

DIGITHÈQUE

Université libre de Bruxelles

SERWY Victor, "Dictionnaire biographique", in *La coopération en Belgique*, Bruxelles : Propagateurs de la coopération, t. 4, 1952.

http://digistore.bib.ulb.ac.be/2016/DL2636953_f.pdf

**Cette oeuvre littéraire est soumise à la législation belge en
matière de droit d'auteur.**

Les Archives & Bibliothèques de l'ULB ont déployé leurs meilleurs efforts pour identifier et obtenir le consentement du titulaire des droits sur l'œuvre ici reproduite, afin de respecter la législation applicable en matière de droits d'auteur.

Toutefois, le titulaire des droits en cause n'ayant pu être identifié ou contacté malgré les efforts déployés, il a été décidé de reproduire l'œuvre, étant entendu que celui qui serait titulaire de droits sur l'œuvre est invité à prendre immédiatement contact avec la Digithèque de façon à régulariser la situation (email : [bibdir\(at\)ulb.ac.be](mailto:bibdir(at)ulb.ac.be)).

Elle a été numérisée par les Bibliothèques de l'Université libre de Bruxelles.

Les règles d'utilisation des copies numériques des oeuvres sont visibles sur la dernière page de ce document.

L'ensemble des documents numérisés par les bibliothèques de l'ULB sont accessibles à partir du site <http://digitheque.ulb.ac.be/>

Victor SERWY

Dictionnaire biographique

*Il sera tenu plus de compte de
l'homme qui aura créé une association
que de celui qui aura gagné de grandes
batailles.*

322

[Ext. de] La coopération en Belgique.

8HCO
920.049.3
SERW

Editeurs :

Les propagateurs de la
Bruxelles
1952



IS : SERWY Victor

1864-1946 (bio dans cet ouvrage, pp. 222-8)

Titre complet : Dictionnaire biographique

Période couverte par l'ouvrage : Epoque contemporaine

Date d'édition : 1952

Table des matières : p. 259

Contenu : Dictionnaire biographique des militants du mouvement coopératif en Belgique, c-à-d en gros, les militants du mouvement ouvrier.

Particularités : Ce volume commence à la page 73. Les 72 premières pages sont reprises dans un autre volume qui n'est pas disponible à l'ULB. Ces 72 pages sont un aperçu des rouages de la vie coopérative.

Notice faite par : JOTTERAND Jean-Luc

AVERTISSEMENT

Oui, un dictionnaire du mouvement coopératif comme il existe des dictionnaires des écrivains, des artistes, des littérateurs, des savants. Et pourquoi pas ? Le mouvement coopératif a connu en Belgique depuis près d'un siècle non seulement des économistes, des hommes de science, des juristes, des hommes politiques, des écrivains qui se sont préoccupés de la question coopérative, mais principalement des pionniers, des apôtres de l'Idée qui ont consacré le meilleur de leur existence à développer, à accroître le bien-être matériel et moral de leurs concitoyens par l'organisation coopérative.

Il est parmi ces artisans de la première heure des noms qui signifient abnégation, sacrifices, amour de l'Humanité et dont le souvenir vit encore aujourd'hui dans la mémoire des coopérateurs ; il en est d'autres, aimés et respectés, qui ont mis tous leurs talents à divulguer et à répandre par l'écrit ou par la parole la pensée de rénovation sociale qui est à la base de la Coopération.

Enfin, il en est d'autres en très grand nombre qui, par l'exemple, par une propagande persévérante auprès des amis et des connaissances, ont contribué à son extension, à ses progrès.

C'est un hommage que les générations actuelles doivent rendre à ces travailleurs qui vécurent les sombres années du XIX^{me} siècle et qui, en dépit de mille obstacles toujours par l'action, ont essayé de conquérir un régime dont la devise doit être : « Chacun pour tous, tous pour chacun ».

• • •

On sait que la pensée coopérative n'a point de frontières. Issue à Lyon en 1832 et à Rochdale en 1844, elle s'est propagée à travers le monde et elle a connu ses premières réalisations en Belgique en 1848, à l'instar de Paris. La conception de Fourier, vulgarisée par Victor Considérant, parmi les intellectuels et les bourgeois épris

d'idéalisme, n'est pas étrangère aux premières tentatives de Coopération en notre pays. C'est parmi les travailleurs groupés au sein de l'Association Internationale des Travailleurs que fut constituée la première coopérative de consommation. Plus tard des industriels, mûs par des sentiments d'humanité à l'égard de leurs ouvriers, créèrent quelques sociétés coopératives à caractère patronal, mais c'est au Socialisme constitué en Parti qu'on doit le développement de l'idée qui eut une profonde répercussion sur l'ensemble de la population, tant au point de vue économique qu'au point de vue politique.

Au cours de ces cinquante dernières années, la Coopération s'est développée avec des hauts et des bas, en dépendance de la situation économique et politique générale du pays, mais dès l'année 1938 elle paraissait reprendre un mouvement ascensionnel. Malheureusement, la guerre vint qui ajourna à nouveau l'heure où elle s'imposera aux hommes de bonne volonté.

* * *

Pour recueillir les éléments de ce Dictionnaire, notre tâche s'est tout d'abord bornée à nous renseigner auprès des coopératives sur leurs militants et nous leur avons adressé le questionnaire suivant : Lieu et date de naissance et de décès ; profession première ; fonctions dans la coopérative ; œuvres coopératives et autres créées ; publications rédigées ; mandats publics occupés ; faits remarquables. Ainsi, nous avons pu contrôler nos propres renseignements.

En plus et en dehors des données fournies par quelques coopératives, c'est dans le contact d'une vie active d'un demi-siècle avec le mouvement coopératif qu'il nous a été permis de présenter le dit ouvrage. Visites, assemblées, congrès, entretiens, discussions, rapports, correspondances, journaux, presse, etc., nous ont fourni l'occasion de rassembler les éléments de nos notices biographiques. Toutes ces dernières sont loin d'être complètes : la cause en est à ce que pendant la guerre il a été très difficile de correspondre et, d'autre part, de nombreux militants ont disparu sans qu'on sut la date de leur naissance et de leur décès et ce qu'ils étaient devenus, particulièrement pour ceux qui appartiennent à la période qui précède la première guerre mondiale. Il est aussi probable que des

*nom*s nous aient échappé. Nous nous en excusons bien sincèrement.

C'est surtout en parcourant les documents de l'histoire du mouvement coopératif qu'on apprend à connaître les hommes qui furent les pionniers d'avant-garde et les ouvriers vaillants de la cause coopérative ; c'est en feuilletant page par page, procès-verbaux, rapports, bilans, c'est en ayant pris part à toutes les espérances, à toutes les misères des sociétés, c'est ayant fait connaissance des administrateurs et du personnel, c'est ayant eu l'occasion de fréquenter les hommes du début et même plus d'un ancien internationaliste, que nous avons cru devoir écrire ces lignes, avec la pensée d'honorer les Pionniers de la Coopération belge.

La lecture des notes biographiques démontrera une fois de plus que la Coopération belge est essentiellement l'œuvre des travailleurs manuels et que très peu de travailleurs intellectuels s'y mêlèrent ; les tisserands, les mineurs, les métallurgistes sont les corporations qui, les premières, apprécièrent la valeur économique et éducative de la Coopération.

La période qui va des origines du mouvement à la première guerre mondiale, période de formation du mouvement, est riche en individualités, en initiateurs, en vies vécues pour l'idée, alors que la période de développement qui s'étend de 1914 à nos jours, au cours de laquelle se sont constituées les fusions, il apparaît que les individualités sont moins nombreuses, mais qu'elles jouent une action plus marquante.

Quand nous jetons un coup d'œil sur le passé de cette élite ouvrière imbue des principes coopératifs, nous ne pouvons nous empêcher de nous souvenir qu'elle eut à subir les pires insultes, les plus graves calomnies de la presse bourgeoise et de ses adversaires. Que n'a-t-on pas colporté sur le compte des dirigeants du mouvement coopératif : pots de vin, maisons acquises, châteaux, etc. La seule et meilleure réponse à faire aujourd'hui est la suivante : Les calomniés sont morts dans la pauvreté ou la simple aisance, mais aucun ne s'est enrichi.

Dans notre longue carrière où nous avons occupé les postes de direction et où nous nous sommes trouvé mêlés aux mille difficultés de la gestion financière, nous ne con-

naïssons point d'administrateurs, de directeurs qui ont eu à répondre d'actes malhonnêtes. C'est avec quelque peine que nous nous rappelons avoir connu quelques magasiniers, quelques gérants révoqués pour malversation ou pour avoir trompé la société. Qu'il y ait eu des administrateurs qui aient dissimulé la situation exacte de la coopérative, cachant quelque erreur commise. Rien de plus exact. Mais la dissimulation n'était faite le plus souvent qu'avec l'intention que l'erreur administrative serait réparée par des achats plus heureux ou des ventes plus conséquentes.

Bref, à l'honneur de la Coopération, la bonne et loyale honnêteté fut de tous temps la vertu dominante de ses serviteurs.

A

ACREMANE (Charleroi).

Ouvrier houilleur, fut des fondateurs de **La Concorde de Roux** dont il fut membre du Conseil d'Administration pendant de longues années. Il défendit de tout temps sa société contre toute idée de fusion, estimant que la **Concorde de Roux** pouvait rivaliser avec l'**Union des Coopérateurs** dans tout le bassin.

AERTS François (Bruxelles).

Ouvrier ébéniste, fondateur de la **Coopérative des Tabacs** à Bruxelles (1898). Il vit dans la création de cette société coopérative de production le moyen de soutenir le Parti Ouvrier par les bénéfices que pouvait réaliser la vente du tabac, des cigares et des cigarettes parmi les adhérents des organisations ouvrières. L'entreprise échoua comme d'autres du même genre tentées dans le même but.

ALEWAERTS Vital (1867-1943).

fut président de la société coopérative des Cheminots d'Anvers S. E. A. de 1912 à 1943. Il appartenait à l'enseignement et était professeur à l'Ecole Moyenne d'Anvers ; il exerça ses fonctions avec une grande autorité.

ALEXANDRE André (Cuesmes 1897).

Très jeune se mêla à l'action ouvrière. Chargé de la direction de l'**Imprimerie Coopérative de La Louvière**, groupe formé des principales associations ouvrières du Centre, il se confina spécialement dans ce domaine. Tout en se mêlant à l'action des **Coopératives du Centre de La Louvière**, il donna à la direction une orientation heureuse, grâce à des relations avec le personnel enseignant. De nombreux ouvrages furent édités par elle en peu d'années. Bientôt une nouvelle voie s'offrit à cette imprimerie qui avait établi à Bruxelles une société coopérative dénommée « Labor », laquelle réalisa l'édition de toute une série d'ouvrages des meilleurs auteurs classiques et d'une vaste série d'œuvres de littérature belge.

Alexandre André fut un des membres les plus actifs de la Section des Imprimeries coopératives. Après avoir été échevin de l'instruction publique à La Louvière, il a été appelé à siéger à la Députation Permanente du Hainaut où il s'est particulièrement attaché aux œuvres d'enseignement professionnel.



ALTMAYER (Luxembourg 1804-1877).

Rédacteur au **Radical** avec Jottrand et Delhasse (1838), fut professeur à l'Université de Bruxelles et aussi à l'Athénée. Dans ses cours, il se montrait sympathique aux idées de Lassalle en matière d'association ouvrière de production. César De Paepe l'eut comme professeur. Il a écrit plusieurs livres d'histoire. Avec Charles Potvin, il collabora à **La Nation** (1850) et il fut aussi en relation avec Victor Considérant.

ANCIAUX Nicolas (Wanfercée-Baulet, 1871-1946).

Ouvrier mineur à Wanfercée-Baulet, appelé dès les premiers jours de la société coopérative **L'Economique Ouvrière** à Wanfercée-Baulet aux fonctions de comptable, il en devint bientôt la cheville ouvrière et le demeura pendant de longues années.

Cette société fut de tout temps une des plus fidèles acheteuses du Magasin de Gros. N. Anciaux fut favorable à l'achat en commun qu'il considérait comme la meilleure sauvegarde contre « le graissage des pattes par les fournisseurs ».

Après la guerre, il fut appelé aux fonctions de bourgmestre de sa commune. Bien qu'il eut été l'un des défenseurs les plus ardents de la centralisation nationale des achats, dès les origines de la **Fédération des Sociétés coopératives**, il n'adhéra point à la constitution de l'**Union des Coopérateurs** de Charleroi.

ANCION-DETRIXHE Catherine (Montegnée 1902).

fut tout d'abord attachée en 1932 au Secrétariat de l'**Union Coopérative** à Liège, où, par ses qualités d'ordre et de méthode et par l'aide efficace qu'elle apporta dans l'accomplissement de ses tâches, elle donna une vigoureuse impulsion à l'organisation des coopératrices dans toute la région.

C'est en 1936 qu'elle fut appelée à remplir les fonctions de secrétaire générale de la **Ligue Nationale des Coopératrices** grâce à l'appui financier de la « Prévoyance Sociale ». Dans ses nouvelles fonctions elle s'attacha à la création et au développement de Guildes de Coopératrices dans le pays de Charleroi, dans le Centre, dans les régions de Mouscron, de Lessines et dans le Borinage. Avec persévérance et habileté, elle œuvra par la parole et la plume à éveiller l'intérêt des ménagères dans l'action coopérative tout en les éduquant et les instruisant dans la gestion de leurs foyers.

La guerre détruisit partiellement les résultats que ses efforts constants avaient acquis. Mais avec la libération du pays et la Paix revenue l'œuvre renaît et son avenir est plein de promesses.

Au cours des Conférences Nationales des coopératrices, elle fut l'auteur d'excellents rapports sur des questions d'intérêt primordial pour les ménagères coopératrices. Elle est l'animatrice de la Revue mensuelle « Entre Nous », éditée par la **Ligue Nationale des Coopératrices** et très appréciée par les coopératrices et maints coopérateurs.

ANDRE Alphonse (Flémalle-Grande 1880 - Liège 1930).

fut employé avant 1914 à l'**Alliance**, société coopérative à Flémalle-Grande et aussi à la **Brasserie Fédérale** de Liège ; il entra au lendemain de la guerre à l'**Union Coopérative** de Liège où il remplit de 1922 à 1928 les fonctions de Secrétaire Général.

ANDRIMONT Léon (Liège 1836-1904).

Bien qu'appartenant à la bourgeoisie, Léon d'Andrimont se fit le zélé propagateur de la Coopération en général. S'inspirant des idées de Schulze-Delitzsch, il se donna pour tâche de constituer des institutions de crédit à l'usage des commerçants, des petits industriels et des artisans et il fonda à Liège la première **Banque Populaire** (1864). Plus tard, de semblables sociétés coopératives s'étant créées, il fut l'un des promoteurs de leur groupement national et il mit sur pied la **Fédération des Banques Populaires de Belgique** (1868) dont il devint le Président. Il a exercé par la parole et par l'écrit une réelle influence sur le mouvement coopératif qu'il considérait comme un moyen d'organisation économique et d'amélioration pour les classes laborieuses et il concevait la formation d'une Fédération comprenant toutes les formes de sociétés coopératives.

Lors du troisième Congrès international de l'Agriculture, il se prononça nettement pour l'instauration du crédit agricole dans les villages sous la forme coopérative. Il déclarait : « Le crédit agricole est à la fois le fondement et la clef de voûte du système coopératif. »

En 1883 et 1884, membre de la Chambre des Représentants, parlant au sujet des prêts agricoles, il était d'opinion que la banque populaire rendrait service aux cultivateurs comme elle le faisait à l'égard des industriels et des commerçants. Il la concevait sous la garantie solidaire.

Toute sa vie, L. d'Andrimont défendit l'organisation coopérative de consommation, de crédit et, en cela, il précédait l'Abbé Mellaerts dans son apostolat des caisses de crédit prêché vers 1890.

Léon d'Andrimont prit part à la fondation de l'**Alliance Coopérative Internationale** et il fut membre de son Comité central jusqu'en 1902.

C'était un industriel. Il fut député et sénateur de Liège et de Verviers. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages traitant du mouvement coopératif, dont voici les principaux : **Des Institutions et des Associations ouvrières de Belgique** (Liège, 1876) ; **La Coopération Ouvrière en Belgique** (1876) ; **Le Crédit Agricole** (1888).

La Coopération Ouvrière en Belgique marque une date dans l'histoire du Mouvement coopératif. Léon d'Andrimont apportait aux travailleurs les résultats d'une expérience coopérative de douze années et déclarait que la Coopération est de nature à améliorer la situation des classes laborieuses. Tout en étant l'œuvre d'un bourgeois, elle n'est pas moins celle

d'un démocrate et le livre constitue pour l'époque un véritable Vade-Mecum pour l'ouvrier qui veut s'appliquer à se servir de la Coopération.

ANDRY Alexis (1867-1932).

Ouvrier mineur, fut des premiers à adhérer à la **Boulangerie Coopérative** de Frameries, créée en 1885 par Désiré Maroille. Après avoir rempli pendant de nombreuses années les fonctions de secrétaire du Syndicat des Mineurs, il devint membre du personnel de la coopérative, il participa aussi à l'administration de la société coopérative **L'Imprimerie** de Cuesmes et il fut appelé à siéger au Conseil communal de Frameries. A la mort de Désiré Maroille, il fut désigné à la fois pour être son successeur à la direction de la coopérative et aux fonctions de bourgmestre. Sous son administration, la Boulangerie coopérative connut de sérieuses transformations. Cette coopérative qui s'était refusée à faire le commerce des denrées coloniales et des tissus, de crainte de mécontenter les commerçants électeurs, ouvrit un premier, puis un second magasin vendant ces articles.

Andry, très arrêté dans ses opinions, têtue comme un Borain, se refusa toujours à opérer la fusion de sa coopérative avec l'Union Coopérative régionale et même à discuter la question.

ANSEEELE Edouard (Gand 1856-1938).

La prestigieuse vie d'Edouard Anseele ne saurait se retracer en quelques pages, car elle représente plus d'un demi-siècle de l'histoire de Gand, de la Belgique et du mouvement ouvrier international.

Rien que l'énumération des fonctions qu'il remplit suffirait à caractériser sa prodigieuse activité : clerc de notaire, commis aux écritures, marchand de journaux, typographe, journaliste, gérant de coopérative, administrateur de nombreuses sociétés coopératives et de sociétés anonymes ouvrières, conseiller communal, échevin, député de Liège, puis de Gand, Ministre à deux reprises.

Dans le cadre de cet ouvrage, la tâche que nous nous sommes imposée est d'esquisser le travail d'Edouard Anseele en tant que coopérateur et elle est suffisamment complexe pour mettre en évidence l'importance de la perte éprouvée par le mouvement.

Dès septembre 1874, Edouard Anseele se faisait inscrire comme membre à l'**Association Internationale des Travailleurs** et aux côtés d'Edmond Van Beveren, s'initiait aux doctrines socialistes et à l'organisation ouvrière et, bientôt, songeait à tirer le prolétariat de son ancre d'oppression, d'ignorance et de misère créé par le capitalisme gantois.

Son œuvre essentielle est la création en 1880, avec quelques ouvriers socialistes, de la société coopérative **Vooruit**. C'était là une forme nouvelle de l'action des travailleurs : la Coopération préparant la classe laborieuse à l'action politique et à l'action économique. L'initiative gantoise eut le don

d'attirer l'attention des travailleurs de Belgique et de les pousser à l'organisation sous forme de Boulangeries coopératives. Par delà les frontières, en France, en Hollande, en Suisse, ailleurs, le Vooruit fut salué comme un nouveau Rochdale ; il fut bientôt consacré par des réalisations coopératives et socialistes. Vooruit fut toute sa vie l'enfant chéri d'Edouard Anseele. Il lui restait attaché de toutes les fibres de son être comme il le fut toute sa vie à sa ville de Gand.

Gérant du Vooruit au salaire hebdomadaire de 28 fr., il en devint le directeur et en demeura l'animateur durant toute son existence. Au temps où il cumulait les fonctions d'échevin et de député, il n'était pas de jour où il ne passa par le « Marché du Vendredi », visitant bureaux et magasins, demandant, conseillant, guidant, décidant, imposant. Vooruit était sa chair à tel point que devenu Ministre, fréquemment il appelait à Bruxelles administrateur-délégué, caissier, vendeur, comptable de la coopérative et tenait dans son cabinet séance du Comité directeur de celle-ci.

De tous temps Edouard Anseele partageait sa journée entre le travail de la coopérative, le bureau du journal, le secrétariat du Parti et le soir, c'étaient, en guise de récréation, les séances, la conférence, la lecture, le théâtre, le cinéma. Aucune heure n'était perdue.

Edouard Anseele conduisit le Socialisme gantois dans les voies concrètes de la Coopération en y apportant toute sa débordante activité, sa hardiesse d'entreprise et sa ténacité de réalisation. Il a aussi donné cette même orientation plus tard à tout le Parti Ouvrier Belge.

Toutes les transformations, toutes les nouvelles entreprises qui vinrent se greffer avec les années sur l'œuvre première sortent de son inspiration et de sa volonté inflexible d'aller toujours de l'avant. Attentif à toutes les innovations, à tous les perfectionnements qui affectaient la structure du commerce et de l'industrie, il songeait sans cesse d'en faire bénéficier l'organisation du Vooruit.

Quand Edouard Anseele avait projeté la création d'une branche commerciale ou d'un nouvel organisme, sa première préoccupation était de s'assurer le concours de l'un ou de l'autre lieutenant appelé à en être la cheville active. Pendant des années, il se trouva à côté des acheteurs de la Coopération pour écouter, conseiller, décider comme plus tard à l'origine de la coopérative de production *Les Tisserands Réunis*, il se fit auprès des coopératives de consommation le voyageur en tissus. Il ne manquait aucune occasion de visiter usines, ateliers, fabriques confectionnant les produits vendus par le Vooruit pour s'instruire, pour savoir, pour produire un jour.

Parmi les rêves de sa vie il n'en fut pas de plus tenace que celui de doter la classe ouvrière d'une production organisée par elle. La Coopération de production fut toujours pour lui une grande séductrice. La conception lassallienne de l'association ouvrière de production l'avait impressionné à tel point qu'en 1887, lors de « l'Enquête du Travail », on l'entendit réclamer l'intervention financière de l'Etat en faveur des

sociétés coopératives de production. La fondation de la coopérative **Les Tisserands Réunis**, en 1903, fut la première matérialisation de ce rêve. C'était, il faut le reconnaître aussi celui caressé depuis longtemps par quelques dirigeants de l'« Association ouvrière des tisserands ». Le président de cette association professionnelle dénommée **Vooruit**, K. Deboos, n'avait-il pas publié le premier août 1869 un statut provisoire au sujet de la constitution d'une fabrique coopérative de tissage ? Constituer une fabrique textile ouvrière répondait fort bien aux sentiments de centaines de tisserands qui songeaient à se libérer de l'exploitation éhontée des barons du coton.

Edouard Anseele a vu de tout près les souffrances et les misères des travailleurs occupés dans les bagnes des linières et des cotonnières et s'est juré d'y mettre fin par l'organisation ouvrière. Son idéal était de conquérir tout Gand industriel à l'organisation ouvrière : ce qui explique jusqu'à un certain point la création plus tard des entreprises anonymes ouvrières.

Ce fut aussi le grand éveilleur des Flandres.

Son action coopérative s'étendit à toutes les villes du pays flamand. Il n'en est pas une seule à commencer par Anvers où son verbe émouvant n'ait pas appelé les travailleurs à se grouper. Il n'existe pas une seule coopérative de cette région dont il n'ait suscité la naissance et encouragé les débuts.

Il fut aussi en Wallonie le tribun aimé. Son langage vivant, imagé, à la fois sentimental et sarcastique, tour à tour fougueux et mesuré, flagellateur et enthousiaste, simple et prenant, formulé en un français souvent rocailleux, avait le don de remuer, de séduire, de convaincre, d'enthousiasmer les auditoires. Véritable tribun, il connaissait les fibres de l'âme humaine et savait les faire vibrer, soit par les intérêts, soit par les sentiments.

Edouard Anseele est avec le peuple pour le peuple. Seuls les intérêts de la classe ouvrière guident sa conscience et c'est par la coopérative **Vooruit** qu'ils doivent trouver le meilleur moyen d'être défendus. Il a rêvé pour sa coopérative d'être tout pour les travailleurs associés, assurant tous leurs besoins et toutes leurs aspirations : lieu d'approvisionnement et de consommation, école, église, lieu de récréation, milieu d'entraide. La Coopération socialiste appelle à elle enfants, jeunes gens, hommes et femmes, pour vivre une existence humaine par la loi de la solidarité. Parmi les réalisations sociales de la Coopération, aucune à ses yeux n'avait plus de mérite que l'octroi de la pension aux vieux coopérateurs.

Ce qu'il avait voulu pour Gand, pourquoi pas dans tout le pays ? Dans chaque village, une Maison du Peuple !

Aussi les sociétés coopératives se disputent-elles ses conférences. Toutes voudraient entendre ce diable d'homme, toujours en éveil, toujours enthousiasme, jamais découragé. Son langage est fruste. Edouard Anseele ne ménage pas ses expressions, appelant un chat un chat et un voleur un voleur. Ses discours respirent tout le passé de douleur, de misère

de la classe ouvrière et ils éclatent en sourdes colères et en cris de révolte à l'adresse des riches et des puissants. Il aime les oppositions, les contrastes et il s'en sert fréquemment, car il sait qu'elles sont de nature à frapper les imaginations. Parmi ses conférences, il en est quelques-unes très caractéristiques, tant par les images saisissantes qu'elles ont imprimé dans l'esprit des auditeurs que par les idées qu'elles traduisent. En voyant tous les camions, voitures, autos qui s'avancèrent en cortège à l'occasion de l'anniversaire de la fondation d'une société coopérative, Edouard Anseele magnifiait la manifestation en s'adressant à la Société capitaliste : « Voilà les chars d'assaut de la classe ouvrière ». Souvent parlant aux travailleurs il leur causait du « panier de la ménagère portant la révolution économique ». Pendant longtemps, on l'entendit dans de nombreuses conférences proclamer la nécessité de drainer les économies de la classe ouvrière vers les caisses d'épargne ouvrière, vers la Banque ouvrière afin que les travailleurs puissent gérer des entreprises industrielles. Dans l'un de ses premiers discours, il caractérise le rôle de la Coopération aux mains du Parti Ouvrier : « Par elle il veut bombarder la bourgeoisie avec des pains de deux livres », s'écriait-il aux mineurs borains en grève en 1885 quand le *Vooruit* envoyait à ces derniers en guise de secours des wagons de pains.

Plus tard, il attribuait à la pratique de la Coopération une influence moralisatrice considérable : « Nous voulons que la Coopération ait un rôle éducatif. Nous voulons même lui donner un triple caractère éducatif. Elle doit servir à l'éducation de l'individu, de la classe et de la Société. Il faut que, par elle, l'individu se déshabitue d'agir par des mobiles égoïstes, qu'il renonce au chacun pour soi. »

D'une part, il avait l'intuition que la solidarité de la Coopération devait donner à la masse ouvrière une puissance considérable qu'il lui permettrait de marcher à la conquête de la Société, et d'autre part il possédait une confiance absolue en la classe ouvrière et en ses destinées.

Pour atteindre ce but il avait compris, par l'expérience du passé, que les différentes modalités de l'action prolétarienne devaient former faisceau : politique, coopération, mutualisme, syndicalisme, éducation et que, dès lors, il fallait pour réussir deux choses : de l'audace à l'infini et ne pas perdre de vue que deux et deux font quatre, avoir l'esprit pratique, une foi d'apôtre et savoir compter comme un capitaliste. »

Souvent, il répéta : « de l'audace ! toujours de l'audace ! » et ajoutait : « Imprégnez-vous, travailleurs, de l'idée orgeueilleuse, présomptueuse que vous voulez avoir avant de mourir la moitié de l'industrie belge appartenant à la classe ouvrière ! ». De tout cela, disait-il, il faut l'idée toujours en l'esprit ; elle doit vous hanter.

Dans ses discours il ne ménageait pas toujours ses paroles quand il s'adressait aux auditeurs ouvriers. « Pour réussir, pour réaliser, il faut, leur disait-il, être intelligents, instruits, il faut s'astreindre à une discipline, il faut savoir s'imposer

des sacrifices. A ce point de vue, la Coopération est l'école supérieure dans la bataille contre le Capitalisme. »

Il ne dissimule point aux travailleurs leurs faiblesses, leurs erreurs, leur peu de foi en leur propre cause. Il a des mots de pitié pour les ignorants et de sévérité pour les dirigeants fautifs ou simplement faibles.

Il sait à l'occasion donner un tour familier à ses discours, comme il sait parfois les émailler d'un mot ou d'une phrase pittoresques, d'une histoire vécue comme il lui arrive de procéder parfois par interrogation ou par interpellation. Si le débit ne se recommande point toujours par la forme, il est toujours intéressant par le fond. On sent fort bien ce que veut et ce que poursuit l'orateur. C'est dans les séances et dans les commissions qu'on prend connaissance de la force de sa dialectique à la poursuite d'une idée qu'il avait fait sienne.

Il n'est pas de Congrès coopératif national auquel il n'apporta point sa judicieuse et longue expérience des gens et des choses, son sens profond des réalisations. Dès les premières années du Vooruit, Edouard Anseele songea à grouper toutes les sociétés coopératives socialistes du pays pour l'achat en commun des farines. C'était là somme toute l'idée de créer une Fédération Nationale, idée qui sera reprise à divers moments de la vie coopérative pour aboutir, en 1900, à la constitution de la Fédération des Coopératives belges. Il est de l'exécutif et ne dissimule pas son enthousiasme de la naissance de cet organisme national qui, dans sa pensée, sera le moyen de donner une extension et une vigueur considérables à l'organisation coopérative du pays et aussi celui de constituer une base à la production coopérative. Aussi sera-t-il en toutes circonstances son plus fidèle défenseur !

Somme toute, rien de ce qui se fit en matière de Coopération en Belgique auquel il n'apporta pas ses encouragements, sa collaboration et sa foi.

C'est aux jours de difficultés, aux heures de désespérance que sa parole prenait une chaude et émouvante éloquence, réchauffait les cœurs, ranimait les courages défaillants. Il y a par tout le pays, de Flandre et de Wallonie, des œuvres qui ne sont restées debout que parce qu'il avait jeté des mots d'espérance et posé des actes de foi. Nous l'avons vu aux époques les plus sombres de l'histoire ouvrière et coopérative : une flamme jaillissait de ses regards, son poing disait ce ne sera pas et ses mains étaient tendues vers l'avenir et de ses lèvres sortait le cri de victoire : « Vooruit ! En Avant ! Toujours Vooruit ! » Il faisait passer son âme dans l'âme de ses auditeurs. C'est que pour Edouard Anseele, il était une vérité inéluctable : la classe ouvrière doit triompher, malgré tout, malgré des difficultés inévitables, malgré les échecs certains dans l'ascension des travailleurs vers un monde de justice sociale.

Depuis toujours il portait un vif intérêt aux pêcheurs de la côte belge qui sont, avec les mineurs, les travailleurs qui connaissent la vie la plus exposée aux dangers. Sa pensée à

leur sujet c'est de les organiser en sociétés coopératives. Il en émet l'idée devant la Commission d'enquête du travail en 1887 et il en poursuit la réalisation après la guerre, sous la forme d'une société anonyme qui crée une flotte sous le nom de **L'Armement Ostendais** et, plus tard encore, sous la forme de la société coopérative **La Marée**, société ayant pour objet la distribution du poisson par l'intermédiaire des sociétés coopératives de consommation.

Toute œuvre de caractère coopératif l'enthousiasmait. Il s'attacha particulièrement à l'institution d'assurances coopératives **La Prévoyance Sociale** et aussi au **Comptoir de Dépôts et de Prêts**, société coopérative de banques, ainsi qu'à la **Société Générale Coopérative** à Micheroux, bien que dans sa pensée intime il eut été souhaitable que le Comptoir ne vint pas contrecarrer l'activité de la **Banque Belge du Travail** et que la **Société Générale Coopérative** eut été installée à Gand, car il resta malgré son internationalisme avant tout Gantois, mais un grand Gantois.

De toutes les formes de l'action ouvrière, il semble que c'est à la Coopération qu'il a réservé le meilleur de lui-même. Il l'aime parce qu'elle permet à son action créatrice de réaliser. Il l'avouait dans un discours prononcé lors de l'inauguration de la brasserie coopérative à Jumez : « Pour avoir le pouvoir, il faut savoir diriger et il faut avoir passé par toutes les difficultés. Et c'est pour cela que j'aime tant toutes ces coopératives qui sont comme une école supérieure de la classe ouvrière dans la bataille. »

Un mois avant sa mort, il nous écrivait pour lui adresser des documents, des statistiques sur l'état de la Coopération en vue de commencer « une campagne de conférences dans le grand Gand en faveur de la Coopération. »

Dans les Congrès coopératifs nationaux, ses interventions au sujet des problèmes discutés concluent toujours par une solution pratique, toujours inspirée d'une pensée d'entente, d'union. Sur le terrain national de la Coopération tout projet tendant à accroître le domaine et le rôle de la Coopération trouva en lui un éloquent défenseur. Lorsqu'il a conçu quelque projet, il ne supporte guère qu'on se mette en travers, il le défend avec passion et il y revient par dix chemins et sait y mettre toute la ténacité de sa race. Une opposition à son projet, il ne l'admet point, car son projet est le meilleur, dit-il, au milieu des rires et des applaudissements. S'il sait lancer aux opposants quelques coups de boutoir, il sait aussi avoir le mot pour rire en terminant. Il est parfois brutal, mais il sait conserver son sang-froid, ayant toujours devant lui le but poursuivi et sait aussi faire montre de patience, comme il lui arrive, qu'emporté par son besoin de réaliser, il va jusqu'à brûler les étapes.

Quoi qu'il en soit, Edouard Anseele fut pour une grande Coopération. Dans sa pensée intime, le progrès accompli par le mouvement coopératif était trop lent, les réalisations entrevues tardaient à éclore.

Edouard Anseele reconnut aussi que l'expérience des so-

ciétés coopératives de production n'a pas été encourageante. L'instabilité qui les caractérise lui a fait rechercher une voie détournée pour pénétrer dans la grande industrie. Il a conservé de son éducation lassalienne cette pensée que pour affranchir réellement la classe ouvrière, il faut attaquer le capitalisme sur son propre terrain, la production des richesses.

Et c'est ainsi qu'il rêve une modalité nouvelle d'association qui, tout en amenant les travailleurs à gérer eux-mêmes des entreprises industrielles saurait se mettre à l'abri des vices des sociétés anonymes capitalistes. Les **Tisserands Réunis** qui, au début, avaient été constitués en société coopérative, furent transformés en société anonyme ouvrière avec l'appoint des sociétés coopératives du pays ; plus tard, la **Banque Belge du Travail** aussi société anonyme, fut appelée à centraliser les épargnes ouvrières et à soutenir les entreprises industrielles créées ou à créer. Dans la suite vinrent se greffer sur cet organisme de crédit de nombreuses sociétés anonymes. La passion, la volonté de larges réalisations pour cette nouvelle forme d'organisation qu'Edouard Anseele assimilait à la Coopération fut des plus forte après la guerre. Il croyait avoir trouvé un chemin hardi et neuf, malheureusement des vices de structure fondamentale de ces sociétés anonymes ouvrières et des circonstances extraordinaires, politiques et autres, la crise financière de 1930 à 1935 vint entraver les activités de cet ensemble d'entreprises. Il en résulta pour tout le mouvement coopératif belge de très graves revers. Ce fut pour Edouard Anseele une dure épreuve. La presse adverse ne manque pas l'occasion pour le calomnier une fois de plus, mais il fut démontré par une décision de justice que les reproches qu'on lui avait adressés étaient injustifiés. Durant son apostolat coopératif et socialiste, nul plus que lui fut calomnié, insulté par les journaux capitalistes. Que n'ont-ils écrit à son sujet ? Il avait des propriétés, des châteaux en Hollande, il gagnait 1 fr. par sac de farine. Personne ne l'a jamais pensé, exceptés ceux qui l'avaient inventé.

A sa mort, ses adversaires n'ont pas manqué de reconnaître que « sa vie fut toute de dévouement pur et d'une énergie inépuisable qu'on peut considérer comme un véritable apostolat. »

Edouard Anseele songea sans cesse à l'organisation de la production ouvrière. C'est chez lui une obsession qui ne le quittera dans aucune circonstance de la vie. Il y revient une fois de plus quand il engagea une polémique avec Ernest Solvay à propos du comptabilisme social et du collectivisme en ces termes :

« Je crois que le collectivisme est un aboutissement probable, même fatal, mais je le considère aussi comme moyen possible, et ici je diffère de vous.

» Pour moi, les services publics, les coopératives de production sont des formes collectivistes. Plus ces services et ces coopératives se développeront, plus l'exemple collectiviste frappera les esprits, instruira les masses, et plus le triomphe collectiviste en sera certain et proche.

» Voilà pourquoi je voudrais sérieusement pousser à la création des coopératives de production. Quelle belle œuvre on pourrait réaliser et avec peu de ressources relativement ! Si l'on pouvait lancer sur la Mer du Nord deux chaloupes ostendaises appartenant à une coopérative de pêcheurs d'Ostende, quelle propagande cela ferait !

» Tous les pêcheurs belges, français, hollandais, allemands, danois, norvégiens en parleraient, la verraient à l'œuvre et l'éducation coopérative marcherait très vite parmi les dizaines de milliers de familles.

» Que l'on crée une coopérative de briquetiers, ce qui peut se faire avec quelques milliers de francs, l'idée coopérative ferait école dans cette nombreuse population et parmi les cultivateurs voisins de cette coopérative.

» Ce stimulant, cette poussée formidable dans tout un peuple ferait de notre pays le premier pays de l'Europe en quelques années !

» Et quant à nos moyens pour arriver à notre idéal, un parti et une classe ne sont pas libres de leurs moyens, ils font ce qu'ils peuvent et non ce qu'ils veulent, mais si j'avais à choisir, je choisirais les moyens pacifiques parce que je leur trouve beaucoup de qualités et, entre autres, celle qu'ils sont le meilleur marché de tous. Moi, j'irai jusqu'au rachat des grandes industries, grands commerces et grandes cultures, à un prix normal à fixer en temps normal... »

C'est chez Anseele une idée fixe. Dès lors, il n'y a rien d'étonnant à ce qu'un jour il réalise son rêve en fondant les sociétés anonymes ouvrières de Gand.

« Il faut démontrer, disait-il, les possibilités de nous passer des patrons et de créer un monde de travail nouveau, dans lequel les travailleurs intellectuels et manuels auront en mains la direction intégrale pour donner à ce monde leur empreinte comme les patrons, dans le passé, ont donné leur empreinte au monde la haute bourgeoisie actuelle.

Au point de vue coopératif international, Edouard Anseele est une figure connue.

En 1888, il visita le **Familistère** de Guise en compagnie de son ami Louis Bertrand et magnifiant l'œuvre de Godin, écrivit dans le livre d'or du Familistère ces quelques mots : « Si tous les patrons se conduisaient à l'égard des travailleurs comme à Guise, la question sociale serait bien près d'être résolue. »

En 1891, il prit part au Congrès des sociétés coopératives de consommation à Paris et il eut l'occasion de nouer des relations avec les coopérateurs neutres et, ensuite, de collaborer à leur organe, **L'Emancipation de Nîmes**, ainsi qu'à leur **Almanach**.

Pendant l'année de l'Exposition Universelle de Paris, en 1900, il séjourna quelque temps dans la grande ville et se produisit dans une série de conférences sur la Coopération. L'une d'elles fut donnée à l'« Hôtel des Sociétés savantes », sous la présidence de Jean Jaurès et elle fut un grand succès

pour le conférencier. D'autres conférences se tinrent à Belleville et dans les quartiers populaires et furent très goûtées des auditeurs et, en particulier, des ménagères. Les exposés qu'il fit en ces circonstances furent fort habiles, il montra que le progrès du Socialisme est en rapport avec un développement nouveau du mouvement coopératif et il s'efforçait de convaincre les socialistes, adversaires de la Coopération ou indifférents de la nécessité de s'en servir dans l'intérêt des idées qu'ils défendaient.

Edouard Anseele considérait que la division des travailleurs français sur le terrain de la Coopération était une erreur. Aussi l'entendait-on appuyer au Congrès de l'Union coopérative en 1900 la proposition de Charles Gide « tendant à réserver la plus grande partie possible de la ristourne non à des réserves, mais à la création ou à la commandite d'ateliers industriels et agricoles » et on le vit marquer sa préférence mieux que pour une entente entre les deux fractions mais pour la constitution d'une seule Fédération d'achats. Au banquet qui clôtura ce Congrès, il ne manqua pas de souhaiter « le mariage de l'Union et du Socialisme », mariage qui se réalisera en 1912 au Congrès de l'Unité à Tours.

Au Congrès de l'Alliance Coopérative Internationale qui se tint aussi à cette époque à Paris, il eut l'occasion avec Zéo (Victor Serwy) et Defnet, d'exposer à un auditoire très attentif les motifs de l'adhésion du Socialisme aux principes coopératifs, ainsi que les résultats qu'ils attendaient de cette action.

Ses vues en Coopération ne sont guère différentes de celles des coopérateurs neutres. En effet, dans ce Congrès coopératif de Paris (1900), il appuie une résolution projetée par Charles Gide et de Boyve, donnant comme but « à la Coopération le remplacement du système du salariat par un système plus équitable de rémunération et reconnaissant la nécessité d'une entente entre les deux tendances existant en France afin que le mouvement coopératif puisse devenir un facteur décisif de l'évolution sociale. » Un autre projet de résolution trouva en Edouard Anseele un ardent défenseur : il engageait les sociétés coopératives « à ne consacrer à la répartition immédiate que le minimum indispensable pour retenir leurs adhérents et à en réserver la plus grande partie possible pour la création ou la commandite d'ateliers industriels ou agricoles. »

En 1902, il fut délégué avec Victor Serwy et Louis Bertrand au Congrès de l'Alliance Coopérative Internationale à Manchester, Congrès qui marque l'entrée des coopérateurs socialistes dans le Comité central de l'A. C. I.

En 1903, il donna à Paris une conférence aux étudiants collectivistes qui obtint un brillant succès. C'est dans cette conférence qu'Edouard Anseele traça le parallèle entre la couturière (la Coopération) et l'artiste (le Socialisme) dont il veut le mariage, comme vingt ans plus tard il dira au Parlement établissant un autre parallèle entre l'ingénieur (sciences) et le mécanicien (le travail), il faut poursuivre l'entente entre ces deux forces.

Il assiste en qualité de délégué de la Belgique coopérative au Congrès de la **Bourse des Coopératives socialistes** à Sotteville (1903) et, cette même année, il procède à l'inauguration de la **Grande Boulangerie coopérative** de Vienne et à celle de la société coopérative **Les Vignerons Libres** de Maraussan. Il était aussi du Congrès de l'**Union Coopérative** qui se tint à Paris en 1905. Le **Congrès Socialiste International** de Copenhague, qui avait mis pour la première fois à son ordre du jour la question de la Coopération, permit à Edouard Anseele de défendre la thèse de la Coopération socialiste (1910).

Il fut aussi présent aux Congrès coopératifs internationaux de Hambourg (1910) et de Bâle (1921).

Enfin, le Congrès de l'**Alliance Coopérative Internationale** qui se tint à Gand en 1924 fut l'occasion d'organiser la première **Exposition internationale de la Coopération**. A la réalisation de cette œuvre il apporta le souci de faire grand, de mettre en relief le sens réalisateur des coopérateurs socialistes de Belgique et de présenter à l'Internationale une œuvre toute de beauté digne de l'idéal de la Coopération.

Edouard Anseele fut un grand coopérateur par la foi et par l'action.

Ses écrits coopératifs : **La Coopération et le Socialisme**, Édition Germinal 1904 (Conférences faites à l'Hôtel des Sociétés savantes en 1900) ; **Les Chars d'Assaut** (1905).

Ses autres écrits : **Sacrifiée pour le Peuple** (édition française) - **Voor het Volk geofferd**, Gent 1880-1884 ; **De Onwenteling van 1830**, Gent 1882.

Collaboration au journal « L'Emancipation » de Nîmes, Almanach de la Coopération française, au « Vooruit » de Gand, au « Volkswil » d'Anvers.

Sur sa vie et son œuvre : **Een Terugblik**. Avanti, 1908. Après-propos d'Edouard Anseele - **Edouard Anseele, sa vie, son œuvre**, par Louis Bertrand.

ANSEEUW Ernest (Bruges).

Vendeur de journaux socialistes, il eut le premier la pensée de créer une société coopérative pour desservir les ouvriers consommateurs de Bruges ; en 1892, la chose fut faite. Dans cette ville fanatique des Flandres, où la population était en butte aux tracasseries du patronat, aux interdictions du clergé, la coopérative eut toutes les peines à prendre quelque développement.

ANSIAUX Maurice (Liège 1869 - Bruxelles 1943).

Elève d'Emile de Laveleye, ses préférences le portèrent vers les questions économiques et sociales. Sa thèse de doctorat prit pour titre : « Heures de travail et salaires ». Docteur en droit, docteur spécial en économie politique, devint professeur d'économie sociale à l'Université libre de Bruxelles, fut aussi directeur de l'Institut de Sociologie Solvay.

Avant tout homme de science, il a toujours marqué sa méfiance pour les idées toutes faites. Economiste de valeur dont les théories ont considérablement évolué. Il a publié

en 1897 un opuscule sur les sociétés coopératives, dans lequel tout en reconnaissant la valeur économique de la Coopération, il se prononçait très catégoriquement contre son accaparement par les partis politiques et en cela visait plus particulièrement le Parti Ouvrier. A ce sujet, il a écrit : « Cette alliance est hybride et presque monstrueuse. La Coopérative hurle d'être accouplée au Socialisme. » Et, à son avis, il importait de rendre à la Coopération son indépendance en l'affranchissant de ses usurpateurs. Maurice Ansiaux ne pensait pas, ainsi que le proclamaient les leaders du mouvement britannique, que le principe coopératif devienne l'instrument de rénovation de la Société, mais il y voyait : « un facteur de transformation économique d'une portée incalculable », « une sorte de collectivisme volontaire qui vaudrait sans doute mieux que l'autre ». Les vues de Maurice Ansiaux sur la Coopération sont particulièrement imprégnées de la notion de la stricte neutralité et de son caractère essentiellement économique : elle est à ses yeux comme un rouage économique probablement supérieur à l'ancien organisme du petit commerce, sans aller jusqu'à croire qu'il y ait lieu de la substituer partout à celui-ci ni surtout de précipiter cette évolution et, avec elle, les perturbations sociales inévitablement liées à une application plus étendue du principe coopératif.

Auteur de nombreux ouvrages d'économie sociale et entre autres d'un important *Traité d'économie politique* (1926-1927) dans lequel il consacre un chapitre à la Coopération et au cours duquel il déclare en ce qui concerne les coopératives de consommation que « les résultats obtenus par la Coopération Rochedaliennne ont été tellement brillants que la plupart des sociétés nouvelles, fussent-elles purement bourgeoises, ont adopté le principe de la répartition » et en ce qui touche la Coopération de production, « on doit faire le plus de réserves quant aux probabilités de réalisation des espérances du Coopératisme. »

ANSPACH Jules (Bruxelles).

Bourgmestre de Bruxelles, fut l'un des fondateurs de la société coopérative d'alimentation *Les Ateliers Réunis* à Bruxelles (1868).

ARNOULD (Namur 1945).

L'un des fondateurs de la succursale de l'*Espérance* de Namur à Flawinne dont il fut le gérant, devint bourgmestre de sa commune et fut aussi conseiller provincial.

ARRIVABENE Jean (Comte) (1787).

Nom que nous soulignons à raison des travaux où l'auteur ne manque pas d'attirer l'attention sur les pénibles conditions faites aux ouvriers. D'origine italienne, il s'est fixé en Belgique en 1827 après avoir subi dans son pays plusieurs mois d'emprisonnement pour avoir pris part à la révolution du Piémont (1821).

Jean Arrivabene a écrit un travail *Sur les Colonies agri-*

coles en Belgique et en Hollande (1830), un autre sur les **Considérations sur les principaux moyens d'améliorer le sort de la classe ouvrière** (1832). Dans son ouvrage **Sur les conditions du laboureur et de quelques mesures pour l'améliorer**, il est surtout question des laboureurs de Gaesbeek. Enfin, il écrit un exposé de la situation économique de la Belgique (1845).

ARTISIEN Henri (Bruyelle, 1873-1932).

Ouvrier carrier, fondateur d'une modeste coopérative : **La Sociale** à Bruyelle, fut des constituants de l'**Union des Coopérateurs du Tournaisis** dont il devint membre du Conseil d'administration. Il remplit plusieurs mandats politiques.

B

BAGUIN (Malines).

Ouvrier de l'Arsenal, fondateur de la coopérative du personnel de l'Etat à Malines (1887).

BAILY Antoine (Yves-Gomzée 1860 - Schaerbeek 1910).

Ouvrier métallurgiste, fut au nombre des premiers travailleurs qui constituèrent en 1887 la société coopérative **L'Union des Mineurs et Métallurgistes** de Couillet. Pendant seize années, il en fut l'administrateur-délégué et il ne borna pas son activité à la Coopérative seule, mais aussi à développer l'œuvre syndicale. Son éloquence farouche fut souvent mise au service de ses camarades de travail. Dans sa commune il remplit les fonctions de conseiller communal.

BANNEUX Louis (Rochefort 1869-1931).

Sociologue, homme de lettres, directeur au Ministère de l'Agriculture. Il est l'auteur du **Manuel pratique de la Coopération** (1899).

BARA Jules (Tournai 1835 - Saint-Josse-ten-Noode 1900).

Avocat, député, Ministre de la Justice, participa à l'élaboration de la loi sur les sociétés coopératives en 1873.

BARBIER Hubert (Liège).

Tourneur en métaux, mutuelliste et fondateur de la société coopérative **Les Pharmacies Populaires Liégeoises** (1886).

BARBIER J. (Bracquegnies).

Ouvrier mineur, l'un des fondateurs de la Coopérative **La Démocratique** à Bracquegnies dont il fut le gérant pendant plusieurs années (1908). Il s'expatria aux Etats-Unis et essaya dans ce pays de répandre l'idée coopérative.

BARNICH Georges (Arlon 1875 - Bruxelles 1947):

Docteur en médecine, il participa aux travaux de l'Institut Solvay, Sénateur et Ministre. Auteur d'un volumineux travail sur **La Législation et l'Organisation ouvrière en Belgique**. Un chapitre de ce livre expose l'organisation coopérative sous ses diverses formes.

BARON Auguste (Paris 1794).

Naturalisé belge, fut professeur à l'Université libre de Bruxelles, adhéra à la propagation des théories saint-simoniennes et fouriéristes.

BARTEL François (Charleroi).

A Marcinelle, voisine de Charleroi, l'idée de créer une nouvelle coopérative fut le thème des propositions de François Bartel aux camarades métallurgistes de la localité. C'est en 1891 que la coopérative vit le jour sous le nom de *L'Egalité* de Marcinelle.

BARTHELS Adolphe (1802-1862).

Homme de lettres, catholique, démocrate républicain, fut rédacteur au journal *Le Catholique des Pays-Bas* (1828-1829), fut fortement impressionné par les doctrines de Saint-Simon et de Fourier développées en notre pays au lendemain de la Révolution de 1830.

Dans la suite, il prit une large part à la diffusion des idées démocratiques et socialistes par le moyen de la presse radicale de l'époque : directeur au journal *Le Progressiste*, puis rédacteur au *Belgè*, au *Patriote Belge*, journal démocratique et socialiste, puis fondateur avec Lucien Jottrand et les frères Delhasse du *Débat Social* ; collaborateur à *L'Eclair* de Namur.

A. Barthels s'éleva vivement avec J. Kats contre le Traité des 24 articles qui cédait le Limbourg et le Luxembourg à la Hollande. En 1838, il fut désavoué par les évêques en raison de sa propagande démocratique et socialiste et les journaux, celui des Flandres et celui *Vaderland* furent mis à l'index. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages d'histoire, notamment *Les Flandres et la Révolution Belge* (Bruxelles, 1834) ; *Document historique sur la Révolution Belge* (Bruxelles, 1836). Il a encore publié *Essai sur l'Organisation du Travail* (1842).

BAUCHE J.-B. (Dour, 1879).

Ouvrier mineur, devint après la guerre l'administrateur-général de la société coopérative *L'Union Ouvrière* à Boussu-Bois jusqu'au jour où cette dernière opéra sa fusion au sein de l'*Union des Coopérateurs borains* (1936) ; s'est beaucoup dépensé en faveur de la classe ouvrière ; il devint bourgmestre de sa commune.

BAUDEWYN P. (Gand).

Vers 1898, les socialistes du *Vooruit* de Gand décidèrent de pénétrer dans les campagnes des deux Flandres afin d'arriver à diffuser parmi elles les idées d'émancipation. Ainsi furent délégués du *Vooruit* une série de compagnons qui avaient pour mission d'inviter les travailleurs à se grouper : A. De Backer à Courtrai, Oscar Devisch à Eecloo, Désiré Lemarcq à Ninove, Victor De Cock à Zele, Jules Vande Weghe à Wetteren, Richard Beragan à Termonde. Ch. Beerblock à Thielt.

Baudewyn fut envoyé à Alost pour administrer la coopérative **Hand aan Hand**. Il en resta l'administrateur avant et après la guerre, mais s'en tenant toujours aux méthodes des premiers jours, la situation de la société resta stationnaire, périllicita même et il fallut que le **Vooruit** de Gand en fit la reprise en 1929, afin de sauvegarder les résultats d'efforts faits pendant un quart de siècle dans un lieu ouvrier, mais où l'Eglise était restée puissante et agissante.

BEAUFAYS Achille.

C'était un des « anciens » que les camarades du Pays de Huy ont mieux connu parce que c'est là qu'il se dévoua d'abord au sein des organisations ouvrières.

Il avait été administrateur de l'Union Métallurgique de Huy. L'Union Coopérative trouva en lui en tant que Directeur des Grands Magasins, un fonctionnaire actif et prévoyant, qui s'acquitta toujours avec zèle et clairvoyance de la mission importante qui lui fut confiée.

BEAUJEAN Lucien (Huy 1875 - Liège 1950).

Comptable de profession, il fut appelé en 1895 à l'**Imprimerie Coopérative** de Huy et au journal **Le Travailleur**. Secrétaire de l'**Imprimerie Coopérative**, partagea avec Léopold Pailhe, les résultats heureux de cette entreprise qui ne se contenta pas seulement d'imprimer journaux, brochures, volumes, mais fournit à toutes les sociétés coopératives du pays, toutes les espèces de sacs et de sachets de papier. Elle a aussi un magasin de vente au détail.

BECK Oscar (Liège 1852-1894).

Se voua au début de sa vie à la carrière de l'enseignement, devint ensuite fonctionnaire de la ville de Liège, fut un des rares formateurs de l'esprit socialiste dans cette ville, se livra à une propagande de principes très suivie sur le terrain politique et philosophique qui lui suscita la haine d'adversaires bourgeois et aussi pas mal de tracasseries. Il fut à l'origine de la fondation du mouvement coopératif dans la Cité ardente et fut administrateur de la société coopérative **La Populaire** à Liège.

BECKER Louis.

L'un des fondateurs de la coopérative **L'Economie** à Saint-Hubert.

BECQUEVORT Pierre (Liège).

Employé, mutuelliste, fondateur de la société coopérative **Les Pharmacies Populaires Liégeoises** (1886).

BEERBLOCK Charles (Gand 1854-1918).

Gantois, fut chargé par le **Vooruit** de Gand de mener la propagande coopérative dans la région de Thielt et de Lokeren. Dans cette dernière ville, il réussit à créer une société coopérative de production dans l'une des industries les plus insa-

lubres, celle de l'arrachage des poils de lapin. Cette société coopérative ne vécut malheureusement que peu de temps.

BEGON Henri (Liège).

Ouvrier mineur, fondateur de l'**Alliance Ouvrière**, société coopérative à Flémalle-Grande (1887).

BEHIN Jules (Saint-Léger).

Maréchal-ferrant à St-Léger (Luxembourg). S'intéressant à la Coopération, il consacra ses économies à la constitution de la société coopérative de consommation **Les Citoyens libres** et, plus tard, à la société coopérative de production **Les Plan-teurs de Tabac**. La première coopérative ayant disparu à la suite de difficultés intestines, notamment avec ses magasin- niers, fut remplacée par une nouvelle coopérative qui prit le nom **La Revanche** et dont Behin fit encore partie. Il fut l'un des premiers à proposer la constitution d'un groupement fédéral de toutes les coopératives luxembourgeoises en vue de centraliser les achats et de promouvoir les ventes des produits agricoles (1913).

BELLEREY Alphonse (Ben-Ahin 1858 - Marchin 1919).

Ouvrier d'usine. Se fit l'un des propagandistes de l'idée coop- érative dans ce village du Condroz et il vit ses efforts et ceux de ses amis se traduire par la création d'une coopérative de consommation: **Les Métallurgistes** à Marchin et par la consti- tution d'une société coopérative de pharmacie. Marchin sous la direction de Bellerey, put apporter lors de la fusion avec Liège un excédent d'actif.

BEOSIER Léopold (Louvain).

Simple ouvrier, l'un des premiers qui s'attela à la diffusion de la presse socialiste et à la propagande dans la ville de Louvain; il prit part à la fondation de la coopérative de con- sommation **Le Prolétaire** à Louvain (1887) et de l'imprimerie coopérative **Excelsior** à Louvain. Dans ses dernières années, il fut appelé aux fonctions de bourgmestre dans sa commune de Kessel-Loo et fut en même temps Sénateur de Louvain.

BERLO Jules (Wanze 1868 - Huy 1930).

Fondateur des **Prolétaires Hutols** dont il fut le secrétaire très actif pendant de longues années, fondateur de la coop- érative **Les Fondateurs Hutols**, société ouvrière de produc- tion. Après la guerre, il apporta le concours des **Prolétaires Hutols** à la formation de l'**Union Coopérative** à Liège (1918). Il contribua puissamment à asseoir financièrement et à étend- re le rayon d'action ainsi qu'à développer le nombre de branches commerciales des **Prolétaires Hutols**.

La société **Les Fondateurs Hutols** fut dans la suite transfor- mée en société anonyme, ce qui amena des vues divergentes et de vives discussions dans le milieu ouvrier. Berlo en fut très affecté.

BERNIMOLIN Nicolas (Liège).

Ouvrier métallurgiste qui participa à la fondation de **La Populaire** à Liège. Orateur très populaire s'en allant de quartier en quartier, inviter les consommateurs à se faire membre de la coopérative. On le connaissait partout sous le surnom de **Petit Canari**. Il fut aussi membre du Conseil d'administration de **La Populaire**.

BEROTTE Georges (Liège).

Fondateur et directeur de la coopérative **Sous les Bols** à St-Georges-sur-Meuse, jusqu'à l'heure de la reprise par l'Union Coopérative à Liège.

BERRAGAN Richard (Gand).

De profession, petit patron brasseur. En accord avec le **Vooruit** de Gand, il se mit en tête de pénétrer dans les campagnes flamandes et d'y créer des sociétés coopératives accessibles aux ouvriers et aux paysans. Son action devait surtout s'exercer dans les arrondissements de Termonde, d'Ostende, de Thourout. Une première boulangerie fut ouverte à Zele avec Maison du Peuple, puis quelques autres entreprises virent le jour dans les autres régions. Malheureusement, si on avait largement semé, on ne s'était point inquiété de savoir si la graine jetée s'était convenablement développée. On avait quelque peu dépensé sans compter. **De Zon**, c'est le nom de la société coopérative créée, avait même établi à Ostende un hôtel pour les villégiateurs, ainsi qu'une boutique coopérative. Après trois ou quatre années de fonctionnement et de réclame quelque peu tapageuse, la plupart des entreprises de **De Zon** liquidèrent. Seule, la **Maison du Peuple** de Lokeren subsista avec sa boulangerie et son magasin.

BERTOUILLE J. (Charleroi).

Membre fondateur de **La Concorde** de Roux.

BERTRAND A. (Nivelles).

Ouvrier du chemin de fer. Fut des premiers à répondre à l'appel de ses camarades en vue de créer une société coopérative du personnel (1886). Fondateur et président de la société coopérative **La Fraternelle** à Nivelles (1888). Il prit une large part à la constitution de la coopérative **La Fédérale** dont il fut un de ses administrateurs.

BERTRAND Louis (Bruxelles 1856-1943).

Fut tout d'abord vendeur de journaux, puis apprenti marbrier. Il prit part à une grève de marbriers avec son père (1872); il quitta dans la suite le patronage St-François-Xavier, se mit à lire, à étudier, s'inscrivit au syndicat des Marbriers et Tailleurs de pierre dont il devint le secrétaire, écrivit un article dans le journal syndical dénommé « **La Persévérance** », se fit membre de l'« Association Internationale des Travail-

leurs » (1872), entra à l'« Union Ouvrière Belge » qui avait été constituée entre ouvriers bruxellois et gantois; bientôt se fit membre de la **Chambre du Travail** de Bruxelles dont il devint le secrétaire et où il rencontra comme collaborateurs Paul Janson, Guillaume Degreef, Hector Denis, César de Paepe. Il représenta la **Chambre du Travail** au Congrès socialiste international de Gand en 1877.

A partir de cette époque, Louis Bertrand se fit remarquer par des nombreuses initiatives : il fonda un hebdomadaire **La Voix de l'Ouvrier** (1878) qui devint l'organe de défense des travailleurs et qui après avoir cessé de paraître pendant quelques années, fit sa réapparition en 1884 comme organe du Parti socialiste belge et le resta jusqu'à la naissance du journal quotidien **Le Peuple** (1885). Il a aussi publié un petit journal satirique : **La Trique** (1879). A l'occasion du Cinquantenaire de la fondation de l'indépendance de la Belgique, il publia sous le titre : « **Cinquante années de bonheur et de prospérité** », un véritable réquisitoire contre la domination bourgeoise et dans une autre brochure de la même époque il fit un exposé de la misérable situation des ouvriers mineurs du Borinage. C'est dans un rapport adressé au Congrès de Zurich-Coire de 1881 que Louis Bertrand parle pour la première fois des coopérateurs socialistes. Débité devant le Congrès, son exposé fit sourire dédaigneusement Edouard Bernstein. Depuis, Edouard Bernstein a rappelé le souvenir du discours du jeune propagandiste belge dans son livre : **Socialisme historique et sociale-démocratie pratique** en les termes suivants :

« Je me souviens encore avec quel sentiment de pitié théocratienne, j'écoutai, en 1881, mon ami Louis Bertrand, de Bruxelles, lorsqu'au Congrès de Coire il se mit à parler de Coopération. Comment un homme intelligent pouvait-il encore attendre quelque chose d'un semblable moyen? Mais lorsque, en 1883, je visitai ensuite le **Vooruit** à Gand, la boulangerie me fit déjà voir un peu plus clair là-dedans. On y vendait aussi un peu de lingerie et des chaussures et je n'y vis plus grand mal. Mais lorsque les organisateurs du **Vooruit** me parlaient ensuite de leur nouveau projet, je me disais en moi-même : Mes pauvres gens, vous allez vous ruiner. Or, ils ne se sont pas ruinés ; ils ont continué, clairvoyants et tranquilles, et ils ont créé une coopérative dont la forme répond aux conditions de leur pays, qui s'est montrée de la plus haute valeur pour le mouvement ouvrier en Belgique et qui a fourni le noyau solide autour duquel les éléments jusque là épars de ce mouvement, se sont cristallisés.

Le tout est de savoir comment il faut entreprendre une chose pour qu'elle donne tout ce qu'elle peut. »

En 1882, Louis Bertrand fut le principal initiateur de la **Boulangerie Coopérative Ouvrière de Bruxelles** (La Maison du Peuple). De 1878 à 1885, il prit une part des plus actives au mouvement pour la révision de l'article 47 de la Constitution, pour l'obtention du suffrage universel et dans ses articles de journaux il ne cesse de recommander aux travailleurs de s'organiser. Un de ses premiers ouvrages fut un **Essai sur**

le **salair** ; il parut en brochure à Bruxelles et aussi dans la revue allemande « Die Zukunft » (1885). En cette même année, il était au nombre des chevilles ouvrières qui devaient édifier les fondements du Parti Ouvrier Belge ; il présida les Congrès d'Anvers et de Bruxelles qui le constituèrent et fut appelé aux fonctions de secrétaire du Parti Ouvrier. Il fut aussi des travailleurs qui prirent la décision d'éditer un journal quotidien, organe de la classe ouvrière organisée : **Le Peuple** (1885). Louis Bertrand ne manqua pas dans les colonnes de ce journal de conseiller aux ouvriers d'avoir recours à la Coopération pour favoriser leur émancipation. De 1886 à 1894, il y remplit les fonctions d'administrateur-délégué et de rédacteur. Les élections de 1894 l'élirent député de l'arrondissement de Soignies.

En 1887, il écrivit une première brochure de propagande coopérative, intitulée : **La Coopération, ses avantages, son avenir**, qui répandue dans tout le pays, contribua énormément à l'extension de l'idée coopérative.

En 1889, il publie un petit journal : **Les Coopérateurs belges** qui aura une très grande influence sur le développement du mouvement coopératif. Louis Bertrand est devenu le brochurier par excellence du Parti Ouvrier. Son style simple et clair, les arguments dont il se sert, puisés à l'école du bon sens, les faits qu'il ne cesse de mettre en relief, empruntés à la vie ouvrière et à l'histoire, forment une matière d'éducation populaire très efficace pour la propagande coopérative et socialiste. Il publia outre de nombreuses brochures à caractère politique, quelques autres traitant de la Coopération : « **Le Familistère de Guise** (1888), **La Coopération**, volume de 150 pages édité dans « La Bibliothèque des Connaissances modernes », Rozez (1888).

Dans son journal **Les Coopérateurs Belges**, Louis Bertrand ne cessa d'engager les travailleurs à recourir à l'action coopérative et les invita à se grouper partout en sociétés coopératives de consommation et notamment en boulangeries. Il a épousé l'idée émise déjà au temps de l'Internationale Ouvrière de créer un lien entre toutes les sociétés coopératives du pays et il ne cessait de la défendre comme étant le moyen le plus certain de rendre efficace l'action coopérative. A côté de son journal coopératif, il publia comme autre moyen de propagande un **Almanach des Coopérateurs belges**, qui parut de 1889 à 1914.

Louis Bertrand était devenu un homme politique, il n'était pas seulement membre du Parlement, mais il remplissait aussi les fonctions d'échevin des finances à Schaerbeek. Il fut l'un des fondateurs du **Foyer Schaerbeekois**, société d'habitations à bon marché. Rappelons à ce sujet qu'il avait écrit quelques années auparavant un livre sur **Le Logement de l'Ouvrier**.

Avec quelques militants du mouvement coopératif socialiste, il fonda en 1900 la **Fédération des Coopératives belges** où, à l'origine, il occupa les fonctions de trésorier. Plus tard, il en fut le président et le restera jusqu'en 1935.

Chacun des Congrès, soit de la **Fédération**, soit de l'**Office**

Coopératif lui donnait l'occasion de mettre en relief l'un ou l'autre problème de la vie coopérative. Quelques-uns des rapports qu'il présenta à ces Congrès retiennent l'attention par la puissance de l'argumentation, la clarté et le bon sens, par exemple, ceux sur « la concentration coopérative », « la réglementation du poids du pain ».

La Prévoyance Sociale, la société coopérative d'assurances, le compte parmi ses fondateurs (1907).

Parmi les ouvrages de caractère coopératif qui doivent retenir l'attention, il faut mettre hors pair son « **Histoire de la Coopération Belge** » (2 vol. 1902), dans laquelle il a pu raconter le passé de la Coopération en s'appuyant sur une riche documentation qu'il s'était efforcé de recueillir pendant plus d'un quart de siècle.

Voilà encore quelques autres publications d'ordre coopératif : **Coopération et Socialisme** (Bruxelles, 1904), **Catéchisme du Consommateur** (Bruxelles, 1908), **La Vie chère** (Bruxelles, 1912).

Au point de vue socialiste, Louis Bertrand a aussi fait œuvre d'historien en écrivant **L'Histoire de la Démocratie et du Socialisme en Belgique depuis 1830** (2 volumes, 1905-1907).

L'écrivain est inépuisable non seulement comme journaliste, mais encore comme brochurier. A son actif, il y a ainsi quelques douzaines de brochures et de livres, tous inspirés de la pensée d'élever le Peuple et de le défendre.

Signalons encore comme œuvre de caractère coopératif publiée après la guerre : **Edouard Anseele, sa vie, son œuvre** (Bruxelles, 1925), **L'Ouvrier belge depuis un demi-siècle** (Bruxelles, 1924).

Ses écrits répandus par milliers pendant des années parmi les masses avaient la faculté de parler leur langue. Ils ont contribué puissamment à éveiller une conscience chez les travailleurs, à dégager dans leur esprit le sens des devoirs et la charge des responsabilités ainsi que la justesse de leurs droits.

Louis Bertrand a jadis collaboré : à **La Société Nouvelle** (Bruxelles), à **La Revue Socialiste** (Paris), à **L'Avenir Social** (Bruxelles), à **Die Neue Zeit** (Stuttgart), à **La Revue de Belgique** (Bruxelles), à la **Revue Politique et Parlementaire** (Paris) et ainsi il a fait connaître au monde des studieux le Parti Ouvrier Belge, son organisation, ses principes et aussi le rôle que le mouvement coopératif a été appelé à jouer dans l'évolution politique et économique du pays.

Louis Bertrand était de tous temps intéressé au mouvement international de la Coopération. Plus tard, en 1889, L. Bertrand fut parmi les délégués socialistes belges présents au Congrès qui eut lieu à Paris. Intervenant dans le débat à propos de la constitution des réserves, il déclara : « Nous voulons faire de la Coopération une chose ouverte et non une chose fermée, une association pour l'amélioration de la masse qui travaille et qui souffre et non pas une association de capital pour recueillir des bénéfices. »

Il prit aussi part au Congrès de l'**Alliance Coopérative In-**

ternationale qui se tint à Paris en 1900, ainsi qu'à ceux que tinrent à cette époque l'**Union Coopérative** de la rue Christine et la **Bourse des Coopératives socialistes**. En 1902, il assista au Congrès de l'**Alliance Coopérative Internationale** à Manchester, puis à ceux de Crémone en 1907, de Hambourg en 1910, de Glasgow en 1913. Il fut appelé à siéger au Comité central de l'**Alliance** en 1904 et en resta membre jusqu'en 1921. Au Congrès de Crémone (1907), il déposa un rapport sur **Les Services que la Coopération sait rendre aux classes ouvrières** qui comportait de claires conclusions anti-capitalistes d'esprit rochdalien, à savoir : « Constitution d'une propriété commune, substitution de l'industrie et du commerce coopératifs à l'industrie et au commerce compétitifs. Il fut aussi envoyé comme délégué de la Coopération belge au Congrès socialiste de Copenhague, de Hambourg (1910). Devant ce Congrès international Louis Bertrand exposa au nom de la délégation belge un rapport préconisant l'idée de voir tous les partis socialistes se servir de la Coopération comme un moyen d'amélioration des conditions de la vie ouvrière et aussi comme un moyen d'existence du Socialisme. Déjà au Congrès socialiste international de Londres (1895) un rapport rédigé par Louis Bertrand et Romain Van Loo avait été présenté, exposant la méthode socialiste belge en matière de Coopération.

Pour être complet au point de vue coopératif, ajoutons que Bertrand prit part comme délégué belge à plusieurs Congrès coopératifs étrangers et notamment à ceux de Düsseldorf, de Sotteville, de Nantes, de Paris et de Strasbourg.

Bien qu'absorbé par de multiples tâches, Louis Bertrand n'a cessé de servir la cause de la Coopération soit par ses écrits, soit par ses discours, soit par ses interventions dans les assemblées, les comités et les Congrès.

A l'origine, il déclarait que la Coopération ne pouvait pas être un but et qu'elle n'était en réalité qu'un moyen. Depuis, il semble que son opinion ait changé et il n'est pas loin de penser qu'elle est à la fois un moyen de groupement, un moyen d'amélioration, mais dans son esprit un véritable idéal à poursuivre se confondant avec celui du Socialisme.

Dans son action coopérative comme dans son action politique, Louis Bertrand fut un modéré.

Sa vie fort bien remplie par un travail de tous les instants ne semble avoir obéi qu'à une pensée unique : servir la cause du Peuple.

Il a participé à tous les événements politiques, économiques et sociaux auxquels la Belgique a été mêlée depuis un demi-siècle. Par son travail, il s'est élevé des conditions les plus modestes de l'existence ouvrière aux premiers rangs des citoyens de Belgique.

Au cours des dernières années, il a fait offre à la **Prévoyance Sociale** de sa belle et riche bibliothèque, qui n'a trouvé rien de mieux que de fonder l'**Institut d'Histoire Sociale**, œuvre de développement intellectuel à la disposition de quiconque veut s'instruire.

L'œuvre de Louis Bertrand est là, conviant les jeunes à poursuivre les traces de leurs anciens et à doter le monde de travaux qui enrichiront la civilisation.

La guerre, avec ses désespérances et ses espoirs, avec ses jours de deuil et ses heures de réconfort en le succès final n'a pas permis à Louis Bertrand de voir la fin de la guerre et, en 1943, il s'en allait, après toute une vie d'intense labeur, vers l'éternel repos.

BEUDIN P. (Bruxelles).

Typographe, fondateur et membre du premier conseil d'administration de la **Boulangerie Coopérative Ouvrière** de Bruxelles (1882).

BINET Armand (Rouvreux 1868-1949).

Très tôt, Armand Binet avait rallié le mouvement coopératif et en 1897 déjà, il était membre de la Société Coopérative « Les Carriers Sprimontois ».

Il passa ensuite à l'Union Beynoise pour se retrouver en 1918 parmi les fondateurs de l'Union Coopérative dont il devint l'un des administrateurs dévoués, de même qu'il assura la direction des services régionaux de Sprimont.

Il était devenu le premier magistrat de sa commune, à l'administration de laquelle il s'était dévoué depuis toujours, d'abord comme conseiller communal, puis comme échevin et enfin comme bourgmestre.

BLANC Louis (Madrid 1792 - Cannes 1872).

Naturalisé français, Louis Blanc proclama « le droit au travail », c'est-à-dire celui qu'a tout homme de vivre en travaillant et en conséquence pour l'Etat le devoir d'organiser le travail, par les ateliers sociaux, ateliers industriels, ateliers agricoles, ateliers d'échanges.

La pensée de Louis Blanc en réforme sociale, c'est qu'il n'y ait plus de salariés, mais des associés, ce qui a fait écrire à Emile Vandervelde : « Rien n'empêche, en effet, de supposer un Etat socialiste où la propriété et le travail individuels coexisteraient avec la propriété et le travail collectif. »

Des associations ouvrières transitoires subventionnées par l'Etat devaient préparer un régime où elles seraient transformées en ateliers sociaux. Ce sont ces associations ouvrières transitoires qui sont devenues des associations ouvrières de production. On attribue à Louis Blanc la paternité des Ateliers Nationaux. C'est une erreur : ils ont été créés par ceux mêmes qui en étaient les adversaires au Conseil National et malgré son opposition.

Louis Blanc a écrit **Histoire de dix ans** (1830-1840).

BLANVALET Théophile (Liège 1855-1894).

Instituteur communal, collaborateur à plusieurs publications, **L'Avenir**, **Le National Belge**, **La Ligne droite** ; journaliste, il

dirigea **Le Perron Liégeois** ; fut parmi les fondateurs du Parti Ouvrier Belge. Blanvalet qui était un fougueux orateur, visita Gand et son **Vooruit** et de retour dans sa ville aimée, se mit à célébrer les mérites de l'œuvre d'Anseele et proposa à ses amis liégeois de créer à leur tour une boulangerie coopérative (1887). Le résultat fut la création de **La Populaire** à Liège dont il devint l'administrateur-délégué, mais il le demeura fort peu de temps.

BLAVIER J.-B. (Thy-le-Château 1886 - Florennes 1947).

Est le créateur de la coopérative de Thy-le-Château qui, quelques temps après sa fondation entra dans les **Magasins Généraux** de Philippeville. Il représenta à la Chambre des Députés le Parti socialiste de cette région du pays.

BOGAERTS Aimé (Oostacker 1859-1915).

Instituteur à Gand, puis inspecteur de l'enseignement primaire, fut le créateur des cercles des pupilles de la Coopération qui par leurs démonstrations en Belgique et à l'étranger portèrent au loin de nom du **Vooruit** et de la Coopération socialiste. Il se préoccupa spécialement de l'éducation des enfants de la classe ouvrière et créa les Volksskinderen du **Vooruit**. Il est l'auteur de plusieurs cantates. On lui doit des chansons socialistes ainsi que des pièces de théâtre pour enfants. Retraité, il devint l'administrateur-délégué de la coopérative **Vooruit** à Malines et projeta de créer dans cette région une coopérative maraîchère destinée à fournir de légumes les sociétés coopératives de consommation et aussi à alimenter une fabrique de conserves. Il fut aussi rédacteur en chef du journal **Vooruit**.

BOLLEN (Bruxelles).

Peintre en bâtiments, fondateur de la **Boulangerie Coopérative Ouvrière** de Bruxelles (1882).

BOLOGNE Joseph (Liège 1871).

Propagandiste wallon de la Coopération, fut administrateur de **La Populaire** de Liège pendant plusieurs années avant la guerre et, plus tard, fut appelé à l'administration des coopératives d'Auvclais et d'Andenne. Pendant l'occupation allemande, il fit œuvre de patriote au point qu'il risqua la peine capitale. Il fut nommé député socialiste de l'arrondissement de Namur et plus tard siégea au Sénat en tant que coopté désigné par le mouvement coopératif. Le choix du Gouvernement en 1940 s'est porté sur Joseph Bologne pour occuper les fonctions de bourgmestre de la ville de Liège.

BONDAS Joseph (Seraing 1881).

Ouvrier métallurgiste, s'occupa surtout de syndicalisme, d'abord dans la cité sérésienne, puis à Liège, et enfin sur le plan national lorsqu'il devint l'un des secrétaires de la **Commission Syndicale** de Belgique. En cette qualité, il siégea dans le Co-

mité national de conciliation et d'arbitrage entre syndicats et sociétés coopératives ; fut désigné par le Gouvernement en qualité de commissaire royal pour la question des armements. En dernier lieu, il fut appelé au secrétariat général de la **Confédération Générale du Travail**. Cet autodidacte modèle de constance et de fidélité sut défendre la Coopération avec loyauté dans ses rapports avec le Syndicalisme. Après avoir pris sa retraite, il consacra ses loisirs en écrivant sous le titre « 50 ans - F. G. T. B. », l'histoire du Mouvement syndical en Belgique dans lequel il dédie à la Coopération socialiste quelques pages remarquables.

BONTE Alfred (Dottignies).

Essaya de créer dans son village, à Dottignies, une société coopérative de consommation avec l'un de ses camarades, Charles Van Wambeek. Ce fut le point de départ d'une lutte dirigée par le curé de la localité. La société coopérative **L'Avenir** dut disparaître, mais d'autres compagnons devaient reprendre le combat (1890) et constituèrent la société **Le Progrès des Flandres** (1902).

BOOTS (Malines).

Ouvrier de l'Arsenal de Malines, fondateur de la Coopérative du Personnel de l'Etat de cette ville.

BORNY Ferdinand (Liège).

Fondateur de la coopérative **Les Equitables Plonnières** à St-Gilles-lez-Liège (1886), l'une des premières de cette région. Le magasin du début fut la chambre de Ferdinand Borny. Cette coopérative ne prit jamais un grand développement et jusqu'à sa fusion avec l'Union Coopérative de Liège, Borny en resta l'administrateur.

BORREMANS Henri (Etterbeek 1849).

Voyageur de commerce, mutuelliste, il fut administrateur-délégué de la société coopérative **Les Pharmacies Populaires** à Bruxelles (1881) qu'il avait contribué à créer ; il participa au Congrès de 1894 qui se proposait de créer une Fédération nationale de sociétés coopératives de toutes formes.

Les œuvres philanthropiques connurent en Borremans un homme qui sut récolter des milliers de francs pour leurs petits protégés.

BOSIERS Edouard (Anvers 1847 - Bruxelles 1941).

Bijoutier, appartenant à la **Chambre du Travail** de Bruxelles (1869), fondateur de la **Boulangerie coopérative ouvrière** de Bruxelles dont il fut le secrétaire de 1882 à 1889, il en devint aussi le caissier. Il est parmi les fondateurs de la société coopérative **La Presse Socialiste**.

BOUCHAT Louis (Charleroi).

Fondateur de la coopérative **Les Pharmacies Populaires** de Charleroi (1884).

BOUCHERY Désiré (Gand 1888 - Malines 1944).

S'occupa surtout d'enseignement, fut professeur à l'Ecole Ouvrière Supérieure, puis fut appelé à gérer le mouvement coopératif dans la région de Malines et de Liège, devint administrateur de la coopérative **Vooruit-Mechelen** et fut Ministre dans les cabinets Van Zeeland et Janson.

BOUILLON H. (Liège).

Ouvrier tourneur, mutuelliste, fondateur de la société coopérative **Les Pharmacies Populaires de Liège** (1886).

BOULANGER Arnold (Beyne-Heusay 1875).

Ouvrier mineur, fut à l'origine de l'**Union** de Beyne-Heusay, société coopérative, se spécialisa dans la propagande par le théâtre, devint administrateur-gérant de cette société coopérative à laquelle il ne tarda pas à donner un grand développement par la formation de succursales ou la reprise de petites sociétés avoisinantes. Convaincu que l'idée de la centralisation devait apporter de très sérieux avantages au mouvement coopératif de sa région, il fut l'initiateur de la **Boulangerie Fédérale** dont l'action par l'intermédiaire de sept coopératives s'étendit à toutes les communes du canton de Fléron. Ce pas accompli fut un acheminement vers l'achat en commun par toutes les coopératives de la région. C'était somme toute dès 1913 la fusion coopérative avant la lettre. Lorsque la question de la fusion fut portée à l'ordre du jour des réunions des coopératives à Liège, en 1914, Boulanger en fut l'ardent défenseur. Il en donna une preuve incontestable en proposant à ses collaborateurs de l'**Union** de racheter une siroperie située à Micheroux qui ravitailleraient en ces temps difficiles de sirop toutes les sociétés de la province. Ce fut après l'armistice de 1918 le point de départ de tout un ensemble d'entreprises industrielles par l'**Union Coopérative** de Liège. La fusion réalisée de toutes les coopératives de l'arrondissement de Liège, il entra à l'**Union** en qualité de directeur, préposé aux œuvres de production. De 1918 à 1924, l'**Union Coopérative** agrandit le cercle des entreprises industrielles en adjoignant à la première installation, successivement la confiterie, la chocolaterie, la savonnerie et la fabrication des chaussures. Boulanger eut à diriger cet ensemble d'industries. Ce qu'il fit en apportant une activité de tous les instants et une foi ardente en le succès de l'entreprise.

Ces œuvres de production ne pourraient-elles pas prendre un plus grand développement si elles devenaient l'entreprise et la propriété de toutes les coopératives de consommation du pays? La question ainsi posée au Congrès de l'**Office Coopératif Belge** à Gand, en 1924, fut résolue par l'affirmative. Ainsi se fonda en 1924 la **Société Générale Coopérative** à la direction de laquelle sera placé Arnold Boulanger avec président Joseph Chèvremont. Dans cette fonction, il fit preuve de grande activité et aussi d'initiatives qui se traduisirent à maintes reprises par des entreprises qui ne trouvaient pas leur base de consommation indispensable dans les sociétés

coopératives elles-mêmes et ainsi la **Société Générale Coopérative** fut obligée de trouver des débouchés dans le commerce privé. Il en résulta dans l'exploitation de la société des hauts et des bas. La crise mondiale de 1930-1935 amena la coopérative à liquider plusieurs de ses départements. Il importe de faire observer à la décharge de la **Société Générale Coopérative** que la fidélité de nombre de sociétés coopératives associées et celle de nombreuses coopératives neutres a souvent laissé à désirer.

Arnold Boulanger fut toujours un artisan très enthousiaste des organisations coopératives centrales. Membre du Comité directeur de la **Fédération des Sociétés coopératives** et de l'**Office Coopératif Belge**, maintes fois il a représenté le mouvement coopératif belge aux Congrès nationaux de France et d'Allemagne. Ses interventions dans les Congrès coopératifs étaient toujours marquées par un grand bon sens et par une pensée élevée d'idéal. Il a présenté dans ces réunions quelques rapports qui indiquent les lignes de sa politique coopérative ; « la concentration coopérative », « la production coopérative », « l'Epargne enfantine ». Boulanger fut un des militants les plus actifs et il se donna en dehors de sa tâche de direction à de nombreuses occupations : il était président de la **Fédération Nationale des Libres-Penseurs**, il s'occupa régulièrement de sports et il fut aussi président d'associations dramatiques.

Atteint par la limite d'âge, il prit sa retraite en 1940.

BOULANGER J.-B. (Liège).

Fondateur de la société coopérative **Les Pharmacies Populaires** de Liège (1886).

BOULET (Liège).

L'un des fondateurs de la coopérative **L'Emulation Prolétaire** à Seraing (1889).

BOURQUIN Jules (Tournai 1867 - Bruxelles 1933).

Ingénieur civil, fut l'un des fondateurs et des directeurs de la coopérative **La Prévoyance Sociale** dès son origine (1907). Il appartint aussi pendant quelques années au Comité directeur de la **Fédération des Coopératives**. Il est l'auteur de plusieurs brochures sur le mouvement coopératif, dont l'une s'adresse au personnel des coopératives (1910).

Il prit une part importante à la propagande éducative tant par la voie de la presse que par des contributions aux groupes d'études.

BOURSON Pierre (1801-1887).

Né en France, naturalisé belge, publiciste, devint directeur du « **Moniteur Belge** ». Il suivit les conférences de Victor Considérant et des phalanstériens. Il traita surtout des questions d'économie politique et plus particulièrement de l'organisation du crédit industriel, commercial, agricole et foncier de la Belgique.

BRABANT Alexis (Huy).

Ouvrier d'usine, fondateur de cercles d'études sociales (1891).
Fondateur de la coopérative **Les Prolétaires Hutols** (1893),
dont il devint le Président ; collaborateur au **Travailleur**.

BRENEZ Alphonse (Hornu 1862-1933).

Ouvrier mineur, devint député de l'arrondissement de Mons (1894), après avoir été condamné à 5 ans de réclusion pour délit politique ; fut administrateur délégué de l'**Avenir Socialiste**, société coopérative à Hornu, qu'il avait aidé à fonder. Il est aussi des créateurs de l'**Imprimerie Coopérative Ouvrière** à Mons (1899).

BREUGELMANS Frans (Turnhout 1886).

Ouvrier de fabrique, fut des premiers à fonder **De Volkswil** à Turnhout (1908) dont il resta l'administrateur pendant de nombreuses années, devint Sénateur et Député de Turnhout. En 1942, le « **Kooperatief Verbond** » d'Anvers effectua la reprise commerciale de cette société qui avait toujours éprouvé de grosses difficultés en raison de l'absence de capacité du personnel recruté.

BRIDOUX Fernand (Hornu 1875).

Entrée comme magasinier à la coopérative **L'Avenir Socialiste** à Hornu, il ne tarda point à être chargé de toutes les questions d'achat. Pendant la guerre 1914-18, il déploya un gros effort pour approvisionner les coopérateurs. A la reprise de l'**Avenir Socialiste** par l'**Union des Coopérateurs Borains**, ses qualités commerciales le désignèrent pour être chargé de tous ses achats. Bridoux a été membre du Conseil d'administration de la Société Générale Coopérative.

BRISMÉE Désiré (Gand 1822 - Bruxelles 1888).

Tout d'abord ouvrier typographe, plus tard petit patron imprimeur. Se mêla de bonne heure à la propagande républicaine et socialiste aussitôt qu'il vint habiter Bruxelles. Toute sa vie fut vouée à la défense des travailleurs. Le mouvement de 1848 le trouva aux premiers rangs des agitateurs. Il prit part dès cette époque à tous les essais d'organisation ouvrière ainsi qu'à la campagne des banquets démocratiques. Il fut des fondateurs de l'Association ouvrière de production **L'Alliance Typographique** (1849). Plus tard encore, lorsque **Les Solidaires** de Bruxelles, société pour les enterrements civils (1857) songèrent à fonder sous le nom de **Solidarité** une association d'approvisionnement et une caisse de secours mutuels. Le but qu'il assumait à cette société, c'était la constitution d'une pension aux vieux ouvriers, la lutte contre les intermédiaires, l'obtention de prix meilleur marché. Désiré Brismée prit la défense de la société qu'il proposait de former et il en recommanda le fonctionnement malgré l'opposition de son camarade Pellerin qui ne voulut à aucun prix utiliser

de tels moyens pour amener le peuple à s'émanciper attendu qu'il n'avait foi que dans les moyens révolutionnaires.

Dans sa polémique avec Pellerin, il déclarait envisageant le point de vue socialiste : « Nous avons comme socialistes indiqué le mal dont pâtit le travailleur, nous voulons y porter remède par nos propres moyens. »

Dans **La Tribune du Peuple**, journal de l'**Association du Peuple** (1861-69) que Brismée imprimait et auquel il collaborait, on lit sous sa plume : « Les ouvriers seront certains de trouver dans ces sociétés d'approvisionnement le poids réel et des marchandises non falsifiées. » et sachant qu'il faut laisser au temps le moyen de réaliser, ajoutait : « Nous tenons à former le capital social par nous-mêmes, et les avantages bien qu'étant très minces au début de l'entreprise ne nous décourageront pas, attendu qu'ils grandiront dans des proportions importantes dans la suite ».

Désiré Brismée fut le premier à rechercher par la Coopération de consommation le moyen de procurer une pension aux vieux coopérateurs.

Au Congrès de l'**Association Internationale des Travailleurs** de Bruxelles, en 1867, il insista très vivement pour que l'Internationale pousse à la formation de sociétés coopératives de consommation, déclarant : « Si nous ne nous emparons pas de ce mouvement, les bourgeois l'escamoteront comme ils l'ont déjà fait pour d'autres mouvements. Il faut donc créer des sociétés de toutes sortes, mais sans l'aide des bourgeois. On dit que ces sociétés formeront une nouvelle aristocratie parmi les ouvriers comme s'il n'en existait pas déjà une. On a qu'à faire des associations de manière à n'en exclure personne et cet inconvénient ne se présentera pas. »

Si la **Solidarité** n'a guère réussi, n'importe, l'idée ne fut pas perdue, elle fut reprise plus tard et mise en pratique par la fondation de la **Fourmi**, coopérative de boulangerie et mieux encore par la **Ruche** qui fut à la fois société de consommation, d'épargne et de mutualité en cas de maladie (1858).

Désiré Brismée fut parmi les premiers qui adhèrent à la société coopérative d'alimentation **Les Ateliers Réunis** à Bruxelles (1868), comme, plus tard, à la **Boulangerie Coopérative Ouvrière** (Maison du Peuple) de Bruxelles.

Il suivit au jour le jour toutes les péripéties qui se déroulèrent en Belgique et à l'étranger de la naissance de l'**Association Internationale des Travailleurs** (1864) à la chute de la Commune (1871), toujours prêt à intervenir dans la mesure de ses ressources extrêmement limitées, soit pour soutenir un journal, soit pour venir en aide à un proscrit, soit pour favoriser une œuvre prolétarienne. Il collabora aux journaux d'avant-garde de l'époque, **La Civilisation**, **L'Internationale**, **La Réforme Sociale**, **Le Droit Social**, **Le National** et **Le Drapeau** et il dut faire de la prison en suite d'un procès de presse.

Désiré Brismée ne se contentait point d'imprimer des journaux à caractère démocratique, il leur fournissait aussi de la

copie, soit sous forme d'articles, soit sous celle de chansons satiriques. Il lui arriva d'écrire en marollien.

Désiré Brismée prit part aux Congrès de l'Association Internationale qui se tinrent à Bruxelles, à Bâle, à La Haye et à Gand et il y défendit fréquemment l'idée de la Coopération utile aux travailleurs.

Il s'occupait aussi beaucoup de libre-pensée et fut un des leaders de ce mouvement au point de vue international.

Convaincu de la nécessité de l'organisation de la classe ouvrière, on le rencontrait comme membre dans tous les groupements économiques et socialistes qui se créèrent de 1848 à 1884. Brismée assista à la constitution du Parti Ouvrier Belge et fut membre de son premier Conseil général.

Ayant à cette époque dépassé la soixantaine, ce vieillard, qui avait énormément travaillé, qui s'était complètement donné à son idéal socialiste, prononçait encore des harangues avec une fougue juvénile, se montrait dans son prosélytisme ardent et passionné. Jusqu'à la fin de sa vie, il fut doué d'une énergie et d'une vigueur peu communes.

L'homme privé était tout de bonté, de dévouement, de droiture. Sa vie, d'un désintéressement absolu, fut entièrement consacrée à la défense et à la propagation de l'idée socialiste dans son intégralité complète, certainement plus par des actes que par des discours.

Toute son existence ne fut qu'un long combat contre l'injustice, la superstition et les iniquités sociales. Pendant un demi-siècle, il fut activement mêlé à tout ce qui avait été fait pour le triomphe de la libre pensée, du socialisme et du droit. Il mourut extrêmement pauvre, après toute une vie de travail et d'altruisme, laissant une veuve et deux jeunes enfants qui, après des années de misère et de travail, parvinrent à connaître quelque aisance.

BROSIERS (Châtillon).

Maître d'usine, fondateur de la coopérative **La Mutuelle** à Châtillon.

BROECK (Chanoine) (Limbourg).

Fut le principal fondateur dans le Limbourg d'une coopérative de consommation en vue d'enrayer le développement du Socialisme dans cette province; c'est la société **Welvaart** (Le Bien-Etre) qui fut créée avec les capitaux du Boerenbond.

BROUCKERE de, Louis (Roulers 1870 - Bruxelles 1951).

Appartient à la bourgeoisie libérale industrielle. Il entra au Parti Ouvrier (1888) en même temps qu'il devenait étudiant à l'Université libre de Bruxelles où il suivit les cours de l'Ecole polytechnique; se mêla de bonne heure à la vie du Parti Ouvrier, s'occupant de préférence du mouvement syndical, d'éducation et d'instruction ouvrière et de politique générale.

Il constitua de ses propres deniers en 1897, sous forme de société coopérative **L'Institut Industriel** au programme duquel figurait comme branche d'enseignement : la Coopération.

Pendant plusieurs années il vécut aux Etats-Unis, s'intéressant à la vie des travailleurs. Rentré en Belgique, il fut chargé de cours à l'Université nouvelle et il remplit successivement plusieurs mandats politiques. Après la guerre 1914-1918, il fut appelé à siéger au Sénat et fut délégué à plusieurs reprises pour représenter le Gouvernement belge, soit à la « Société des Nations », soit au « Bureau International du Travail ».

Il fut aussi directeur du journal « Le Peuple » et président de l'« Internationale Ouvrière Socialiste ». Il fut Ministre d'Etat ; il siégea à l'Académie des Lettres et des Sciences morales et politiques et, en mars 1947, un hommage solennel lui a été rendu par les quatre partis politiques existant en Belgique et par les personnalités du monde scientifique et littéraire.

Il fut aussi un journaliste remarquable. A ce titre, l'œuvre écrite par de Brouckère, si elle était réunie, composerait toute une bibliothèque. Mais il devait pas coucher sur le papier sous forme de volume les réflexions que devait lui inspirer sa longue pratique de la vie ouvrière sur le plan politique et social. Il fut toujours à l'action, dominé par son idéal de servir la cause des travailleurs en particulier et des humbles en général.

En ce qui concerne la Coopération, il fut en sa qualité de professeur à l'Université libre de Bruxelles, appelé à occuper la Chaire universitaire de la Coopération lors de sa fondation en 1926. Au cours de douze années d'enseignement, le professeur a traité successivement des questions ci-après : La Coopération, ses origines, ses grandes fonctions (1926), le Mouvement coopératif en Russie (1927), le Financement du Mouvement Coopératif (1928), la Production coopérative (1929), l'Ordre coopératif (1930), la Coopération et la Vie chère (1931), la Coopération dans quelques pays du Nord (1932), les Aspects internationaux de la Coopération (1933), Quelques problèmes actuels du Mouvement coopératif (1934), la Théorie et la Pratique coopératives (1935), la Coopération, l'Etat et les Services publics (1936), les Aspects politiques de la Coopération (1937), les Principes généraux de la Coopération (1938).

En 1939, atteint par la limite d'âge, il dut résilier ses fonctions de professeur à l'Université et par là-même celle de titulaire de la Chaire de la Coopération. Son enseignement n'aura pas été sans résultats positifs.

Aux heures difficiles du Mouvement coopératif, en 1935, il apporta aux coopératives éprouvées la lumière de ses pensées, l'encouragement et aussi le réconfort dont elles avaient besoin.

Depuis 1946, il siégea au Comité Central de l'Alliance Coopérative Internationale. Au Congrès de Zürich, il fut le magistral rapporteur sur « La Coopération et les Pouvoirs publics ». Son autorité dans les milieux internationaux de la Coopération était incontestable et ses avis éclairés qu'animait une foi ardente étaient très fréquemment écoutés.

A ces différents titres, de Brouckère s'est acquis le respect, la reconnaissance et l'affection des coopérateurs belges.

Il mourut le 5 juin 1951, emporté par un mal inexorable, laissant dans l'infinie tristesse les coopérateurs, les socialistes, les amis du progrès social et de la liberté dans le monde entier.

BROUEZ Jules (Mons 1819 - Bruxelles 1897).

Très compatissant aux misères des ouvriers houilleurs, volontiers à leur disposition pour les conseiller, notaire à Wasmes depuis 1854, ce fut lui qui procéda à la constitution des premières sociétés coopératives qui naquirent au Borinage à partir de 1885. Déjà clerc de notaire, il s'était mis en relation avec Agathon De Potter et adhéra à la philosophie rationnelle préconisée par ce dernier dès 1848 et il poursuivit son œuvre de prosélytisme, soutenu par deux de ses amis, les ingénieurs Cappelle et De Malotau, prolétaires comme lui sous le rapport matériel. Il se fit une obligation d'éditer nombre de manuscrits de ce dernier.

Jules Brouez avait fait partie vers 1853 d'une sorte d'association intellectuelle que quelques jeunes gens avaient formée à Mons pour étudier en commun les théories sociales, et, notamment, celles de Colins.

Il n'est pas étranger à la formation intellectuelle de César De Paepe. Ce serait lui qui aurait aidé ce dernier à poursuivre ses études à l'Université Libre de Bruxelles.

Jules Brouez vécut les longues années de sa vie laborieuse, toujours en contact avec la souffrance, toujours prêt à la soulager. C'est son fils, Fernand Brouez qui a fondé l'intéressante revue *La Société Nouvelle*, le 20 novembre 1884, revue qui fut une œuvre remarquable de diffusion de la science sociale. Parmi les coopérateurs belges qui collaborèrent à cette revue, citons César de Paepe, Louis Bertrand et Jean Volders.

BUCHEZ Philippe (Matagne-la-Petite, Belgique, 1796).

Médecin, historien, publiciste, démocrate-chrétien, fut adhérent au Saint-Simonisme, publia le journal « *L'Européen* », dans lequel il écrivit : « Son système politique pour l'établissement d'une république en France. » C'est dans les colonnes de ce journal qu'il préconisa l'association ouvrière et plus spécialement la création de sociétés ouvrières de production. La première association de ce genre fondée à son instigation fut celle des ouvriers menuisiers. Il créa le Buchézisme. Les associations ouvrières de production créées pendant la période 1848 à 1850 s'inspirent des théories de Philippe Buchez.

Il fut le président de l'Assemblée Nationale de 1848 à Paris.

BULS Charles (Bruxelles 1837-1914).

Fut délégué de la Ligue de l'Enseignement au Congrès de l'Association internationale des Travailleurs (1868). En qua-

lité d'ancien bourgmestre de Bruxelles (1881), il appartient au Conseil d'administration de la coopérative **Les Ateliers Réunis**, société d'alimentation.

BURY Henri (Liège 1856 - Vottem 1931).

Successivement correcteur d'imprimerie, publiciste, journaliste. Il fut à l'origine de la société coopérative **La Populaire** à Liège et fit partie de son administration dès 1893.

Il publia en cette année une étude sur l'« Utilité d'une Chambre consultative de la Coopération », en préparation à l'institution d'une centrale d'achats en gros. A cette époque l'union était loin d'être parfaite dans le milieu socialiste liégeois où souvent la jalousie et la haine personnelle séparaient les militants. Henri Bury dut se mettre au-dessus de ces rivalités pour conduire les réunions qu'il était appelé à présider. Cette manière d'agir lui permit de donner quelque extension à l'action de la coopérative, notamment par l'établissement de plusieurs succursales et l'acquisition du local de la Place Verte. Il quitta le mouvement coopératif et le Parti Ouvrier pour entrer au Gouvernement provincial à Liège en qualité de haut fonctionnaire.

BUZIN Joseph.

Ouvrier mineur, l'un des fondateurs de l'**Alliance Ouvrière** à Flémalle-Grande (1887).

BYL Jean.

C'est le principal fondateur de la société coopérative **L'Alostois** à Alost qui, avec le concours de Baudewyn à Gand parvint à constituer un noyau de coopérateurs malgré l'opposition patronale et cléricale qui empêchait les ouvriers de jouir du droit d'association.

C

CALLEWAERT Louis (Anvers 1926).

Ouvrier sculpteur, fut au nombre des fondateurs du **Volksverbond** d'Anvers et, de ce fait, appartient à la section anversoise de l'**Association Internationale des Travailleurs**. Il fut membre de son conseil (1869) et il prit part au Congrès de 1871 provoqué par la Section belge de cette association qui avait à son ordre du jour le projet de créer une Fédération des Sociétés coopératives belges ; il se prononça en sa faveur, désirant une action spéciale des consommateurs distincte de l'action des syndicats. Il fut aussi l'un des constituants de la boulangerie coopérative **De Vrije Bakkers** (1880) à Anvers, à laquelle pendant les premières années il se consacra avec un zèle particulier à son administration et il n'épargna pas ses peines pour rendre prospère la dite société. Devenu petit patron, il rencontra quelques difficultés avec l'organisation syndicale ouvrière. Finalement, il entra au parti libéral et fut élu conseiller communal de la Métropole. Il est l'un des fondateurs de la coopérative libérale **Help U Zelve** après avoir créé une première dénommée **Eendracht**.

CAPRON Auguste (Jemappes 1864 - Flénu 1946).

Ouvrier mineur, tout jeune dut s'expatrier à raison de sa propagande. Il se fit plus tard vendeur de journaux socialistes. En 1885, il participa à la fondation d'une coopérative à Cuesmes. Quelque temps avant la guerre, il prit l'initiative de constituer une boulangerie coopérative à Flénu qui opéra sa fusion après l'armistice avec l'**Union des Coopérateurs borains**. Capron en est devenu l'un des conseillers. Il devint aussi bourgmestre de Flénu.

CAPRON Eliévin (Jemappes 1870-1918).

Ouvrier mineur, fut à l'origine de la société coopérative **Union, Ordre, Economie** de Jemappes (1885). Sous sa direction, la coopérative progressa régulièrement, établissant une boulangerie mécanique et une jolie Maison du Peuple. L'intérêt électoral du parti l'empêcha pendant de nombreuses années de créer d'autres services coopératifs ; cependant, en 1913, il se résolut à constituer une société coopérative de consommation distincte de la boulangerie socialiste, appelée **La Ménagère**. Les dernières années de sa gestion ne furent pas heureuses et se traduisirent par d'importants déficits.

CARLIER Emile (Lanquesaint 1879 - Ath 1934).

S'occupant d'organisation ouvrière dans la région d'Ath, il fut amené à administrer une société coopérative ouvrière de production : **Les Équitables Chaisiers** (1902), coopérative qui avait été constituée à la suite d'une grève perdue dans l'industrie de l'ameublement. Pauvre en capitaux et en outillage mécanique, la coopérative traina une existence difficile pendant quelques années et fut liquidée. Emile Carlier dirigea, en tant que secrétaire, la société coopérative de consommation **La Persévérance**, à Ath, créée en 1901, et qui, à l'origine, n'exploitait qu'une boulangerie. A son initiative, cette société eut bientôt une Maison du Peuple et un magasin. Après la guerre, il semble que la foi en le mouvement coopératif ait considérablement diminué parmi les dirigeants : la boulangerie fut supprimée. La progression de la coopérative neutre des cheminots, l'intérêt politique électoral semblent être des facteurs de la décroissance du mouvement coopératif socialiste à Ath. **La Persévérance** essaya en s'installant sur un grand pied sa Maison du Peuple de remonter le courant.

Emile Carlier qui s'était distingué par son courage civique pendant la guerre et qui fut condamné à trois ans de prison par l'autorité militaire allemande, devint en 1919 membre de la Chambre des représentants.

CASSIMAN (Bruxelles).

Ouvrier confiseur, l'un des fondateurs de la **Boulangerie coopérative ouvrière** de Bruxelles (1882) et de la coopérative de production **Les Ouvriers Confiseurs** à Bruxelles (1898).

CAVROT Ferdinand (Erbisoeul 1846 - La Hestre 1918).

Fut au début du mouvement ouvrier dans la région du Centre, l'un des plus actifs propagandistes. Ouvrier mineur, il fut de toutes les luttes qui surgirent dans sa profession et des premières batailles que dut soutenir la coopérative **Le Progrès** contre la réaction. Il fut de la première pléiade des socialistes qui pénétrèrent au Parlement en 1894.

CHAPELLE A. (Trazegnies).

Fut l'initiateur de la Coopération à Trazegnies en fondant la coopérative **Les Travailleurs Unis**, 1905. Il en devint le gérant.

CHAPUT Charles (Ciney 1898).

Dirige, depuis sa fondation, l'**Economie Populaire**, à Ciney. Celle-ci débuta péniblement avec des moyens insuffisants, dans une région peu préparée. Actuellement, elle représente une intégration coopérative comportant près de 300 succursales dans les provinces de Namur et de Luxembourg, réalisant un chiffre d'affaires de près de 300 millions.

Il fut le créateur de toute cette organisation, tout en se consacrant à la diffusion de la vraie doctrine coopérative,

sachant faire partager à ceux qui l'approchaient ses propres convictions.

Par la parole et la plume, il contribua puissamment à répandre les idées fondamentales de la Coopérative.

Il est membre du Conseil Central de l'Economie.

CHARLES J.

Poissonnier, administrateur de la société coopérative **Les Ateliers Réunis** de Bruxelles (1887), secrétaire de l'**Association Générale Ouvrière** (1887), administrateur de la coopérative **Les Pharmacies Populaires** à Bruxelles, fut des partisans de créer une fédération nationale des coopératives (1894).

Il a retracé l'histoire des **Ateliers Réunis** depuis son origine en une brochure des plus intéressante.

CHARLIER J. B. (Bruxelles 1816).

Publiciste, poète, fouriériste, est l'auteur de **La Solution du Problème social ou Constitution humanitaire basée sur la loi naturelle**, précédée de l'exposé des motifs. (Bruxelles, 1946) ; **du Triomphe de la force sur le droit** (Bruxelles, 1867) ; **Catéchisme populaire**, philosophique, politique et social (Bruxelles, 1871).

CHARLOTTAU Joseph (Moustier-s./S. 1888 - Courcelles 1938).

Secrétaire de **La Concorde de Roux** (1924-1938). Propagandiste de la Coopération dans le bassin de Charleroi, d'une belle vaillance et d'un commerce agréable, mourut accidentellement.

CHASLIN Désiré (Haine-Saint-Paul).

Ancien ouvrier mineur, fut un des premiers adhérents au **Progrès de Jolimont** ; il y travailla en qualité d'ouvrier boulanger, fut envoyé à la coopérative de la **Maison du Peuple** de Dinant pour opérer un redressement des affaires et y réussit en partie. Après plusieurs années de séjour à Dinant, il retourna à Jolimont.

CHEVALIER Evariste (Sars-la-Buissière 1871).

Fondateur et dirigeant de la société coopérative **La Prévoyance** à Sars-la-Buissière (1905), qui fusionna en 1930 avec l'**Union des Coopérateurs** de Charleroi.

CHEVALIER (Alost).

Principal artisan de la coopérative de production **Le Lion Rouge** à Alost (1896). Pendant plusieurs années, cette coopérative de production constituée par quelques pauvres ouvriers cigariers avec le petit capital fourni par leur syndicat, connut peu à peu une vente suffisante pour satisfaire ses travailleurs associés. Malheureusement, le manque de contrôle, une comptabilité rudimentaire, devaient amener la société à liquider après sept années d'expérience.

CHEVREMONT Joseph (Embourg 1880).

Tout d'abord comptable à la société coopérative **Le Progrès** à Chénée et plus tard son administrateur-gérant, il fut parmi les fondateurs, en 1918, de l'**Union Coopérative** de Liège à laquelle il apporta la collaboration de sa société. Dès les débuts de l'**Union Coopérative**, il fut appelé à remplir les fonctions de secrétaire général. En 1919, il fut désigné comme administrateur-délégué de la **Fédération des Sociétés coopératives belges** à Anvers. Au Congrès de Gand (1920), il développa le projet de créer une société coopérative de banque et l'idée fut unanimement approuvée. **Le Comptoir de Dépôts et de Prêts** vit le jour l'année suivante. Joseph Chèvremont en devint l'administrateur-délégué. En 1924, au Congrès coopératif de Gand il soumit la proposition de constituer une société coopérative de production à caractère national : ce fut **La Société Générale Coopérative** dont les activités débutèrent par la reprise des installations appartenant à l'**Union Coopérative** de Liège, lesquelles étaient situées à Micheroux. A partir de cette époque, Joseph Chèvremont fut appelé à prendre une part très importante aux travaux du mouvement coopératif de tout le pays.

Le travail incombant à Chèvremont, dès l'année 1925, fut très lourd : son active intervention dans les affaires de l'**Union Coopérative** de Liège, ses nombreux mandats d'administrateur à la **Fédération des Sociétés Coopératives Belges** à Anvers, à la **Société Générale Coopérative** à Micheroux, à l'**Office Coopératif Belge** à Bruxelles, au **Comptoir de Dépôts et de Prêts** à Bruxelles et, plus tard, à la **Banque Belge du Travail** à Gand.

Son passage à la **Fédération des Sociétés coopératives** fut marqué par une notable progression des affaires, ainsi que par une sérieuse amélioration de la position financière de ce Magasin de gros, qui même aux années de crise de 1930 à 1935 continua à jouir en elle-même d'une parfaite situation financière.

Il fut aussi, dès 1925, appelé à remplir les fonctions d'administrateur-délégué de la **Société Générale Coopérative de production**.

Parmi les travaux particulièrement intéressants qu'il eut l'occasion de soumettre aux délibérations des Congrès coopératifs, signalons : « La concentration des épargnes coopératives », « La création d'un service de contrôle des coopératives », « La création d'un Comptoir de Dépôts et de Prêts », « La création et le fonctionnement des œuvres de production ouvrière. » En même temps qu'il occupait ces fonctions d'importance, il avait la charge de député permanent de la province de Liège. Plein de confiance en lui-même, se riant des difficultés, de nature optimiste, la tâche que s'était assignée Joseph Chèvremont n'était-elle pas trop lourde, n'était-elle pas écrasante?

La situation du **Comptoir des Dépôts et de Prêts** étant devenue extrêmement difficile en 1929 par suite de la crise boursière et aggravée par des opérations hasardeuses, la

fusion de cette société coopérative avec la **Banque Belge du Travail** fut indiquée comme une solution acceptable. Joseph Chèvremont y entra en qualité de Vice-Président. Mais la crise industrielle et financière se prolongeant, la **Banque Belge du Travail** elle-même fut gravement atteinte et, en 1934, elle cessa ses opérations, obligée de liquider.

Joseph Chèvremont se retira en 1935 de toutes les organisations coopératives.

CLAES.

L'un des fondateurs de la **Boulangerie Coopérative Ouvrière** de Bruxelles. Il appartint aussi à la **Générale Ouvrière**.

CLAES Théophile (Lebbeke 1861 - Louvain 1920).

Administrateur-délégué de la coopérative ouvrière **Le Prolétaire** de Louvain, dont il avait été un des fondateurs. Lors de l'incendie de la ville par les troupes allemandes, en 1914, il s'enfuit en Angleterre et son émotion avait été si profonde à la vue de sa ville complètement dévastée qu'il ne survécut que peu de temps après son retour à Louvain. Il fut conseiller communal.

CLAJOT Jean (Hollogne-aux-Pierres 1873 - Liège 1950).

Ouvrier mineur dès 1885, mènera très tôt une action militante. En 1904, il assure la gérance de **La Populaire**, à Liège. Dans la suite, il fut principalement un militant syndical à Namur et à Liège.

L'action coopérative l'a toujours intéressé et il fut, pendant longtemps, le secrétaire de l'importante section coopérative de Liège.

Mais cela ne l'empêche pas de travailler aussi dans le domaine politique, et il devient conseiller communal à Liège, puis conseiller provincial et enfin, en 1944, échevin des Travaux de la ville de Liège.

Jean Clajot fut un militant d'élite, toujours optimiste et persévérant.

CLEREBAUT Richard (Grammont 1874 - Gand 1939).

Il fonda en 1890 à Grammont une société coopérative appelée **De Verbodering**. Plus tard, il alla s'établir à Gand et fut occupé dans le personnel des sociétés anonymes ouvrières. Il fut aussi pendant de longues années le secrétaire de la coopérative **La Prévoyance Sociale** à Bruxelles.

CLERBOIS Joseph.

Fondateur de **La Concorde** de Soignies (1887) avec A. Poliart, dessinateur, et Jules Lenoir. Cette société ne fut reconnue légalement qu'en 1894.

COCHART Joseph.

Ouvrier houilleur, qui, frappé par le boycottage du patronat, trouva dans la fondation d'une société coopérative la possi-

bilité de gagner sa vie et celle des siens. Appelé à organiser la coopérative **L'Avenir** de Forchies-la-Marche, il y apporta toutes ses connaissances et son dévouement et réussit à établir une boulangerie et deux magasins. Malheureusement, Cochart qui avait trop compté sur ses forces physiques, fut forcé de cesser tout travail pour toujours.

COCLET Camille.

Après avoir été l'un des fondateurs de la coopérative **L'Avenir** à Bruxelles, Coclet Camille fut appelé à la Direction commerciale de **La Concorde** de Roux.

COENEN Joseph.

Fondateur et directeur de la société coopérative **L'Union des Confiseurs** à Bruxelles (1890).

COENEN Philippe (Anvers 1842-1892).

Ouvrier cordonnier, est considéré comme le fondateur du Parti Socialiste dans la Métropole. Il fut un croyant fervent, membre d'une congrégation religieuse. Il vint à la politique d'abord par « Le Comité des Conférences populaires » qui marque, somme toute, a-t-il raconté, le premier pas pour le travailleur pour apprendre à penser. » Auditeur assidu de ces conférences, il fut peu à peu amené à fonder le **Volkswerbond**. C'est en 1866 qu'il prit pour la première fois la parole dans un meeting organisé par l'**Algemeen Werkermansbond** au local « De Vos », Grode Marke. Cette société s'occupait plus de Coopération que de politique. Philippe Coenen se prononça bientôt pour une politique ouvrière, d'où la constitution du **Volkswerbond** (1867). Il fut parmi les délégués belges du Congrès de l'**Association Internationale des Travailleurs** qui se tint à Bruxelles en 1868 et soutint la thèse du collectivisme défendue par César De Paepe. Il est le créateur du journal **De Werker** (1868).

L'idée de la Coopération ne rencontrait dans le milieu socialiste anversois que doute, suspicion, dédain. On disait que « ce bloc enfariné ne dit rien qui vaille » ou encore qu'elle n'était qu'une manœuvre des patrons. Cette opinion défendue par le journal **De Werker** était aussi celle de son principal rédacteur et elle le fut pendant encore plusieurs années.

Cependant, en 1869, la direction du **Volkswerbond** eut à examiner une proposition tendant à acheter des marchandises de première main et à vendre au prix de facture, les frais généraux devant être couverts par une cotisation; mais ce ne fut qu'un projet. Toutefois, au Congrès national de l'**Association Internationale des Travailleurs** à Anvers, tenu cette même année, fut soulevé la question d'établir un magasin et il fut déclaré que la section anversoise était assez forte pour l'établir; on entendit à ce propos Philippe Coenen émettre l'idée de constituer des fédérations des sociétés d'approvisionnement par métier, toujours dans la pensée d'associer l'organisation syndicale et l'organisation coopérative. Mais rien ne fut réalisé, si ce n'est une tentative du **Volks-**

verbond de se procurer par le groupement l'achat à meilleur marché du charbon et du pain après entente avec un marchand et un boulanger (mai 1870).

La Coopération ne le séduisit jamais ; il voyait dans le Socialisme le seul moyen de résoudre le malaise social.

Quoiqu'il en soit, **De Vrije Bakkers**, la coopérative boulangère de 1880 le compta au nombre de ses fondateurs.

Philippe Coenen fut une forte personnalité du monde ouvrier.

COLLEAUX Léon (Hautfays 1865-1950).

Instituteur, il quitta de bonne heure l'enseignement et se mit à l'action en faveur des idées du Parti Ouvrier et s'efforça de les faire connaître parmi les populations agricoles et ouvrières du Luxembourg. En 1897, il fonda dans son village une coopérative : **La Prévoyance**. Il se préoccupa dès ce moment de doter sa province de groupements ouvriers et plus particulièrement de sociétés coopératives. Il parcourut la contrée, prodiguant les conseils à ce sujet et ainsi se constituèrent peu à peu dans le Sud et dans le Centre de la province de petites sociétés coopératives. Léon Colleaux prit aussi l'initiative de constituer un comptoir d'achats et de ventes des produits agricoles en vue de leur écoulement vers les coopératives de consommation de tout le pays, mais les réalisations sont lentes : la population ouvrière luxembourgeoise est méfiante, elle est aussi dépendante du seigneur ou du clergé. L'instruction administrative des dirigeants est rudimentaire. Que de sociétés ont disparu en une dizaine d'années, que de visites, que de négociations, que de disputes, que de démarches ne furent pas imposées à Colleaux et à quelques dirigeants pour maintenir en vie quelques sociétés coopératives.

Pendant la guerre, Léon Colleaux apporta son concours à l'**Union Coopérative** de Liège en vue de lui faciliter son approvisionnement en denrées agricoles et, à l'armistice, il amena toutes les sociétés coopératives du Luxembourg à l'**Union Coopérative** de Liège.

Au Congrès de l'**Office Coopératif**, en 1922, il proposa au cours d'un rapport, la constitution d'un comptoir coopératif agricole d'achat et de vente.

Il fut élu sénateur et nommé Ministre d'Etat en récompense de son attitude courageuse pendant la guerre vis-à-vis des Allemands.

COLLIN.

L'un des fondateurs de **La Populaire** de Liège.

CONSIDERANT Victor (Salins 1805 - Paris 1893).

Officier dans l'armée française. Le plus brillant adepte de Charles Fourier, se fit, à partir de 1832, l'éloquent propagateur du fouriérisme en Belgique où il vint en 1838, en 1845 et

en 1848 ; il fut intimement lié avec Charles Rogier et il exerça une influence sur les milieux intellectuels belges de l'époque. Victor Considérant publia à Paris tout d'abord **La Phalange** et, plus tard, le journal quotidien **La Démocratie Pacifique** qui parut jusqu'en 1851. Il publia en 1843 une brochure sur **Le Droit au Travail**, dans laquelle il défend ses idées conformément à la doctrine de Fourier. Il fut député à l'Assemblée Constituante et à la Législative. Condamné à la déportation en 1849, il se réfugia en Belgique, se rendit au Texas en vue de constituer une colonie fouriériste (1855). Mourut découragé et déçu. Auteur de plusieurs volumes sur le fouriérisme : **Destinées sociales** (1834-1838) ; **Le Manifeste de l'Ecole sociétaire** (1841) ; **Exposition du système de Fourier** (1845) ; **Principes du Socialisme** (1847) ; **Le Socialisme devant le vieux monde** (1847).

COOLS Alfred (Anvers 1861-1932).

Fut longtemps le comptable de **De Werker** à Anvers, fit partie du Conseil de direction de cette société pendant de nombreuses années, fut dans la suite échevin et député d'Anvers.

CORNET Ernest.

Un des fondateurs de l'**Emulation Proletarienne** à Seraing (1887) ; il en fut le secrétaire jusqu'au jour où elle décida d'entrer dans l'**Union Coopérative de Liège** (1918).

CORNET Fidèle (La Louvière).

Membre de la **Association Internationale des Travailleurs**, s'occupa de la première entreprise coopérative de consommation dans le Centre, se sépara des organisations ouvrières et finit par s'établir à La Louvière en qualité de commerçant. Ce fut son magasin que reprit l'**Avenir du Centre** à sa fondation (1913).

COULON Nicolas (Liège 1816 - Bruxelles 1890).

Très jeune, il participa à la Révolution Belge de 1830. Ouvrier tailleur après avoir habité Bruxelles où il créa une des premières sociétés de secours mutuels pour les camarades de sa profession, il s'en alla travailler à Paris (1836) où il se mêla au mouvement ouvrier d'avant-garde des fouriéristes et du Socialisme naissant. Après la Révolution en 1848, il revint à Bruxelles où il constitua l'**Association Fraternelle des Ouvriers Tailleurs**, la première société coopérative de production de Belgique (1849) qui eut son magasin rue d'Or. Il en fut le premier gérant. En 1849, il constitua avec quelques autres travailleurs une **Boucherie sociétaire** qui eut à subir les tracasseries de la police et dut finalement cesser ses opérations sous prétexte qu'elle n'avait pas de patente. Créateur de l'association pour la consommation **La Solidarité** à Bruxelles, il en fut aussi le président (1851). Il est des premiers membres de l'**Affranchissement** (1854), cercle de libre pensée. Enfin, il est le fondateur du premier journal belge des ouvriers : **Le Prolétaire** (1855). Il avait comme collaborateurs :

De Potter, A. Bataille, D. Brismée. C'est dans ce journal qu'il défendit les idées de République, de Démocratie et de Socialisme sans aucune défaillance, malgré les mois de prison. Plus tard, il se déclara adversaire des sociétés coopératives, préconisant le moyen révolutionnaire, d'où sa polémique avec César de Paepe dans **La Tribune du Peuple** (1863).

Il n'eut qu'une pensée : la fraternité humaine, qu'une volonté : libérer les travailleurs des chaînes du capitalisme. La grandeur morale de Nicolas Coulon le range comme l'un des plus respectables et des plus purs défenseurs de la démocratie ouvrière belge ; c'est ainsi qu'il lui arriva vingt fois, cent fois, de se priver de pain pour pouvoir communiquer sa pensée aux lecteurs du **Prolétaire** ; c'est ainsi qu'il connut la prison pour avoir défendu la légitimité du droit. Il ne voulut connaître d'autre position que celle de l'ouvrier tailleur. Il finit ses jours comme marchand de journaux. Il mourut à l'hôpital.

César De Paepe a écrit sous le titre « Vie d'un Prolétaire du XIX^{me} siècle », une biographie, malheureusement inachevée de ce travailleur qui a joué un rôle important à l'origine du mouvement ouvrier.

COUNSON Henri.

Premier président de la coopérative **Les Pharmacies Fédérales** de Charleroi (1894).

COUSOT Georges (Dinant 1857-1927).

Docteur en médecine, il fonda la coopérative de boulangerie **Les Ouvriers Réunis**, à Dinant, en 1911, et fut un ardent protagoniste de la Coopération et de toutes les œuvres d'ascension ouvrière.

Apôtre sincère et loyal de la démocratie chrétienne, il fut député de 1892 à 1910 et sénateur de 1914 à sa mort.

COUSSART Léonard.

Est l'auteur de la proposition d'acquérir l'ancien local socialiste de Fayt pour en faire une salle de fêtes et de conférences (1885) et non une boulangerie comme le voulaient Théophile Massart et ses amis. C'est ce même Coussart qu'on retrouve trois ans plus tard mêlé aux agissements provocateurs du trop fameux Pourbaix.

COUTURE Henri.

Fondateur de la société coopérative **Les Pharmacies Populaires** à Bruxelles (1881).

COUTURIAUX (Abbé).

Etant curé d'Ortho (Luxembourg), il fonda en 1893 dans sa paroisse une laiterie coopérative en dépit de l'opinion régnant dans cette province qui tendait à croire à l'impossibilité d'un

mouvement d'association parmi les paysans luxembourgeois. Il contribua en 1896 à la formation de « La Ligue luxembourgeoise d'intérêt agricole ».

Le chanoine Couturiaux est l'auteur d'un rapport sur **Les œuvres agricoles de Namur**, présenté au Congrès agricole de Maredsous (1904).

COUVREUR Auguste (Gand 1827 - Bruxelles).

Journaliste, économiste, député libéral de Bruxelles, sympathique à l'Angleterre et en particulier aux organisations ouvrières de ce pays, il fut le promoteur de la législation belge sur les sociétés coopératives.

CRAMA Joseph.

L'un des fondateurs de la coopérative **Meunerie et Boulangerie** de Verviers.

CULOT D. D.

L'un des fondateurs de l'**Emulation Prolétarienne** de Seraing (1889).

CULOT.

C'est sous sa présidence (1906-1909) que l'**Union Economique** de Bruxelles s'installa rue du Vallon, n. 27. Il abandonna la présidence à la suite de manœuvres dissolvantes de certains membres et cessa sa collaboration à la société ((1910).

D

DAENS (Abbé) (Alost 1839-1900).

Prêtre flamand, un des fondateurs de la démocratie chrétienne, professeur, embrassa avec autant de courage que d'ardeur la cause des travailleurs exploités, collabora à de petits journaux à tendances démocratiques, soutint une lutte ardue contre les conservateurs, devint député malgré eux et continua à défendre la cause des travailleurs.

DALEBROUX Aimé.

Horticulteur, fut des fondateurs de la société coopérative **Les Campagnards Socialistes** à Granleez (1900). Il en devint le directeur. Malheureusement, l'entreprise échoua deux ans après sa naissance.

DANHIER Alfred (Dour 1867-1943).

Ouvrier mineur, fondateur et principal animateur de la société coopérative **Les Socialistes Réunis** de Dour, à laquelle il donna un développement considérable. Cette société imbue de son autonomie, fut l'obstacle essentiel à la constitution d'une seule Union coopérative pour tout le Borinage. Quoiqu'il en soit, cette coopérative est tout à fait remarquable tant par la variété des services qu'elle apporte à la population que par leur ampleur. Danhier fut sénateur et bourgmestre.

DARDENNE L. (Bruxelles 1919).

L'un des promoteurs de la Coopération ouvrière à Hollogne-aux-Pierres, fut pendant de longues années le gérant de la coopérative neutre de cette localité, passa quelque temps avant la guerre à la société coopérative socialiste **Les Artisans Réunis** à Jemeppe-sur-Meuse dont il devint l'un des gérants. Se distingua toujours par un très grand amour de la Coopération.

DAUBY J. (Bruxelles 1824 - Saint-Josse-ten-Noode 1899).

Ouvrier typographe, devint directeur du « Moniteur belge », écrivit plusieurs brochures : « **Les classes ouvrières en Belgique** », parallélisme entre leurs conditions d'autrefois et d'aujourd'hui (Bruxelles, 1860-1863), « **La question ouvrière en Belgique** (Bruxelles 1871), « **De l'élévation des classes ouvrières en Belgique au point de vue intellectuel et moral** » (Bruxelles 1873). C'est à peine si l'on retrouve dans ces ou-

vrages quelques lignes parlant des sociétés coopératives. Au surplus, l'esprit général de chacun d'eux est conservateur.

DAUVISTER Jean (Dison).

Ouvrier tisserand, fondateur de la coopérative **La Fraternité** à Dison (1886) et aussi des **Pharmacies Populaires** de cette même localité. Il fut député de Verviers.

DAUVRIN Paul (Huy 1874).

Après avoir été secrétaire de la société coopérative de **La Sociale Economique**, de Modave, il devint le secrétaire de la coopérative **Les Prolétaires Hutois** et, en 1918, il entra au Conseil d'Administration de l'**Union Coopérative** de Liège.

DE BACKER Adolphe (Gand 1863-1937).

Ouvrier métallurgiste, il est parmi les fondateurs du **Vooruit**, société coopérative reconnue légalement en 1886 ; il s'attache à jeter les bases de sociétés coopératives en Flandre et se charge de guider les efforts des ouvriers de Menin, de Courtrai, d'Ostende, de Bruges, etc., dans cette direction. Chaque jour, pendant des années, il s'en ira à travers le pays flamand, voir, conseiller, montrer, corriger, encourager, aider, ne comptant ni ses peines, ni les insultes, ni les mécomptes, ni son temps. Les journées de 10 et de 12 heures lui sont familières. Il est pauvre et il se contente de peu, souvent dans ses tournées de propagande, une assiette de soupe, des tartines apportées de la maison sont toute sa nourriture. Et ce durant des années. Les qualités du propagandiste de la coopérative **Vooruit** sont bientôt appréciées du Mouvement coopératif national. De Backer qui est entré au Conseil de gérance du **Vooruit** de Gand, fut désigné en qualité de membre du Conseil d'administration de la **Fédération des sociétés coopératives** (1900) et, dès cet instant, il n'y aura plus de société coopérative malade, connaissant des difficultés qu'il ne visitera avec Victor Serwy. Ce ne sont pas seulement les sociétés coopératives qui requièrent son intervention, mais aussi nombre de groupes ouvriers. L'homme a tant vu, il est de si bon conseil. S'il n'a qu'une instruction primaire, il a pour lui tant de bon sens, une conception si élevée de la vie, une intelligence si grande de la psychologie humaine individuelle et collective qu'on se le figure occupant une position élevée dans l'industrie. Non, une grande modestie, un noble esprit d'abnégation font qu'il ne sera jamais que le camarade De Backer, « l'admirable », avait écrit un jour Emile Vandervelde. Adolphe De Backer avait le sens du savoir, il avait conscience de ce que l'instruction plus poussée lui eut permis de rendre plus de services à la cause qu'il aimait et pour laquelle il était prêt à tout sacrifier.

Devenu directeur de l'imprimerie coopérative **La Volksdrukkerij**, de Gand, il prit l'initiative d'éditer sous le nom « **Germanial** », toute une vaste série de brochures qui chaque mois pendant des années apporta aux travailleurs une nourriture

intellectuelle : Notions d'histoire, de science, de littérature, d'économie sociale, d'art, d'organisation économique, etc. Cette œuvre fut un trait de génie de cet ouvrier primaire: elle eut une influence des plus heureuse sur le développement de l'intellectualité ouvrière. Pendant la guerre, il s'occupa avec un dévouement sans borne de l'organisation du ravitaillement des coopératives de la Flandre. A Gand, il avait créé aussitôt que la Fédération nationale des Coopératives n'avait plus fonctionné à Anvers, le **Groothandel**, société coopérative chargée d'approvisionner toutes les sociétés de la région des Flandres. L'œuvre bien conduite contribua énormément au maintien des sociétés coopératives éloignées des centres de ravitaillement.

Adolphe De Backer qui eut sa part des malheurs aux jours sombres de la naissance de la Coopération et du Socialisme, qui en connut d'autres dans l'ascension du Mouvement, lui-même n'eut jamais un moment de découragement. Sans hésiter on peut affirmer que c'est un des plus beaux caractères du Mouvement coopératif socialiste.

DE BAKKER.

Avocat, député démocrate-chrétien d'Alost (1897), constitua la société coopérative de production et de tissage à la main **De Vereenigde Wevers**, à Denderhaute-Ninove.

DE BARSY Hubert (Hives 1863 - Huy 1943).

Après s'être intéressé à la société coopérative de production créée en 1894. **L'Espoir des Carriers** aux Avins, se souvenant qu'il avait été ouvrier agricole, il se mit à étudier vers 1897 les questions agricoles et il conçut bientôt l'idée de grouper les campagnards en tant que producteurs et consommateurs. Dans la région de Huy fonctionnait déjà une coopérative créée par les cultivateurs pour l'écoulement de leurs graines potagères. C'étaient **Les Campagnards socialistes** de Tihange. Ce dernier groupement devait faire partie d'un ensemble qui fut constitué en 1900 à Grand-Leez. La nouvelle société appelée **Les Campagnards socialistes** eut pour directeur Hubert de Barsy : elle avait pour objet de fournir matières, matériel, engrais, etc., nécessaires aux cultivateurs et de leur acheter les produits de la ferme pour les coopératives de consommation. L'essai dura deux ans ; plusieurs succursales furent établies en Hesbaye. Il semble que c'était prématuré vu l'esprit de méfiance qui régnait dans les milieux ruraux à l'égard des socialistes.

De Barsy continua à s'intéresser à la section de Tihange et aussi à l'administration de la coopérative de consommation **L'Espérance**, à Namur. Il participa à la constitution de l'**Imprimerie Coopérative** de Huy qui éditait un journal hebdomadaire, **Le Travailleur**, auquel il collabora. Il eut aussi dans ses attributions la rédaction du petit journal **Le Laboureur**. Il occupa les fonctions de député permanent de Liège, s'intéressant plus spécialement au développement des écoles ménagères, des écoles techniques et à l'éducation physique.

DE BRUYNE Auguste (Hoboken 1879).

Ouvrier de fabrique, s'intéressa au Mouvement coopératif peu de temps avant la guerre, organisa une société coopérative de consommation à Hoboken, **De Volkswil**. Après la guerre, il fut l'un des artisans de la constitution de l'**Union Coopérative** de Liège, section anversoise et, plus tard, lorsque les Anversois décidèrent de reprendre leur autonomie, il fut appelé aux fonctions d'administrateur-délégué, fonctions qu'il occupa jusqu'au jour où la situation de la coopérative étant devenue difficile par suite d'immobilisations considérables, une autre direction fut appelée à conduire les affaires.

Auguste De Bruyne est devenu échevin de la ville d'Anvers et député de l'arrondissement.

DE BUNNE Auguste (Menin 1872).

Ouvrier chaisier, fut des débuts de la société coopérative **De Plicht**, à Menin. Devenu Administrateur-délégué de la coopérative, il s'employa à en accroître sans cesse le rayon d'action, en recueillant dans les environs immédiats des sociétés coopératives dont l'assise financière manquait de stabilité, absorbant d'autres au sein desquelles les questions de personnalités avaient nui au bon résultat des opérations. D'importants sacrifices financiers durent être consentis par la coopérative de Menin pour sauver ses voisins. Après d'autres malheurs qui marquèrent la période critique de 1934-35, la société renaisait à la vie d'autrefois quand la guerre vint à nouveau.

De Bunne fut membre du Parlement pendant de longues années.

DECLERCQ Charles (Gand 1867-1921).

Fonctionnaire aux Chemins de fer de l'Etat, devint administrateur et membres du Comité Exécutif de l'**Union Economique** à Bruxelles avant 1911. Il fut pour les présidents successifs de son époque : MM. Franklin Culot, Kebers et Gavage, un collaborateur particulièrement brillant et avisé. C'est au cours d'une carrière coopérative ininterrompue de 20 ans que ses interventions heureuses s'exercèrent dans toutes les phases du développement de l'**Union Economique** dont il fut, en cette période, la cheville ouvrière.

Sa nature forte, mais individualiste, lui fit refuser obstinément la présidence du Conseil d'Administration que ses collègues conseillers lui offrirent à plusieurs reprises.

Au cours de la première occupation ennemie, M. Declercq personnifia l'esprit de résistance qui animait l'**Union Economique**.

DECOCK Jean (Gand).

fut des fondateurs de la **Coopérative de travail des Dockers** à Gand (1900).

DEDERICH Joseph (Ensival 1871-1951).

Le principal fondateur de la société coopérative **Germinal** à Ensival qui n'adhéra à l'**Union Coopérative** de Liège que près de quinze ans après que celle-ci fut fondée.

DEDIEU Pierre (Bruxelles 1869-1936).

Entré au Conseil d'Administration de l'**Union Economique** à Bruxelles, en qualité d'administrateur de la boulangerie, très rapidement il acquiert une notoriété dans le monde de la panification, même en dehors de la Coopération. D'une conviction coopérative sincère et désintéressée, doué d'une brillante intelligence, esprit éclairé et tolérant, épris de progrès, servi par une grande expérience des groupements sociaux et tribun convaincu, il dirigea les départements qui lui furent confiés tout à l'avantage de la société coopérative.

DEFAUX Joseph (Gaurain-Ramecroix 1860-1931).

Ouvrier carrier, s'intéressa surtout à l'organisation des travailleurs de la pierre, créa à Gaurain-Ramecroix la société coopérative **La Justice** (1909) qui fusionna en 1921 avec l'**Union des Coopérateurs du Tournaisis**. Il fut membre des principales coopératives de la région. Il fut bourgmestre de Gaurain-Ramecroix et député de l'arrondissement de Tournai.

DEFNET Gustave (Namur 1858 - St-Gilles 1904).

Ouvrier typographe, connu dans sa jeunesse les difficultés de l'existence, travailla en France, puis s'établit définitivement à Bruxelles où il s'occupa d'organisation ouvrière, de syndicalisme et de libre-pensée ; il fut membre fondateur du **Parti Ouvrier Belge**, devint rédacteur au journal **Le Peuple**, collaborateur à l'hebdomadaire **L'Avant-Garde**. Le Parti Ouvrier l'appela aux fonctions de secrétaire. Il entra au Conseil d'administration de la **Maison du Peuple** de Bruxelles (1889), en devint le secrétaire (1892). Il fut aussi échevin à St-Gilles. Devenu député de Namur, il partagea tout son temps entre l'accomplissement de sa tâche officielle et l'organisation de la Coopération. Se préoccupant de doter la région du Namurois de sociétés coopératives, il prit l'initiative de fonder la **Maison du Peuple des Ouvriers de la Basse-Sambre** à Avelais, de **L'Avenir** à Andenne et de **L'Espérance** à Namur. Ce furent trois sociétés de boulangerie qui rayonnèrent chacune sur une vaste région. En même temps qu'elles débitaient le pain par leurs camions, elles transportaient des épiceries, préparant la voie à l'établissement de magasins. Il créa le petit journal hebdomadaire **En Avant** pour favoriser la propagande de la Coopération.

Avant de se consacrer au développement de la Coopération et du Socialisme dans la région de Namur, Defnet s'occupa tout particulièrement de grouper les ouvriers mineurs sur le terrain national et sur le terrain international.

Ce fut un défenseur énergique et sincère du peuple dont il avait partagé les souffrances et les misères pendant de longues années.

DEFAITEUR (dit Jean Fraiture).

Fut l'un des principaux fondateurs de la **Meunerie et Boulangerie** de Verviers (1884).

La situation de cette entreprise paraissait satisfaisante, mais examen fait après quelques années, il s'avéra qu'il en était tout autrement.

DEFRE Louis (Louvain 1817 - Uccle 1880).

Avocat, député à la Constituante, se distingua par son talent de polémiste. Dans l'**Orientation sociale**, il prôna les doctrines de Fourier. Il a publié une revue, **«Des hommes et des choses»** (Bruxelles, 1857-1859 2vol.). Il a écrit sous le pseudonyme de Joseph Boniface de nombreuses brochures politiques. Parmi celles-ci, une intitulée : **« L'Université catholique de Louvain et le Christianisme ou Jé suitisme et Socialisme »**. C'est une défense des théories phalanstériennes (1850).

Député de Bruxelles, il déposa au Parlement en 1859 un projet de loi tendant à instaurer l'instruction obligatoire.

DEFUISSEAUX Alfred (Mons 1843 - Nimy 1901).

Docteur en droit, avocat, prit une large part au réveil ouvrier dès 1884 au Borinage, se fit l'éloquent et énergique défenseur des mineurs de cette région et se donna tout entier à l'agitation en vue de conquérir le suffrage universel, poussa les ouvriers à constituer des syndicats et des sociétés coopératives afin de réunir des ressources pour les batailles politiques et économiques. Il est l'auteur du **« Catéchisme du Peuple »** qui contribua considérablement au réveil de la classe ouvrière. Un procès intenté pour cette publication se termina pour l'auteur par une condamnation à la prison. En 1894, il fut élu député de Mons. De 1885 à 1890, le Borinage vit naître une dizaine de sociétés coopératives. Alfred Defuisseaux collabora lui-même à la constitution de l'**Imprimerie Coopérative de Mons**.

Alfred Defuisseaux ne fut pas toujours sympathique aux coopératives et on le vit, lors des divisions existant entre le Parti Ouvrier et le Parti républicain socialiste du Borinage, déclarer dans le journal **Le Combat** que les coopératives ont des leaders inexpérimentés et reprendre l'argument de Lassalle tendant à dire que les patrons profitaient des coopératives pour ne pas augmenter les salaires et même les diminuer.

DEGEER Gaston (Chênée 1901).

Des ouvriers appartenant à la Vieille Montagne songèrent en 1895 à établir une société coopérative à Chênée. Ils eurent l'occasion de rencontrer parmi les adhérents à la nouvelle société **Le Progrès**, un jeune homme qui, par ses qualités administratives, pouvait conduire leur barque. C'était Gaston

Degeer. Celui-ci se donna tout entier à sa tâche et le succès ne tarda pas à couronner le bel effort réalisé grâce au bon ordre qui régnait à la coopérative. La confiance était venue et la clientèle aussi. Malheureusement, G. Degeer fut enlevé à ses amis après six ans de direction.

DE GEETER Arthur (Thy-le-Château 1879 - Namur 1949).

Issu d'une famille ouvrière, il entre à l'usine de son village natal. Il consacre ses loisirs à perfectionner ses connaissances et s'applique surtout à l'étude de la comptabilité et de l'économie politique.

En 1906, il entra à la boulangerie de Boussu-lez-Walcourt comme comptable. Lors de la création des « **Magasins Généraux** », en juillet 1918, c'est Degeeter qui accepta la responsabilité de la comptabilité, tâche qu'il assumait pendant vingt-cinq ans, avec ponctualité, zèle et dévouement. En 1944, atteint par la limite d'âge, il prit sa retraite.

Ajoutons qu'il remplit également, à sa satisfaction de tous les mandats de commissaire aux saboteries de Nismes, de Cerfontaine et de Presgaux ainsi qu'au Crédit des Travailleurs.

DEGELLE.

fut des fondateurs de la Coopérative **Les Campagnards socialistes** de Grand-Leez ; il fut appelé à la gestion de la succursale de Beauvechain qu'il transforma ensuite en société coopérative de consommation. Celle-ci fut reprise par l'Union coopérative de Liège en 1919.

DEGEYNDT Ferdinand (Louvain 1871 - Bruxelles 1942).

Ouvrier métallurgiste, l'un des fondateurs de la société coopérative **Le Proletaire** à Louvain, et son comptable pendant de nombreuses années. A l'époque de la première guerre mondiale, il fut désigné par l'**Office Coopératif Belge** pour diriger le service de revision et de contrôle des sociétés coopératives socialistes. En 1922, il fut appelé à la direction de la coopérative **Le Comptoir des Dépôts et de Prêts** dont le siège fut tout d'abord à Gand.

Pendant plusieurs années, la situation du Comptoir se présentait sous les meilleurs auspices, mais avec la crise financière et boursière prenant quelque ampleur, le Comptoir fut mis dans une fâcheuse position. La reprise par la Banque Belge du Travail ne fit que provoquer sa liquidation en même temps que celle de la banque elle-même. En 1930, F. Degeyndt fut appelé à la direction de l'Association sans but lucratif « **Caisse Nationale de Compensation pour Allocations familiales des Œuvres Ouvrières et Socialistes** ».

DE GREEF Guillaume (Bruxelles 1842-1924).

Avocat, professeur à l'Université de Bruxelles, où il occupa la chaire de sociologie. Plus tard, il fut professeur à l'Institut de Hautes Etudes (1918) et aussi recteur à l'Université nouvelle. Il appartenait à la bourgeoisie radicale qui au temps de l'**Association Internationale des Travailleurs** (1864) se

rangeait du côté de la classe ouvrière pour la défendre dans ses revendications. Condisciple d'Hector Denis, il étudia avec lui les systèmes socialistes et la philosophie d'Auguste Comte dont il devait devenir plus tard un des plus brillants commentateurs. Il connut tous les proscrits étrangers qui se réfugièrent en Belgique après 1851 et 1871, notamment Proudhon dont il subit fortement l'influence. Il fut membre de l'**Association Internationale des Travailleurs** dès ses débuts ; il collabora aux journaux démocratiques et notamment à la **Liberté** et à **La Rive Gauche**. Avocat en 1866, il plaida surtout pour les ouvriers. En 1876, il publia un travail sur l'**Ouvrière dentelière** en Belgique qui est un exposé saisissant de la triste condition de ces ouvrières et de l'exploitation dont elles étaient les victimes. A la **Chambre du Travail**, Guillaume de Greef donna le 16 décembre 1875 une conférence sur la Coopération dont nous avons relaté précédemment les idées essentielles.

Guillaume De Greef a publié dans la **Revue socialiste** de Paris en février 1889 une étude sur « **La consommation considérée dans ses rapports avec l'évolution sociale** » qu'on retrouve dans « **Son introduction à la sociologie** » (1886-1889). On constate en cette circonstance que le sociologue a modifié sa pensée de 1875 au sujet de la Coopération. En effet, l'auteur examinant les phénomènes sociaux de la circulation et de la consommation, parlant des sociétés coopératives de consommation en termes formels, quoique très généraux, déclarait : « qu'elles étaient d'une utilité incontestable » et ajoutait que « ces institutions ouvrières dont l'efficacité absolue pouvait être contestée dans le présent », mais « dont l'office sera décisif et complet le jour où d'un côté la circulation sera totalement affranchie du privilège capitaliste et où de l'autre la production agricole et industrielle elle-même sera affranchie de la féodalité terrienne et financière. » (Introduction à la Sociologie.)

En 1893, il fut parmi les fondateurs de l'Université nouvelle, transformée plus tard en Institut des Hautes Etudes.

Ce grand savant était aussi un fort brave homme, très simple, très accueillant, désintéressé.

Le jury chargé de juger le concours des sciences sociales de 1923 écrit : « L'ensemble des travaux de Guillaume De Greef impose le respect et l'admiration. La Belgique compte peu d'hommes dont la vie a été ainsi consacrée entièrement à la recherche de la vérité. »

On a aussi de Guillaume De Greef : la **Participation aux Bénéfices et les associations coopératives de production**, rapport présenté à l'Exposition d'économie sociale de Paris (1889). Parmi les travaux importants de ce sociologue, citons : **Le budget et l'impôt** (1883), **Le rachat des charbonnages** (1886), **Les impôts de consommation** (1884), **La Structure générale des sociétés** (3 vol.), **L'Economie sociale d'après la méthode historique et au point de vue sociologique** (1921).

Guillaume De Greef collabora régulièrement à l'**Avenir Social** (Bruxelles, 1896-1904), revue du Parti Ouvrier Belge, et aussi à la **Société Nouvelle**. Somme toute, Guillaume De Greef a

subi les influences proudhonniennes mitigées de positivisme et il incline vers les formules mutuellistes et coopératives.

DE GUCHTENAER Eugène (Gand 1852-1906).

Ancien instituteur, adhérent à la démocratie chrétienne, il fut des fondateurs de la société de consommation **Het Volk** à Gand en opposition avec le **Vooruit**. Il fut le rapporteur au premier congrès de la Ligue démocratique en 1922 à Bruxelles sur la question des coopératives de production. Son exposé se prononçait dans un esprit corporatif pour l'entente entre patrons et ouvriers au sein de ces sociétés.

DE HAES.

L'un des fondateurs de la **Boulangerie coopérative ouvrière** de Bruxelles.

DEJARDIN Joseph (Grivegnée 1873 - Beyne-Heusay 1932).

Fut à l'origine de l'**Union**, société coopérative à Beyne-Heusay, se consacra spécialement à l'organisation syndicale des ouvriers mineurs dont il fut un des leaders écoutés. Il fut aussi parmi les fondateurs de l'**Union Coopérative** de Liège.

DEJARDIN Lucie (Grivegnée 1875 - Liège 1945).

Propagandiste de l'émancipation des femmes, fut présidente de la **Ligue des Coopératrices belges** et fut aussi pendant plusieurs années, membre du Parlement. Elle a présenté à la Ligue des Coopératrices nombre de rapports, parmi lesquels nous signalons « Nécessité pour la femme de s'intéresser à la Coopération », « Les Restaurants féminins », « Les Caisses d'épargne coopératives enfantines ».

DEJARDIN (Luxembourg).

Fondateur de sociétés coopératives socialistes dans le Sud du Luxembourg.

DE KEYSER Napoléon (1860)

Géomètre et cultivateur près de Gand, partisan du fourcisme, ainsi qu'il ressort de son exposé du « **Droit Naturel** ». Pour lui c'est la solidarité entre les hommes qui fera disparaître la société actuelle pour faire place à une société où tout le monde jouira du maximum de bonheur, conformément à la volonté de la nation. (**Het Natuur Regt of de Regtvierdigheid tot nieuw bestuur als onder der samenleving volgen de bestemming van den Mensch**, Gand 1854.)

DE KOCK Victor (Gand 1849-1931).

Ouvrier tisserand, fondateur du **Vooruit** de Gand, fut chargé de mener la propagande coopérative en plusieurs localités de la Flandre. Nombre de sociétés coopératives de consommation de cette région sont un peu son œuvre. Technicien de la boulangerie, il put apporter en même temps que sa foi en la

Coopération et au Socialisme ses connaissances pratiques dans l'établissement des petites boulangeries coopératives des deux Flandres et, principalement, à Bruges, Courtrai, Wetteren et Alost. Il est au nombre des fondateurs de **Bond Moyson**.

DE KNOP Joseph (Bruxelles).

Coupeur tailleur, mutuelliste de la première heure, trésorier de la Fédération des Mutualités dès 1876 et aussi de la coopérative **Les Pharmacies Populaires** de Bruxelles qu'il aida à former.

DELACOSSE L.

Fondateur de la société coopérative **Les Pharmacies Populaires** de Charleroi (1884).

DE LANSTHEERE Th. (Assche 1833 - Bruxelles 1916).

Docteur en droit, d'opinion catholique, il devint Ministre de la Justice en 1871 et fut appelé à présenter et à défendre le projet de loi de 1873 sur les sociétés coopératives.

DE LAVELEYE Emile (Bruges 1822 - Doyon 1892).

Professeur de la chaire d'économie politique à l'Université de Liège, économiste libéral à tendances socialistes dans nombre de ses œuvres, sympathique aux idées de progrès et de démocratie. Il avait fait ses études à l'Université de Gand, où il connut le professeur F. Huet, le socialiste chrétien, auteur du « Règne social du Christianisme » (1849).

Emile De Laveleye collabora au journal démocratique de Gand **De Broedermin** (1848). Les événements de 1848 de même que l'enseignement de Huet ne furent pas sans influence sur l'évolution intellectuelle d'Emile De Laveleye et contribuèrent à le faire participer au mouvement des idées et à l'étude des grands réformateurs. Les questions d'histoire, d'art, de littérature, d'économie politique furent l'objet de ses nombreux travaux.

Dans ses « *Éléments d'économie politique* » (1882), il n'y a pas un trait mot de la Coopération de consommation et il ne parle de Coopération de production que pour la condamner. Cette activité économique paraît être ignorée du professeur. Plus tard, en 1886, parlant de « *La Crise et de ses remèdes* », examinant les causes de cette dernière, il consacrait un chapitre aux sociétés coopératives et à la réglementation du travail. S'inspirant d'une idée formulée en Belgique par des socialistes et des radicaux, la reprise des charbonnages par l'Etat pour en confier l'exploitation à des associations ouvrières, il estime que l'expérience pourrait être tentée par l'Etat dans une période normale. Il voit dans le succès d'une telle expérience la fin d'un antagonisme entre le capital et le travail. C'est un premier pas vers la réussite des coopératives de production.

De Laveleye espère que « les sociétés coopératives pourront réaliser ce but quand la classe laborieuse y sera mieux pré-

parée ; mais ce qui est vrai, c'est qu'actuellement ces sociétés échouent ordinairement pour les cas suivants : les ouvriers qui s'associent sont mûs par des idées généreuses et des aspirations égalitaires. Il s'en suit d'abord qu'ils ne veulent pas accorder au personnel dirigeant une rémunération suffisante, et en second lieu, qu'ils entendent conserver une certaine indépendance en face des chefs élus. De là deux écueils qui causent des naufrages presque inévitables. » Pour Emile De Laveleye, le succès de la Coopération est intimement lié au degré d'instruction des ouvriers.

DELBRUYERE Henri.

Après avoir créé à Feluy une mutuelle d'achats ainsi qu'il s'en était constitué vers 1907-1910 dans la plupart des localités du Centre, Delbruyère la convertit en société coopérative.

DELCORDE Nestor (Bruxelles 1875-1941).

Administrateur à l'Union Economique de Bruxelles de 1910 à 1941, date de sa mort. Son passage dans plusieurs importants départements témoigne de hautes qualités de droiture, de courtoisie souriante, de travail probe et continu, de compétence administrative et commerciale.

DELHASSE Alexandre Antoine (Spa 1810-1850).

Frère de Félix Delhasse, minéralogiste et polémiste, fut professeur à l'Ecole normale de Bruxelles (1838-1840), rédacteur en chef du *Radical* (1837-1838), auteur du *Catéchisme démocratique* à caractère socialiste Saint-Simonien (1838). Ouvrage utile aux prolétaires qui veulent connaître leurs droits et l'avenir de la société (Bruxelles 1838). Delhasse a laissé un ouvrage curieux : « *Christophe Colomb et Fourier*, ou les Pionniers du nouveau monde continental et du nouveau monde industriel et social ». Il fut aussi un des collaborateurs du *Débat social* (1844).

DELHASSE Félix (Spa 1809 - Schaerbeek 1898).

Après avoir été employé à Anvers, il vint séjourner à Bruxelles et devint un brillant publiciste s'occupant de littérature, d'art, de questions politiques et sociales. En 1837, il fonda *Le Radical*, journal d'avant-garde ; il fut aussi l'un des fondateurs du journal *Le Débat social* (1844-1849) dont les tendances étaient fouriéristes. Il eut des relations suivies avec les réfugiés politiques venus en Belgique après le coup d'Etat de 1851. Plus tard, Delhasse subit l'influence de Proudhon. Il n'est resté étranger à aucune de nos luttes émancipatrices. Il nous a laissé entre autres ouvrages : *Galerie de portraits d'artistes musiciens de Belgique* (1842-1843), *Ecrivains et hommes politiques de Belgique* (1852).

DELISSE Louis (Dinant 1840).

Officier d'artillerie, l'itérateur, fondateur d'œuvres coopératives à Namur, notamment de la *Barque Populaire*, d'une so-

ciété coopérative alimentaire avec restaurant populaire et bibliothèque ; il créa un petit journal : **Le Coopérateur de Namur** qui devint **Le Coopérateur Belge**, hebdomadaire qui parut jusqu'au jour où Louis Bertrand prit l'initiative de publier un journal identique, mensuel ne coûtant qu'un franc l'an. La **Banque Populaire** de Namur qui avait été constituée en faveur des classes moyennes et des petits commerçants, finit fort mal et eut des suites judiciaires. Louis Delisse ne manquait pas d'initiative : il fut au sein de la Fédération des banques populaires de Belgique un défenseur enthousiaste du crédit coopératif, de la Fédération et même de la création d'une fédération englobant toutes les formes d'associations coopératives. Le caractère neutre, qu'il donna à ces sociétés amena les socialistes de l'**Association Internationale des Travailleurs** à combattre ces créations comme devant endormir la classe ouvrière.

DELOR Henri (Quenast 1874 - Petit-Enghien 1943).

Fut parmi les fondateurs de la coopérative **Les Travailleurs Unis** de Quenast qui fut établie dans le voisinage de l'importante carrière de cette localité. On sait que vers 1885, cette localité connut une grève longue et tragique dont les conséquences furent l'organisation syndicale et l'organisation coopérative des ouvriers carriers. Delor fut pendant longtemps la cheville ouvrière de cette société coopérative, mais après des hauts et des bas, elle fut reprise par l'**Union des coopératives du Centre** en 1920.

Delor s'est spécialisé dans la question mutualiste et est devenu député de l'arrondissement de Nivelles.

DELPEREE Lambert (1848).

Typographe, mutualiste, fondateur de la coopérative **Les Pharmacies Populaires Liégeoises**, administrateur de la **Banque Populaire** de Liège et rédacteur du journal **La Mutualité**.

DELPORTE Antoine (Mons 1855 - St-Gilles 1919).

Ouvrier typographe, se mêla fort jeune à l'action syndicale et en particulier à celle du syndicat des imprimeurs et typographes de Bruxelles dont il fut le secrétaire. Fut à l'origine du **Parti Ouvrier Belge** dont il fut l'un des membres les plus écoutés. Lors de la constitution du Parti, il se fit le défenseur de l'organisation ouvrière sous la forme coopérative. Il fut secrétaire de la rédaction du journal **Le Peuple**, dans lequel il s'en prit aux antioopérateurs pour mettre en valeur le rôle joué par la Coopération dans la vie ouvrière. Il fut aussi appelé aux fonctions d'échevin à St-Gilles et désigné comme député de Bruxelles.

DELPORTE Victor.

Médecin, député de Mons, appartenant au Parti catholique, créa l'**Economie**, société coopérative catholique à Pâturages-Quaregnon en opposition aux sociétés coopératives de la région.

DELRÉE.

A l'époque où les sociétés coopératives se détachaient de la société coopérative **La Populaire** (1910), la coopérative de Tiff dont la marche était satisfaisante recouvre son autonomie. La Direction en fut confiée à Delrée qui donna une impulsion nouvelle à la société.

DELSAUT Joseph (Cuesmes 1872-1915).

Dans la commune de Cuesmes qu'habitait Delsaut, plusieurs tentatives de coopératives n'eurent pas de lendemain. C'est grâce à deux ou trois travailleurs tels que Joseph Deisaut, cordonnier, qu'une boulangerie coopérative fut mise en activité et maintenue malgré les difficultés de tous genres : pauvreté des finances, manque d'instruction et de connaissances commerciales, ignorance et égoïsme des membres. Delsaut parvint à vaincre ces difficultés, les désillusions et les découragements qu'avait produit l'échec de plusieurs essais. La **Persévérance** fut ainsi créée. Delsaut en devint le directeur-gérant à la veille des événements de 1914. En peu de temps, il donna un sérieux développement à la coopérative en lui apportant ses qualités d'organisateur. Il occupa aussi les fonctions de directeur à l'**Imprimerie coopérative** de Cuesmes. Quelques mois après la déclaration de la première guerre mondiale, en suite des décisions prises par l'un de ces conseils de guerre allemands qui avaient pour consigne de terroriser le pays en assassinant les plus héroïques de ses enfants, Delsaut fut fusillé à Mons.

DELSINNE Léon (Villaines (Seine-et-Oise) 1882).

Ouvrier carrossier, de tout temps manifeste le désir de savoir, et s'est mêlé énormément de l'organisation syndicale, et à la suite d'une thèse sur le **Mouvement Syndical Belge**, obtint le diplôme de docteur en sciences économiques et sociales. Il occupa les fonctions de Directeur de l'**Ecole Ouvrière Supérieure** dont le programme annuel comporte une série de leçons sur le Mouvement coopératif.

Il fut appelé aux fonctions de Ministre du Ravitaillement à la libération du pays après la seconde guerre mondiale.

DE LUC.

Professeur d'origine française (réfugié de 1848-51), fut l'un des fondateurs de la société coopérative **L'Orphelinat Rationaliste** d'Uccle.

DELWARTE Albert (Quaregnon 1898).

Entré tout jeune dans le Mouvement coopératif borain, il dirigea pendant plusieurs années le service de comptabilité de l'**Union des Coopérateurs Borains** de Pâturages. Il en est devenu le Secrétaire général.

DEMAEYER Gustave (Lessines 1869-1929).

Ouvrier carrier, fondateur de la coopérative **La Sociale** à Lessines en fut le directeur pendant de nombreuses années ; remarquable par ses qualités de cœur et par ses aptitudes administratives. Devint bourgmestre de Lessines.

DEMAEYER Louis.

Ouvrier tisserand, fondateur du **Vooruit** de Gand et plus tard de **De Werkman** à Ledeberg (1883).

DEMBLON Célestin (La Neuville-en-Condroz 1859 - Bruxelles 1924).

Instituteur communal, révoqué de ses fonctions pour ses opinions politiques, publiciste, littérateur, orateur, collaborateur à de nombreuses revues, se livra à une vive propagande démocratique et socialiste dès 1883, adhéra au Parti ouvrier à sa fondation, fut des fondateurs de **La Populaire** à Liège et son délégué au Congrès coopératif international de Paris en 1889. Il fut aussi professeur à l'Université Nouvelle et député de Liège pendant de longues années.

DE METZ Adolphe.

Ouvrier cigariier, devint directeur de la coopérative **De Werker** à Anvers et aussi sous la nouvelle désignation : **De Vrije Bakkers**.

DEMEUNIER Victor.

Fondateur de la coopérative **Les Pharmacies Populaires** à Charleroi (1884).

DEMEUR Adolphe (Mons 1827 - Bruxelles 1892).

Avocat à Bruxelles, journaliste, sympathique aux théories fouriéristes ; connut Victor Considérant et correspondit avec lui. Fut en relations fréquentes avec les réfugiés politiques et proscrits (1871). Devint député de Bruxelles, prit une large part aux discussions de la loi de 1873 sur les sociétés coopératives.

DEMIL Louis.

Fut l'un des créateurs de la première Maison du Peuple de Namur ; il occupa les fonctions les plus modestes au sein de la société coopérative **L'Espérance** à Namur qu'il avait aidé à créer ; il fut conseiller communal de sa ville natale et v. ce-président du Conseil de Prud'homme. Pendant 37 ans, il se voua au soutien de l'idée coopérative et à la défense de la cause ouvrière.

DEMOULIN Emile

(Ham s./Heure 1870 - Monceau s./Sambre 1948).

Ouvrier métallurgiste, se consacrant sous les auspices d'Henri Léonard aux œuvres des mutualités et se mit en tête de

créer, dans sa propre localité, à Monceau-sur-Sambre, une coopérative qui eut beaucoup de peine à vaincre l'indifférence des consommateurs. Ce n'est qu'au bout de plusieurs années (1903) que la population commença à connaître le chemin de la coopérative.

DEMOULIN Joseph (Liège 1825 - 1879).

Poète liégeois et publiciste ; il est l'auteur de nombreuses poésies de caractère populaire : **La Férule Populaire** (Liège, 1852), **Aux Ouvriers** (Liège, 1854), **Les Plébéiennes**, satire (Liège, 1866), **Les Chants du Peuple** (Impr. Désiré Brismée, 1852).

A partir de 1852, Demoulin collabora à de nombreux journaux démocratiques dans lesquels il affirmait ses opinions fouriéristes. Les procès de presse ne lui furent pas épargnés (**Mirabeau**) (**De Werker**). En 1878, les Verviétois rendirent hommage « à l'homme de bien qui a voué son talent de poète, de chansonnier et d'écrivain politique à la grande, à la sainte cause des déshérités, des opprimés, de tous les souffrants. »

DEMOULIN Joseph.

L'un des fondateurs de la coopérative **La Boulangerie et Meunerie** de Verviers (1884).

DENDAL Alfred (Boussu-Bois 1855-1916).

Ouvrier mineur. Privé de travail comme la plupart de ceux qui se livraient, il y a un demi-siècle, à la propagande ouvrière, syndicale, coopérative ou socialiste, condamné à la prison pour cette activité et pour faits de grève, il prit tout jeune l'initiative de réunir dans sa chambre quelques camarades pour constituer la coopérative **L'Union Ouvrière** de Boussu-Bois. Celle-ci ne tarda pas à prendre un grand développement et à devenir une des plus importantes du Borinage. Il en fut l'Administrateur-délégué pendant de longues années. Dendal représentait vraiment le type ouvrier énergique, endurant, brave, honnête et tenace, reflétant dans son caractère les qualités de la race boraine. Sa coopérative fut toute sa vie. Détail intéressant, il fut condamné par le Tribunal de Mons à 3.000 francs de dommages et intérêts pour avoir dans le journal « **L'Avenir du Borinage** », écrit un article concernant la cruauté des traitements envers les chevaux du fond de la mine.

La confiance ouvrière l'envoya siéger au Conseil communal de Boussu et aussi au Conseil Provincial du Hainaut.

DENIS.

Ouvrier gricole. Fut le premier Directeur de la coopérative **La Justice** à Waremmé.

DENIS Hector (Braine-le-Comte 1842 - Ixelles 1913).

Docteur en droit et docteur en sciences naturelles, inscrit au barreau de Bruxelles en 1866, appartenait à la pléiade de

démocrates et de socialistes de la bourgeoisie de l'époque, Guillaume Degreef, Edmond Picard, Eugène Robert, César de Paepe. Devenu socialiste, il se fit membre de l'association **Le Peuple** de Bruxelles et par suite fut affilié à « l'Association Internationale des Travailleurs » ; il collabora à la **Tribune du Peuple**, puis aussi à la **Rive gauche** et à **La Liberté**. Dans ce journal, il traitait les questions d'économie sociale et de philosophie positive. Il y soutint une polémique violente et profonde contre M. Molinari et autres rédacteurs de l'**Économiste Belge**. Il collabora aussi à la **Revue Positive** de Littré. Comme avocat, il se fit un devoir de défendre maintes fois des ouvriers poursuivis pour faits politiques.

En 1878, il fut nommé professeur d'économie politique à l'Ecole Polytechnique de Bruxelles et fut chargé de cours sur le même sujet aux cours publics de la Ville de Bruxelles. Il fut encore appelé à donner le même enseignement à l'école Gatti de Gamond ainsi qu'à l'Ecole Normale des institutrices de Bruxelles. A la **Chambre du Travail** de Bruxelles il donna une série de conférences sur l'économie politique. A diverses reprises, il eut l'occasion de développer et de préconiser l'organisation de sociétés coopératives de consommation et de production.

Homme de science, il consacra peu de temps au barreau, mais l'employa presque exclusivement à l'enseignement de l'économie politique. Lié avec nombre de proscrits et de réfugiés étrangers, il subit surtout l'influence de Proudhon et eut pour maître Auguste Comte, dont il développe fréquemment la pensée. Ses activités furent prodigieuses et ne firent que s'accroître quand s'étant affilié au Parti Ouvrier Belge il devint député de Liège après avoir été pendant de nombreuses années conseiller provincial du Brabant. Que de problèmes ouvriers et sociaux n'a-t-il pas soulevés devant ces assemblées délibérantes et dans les nombreux conseils et commissions dont il était membre : budget ouvrier, durée du travail, salaires, habitations ouvrières, statistiques, alimentation, droits de douane, protectionisme, etc. !

Esprit systématique, épris d'harmonie et embrassant tous les domaines d'activités humaines, il révélait ainsi le savant économiste sachant relier toutes les sources de la production, embrassant tout l'ensemble du mécanisme social de la répartition, saisissant les rapports et les répercussions de tous les faits économiques et sociaux. Esprit très réfléchi, il espérait beaucoup de l'action réformatrice de la Démocratie et du Socialisme pour modifier par l'éducation et par la législation le milieu social dans un sens plus humain et une culture plus élevée.

Sa supériorité scientifique, la conception élevée qu'il avait de l'évolution sociale ne l'avaient point empêché de se pencher sur les problèmes plus terre à terre, tel que celui d'utiliser la société coopérative pour des réalisations économiques. C'est ainsi qu'au sein de la Commission d'enquête de 1886, Hector Denis demandait que des modifications fussent apportées à la législation sur les sociétés coopératives, notamment en ce

qui concerne le groupement national des sociétés coopératives. Il proposait que par extension « des dispositions renfermées dans les articles 85 et 86 de la loi du 18 mai 1873 les sociétés coopératives soient admises à s'associer de manière à former une autre société coopérative indépendante de toutes les sociétés associées qui conserveront néanmoins leur individualité juridique. »

En conséquence, Hector Denis voulait autoriser les coopératives à constituer un magasin de gros coopératif pour tout le pays.

Dans ce même esprit, César De Paepe avait préconisé la formation par les pharmacies coopératives d'une droguerie centrale.

Une autre modification à la loi de 1873 avait également été formulée par Hector Denis en ces termes : « Les sociétés ayant pour objet l'achat des matières premières, des denrées, des instruments de travail destinés à l'usage ou à la consommation de leurs membres pourront se constituer sous la forme de sociétés coopératives prévue par la loi de 1873, alors même que leurs opérations ne seraient pas réputées commerciales, aux termes des articles 2 et 3 du Code de commerce. » Enfin, Hector Denis proposait de modifier les cahiers de charges des travaux publics de l'Etat, des provinces et des communes, de façon à faciliter l'accès des syndicats et des associations coopératives d'ouvriers aux adjudications publiques.

L'intervention d'Hector Denis dans les travaux de la Commission d'enquête du Travail au cours des années 1886-87 fut des plus fréquentes et des plus conséquentes en vue de faire prévaloir les droits des travailleurs. Il fut somme toute la représentation scientifique du peuple en marche vers la justice. Il n'est pas de problème sur lequel il n'appuie les revendications de la classe ouvrière : les associations agricoles (p. 47), le logement ouvrier (p. 62), les assurances sociales (p. 79, 288, 289), l'enseignement professionnel (p. 109), le projet de Société nationale d'habitations à bon marché (p. 162), les sociétés coopératives (p. 158), le régime légal des mines et mineurs du fond (6 VIII), etc...

Hector Denis a aussi publié dans « Les Annales de l'Institut des Sciences sociales » (1900) une étude sur « la Coopération comme fondement de la réforme monétaire », dont voici un bref aperçu : « D'une étude sur un projet de banque allemande de marchandises dû à Michaël Flurcheim, Hector Denis y voit son application à un Etat où non seulement les sociétés coopératives de distribution ont atteint un développement et une stabilité considérables, mais où les sociétés d'achat en gros, les Wholesales remontant à quarante ans sont assez puissantes pour servir de pivot à une tentative de réforme organique de la circulation et du crédit. » La méthode ne peut être identique là où malgré le développement admirable de la Coopération, les organes centraux qui forment le lien des institutions régionales sont à peine compris.

Dans cette même étude, Hector Denis exprimait le vœu de

voir les sociétés coopératives de consommation appuyer l'idée de l'organisation d'un service de chèques et de virements à la Caisse d'épargne et de s'y rattacher directement.

Parmi les multiples questions économiques et sociales qui sollicitaient l'esprit constructif du savant, il y a celle du logement ouvrier, sain et confortable pour laquelle plus d'un plaidoyer sorti de sa plume. Il fut en réalité aussi l'initiateur de la **Société nationale des habitations à bon marché**.

Une vie aussi remplie d'actes, une œuvre aussi pleine d'idées et de faits au cours d'un demi-siècle ne se retrace point en quelques lignes. C'est un volume d'importance qu'il faudrait pouvoir écrire pour donner un simple aperçu de cette existence absorbée par les préoccupations de la science et de la politique, par le besoin d'être utile à ses semblables. La pensée d'Hector Denis ne fut en un mot que science et conscience.

Emile Vandervelde a consacré dans le bulletin de l'Académie de Belgique de 1938 une notice sur Hector Denis.

Les travaux d'Hector Denis sont extrêmement nombreux, un petit nombre en a été publié. Voici ceux dont les sujets ont le plus d'affinité avec la question coopérative : **La Morphologie sociale**, **Les Sociétés coopératives de production de France** (Société Nouvelle, 1886), **L'Union du Crédit** (1896), **Robert Owen** (1895), **La Coopération comme fondement de la réforme monétaire** (Annales de l'Institut de Science sociale), (1906), **L'Evolution des sociétés coopératives de production à Paris** (Société Nouvelle, 1886), **Histoire des systèmes économiques et socialistes** (1904-1907, Paris, 2 vol.), **L'Alimentation et la force du Travail** (Bruxelles, 1887; Paris, 1891), **La Dépression économique et l'Histoire des prix** (Bruxelles 1890), **Le Mouvement de la Population et ses conditions économiques** (Bruxelles 1900).

Hector Denis fut parmi les fondateurs de la coopérative **L'Orphelinat rationaliste**, à Uccle.

DE PAEPE César (Ostende 1842 - Cannes 1890).

Originaire d'une famille de petits bourgeois d'Ostende. Son père était un fonctionnaire de l'Etat, sa mère de sang noble flamand. Il fut élevé chez sa grand'mère. A 12 ans, il entra à Bruxelles au Collège des Jésuites, il y fit ses premières études, mais son caractère indépendant l'obligea à chercher une autre voie. Pendant ses heures libres après l'école, il apprit à composer chez l'imprimeur socialiste Brismée. A dix-sept ans, il entra à l'Université de Bruxelles. Il y connut le professeur Altmeyer qui ne manqua pas d'avoir quelque influence par son enseignement sur César de Paepé. Malheureusement, celui-ci perdit son père et en même temps le moyen de pouvoir continuer ses études. A 19 ans, il dut les abandonner pour pourvoir à son propre entretien. Il apprit le métier de typographe et put ainsi poursuivre ses études universitaires. Il conquist son diplôme de médecin, se maria jeune. Au bout de deux ans de mariage il perdit sa femme qui lui laissait deux enfants ; il entra au groupe **Les Soli-**

dares de Bruxelles et bientôt participa à la vie des groupes socialistes et démocratiques de l'époque et collabora à nombre de petits journaux.

A dix-huit ans, il écrivit son premier article dans la **Tribune du Peuple**. On le compte parmi les fondateurs de l'Association **Le Peuple** et il est parmi les collaborateurs des journaux **La Tribune du Peuple** et **La Rive Gauche**. Rien d'étonnant à ce que César de Paepe soit ainsi mêlé à la vie des groupes socialistes. Encore étudiant, il s'intéressait très vivement aux théories socialistes et particulièrement à celles de Collins. Dans une lettre à Brouez en 1865, il se propose d'étudier Collins et dit notamment : « J'ai passé successivement par le communisme absolu de Babeuf, par le Saint-Simonisme, par le Fourierisme pour adopter enfin (toutefois avec quelques modifications) les idées de Proudhon. Peut-être le jour n'est-il pas éloigné où la vérité, seul objet de mes recherches me sera révélée par Collins. »

Il s'était intéressé aux idées de Proudhon, car il avait eu l'occasion étant typographe de corriger les épreuves d'un des ouvrages du célèbre socialiste : « La Justice dans la Révolution et dans l'Eglise ».

En 1864, il fut chargé de se rendre à Londres et présida ainsi à la naissance de « l'Association Internationale des Travailleurs » dont il suivra quasi tous les Congrès et y sera l'un des principaux dirigeants. Ses rapports témoignent d'une profonde érudition en même temps qu'une connaissance très grande de la situation du prolétariat mondial de ses maux et de ses aspirations. Il collabora aussi à **La Liberté** et au journal **L'International**.

César de Paepe fut l'un des premiers écrivains à nous faire connaître les travaux de Napoléon De Keyser. Ses collaborations furent multiples au temps de l'Association Internationale des Travailleurs : outre les journaux déjà cités, il écrivit dans le **Mirabeau** de Verviers, l'**Ami du Peuple** de Liège, plus tard à **De Werker** à Anvers, à **Vlamingen Vooruit** à Gand (avec Emile Moyson et Raymond Debruyne).

Il eut des relations très nombreuses avec le Parti socialiste et les principales organisations ouvrières de l'étranger. Il fut en rapport fréquent avec Proudhon qui exerça une certaine influence sur ses idées.

Après la chute de la Commune (1871) César de Paepe poursuivant ses études de sociologie, traduisit un ouvrage russe de Tcherkovsky : **L'Economie politique jugée par la science**. Il écrivit une biographie de Ferdinand Lassalle, l'agitateur socialiste allemand ; il donna un cours sur l'économie politique à la **Chambre du Travail** de Bruxelles en 1876, que la revue **L'Economie sociale** a reproduit en partie. Son activité était toujours très grande, malgré les difficultés matérielles considérables qu'il éprouvait. Il se prodigua en conférences sur les sujets les plus divers : hygiène, psychologie, libre-pensée, Coopération, médecine, alcoolisme, physiologie, philosophie, etc. Les manuscrits trouvés après sa mort témoignent incontestablement de l'esprit encyclopédique de César de Paepe et aussi de sa considérable faculté de production.

Sa principale œuvre est restée inachevée : **Considérations et recherches sur les problèmes sociaux du XIX^m siècle.**

Suivant de près tout le mouvement ouvrier belge, il apporta son adhésion et sa contribution à tous les essais d'organisation du Parti socialiste et il fut des fondateurs en 1885 du Parti Ouvrier Belge.

Quelques années avant la constitution de celui-ci, César de Paepe écrivit dans le **Journal des Etudiants** de Van Bemmelen, le **Soir** de Paul Robin, dans la **Gazette de Hollande** de La Haye, le **National Belge** de Bruxelles, la **Voix de l'Ouvrier** de Bruxelles.

Plus tard, il collabora au **Peuple** de Bruxelles, à l'**Avant-Garde** de Bruxelles, au **Socialisme progressif** et à la **Société Nouvelle**, deux revues de sociologie (1884-1890). César de Paepe envoya maints articles à une revue dirigée par Bernstein, soit pour son « *Jahrbuch* » soit pour « *Zukunft* ». Malheureusement, ils ne furent pas toujours acceptés, notamment ceux sur Collins, sur Napoléon De Keyser, sur les Communautés américaines, sur l'Hygiène sociale et sur les Principes fondamentaux de l'Ecole socialiste qu'on retrouve dans ses papiers (environ 200 feuilles), et César de Paepe comptait un peu sur sa collaboration à ces publications pour vivre lui et les siens.

Déjà à cette époque sa santé était fortement ébranlée. N'empêche qu'il prit une part active au mouvement pour la révision constitutionnelle, qu'il fut candidat aux élections législatives, qu'il écrivit dans les journaux socialistes de nombreux articles, qu'il publia régulièrement un bulletin mensuel à la **Société Nouvelle** sur le mouvement ouvrier socialiste dans le monde. Il fut aussi l'initiateur du service médico-pharmaceutique de la Maison du Peuple de Bruxelles et le créateur du dispensaire gratuit (1890).

César de Paepe dont la science en matière sociale s'imposait à l'attention du monde scientifique, fut appelé pour la première fois à parler dans l'auditoire de l'Université Libre de Bruxelles (13 février 1890) à l'initiative des étudiants socialistes ; il parla de la Législation internationale du Travail, la question de la Conférence de Berlin l'ayant mise à l'ordre du jour des préoccupations internationales. Ce fut l'une de ses dernières conférences. Abattu par la maladie, supportée stoïquement depuis des années, il s'en alla mourir à Cannes.

En tant que coopérateur nous avons pris connaissance de sa pensée et de son action au temps de l'Association Internationale des Travailleurs; nous avons vu que l'influence fouriériste ne fut pas étrangère à son adhésion à l'organisation coopérative. Nous l'avons retrouvé plus tard aux premières années du Parti ouvrier belge préconisant la réconciliation de la Coopération et du Socialisme (Avant-Garde Bruxelles 1888). Allant jusqu'à proclamer qu'il y a entre eux communauté de but, déclarant que l'esprit socialistes est utile à la réussite et à l'extension des coopératives, et voyant dans le Mouvement coopératif « un vaste système d'expérimentation

dont les résultats fournissent des éléments pour la solution radicale de la question sociale » (Peuple 1889). César de Paepe nous fixera lui-même sur l'évolution de sa pensée au point de vue coopératif quand il écrit dans le **Peuple** du 28 février 1889, rappelant la pensée des fondateurs de l'Internationale et aussi celle de Lassalle : « Lassalle n'était point adversaire des grandes sociétés coopératives de production et de consommation puisqu'il demandait pour elles le crédit de l'Etat et basait sur cette aide de l'Etat la réussite et l'extension de ces organismes ouvriers. Quant à Karl Marx et F. Engels, le manifeste communiste de 1842 exprimait lui-même leur pensée en déclarant que les communistes doivent seconder tous les efforts d'émancipation politique et économique du prolétariat et parmi ses essais il faut certainement compter les sociétés coopératives au moins comme moyen sinon comme but. Le premier manifeste de l'Association Internationale des Travailleurs dû à la plume de Karl Marx applaudit aux succès du Mouvement coopératif en Angleterre, tout en déclarant que ce mouvement pour être complet et atteindre son véritable objet, doit s'élever à l'état de coopération nationale, c'est-à-dire faire de la Nation entière une vaste coopérative de production et de consommation. Et César de Paepe ajoute : « et de fait, le Socialisme n'est pas autre chose que la Coopération ainsi entendue et en quelque sorte élevée à la seconde puissance. »

D'autres passages de ses « Etudes économiques et sociologiques » sont à citer parce qu'ils tendent à démontrer que la pensée de César de Paepe a plus qu'une communion avec celle des fouriéristes. On y lit : « mais peut-être, nous dira-t-on qu'en dehors de l'association du Capitalisme et du Travailleur, de la **Copartnership** comme disent les Anglais, on peut concevoir une société composée de communes (phalanges) ou d'associations quelconques qui seraient exclusivement formées de travailleurs ayant un capital collectif représenté en actions lesquelles actions seraient propriété individuelle et de fait on pourrait nous citer de ces associations coopératives de production composées exclusivement de travailleurs associés entre eux sans capitalistes non travailleurs et sans auxiliaires salariés. D'ons d'abord que les sociétés coopératives de production telles qu'elles fonctionnent au milieu du monde économique actuel ne peuvent presque nécessairement avoir qu'une forme de transition, une forme ambiguë pour parler le langage de l'école phalanstérienne, une forme qui permette leur existence actuelle ; sans vouloir condamner ces associations au nom de principes trop absolus avec lesquels leur existence serait en ce moment presque impossible, il nous est permis d'affirmer qu'on aurait tort de conclure de ce que sont ces associations actuellement à l'égard de ce que sera l'Association des Travailleurs dans un régime économique nouveau. » Ensuite de Paepe développe un système d'association des travailleurs où le capital serait divisé en actions (Etudes économiques et sociologiques, p. 37, 38, 39). Sa conclusion est que la propriété actionnaire comme l'entendent

les phalanstériens n'est qu'un déguisement de l'exploitation du travail par le capital, que la confirmation de l'inégalité actuelle. Sa conclusion est que la propriété collective des instruments de travail donne le capital. En parcourant le rapport que César de Paepe présentait en 1874 au Congrès international à Bruxelles, on trouve l'expression **Docks** employée par lui dans le plan qu'il trace du service public communal dans son service collectiviste : c'est dans le sens pris par Proudhon qui a employé le mot Docks pour désigner des locaux de consignation et d'emmagasinement des produits que César de Paepe l'utilise aussi. Ici encore Proudhon et Fourier ont une pensée commune. Dans ce même rapport, César de Paepe suit d'assez près le plan de Fourier et de la **Commune socialiste** et il emploie l'expression même de **Commerce véridique** (p. 116) du compte rendu officiel du Congrès de l'A. I. T. du 7 au 16 septembre 1874, Verviers 1874).

Voici une autre réminiscence chez César de Paepe des influences fouriéristes. Dans ses **Etudes économiques et sociologiques**, on lit : « on peut considérer les sociétés coopératives locales, de boulangerie, etc., comme l'embryon du service public commercial local et la Fédération récemment fondée entre ces divers groupes coopératifs, dans chaque pays comme l'embryon du service public commercial national. D'où répartition à faire entre l'Etat et la Commune.

La pensée de César de Paepe s'intéresse davantage à la Coopération depuis que la question a été mise à l'ordre du jour de congrès nationaux à l'étranger et de réunions internationales. En 1888, il écrit dans l'**Avant-Garde** de Bruxelles : « On commence à comprendre que les deux prétendus frères ennemis — la Coopération et le Socialisme — n'étaient pas aussi irréconciliables qu'on l'avait cru, qu'ils pourraient fort bien marcher de compagnie, s'appuyant l'un sur l'autre... en Allemagne nous avons vu il y a quelques semaines la **Volks Tribune** de Berlin, organe officiel du Parti socialiste auquel collaborent Liebknecht et Bebel, attirer l'attention de ses lecteurs sur la façon dont la Coopération en Belgique est pratiquée au sein du Parti ouvrier belge et conclure en demandant si les socialistes n'avaient pas eu tort de combattre le Mouvement coopératif et s'il n'y avait pas lieu de revenir de cette erreur. »

En 1889, César de Paepe prend part au Congrès coopératif International de Paris, présidé par Charles Gide et organisé par l'Union coopérative (neutre) de la rue Christine. Les idées que César de Paepe et les autres délégués socialistes belges affirment pour la première fois avec une très vive ardeur impressionnent les délégués français et provoquent des divergences dans leurs rangs (Gaumont). Pour préciser leur pensée, ils avaient demandé au Congrès d'accepter la résolution qu'eux-mêmes avaient votée dans leur propre congrès tenu à Bruxelles quelques jours auparavant et qui disait : le but des sociétés coopératives doit être de travailler à l'amélioration complète de la classe ouvrière ». Toutefois, après l'avoir présentée, les délégués belges se rallièrent, appuyés par

César de Paepe, à l'ordre du jour présenté par De Boyve, disant : « Le Congrès sans se prononcer sur les différentes écoles socialistes, émet le vœu qu'après la constitution de puissants magasins de gros, la production soit indiquée comme le but auquel doivent tendre tous les coopérateurs. » Pour le surplus, de Paepe appuya les vues des dirigeants de l'Ecole de Nîmes. Il se trouva d'accord avec eux pour déclarer que les Congrès seraient toujours internationaux. A ce Congrès, de nombreux délégués étaient venus de l'étranger et on comptait à côté de César de Paepe les Belges suivants : Louis Bertrand, Hector Denis, Célestin Demblon, Edmond Van Beveren, Albert Delwarte, Joris, Blanvalet et plusieurs représentants des organisations de cheminots.

La **Société Nouvelle** (novembre 1889) rapporte en ces termes la pensée de César de Paepe exprimée à ce Congrès quant à l'orientation à donner au Mouvement coopératif : « César de Paepe est amené à souhaiter la constitution en Belgique d'une fédération surtout en vue de simplifier les rouages du Mouvement coopératif, d'organiser les activités en commun, les échanges mutuels, la production en commun, le commerce international, etc., en un mot, rendre abordables les affaires qu'une seule et quelques coopératives isolées ne peuvent aborder. Pour que le principe coopératif ait une action puissante, il faut qu'il puisse agir sur une échelle grandiose et pour faire grand, il faut faire de grandes affaires. » Au Congrès coopératif français de l'année suivante à Marseille, César de Paepe, malade, y assista sans pouvoir y prendre une part active.

La participation de César de Paepe à la propagande de l'idée coopérative ne s'est pas seulement affirmée par les rapports qu'il a présentés ou par les discours qu'il a prononcés à l'Association Internationale des Travailleurs, mais encore par de nombreux articles et études dont voici les principaux : **Les pêcheurs et le Socialisme** (Le Peuple 1887), **La Gazette et les Coopératives** (Le Peuple 1888), **Le Socialisme et les Paysans** (idem 1887), **La Coopération en Italie** (id. 1889), **La Coopération en Allemagne** (id. 1889), **La falsification des denrées** (id. 1889), **Les Congrès coopératifs internationaux** (id. 1889), **Ferdinand Lassalle** (id. 1889), **Le Progrès de Jolimont** (id. 1889), **A la mémoire de Charles Houzeau** (id. 1888), **Joseph Henry** (id. 1887), **Meeting de Patignies** (Tribune du Peuple 1864), **Jean-Baptiste André Godin** (Société nouvelle 1888).

Parmi les écrits les plus remarquables de César de Paepe, signalons : **Les services publics**, précédés de deux **Essais sur le Collectivisme** (Congrès international de Gand 1874).

César de Paepe a écrit une préface au livre de Louis Bertrand sur **Le Logement de l'ouvrier et du pauvre en Belgique** dans laquelle il développe longuement ses pensées sur l'hygiène. Le père du Socialisme en Flandre, Ed. Van Beveren appelait César de Paepe : « Onzen Medestrijder - Goede César ; de bekwaamste, het langste en het onvermoedelijkste in den Zwaren Kamp ».

Rien de plus exact. C'est à De Paepe que le Parti Ouvrier

a emprunté toute sa méthode pour montrer à l'opinion publique, à la classe ouvrière que l'émancipation de la classe ouvrière est conduite par les exemples et les faits. C'est par l'organisation sous ses formes diverses, toujours plus grande, plus solide, qu'on fera aboutir les revendications du prolétariat comme ce sont les exactions des classes capitalistes qui mettront en évidence les méfaits de la société moderne.

A l'appel de César de Paepe, répété tant de fois par lui, la classe ouvrière s'est organisée sous ses formes diverses ; mais toute imprégnée de revendications, elle s'est donné tout un programme de réalisations. C'est de sa pensée plus que de toute autre que s'est formé le Parti Ouvrier Belge.

César de Paepe n'est pas le réel fondateur du Socialisme belge ; mais pour le pays il fut l'une des plus belles et des plus nobles figures du Socialisme belge, l'un des fondateurs de l'Association Internationale des Travailleurs, le principal inspirateur de la politique que devait suivre à partir de 1885 le Parti Ouvrier Belge.

Le docteur César de Paepe, au cerveau encyclopédique, avait une parfaite conscience de l'état physiologique et mental de la classe des travailleurs. Il se rendait parfaitement compte de l'étendue et de l'importance des efforts qu'elle devait déployer pour acquérir son droit à la vie et conquérir son émancipation. C'est pourquoi tout se déclarant socialiste, il ne négligeait aucune des actions qui devaient converger à rendre la classe ouvrière plus consciente de ses droits et qu'il se déclarait mutuelliste, syndicaliste et coopérateur.

DE PAEPE Désiré.

Ingénieur chimiste, fils de César de Paepe, l'un des fondateurs de la société coopérative **L'Institut Industriel** à Bruxelles ; engagé volontaire pendant la guerre 1914-1918, tué en Flandres.

DE QUEKER Hyppolite (Beveren 1857 - Dieghem 1911).

Employé, instituteur à Poperinghe et à Ypres. Plus tard, secrétaire particulier du bourgmestre Buls, de Bruxelles, s'occupa de Coopération de crédit, mais sans grand succès. Il fut parmi les promoteurs de la fondation d'une Fédération nationale des sociétés coopératives et rédigea à ce sujet un exposé sur l'organisation de quelques fédérations coopératives nationales existant à l'étranger.

Il fut l'un des constituants de la société coopérative de production **L'Union des Ouvriers cordonniers** de St-Gilles lez-Bruxelles (1899). Il est aussi l'auteur d'une étude sur la Législation ouvrière dans les pays industriels qui obtint le prix du Roi (1892). A la suite du décès de Jacques, il représenta pendant quelques années la Belgique à l'Alliance Coopérative Internationale (1897-1902).

DESCHAMPS G.

L'un des fondateurs du **Progrès** de Jolimont.

des **ESSARTS Jules** (Charleroi 1849 - La Rochelle 1914).

Démocrate, libre-penseur, directeur dès 1880 du « Journal de Charleroi », pamphlétaire et polémiste, idéaliste et pratique, il batailla pendant de nombreuses années par la plume en faveur de l'émancipation des travailleurs. Il développa sa pensée sur le collectivisme dans les colonnes de ce journal et mena une propagande continue dans les milieux de la libre-pensée. Il fonda le premier « Palais du Peuple » sous forme de coopérative à Charleroi. Ce fut « Le Temple de la Science ». Jules des Essarts, très sympathique à l'idée de la Coopération, rêvait d'organiser le crédit sous cette forme. Il songea depuis longtemps à la **Banque du Peuple**, rêve de Proudhon, quand le projet de la **Banque Belge du Travail** fut lancé par Gand. Il fut aussi l'initiateur d'une coopérative de consommation à Mont-sur-Marchienne, conçue dans un esprit novateur, malheureusement les temps n'étaient point venus et l'œuvre disparut.

DESIRON (Saint-Nicolas Liège 1884).

Fondateur de la société coopérative de Fêcher-Soumagne, fut engagé, lors de la constitution en 1925 de la société coopérative **La Société Générale Coopérative**, en qualité d'adjoint à la Direction des usines à Micheroux. Au départ d'Arnold Boulianger, il fut appelé aux fonctions de Directeur de cet important département industriel.

DESTREE Jules (Marcinelle 1863 - Bruxelles 1935).

Avocat, littérateur, publiciste, orateur, député, ministre. Il fut le défenseur de pauvres diables d'ouvriers ayant maille à partie avec la justice bourgeoise à l'époque où le Parti Ouvrier débutait ; il mit tout son talent, toute son intelligence et tout son cœur à conduire le Peuple vers les cimes de la liberté, de la bonté et de la beauté. En un éloquent plaidoyer, il sut prendre la défense de la Coopération et plus particulièrement de la coopérative **Le Progrès** de Jolimont en butte aux attaques des adversaires sans scrupules. Il présida à nombre d'inaugurations de sociétés coopératives dont il magnifia à diverses reprises le rôle éducatif : « Le passé nous enseigne, s'écriait-il, que ce fut une erreur de croire qu'une œuvre ouvrière de ce genre (coopérative) pourrait vivre par la seule bonne volonté des ouvriers en négligeant le côté commercial. Peut-être le zèle d'un camarade dévoué a-t-il pu suffire pour les toutes petites coopératives d'autrefois. Dès que l'œuvre grandit, il faut à ceux qui la dirigent des qualités de comptables et de commerçants. Les associés, les clients, les consommateurs doivent trouver à la coopérative socialiste des marchandises d'aussi bonne qualité que chez les magasins concurrents. Qualité, quantité, fraîcheur, assortiment, présentation, ordre et ponctualité, les affaires sont les affaires et si l'on veut réussir il faut faire aussi bien et mieux que le commerce capitaliste.

A mérite égal, la Coopération socialiste doit triompher, car

elle a pour elle un ressort moral qui manque au négoce bourgeois. C'est ce ressort moral qui fait toute sa valeur. »

DE TOURNAY Firmin (Gaurain-Ramecroix 1883).

Ouvrier carrier, secrétaire communal à Gaurain-Ramecroix, il fut l'un des organisateurs des ouvriers carriers au sein de la Coopération. Ainsi vit le jour la société coopérative **La Justice** à Gaurain-Ramecroix (1909). Il fut l'un des apôtres de la fusion dans le Tournaisis et devint le principal artisan de l'**Union des coopérateurs du Tournaisis** (1920). Il représente sa région dans les organismes coopératifs nationaux.

DETRY Arthur.

Avocat, fonda la société coopérative de boulangerie **La Se-meuse liégeoise** à Liège.

DEVAUX.

Dès les premiers jours de la pénétration socialiste dans les Ardennes, Devaux prit à cœur la défense des ouvriers et aussi celle des consommateurs. C'est ainsi qu'on le rencontra bientôt parmi les fondateurs de la coopérative **L'Economie** à Saint-Hubert (1900). Il fut aussi sénateur.

DE VOS Ad.

Avocat, jurisconsulte, auteur d'importants ouvrages sur les sociétés commerciales et les sociétés coopératives, entre autres un ouvrage en trois volumes : « De la Coopération et de la Mutualité comme remèdes aux abus de la spéculation et du garantisme » (1886).

Se montre dans son ouvrage chaud partisan de la Coopération de consommation. Il écrit notamment : « Ce que l'on ne peut à soi tout seul on le peut en nombre suffisant. L'association prête aux forces qui se réunissent une nouvelle puissance ; c'est la force du nombre mis au service d'un même but. Nous ne parlerons pas de l'effet moral et des bienfaits qu'amène à sa suite la Coopération quand les travailleurs entrent dans cette voie ; en considérant les avantages matériels n'est-il pas démontré que les sociétés de consommation contribuent à faire diminuer le prix du pain et en général le prix des vivres, prix si élevés dans les grandes villes ? » L'auteur ne manque pas de regretter l'indifférence de ses compatriotes à l'égard du mouvement quand il dit : « La généralité des citoyens soupçonne à peine l'existence des sociétés coopératives : l'importance de celles-ci dans l'ordre économique, les services qu'elles rendent à l'étranger sont presque absolument ignorés ».

Fut sénateur socialiste pour Gand.

DEVUYST G. (Bruxelles).

Fut l'un des fondateurs de la société coopérative **L'Union des Ouvriers Peintres** (1897).

DEWAELE Jean (Gand 1872-1935).

Ouvrier métallurgiste, occupa de multiples fonctions de direction dans les œuvres coopératives de Gand : coopérative de consommation **Vooruit**, coopérative de production **De Zon** et dans plusieurs sociétés anonymes ouvrières gantoises.

DEWINNE Auguste

(1861, Molenbeek-Saint-Jean - 1935, Saint-Gilles).

Instituteur, puis journaliste. De sa plume nette, claire et captivante, il a donné : « A travers les Flandres », qui est un exposé émouvant de la malheureuse situation de certaines contrées et les « Cantines scolaires ». Il a toujours attaché énormément d'importance au Mouvement coopératif en tant que moyen d'organisation et de mode d'enseignement. Le premier article qu'il publia dans « Le Peuple » (1889) a trait à la Coopération. Il fut pendant quelques années le secrétaire de la **Maison du Peuple** de Bruxelles et il est aussi parmi les fondateurs de la société coopérative **L'Institut Industriel** à Bruxelles. Il fut échevin à St-Gilles.

DEWIT A.

Ouvrier tailleur d'origine hollandaise, est parmi les fondateurs de la **Boulangerie Coopérative Ouvrière** à Bruxelles (1882).

DEWITTE Polydore (1848-1929).

Ouvrier tailleur d'habits, fut membre de l'Association Internationale des Travailleurs. Revenu d'Amérique (1874), où il avait travaillé après la défaite de la Commune de Paris, il songea à ouvrir une petite boulangerie dans le voisinage de son cabaret où les ouvriers tisserands pourraient se procurer du bon pain à meilleur marché et avec ristournes. Il fut aussi de la fondation du **Vooruit** de Gand (1881), mais dans la suite il éleva des critiques contre l'administration de la société ; il lui reprochait d'abandonner l'esprit socialiste pour devenir une affaire. Dans des articles de journaux adversaires, il se livra ainsi à une série de violentes et haineuses attaques contre la direction du **Vooruit**. Il en résulta d'autre part que la presse capitaliste en profita pour diriger de vives attaques contre le **Vooruit** et contre la Coopération socialiste. Il a réuni la plupart de ses articles dans une brochure : **Histoire du Vooruit** (Bruxelles, Goemaere, 1898).

Dewitte fut exclu de la coopérative. Ce fut une heure triste dans l'histoire du **Vooruit** parce qu'elle entamait la confiance de la classe ouvrière qui jusqu'à ce jour avait été entière.

DIERKENS Adiel (Roulers 1878-1951).

Appartenait à ce groupe d'hommes courageux groupés autour de De Bunne qui ont éveillé le prolétariat de la West-Flandre. Il fut parmi les créateurs et animateurs des organisations ouvrières (syndicats, mutualités) et, en particulier, de la société coopérative **De Voorzorg** » à Roulers, qu'il dirigea

pendant de longues années à travers mille difficultés.

De 1919 à 1946, il fut député de l'arrondissement Roulers-Thielt.

D'HONDT Charles (Gand).

Filateur de coton, est au nombre des consommateurs qui fondèrent le **Vooruit** de Gand (1881).

DION Rufin (Nandrin 1877-1946).

Employé, fut à l'origine des principales organisations coopératives de la ville de Huy et notamment des **Proletaires Hutois**. Se fit propagandiste des idées coopératives dans tout l'arrondissement. Il fut un collaborateur régulier du journal **Le Travailleur**. Il est l'auteur d'une **Histoire du Mouvement ouvrier dans le pays de Huy** qui retrace en détail le développement de la Coopération dans cette région.

DIRICKEN.

Ouvrier typographe à Liège, Diricken consacre ses loisirs à défendre les intérêts des travailleurs et s'attèle particulièrement à la constitution d'une société coopérative dans le Limbourg. Avec l'aide du docteur Lambrechts, à Liège, d'un ouvrier messager, il ne tardera point à constituer la petite coopérative rêvée, mais la lutte fut longue et dure dans cette contrée (1910). Après la boulangerie, un commerce de denrées alimentaires fut instauré et la coopérative résista jusqu'après la guerre. **Tongersche Cooperatief** rejoignit en 1918 l'**Union Coopérative** de Liège.

DISIERE (Dinant).

Se trouva aux premiers jours de la propagande socialiste dans le pays réactionnaire de Dinant et dès qu'il fut question de créer une société coopérative sous forme de boulangerie, il apporta son adhésion et collabora sans interruption à l'action de **La Maison du Peuple** de Dinant, malgré mille mécomptes, des querelles intestines, et des difficultés de tous genres. Il représenta au Sénat cet arrondissement.

DOAT Henri.

Membre fondateur de la coopérative **Les Pharmacies Populaires** à Liège (1885).

DOMS.

Fonctionnaire, libre-penseur, fut l'un des principaux collaborateurs à l'œuvre de la société coopérative **Orphelinat Rationaliste** à Uccle.

DONJEAN Victor (Huy).

Est au nombre des coopérateurs qui créèrent en 1892 **Les Proletaires Hutois** à Huy.

DONNAY Samuel (Flémalle-Grande 1866-1919).

Ouvrier métallurgiste, fut en relation avec le professeur Emile de Laveleye. Il fonda avec quelques camarades la société coopérative **L'Alliance Ouvrière** à Flémalle-Grande qui, avant 1914, devait devenir l'une des plus importantes du bassin de Liège. Il avait été parmi ceux qui rêvaient de constituer une grande centrale coopérative nationale et, en attendant, il avait songé à en créer une pour la région de Liège. Il rédigea le journal **L'Alliance**. Il appartient dans la suite au groupe des fondateurs de la **Fédération des Sociétés coopératives belges** et en fut un des administrateurs. Samuel Donnay se distinguait par son langage à la fois pondéré et énergique et par son vif attachement à l'idée coopérative. Après l'armistice, sa société fusionna au sein de l'**Union Coopérative de Liège** et il en fut élu président. Il fut aussi appelé à l'administration de la commune de Flémalle-Grande et par deux fois fut élu député de Liège.

DONNAY Jean-Baptiste (Flémalle-Grande 1870-1927).

Frère de Samuel, membre fondateur de l'**Alliance Ouvrière** à Flémalle-Grande. Pendant toute l'existence de celle-ci il exerça les fonctions de caissier scrupuleux et soucieux. A la constitution de l'**Union Coopérative de Liège** il entra dans son conseil de direction.

DOUBLET Oscar (Jemappes 1874 - Quaregnon 1934).

Manœuvre d'usine. Congédié pour ses opinions, entra à l'administration des chemins de fer. Fut obligé de démissionner pour les mêmes raisons. Il se mit ensuite à étudier et à faire de la mutualité. A Quaregnon, il créa la coopérative **Notre Maison**. Au temps de la guerre on le retrouve en France. A sa rentrée, il défend l'idée d'une grande union coopérative pour tout le Borinage et dans ce but parvient à ne faire qu'une société des deux coopératives existantes dans sa commune, l'**Union prolétarienne** et la **Maison du Peuple**, mais son activité coopérative ne s'achèvera qu'avec la constitution de l'**Union des Coopérateurs borains**, à laquelle il apporta pendant plusieurs années un concours constant et absolu. Il est mort bourgmestre de Quaregnon.

DREZE.

L'un des fondateurs de la coopérative **Meunerie et Boulangerie** à Verviers (1884).

DUBACQ Alphonse.

Ouvrier bonnetier à Leuze et fondateur de la société coopérative de production connue sous le nom **Le Bonnet Rouge**. Cette dernière société fut reprise par la **Fédération des Sociétés coopératives d'Anvers** en 1921.

DUBOIS Alfred (Luttre 1870 - Bruxelles 1939).

Ouvrier tailleur. Appelé par les travailleurs socialistes de Luttre, il fonda avec leur collaboration la société coopérative

L'Immortelle, qui ouvrit en peu d'années magasins d'épicerie, de tissus, de confections et dépôts de charbon. Animé d'un esprit essentiellement commercial, il poursuivit le projet d'améliorer la technique de la Coopération dans le domaine de la distribution dans l'arrondissement de Charleroi. Avec le concours des coopératives de Gand il constitua en 1912 l'**Union Coopérative** de cette région qui se proposait en tout premier lieu de centraliser tous les achats de toutes les coopératives ; afin de pouvoir lutter avec plus de chance de succès contre la concurrence de nombreuses firmes à succursales du bassin de Charleroi. Le projet rencontra l'adhésion d'un certain nombre de sociétés, principalement parmi les plus malades. Ce fut un pas vers l'**Union des Coopérateurs** qui, préparée pendant la guerre, fut mise en œuvre en 1918. Alfred Dubois en devint le directeur-commercial et donna pendant les premières années une belle extension aux entreprises commerciales de cette grande coopérative.

DUBRUNFAUT Auguste (Marquain 1861 - Woluwe-Saint-Lambert 1942)

Commis à l'administration des Postes, propagandiste dévoué et écouté. Il a collaboré à la fondation de la plupart des sociétés coopératives d'agents d'administrations publiques. Fut administrateur-délégué de la société coopérative **L'Avenir** à Tournai et de la **Fédérale** de Belgique à Bruxelles. Il participa également aux activités de la coopérative **Coo** à Bruxelles, fondée pour gérer des comptoirs sans conseils d'administration locaux, à la gestion de l'**Association d'assurances mutuelles sur la vie de la Fédérale de Belgique** (A. M. F. B.) et de la **Caisse de compensation pour allocation familiales de la Fédérale de Belgique** à Bruxelles.

DUBY Victor.

Aux premiers jours du **Progrès** de Jolimont, la division ouvrière s'introduisit dans son sein. Victor Duby et plusieurs autres ouvriers créèrent en concurrence avec le **Progrès** de Jolimont, la **Sociale** de Baume. Celle-ci ayant échoué, une nouvelle société coopérative appelée **L'Avenir des Travailleurs** fut fondée dans cette même localité, mais sans plus de succès. C'était à l'époque d'Alfred Defuisseaux. Les ouvriers se refusèrent à épouser les prétentions des partisans de Defuisseaux et ne voulurent point briser l'union indispensable au progrès de leurs institutions et au développement de leurs idées.

DUCHESNE Alexandre (Ensival 1880).

Ainé d'une famille nombreuse, entré à l'usine textile à dix ans et demi, s'est occupé aussi vite que lui fut possible des organisations ouvrières et socialistes : Jeunes Gardes, Centres d'Etudes, Syndicats, coopératives de consommation et de production. Dès 1900, il fait partie de la coopérative d'imprimerie **Le Travail** et aussi de **La Renaissance**, coopérative de consommation.

A la création de l'Union Coopérative, de Liège, **La Renaissance** y fut absorbée et Duchesne devint membre du Conseil d'Administration de l'Union Coopérative. Il fut aussi député et bourgmestre de Verviers.

DUCKETIAUX Edouard (Bruxelles 1804 - 1868).

Docteur en droit, journaliste. Il prit une part très active à la Révolution belge de 1830 ; il suivit de près la propagande de Saint-Simon et de Fourier et celle-ci ne fut pas sans influence sur la portée sociale de ses travaux. Il fut de ceux qui à cette époque se rendirent compte de l'étendue et de la profondeur de la misère des classes laborieuses et qui essaya de pallier, d'améliorer, s'inspirant avant tout du principe de la charité. Les fonctions d'Inspecteur général des prisons lui avaient permis de voir toutes les défaillances et les misères humaines. Déjà son premier ouvrage en date de 1827 qui porte le titre : « **De la Justice, de la Prévoyance et particulièrement de l'influence de la misère et de l'aisance, de l'ignorance et de l'instruction sur le nombre des crimes** » montre l'esprit qui anime Edouard Ducketiaux.

Auteur de nombreux et de remarquables travaux sur les conditions physiques et morales des jeunes ouvriers et des moyens de les améliorer, les budgets économiques de la classe ouvrière, sur la question ouvrière ; auteur également de très nombreux rapports adressés aux Pouvoirs publics concernant l'assistance à apporter aux classes pauvres et préconisant les agences de subsistances, les boulangeries municipales, etc. Les pages que nous avons consacrées à Edouard Ducketiaux dans le premier volume de notre ouvrage ont montré qu'il était de ces bourgeois sympathiques à l'organisation coopérative et encourageant ce moyen d'amélioration. L'énumération de ses nombreux travaux est significative de leur caractère social. La bibliographie nationale ne comporte pas à son sujet moins de 13 colonnes de titres de travaux. En plus des travaux que nous avons déjà signalés, en voici quelques-uns en connexion avec l'idée de Coopération et de Mutualité : « La question ouvrière » (1867), « Projet pour la construction aux environs de Bruxelles d'un quartier modèle spécialement destiné à des familles d'ouvriers » (1844), « Mémoires sur les boulangeries et les boucheries communales » (Indépendance belge) (1846). De tous temps il demanda à la statistique des armes contre le crime et la misère. Ses publications forment une bibliothèque de philanthropie sociale. Pendant quarante ans il sonna le tocsin des chiffres sur les inégalités modernes. De mille manières il prouve que le pauvre est notre victime, victime des accidents, victime de l'ignorance, victime de la faim, victime de la prostitution. Il établit le doit et l'avoir de l'ouvrier : c'est le budget de la misère « si l'on ne parvient pas à rétablir l'équilibre entre son salaire et ses dépenses indispensables, il faut s'attendre à une crise sérieuse dont on ne peut prévoir l'issue ». Il dressa des tables de la maladie, de la dégénérescence, de la mortalité : c'est le budget de la mort que paie surtout le pauvre. Il fait la statistique des tribunaux et

des prisons : c'est le bilan du crime et il dit comme Quetelet : « Les progrès de la criminalité coïncident avec ceux du paupérisme. »

Toute sa vie, il apporta son concours à toutes les Commissions, Conférences, Congrès où se discutait, où pouvait se débattre le problème social. Il aurait voulu voir les catholiques s'en préoccuper davantage. D'où son intervention en 1867 au Congrès catholique de Malines. Courageusement, patiemment, inlassablement il se faisait le défenseur des classes laborieuses. Devant ces Congrès dont il était le secrétaire, il allait jusqu'à l'entente internationale pour l'unification de la législation du travail. Mais son projet fut écarté par les sections et par l'assemblée (1864). Ce qui fit écrire à Ed. Ducpétiaux les lignes ci-après : « L'inaction ou le mauvais vouloir des industriels qui ne comprennent pas leurs devoirs paralysent jusqu'à un certain point la bonne volonté de ceux qui les comprennent et savent les remplir. En effet, à côté d'un fabricant qui fait travailler pendant 14 et 15 heures par jour, vous en avez un autre qui n'exige qu'un travail, de 10 à 12 heures, il en résulte pour ce dernier un infériorité qui cause un préjudice notable à ses intérêts. »

DUFRASNE Philippe (Wasmes 1862-1909).

Fut pendant 20 ans un des organisateurs et un des administrateurs des premières coopératives du Borinage. Toutefois, il ne considérait la Coopération que comme un simple moyen de propagande. Plus tard, vers 1898, il n'était pas loin de répéter ou d'épouser l'opinion de Lassalle qui prétendait que les coopératives en diminuant le prix du pain, font profiter plus le patron que l'ouvrier de cette différence de prix dont le résultat le plus clair était de faire baisser les salaires ou d'empêcher qu'ils augmentent. Quoiqu'il en soit, nous retrouvons Dufrasne parmi les dirigeants de la coopérative **La Justice** de Petit-Wasmes et parmi les fondateurs de l'**Imprimerie coopérative** de Cuesmes. C'était le type de l'agitateur populaire.

DUHOT Jean (Elouges 1884).

Journaliste, fut à l'origine de la coopérative **Union, Progrès, Economie** de Thulin. Lors de la fondation de l'**Union des Coopérateurs Borains**, cette société fut parmi les premières adhérentes. Jean Duhot a participé comme nombre de militants borains à la constitution d'œuvres locales d'éducation. Il est bourgmestre de sa commune et député de Mons.

DUQUESNE François.

Prit l'initiative de former à Charleroi-Nord pour le compte de **La Concorde** de Roux une coopérative avec boulangerie et magasins.

DUPONT Léon (Bruxelles 1875-1928).

Occupa pendant près de 20 ans les fonctions de trésorier de la **Maison du Peuple** de Bruxelles et il représenta celle-ci dans les organismes nationaux du Mouvement.

DURAY Constant.

Fut l'un des fondateurs de **La Sociale**, à Baume.

DUTILLEUL Emile (Forchies-la-Marche 1898).

Appelé aux fonctions de propagandiste par l'**Union des Coopérateurs** de Charleroi et en 1935 à celle de Directeur du service social de la **Société Générale Coopérative**, il représenta en nombre d'occasions le Mouvement coopératif dans les institutions officielles. Il est professeur à l'Ecole Ouvrière Supérieure où il donne un cours sur la Coopération. Il est l'auteur d'une brochure sur la **Coopération** qui constitue un bon guide pour les jeunes étudiants. Il est membre du Conseil Central de l'Economie.

E

ENGELS Alphonse (père) (Anvers 1858-1933).

Ouvrier ébéniste. Fut fondateur de **De Vrije Bakkers** à Anvers (1881).

ERAERTS (frères).

L'un cordonnier, l'autre mégissier, furent parmi les fondateurs de la **Boulangerie Coopérative Ouvrière** de Bruxelles (1881).

EVERAED Alphonse Joseph (Malines 1874 - Bruxelles 1944).

Chef d'atelier aux Chemins de fer, il entra à l'**Union Economique** de Bruxelles en 1911. Particulièrement désigné pour les missions relevant de ses aptitudes techniques, il gère successivement les départements Economat et Camionnage et, à partir de 1933, le Chantier Charbons, dans lequel maints procédés inédits adaptés à l'exploitation sont dus à son initiative. En septembre 1944, la mort mettait le point final à une carrière exemplaire de plus de 32 ans, consacrée à l'idéal coopératif.

EVARD Arthur.

L'un des fondateurs de la coopérative **L'Emulation Prolétaire** à Seraing (1889).

EVARD Hector.

L'un des fondateurs du **Progrès** de Jolimont (1886).

EYLENBOSCH (Gand 1856-1939).

Employé de commerce, typographe. Dès 1878, il se mit à combattre le Socialisme et à lutter résolument contre les socialistes gantois et leurs organisations ; il eut recours lui-même à l'organisation syndicale des travailleurs, à leur groupement politique catholique pour poursuivre la bataille. Il fut l'un des fondateurs à Gand de la Démocratie chrétienne. En opposition au **Vooruit**, société coopérative, il fut l'un des créateurs de la coopérative catholique **Het Volk**. Il a occupé dans le Mouvement ouvrier démocrate-chrétien plusieurs postes importants de direction guidé par un dévouement sans bornes

à la classe ouvrière, ainsi que par une grande sincérité qui en faisait à la fois un ardent propagandiste en même temps qu'un adversaire résolu. On lui doit de nombreux pamphlets et un ouvrage sur les « Cinquante années d'action catholique, sociale et politique ». Il représenta au Sénat le parti démocrate-chrétien.

F

FABIEN Gérard.

Précurseur du Socialisme et de l'organisation économique des travailleurs au Borinage. Sa persévérance permit la constitution de coopératives, notamment à Wihéries, à Quiévrain.

FABRY Oscar.

Membre fondateur de l'**Emulation Prolétarienne** à Seraing (1889), fut du comité directeur de celle-ci et entra dans le Conseil d'administration de l'**Union Coopérative** de Liège quand l'**Emulation Prolétarienne** y adhéra.

FALONY Edouard (1861-1938).

Ouvrier mineur, se préoccupa plus particulièrement de l'organisation syndicale des ouvriers houilleurs, appartient à l'ordre des « **Chevaliers du Travail** » et fut des dirigeants de l'**Union des Mineurs**. S'occupa de mutualités, fonda un économat au Roton de Charleroi. Il fut également au nombre des fondateurs de la coopérative **La Pharmacie Fédérale** de Charleroi (1894). Pendant plusieurs années, il représenta l'arrondissement de Charleroi à la Chambre des Députés. Il revêtit aussi les mandats de conseiller communal et d'échevin de la ville de Charleroi.

FAUCONNIER J. B.

Est au nombre des premiers adhérents de la société coopérative **Les Pharmacies Populaires** à Bruxelles, il fut aussi membre de l'**Association Générale Ouvrière**, ainsi d'ailleurs que beaucoup de ses collègues des Pharmacies Populaires. Il fut l'un des initiateurs de la Fédération Nationale des Coopératives (1894).

FAUST Jules

Ouvrier d'usine qui devint le premier président des **Prolétaires Hutols** (1892). Les participants à la fondation de la société étaient notamment : Braibant A., Désiron A., Berlo J., Dupont J.-B., Delporte H., Goffart V., Grégoire V., Habran H., Hamande J., Failhe N., Sauveur N., Victorien V., etc... (1892).

FAUVIEAU Elysée (Wasmès, 1852-1905)

A 17 ans, accidenté de la mine, il dut chercher son pain dans un autre travail ; il s'expatria en France, vécut dans le milieu minier d'Anzin, se lia d'amitié avec le député mineur Basly, se mêla à la propagande. Il n'en fallut pas plus pour qu'on l'expulsa de France. Rentré dans son village natal à Wasmès, en 1884, il ne tarda pas à s'en aller dans la région porter la bonne parole de justice et de droit. On l'entendit à Pâturages, à Cuesmes, à Frameries, à Flénu, à Quaregnon, à Warquignies, à La Bouverie, à Jemappes. Partout, il appelait les travailleurs à l'organisation. Son enthousiasme, sa parole enflammée ouvraient un coin du ciel dans l'avenir de la classe ouvrière. Mais c'est à Wasmès qu'il se fixa et développa surtout son activité au milieu des tracasseries, des insultes, des traquenards des journaux et des adversaires dont il menaçait par sa propagande les intérêts. Il fut l'administrateur délégué de l'**Union, Progrès, Economie** de Wasmès qu'il avait créée et ce, pendant vingt ans au prix de quel labeur, de quels soucis, de quelle lutte ! Les patrons lui font la guerre, les commerçants l'attaquent, les journaux parlent de malhonnêteté et ainsi le doute est jeté sur le leader de la coopérative. Il n'en continue pas moins à se défendre et à attaquer. Il œuvre sans arrêt pour le syndicat, pour la coopérative, pour l'action politique sans jamais songer à son propre intérêt. C'est un vrai lutteur, un défenseur des humbles, des miséreux et des sans-droit. Son éloquence est rude, mais on sent que la pitié, la bonté, l'humanité sont les directives de sa pensée. A diverses reprises, il se trouva devant les tribunaux à raison de sa propagande orale et écrite. Dans les dernières années de sa vie, des dissensions se produisirent entre lui et le Parti Ouvrier Belge.

FAUVIEAU Hector (La Buissière, France, 1878).

Imprimeur. A la mort de son père, il hérita de la gestion de la société coopérative de Wasmès, dont la situation n'était pas fort brillante. Hector Fauvieu ne manquait ni d'intelligence, ni d'initiative, mais les questions politiques dominant les activités des dirigeants de la coopérative et du mouvement ouvrier, il en résulta que des dissensions profondes qui déjà remontaient au temps du père Fauvieu se représentèrent et jetèrent la désunion la plus complète dans les rangs de la classe ouvrière. La scission se produisit dans le milieu coopératif et une coopérative vit le jour à Petit-Wasmès. Pendant des années, ce fut la guerre entre frères ennemis. Cependant, à la veille d'élections communales, une entente fut scellée sur le terrain politique en même temps que sur le terrain coopératif. Malheureusement, après l'élection communale, l'accord ne dura guère et la lutte entre les deux sociétés coopératives reprit de plus belle. Les interventions des organisations nationales pour rétablir l'unité coopérative dans cette commune ne purent jamais aboutir, la coopérative de Petit-Wasmès ne voulant rien entendre. De-

puis, la coopérative **Union, Progrès, Economie** s'est ralliée à l'**Union des Coopérateurs Borains**.

Hector Fauvieu qui en fut pendant de longues années l'administrateur-délégué, fait aujourd'hui partie du conseil d'administration de l'organisation coopérative régionale. Il a tenté de fonder une brasserie coopérative (1907) et il a favorisé la création d'une coopérative d'habitations et logements à bon marché (1922). Il a été bourgmestre de Wasmes jusqu'en 1940 et fut révoqué par les autorités allemandes. Hector Fauvieu a publié plusieurs brochures et nombre d'articles de journaux. Parmi ses écrits, il faut citer : **Monographie politique, économique et sociale du Borinage** (1929), une histoire romancée du Borinage : « **L'Aube de Samacus** » (1939).

FERY R.

Fut le principal artisan de la constitution de la coopérative **La Fraternité**, de Meix devant Virton (1903).

FEUILLEN Désiré.

C'est le collègue que Joseph Cochart avait choisi comme gérant de la seconde boutique de l'**Avenir**, de Forchies-la-Marche. Tous deux travaillaient sans répit à la prospérité de leur société, bien qu'ils fussent tous deux d'opinions opposées, Cochart adhérant au Parti Ouvrier et Feuilleu de tendance anarchiste.

FLUCHE Pierre (Hodimont 1841 - Verviers 1909).

Pendant près d'un demi-siècle, il eut une influence considérable sur le milieu ouvrier de cette ville du textile ; d'abord ouvrier tisserand à Verviers, puis ayant fait son tour de France, esprit studieux et méthodique, il rapportait ces connaissances nombreuses et utiles sur la vie et les choses humaines. C'était à l'époque de l'Association Internationale des Travailleurs. Il n'hésita pas à en devenir un des membres les plus actifs et les plus éloquents et il fonda une association, **Les Francs Ouvriers** (1866). Il fut au nombre des fondateurs du petit journal de combat « **Le Mirabeau** » et il s'adonna à la propagande pour la création d'associations syndicales. Après la défaite de l'Internationale, il reprit la lutte en fondant un cercle socialiste et le journal « **La Sentinelle** ». En 1884, Fluche et quelques Verviétois prirent l'initiative d'organiser la première coopérative, **Meunerie et Boulangerie**, rue du Collège, à Verviers. Dans la suite, il prit part à la fondation du Parti Ouvrier Belge (1885), où il représentait la Coopération verviétoise et depuis se prodigua à la défense des travailleurs, prenant part à toutes les batailles politiques et électorales. Après avoir refusé à plusieurs reprises tout mandat parlementaire, il accepta d'entrer au Conseil communal de sa ville et en devint l'un des échevins. Sa mémoire est restée vivante parmi les tisserands de la région verviétoise.

FONTAINE Ferdinand

Dès 1908, fait partie du Conseil d'administration de la société coopérative **La Résistance Ouvrière** à Antheit (1904). Il fut parmi les chaleureux artisans de la centralisation coopérative qui aboutit à la fusion au sein de l'**Union Coopérative** de Liège en 1918.

Fut conseiller communal, échevin et bourgmestre d'Antheit.

FONTAINE Léon.

Membre de l'Association Internationale des Travailleurs, fut le promoteur d'une banque d'échanges à prix de revient, inspirée des idées de Proudhon ; il présenta un projet à la section bruxelloise de l'Internationale (1868) qui établissait le crédit mutuel entre les travailleurs.

FOREST A.

Ouvrier doreur sur bois, mutuelliste, il contribua à la constitution des **Pharmacies Populaires**, à Bruxelles (1881).

FOSSION Joseph (Andenne, 1863-1911).

La Coopération dans la région namuroise eut quelque peine à naître et à se développer. Une des premières sociétés coopératives fut celle de Fosse (1891). Dans la région d'Andenne, on connut **Les Travailleurs Andennais**, société coopérative qui ne vécut pas plus de deux ans à raison de divergences personnelles et de difficultés administratives. C'est en 1898 que l'**Avenir**, coopérative de boulangerie, s'ouvrit à Andenne. Parmi ses fondateurs se trouvait Joseph Fossion qui avait établi l'année précédente une ligue ouvrière. Il en devint l'administrateur-délégué et sous sa direction, la boulangerie étendit son rayon d'action à de nombreuses communes, établit un magasin à Andenne et une succursale à Namèche. Joseph Fossion fut appelé aux fonctions d'échevin dans sa ville et plus tard à celles de député de l'arrondissement à la mort de Gustave Defnet.

FOUCART Jan (Gand, 1850-1910).

Ouvrier tisserand dès l'âge de 14 ans, fut renvoyé d'une grande usine de tissage pour sa participation à la propagande socialiste, se fit petit commerçant ambulant. Il fut l'un des fondateurs du **Vooruit**. Il avait été de ceux du syndicat ouvrier des fileurs qui votèrent les deux premiers mille francs avec lesquels débuta le **Vooruit**. Il en devint l'un de ses administrateurs les plus clairvoyants, les plus prudents pendant de longues années. Il fut aussi l'éditeur du journal « Vooruit ». Foucart était aimé pour sa grande obligeance, son esprit de grande impartialité et ses nombreuses connaissances, son sens profond de la vie du prolétariat. Bien qu'il fut petit commerçant, visitant les foires et les marchés, il n'en fut pas moins un excellent coopérateur s'approvisionnant de tout

au Vooruit. Il fut aussi des fondateurs de la Fédération des Coopératives belges. C'est une belle et noble figure de la classe ouvrière gantoise.

FOURIER Charles (Besançon, 1772 - Paris, 1837).

Sa vie fut très mouvementée : voyage dans sa jeunesse ; arrêté pendant la Terreur. Ruiné, il connut la misère et se fit commis aux écritures ; plus tard, il devint voyageur de commerce.

Très observateur, il avait déjà écrit en 1808 « La Théorie des quatre mouvements » qui est, en réalité, un exposé de tout le système préconisé par lui. Les autres livres ne sont que des développements et des commentaires du premier : « Traité de l'Association domestique agricole » (1822) ; « Le nouveau monde industriel » (1829), « La fausse industrie » (1835). Ces ouvrages constituent une critique très réfléchie et très exacte de l'organisation du commerce et de la production agricole et industrielle, ainsi qu'un exposé des remèdes aux maux qu'il indique. L'idée maîtresse de son système c'est l'**Association** ayant pour fondement moral la Solidarité. Les lecteurs trouveront dans le premier volume de notre Histoire une analyse succincte de la doctrine de Fourier, ainsi que des raisons qui l'ont fait ranger parmi les précurseurs de la Coopération. A la vérité, la réforme sociale préconisée par Fourier date de 1808, mais ce n'est qu'en 1832 qu'on commença à en parler grâce à la propagande faite par Victor Considérant en France et en Belgique. Des mises en application de l'idée phalanstérienne furent tentées à Condé-sur-Visgres, grâce à deux philanthropes en 1832, à l'ancienne abbaye des Cîteaux, près de Dijon et aussi aux Etats-Unis, au Brésil et en Afrique.

FRANÇOIS J.-B.

Ouvrier mineur, fondateur de la **Boulangerie coopérative ouvrière** à Elouges (1887). Il en fut le directeur pendant près d'un quart de siècle.

FRANKELMON Louis.

A l'origine, il n'est pas toujours aisé de trouver parmi les travailleurs les hommes qui ont suffisamment de caractère pour se placer à la tête d'une organisation ouvrière. C'est ainsi qu'il se produisit à maints endroits des constitutions de travailleurs formées des mêmes personnes. On les rencontre dans la boulangerie coopérative, on les retrouve si l'on crée une imprimerie, on lit leur nom dans une pharmacie. Ce fut notamment le cas de Frankelmon comme celui de ses camarades du **Proletaar**, de Louvain, qui fut de la boulangerie (1887), de la pharmacie, de l'imprimerie « Excelsior » (1899). Pendant plus d'un demi-siècle, Frankelmon n'a jamais boudé à l'action, bien qu'elle n'ait pas été toujours facile.

FRANSQUIN Louis.

L'un des fondateurs de l'**Union Economique** de Bruxelles et de la **Fédérale de Belgique**. A la mort de Jacques, il lui succéda en qualité de Président dans ces deux institutions (1897-1905). A deux, ils surent conserver aux heures difficiles des premières années une confiance absolue en les vertus de l'association coopérative dont ils avaient été les fondateurs et de tout temps, ils s'efforcèrent de la faire partager par les timorés et les peureux qu'on rencontre en bon nombre parmi les fonctionnaires. C'est sous l'administration de Fransquin que le siège de l'**Union Economique** fut transféré rue du Vallon. Fransquin attachait une très grande importance à l'aspect moral de la Coopération. En 1905, un déplacement administratif en province l'empêcha de donner la pleine mesure de ses capacités.

FURNEMONT Léon.

Avocat à Bruxelles, membre du Parlement belge, fondateur de la société coopérative **L'Orphelinat rationaliste** à Uccle, membre du Conseil d'administration de plusieurs sociétés coopératives du pays de Namur.

G

GABRIEL François

Ouvrier mineur, consacra longtemps son activité débordante à la Coopération et fut l'un des fondateurs de la coopérative **Les Pharmacies Ougréennes** (1903) et aussi de la société coopérative de consommation **La Prévision**, à Ougrée, au sein de laquelle il s'intéressa plus spécialement à la comptabilité et aux finances. Pendant la guerre, il s'occupa activement du ravitaillement de la population et rendit à celle-ci de nombreux services.

GAEREMYNCK Emile (1875).

Appartint pendant vingt-cinq années à l'administration de la coopérative des cheminots **S. E. A. d'Anvers** au sein de laquelle il remplissait les fonctions de trésorier. A la **Société Nationale des Chemins de Fer Belges** il occupa les fonctions de commissaire.

GAMOND Zoé-Charlotte, de (1806, Bruxelles, 1854).

Gatti de Gamond passa sa jeunesse dans un milieu intellectuel et n'échappa pas à ses influences. Les doctrines d'Owen, de Saint-Simon, de Fourier se propageaient avec rapidité et comptèrent pendant plusieurs années un très grand nombre de partisans, même et surtout après la révolution de 1830.

Fille de phalanstérien, elle fut elle-même une ardente disciple de Fourier et s'en fit la propagandiste par l'écrit et par la parole. Ecrivain et pédagogue, elle avait épousé en 1834 un peintre italien. Elle devint inspectrice des salles d'asiles et des écoles primaires. Son mari était alors chef de bureau aux chemins de fer de l'Etat.

En 1834 paraissent dans la Revue encyclopédique, dirigée par Carnot et par Leroux, ses **Lettres sur la condition des femmes au XIX^e siècle** ; elles furent plus tard réunies en un volume intitulé **De l'éducation sociale des femmes au XIX^e siècle et leur éducation publique et privée** (Bruxelles, Bertholt, 1839).

Elle ouvrit deux écoles à Bruxelles, une pour les ouvrières adultes et l'autre pour les jeunes personnes qui se destinaient à l'enseignement. Dans ses conférences, elle savait faire pénétrer de son ardent prosélytisme, sa confiance en l'idée de l'association, de la Coopération et de la culture intégrale.

Elle vécut aussi à Paris et publia : **Esquisses sur les femmes** (Bruxelles, 1846, 2 vol.) ; **Fourier et son système** (Paris, 1841) fut traduit en espagnol ; **Réalisation d'une commune sociétaire d'après la thèse de Charles Fourier** (Paris, 1840). Elle écrivit aussi : **Paupérisme et association** (Lagny, imprimerie de Giroud, 1847), en réponse à la question posée en 1846 par « la Société des Sciences, des Lettres et des Arts du Hainaut » : « Quels sont les droits et devoirs du prolétaire dans une société bien organisée ? » C'est un exposé où s'affirme toute la ferveur de l'auteur pour l'idée socialiste. Elle songea à réaliser la pensée fouriériste en fondant à l'Abbaye des Cisteaux, près de Dijon, une sorte de phalanstère avec des capitaux fournis par les frères Young, mais l'entreprise échoua. Alphonse Wauters, archiviste de la ville de Bruxelles, porte le jugement suivant sur cette femme tout à fait remarquable : « sans partager les doctrines de Madame Gatti de Gamond, défendues avec énergie et conviction, on doit convenir qu'elle a toujours adopté pour base la morale la plus élevée et qu'elle a fait preuve dans ses écrits d'un remarquable talent d'écrivain. Comme disciple de Fourier, elle a exercé une influence notable et puissamment contribué à populariser ses idées ; en outre, si l'éducation et l'instruction des femmes sont notamment améliorées en Belgique, elle y a considérablement coopéré.

Elle est la mère de Mlle Isabelle Gatti de Gamond qui fut directrice des Cours d'éducation pour jeunes filles à Bruxelles, qui fut membre du Parti Ouvrier Belge et se mit, après sa retraite de l'enseignement, à la tête de l'organisation des femmes socialistes.

Un comité d'amis a publié, en 1907, un volume intitulé : **Questions sociales morales et philosophiques** d'Isabelle Gatti de Gamond, avec préface d'Hector Denis.

GASMAN J. B.

L'un des fondateurs de la coopérative **Les Vainqueurs**, de Gilly (1891). Dans cette localité où les ferments de discorde ouvrière attisèrent souvent d'ardentes hostilités, **Les Vainqueurs** avait succédé à une autre société qui avait dû liquider. Ce ne fut pas malheureusement la seule.

GASPAR V.

Curé à Enneilles, fondateur de la société coopérative **Sainte-Marguerite** (1890) à Grandhan (Marche), dont le but était de fournir aux cultivateurs les denrées alimentaires dont il avait besoin et d'écouler les produits de leurs cultures.

GAVAGE Emile (1875, Spa).

Fonctionnaire du ministère des Postes, Télégraphes et Téléphones, fut appelé au lendemain de la guerre mondiale, aux fonctions de Président de l'**Union Economique** de Bruxelles. Sous son administration, la société coopérative connut un

accroissement considérable, tant en effectif associés qu'en chiffres de vente. Les installations de la rue du Vallon furent considérablement agrandies et le nombre de nouvelles branches ne cessa d'augmenter.

Travailleur infatigable, orateur accompli et technicien coopératif dont les vues font autorité, il est parvenu à donner à l'**Union** une des premières places dans le pays.

Sous son administration, l'**Union Economique** étendit son action par la reprise de groupements économiques créés par le ministère des Chemins de fer et en fit des comptoirs ou succursales. Son nom restera attaché à cette œuvre de ces économats des cheminots qui compte actuellement 24 établissements. L'intervention du Ministre des Chemins de fer de l'époque, Ed. Anseele, ne fut pas étrangère à cette constitution de coopératives.

Gavage n'a manqué aucune occasion de défendre la cause de la Coopération par la plume et par la parole devant le corps électoral, dans les nombreuses commissions économiques constituées par le Gouvernement, en marchant en accord avec les socialistes et les démocrates-chrétiens pour garantir à la Coopération la pratique de la ristourne.

Dans les circonstances particulièrement difficiles de l'occupation allemande, le Président Gavage est parvenu à surmonter toutes les embûches avec son habileté coutumière et la libération du pays trouva la société dans une situation commerciale et financière parfaite. L'intérêt que tout le temps il a porté aux humbles s'est traduit par la création en 1929 des œuvres sociales et de la pension gratuite au personnel de l'Union. Il a beaucoup contribué à la constitution de l'**Union Economique de Belgique** et au progrès des institutions coopératives de caractère fédéral : assurances, finances, magasins de gros. C'est avant tout un administrateur de bon sens, de sens pratique.

GELDERS Frans (1874 - Vilvorde - 1949)

Ouvrier cordonnier, s'occupa spécialement de propagande socialiste dans le Brabant flamand, fut membre du Comité directeur de la **Maison du Peuple** de Bruxelles et son délégué dans les organisations coopératives nationales. Il occupa plusieurs mandats politiques : conseiller communal, conseiller provincial, député.

GENOT J. A.

Ouvrier mécanicien, fondateur de la coopérative **Les Pharmacies Populaires**, à Liège (1885).

GENOT E.

Fut au nombre des fondateurs de la **Fraternité**, d'Ouffet (1893).

GEORGES Léopold

C'est dans une localité située dans le voisinage de Charleroi que Jules des Essarts conçut avec son ami Georges Léopold le projet de créer une coopérative avec parcs et jardins. Malheureusement, la belle affaire entrevue échoua par l'incapacité de l'administration.

GERARD Gilles (Vottem, 1870 - Liège, 1932).

Ouvrier typographe, fondateur et administrateur-délégué de la coopérative **L'Aurore**, à Vottem (1896). Celle-ci ayant été reprise par l'**Union Coopérative** de Liège, Gilles Gérard en devint l'un des administrateurs généraux. Il fut aussi des fondateurs de la **Fédération des Sociétés coopératives belges** (1900) et de la **Prévoyance Sociale** de Bruxelles (1907). Dans ces deux sociétés, il occupa les fonctions de commissaire dès leur fondation, il fut échevin et bourgmestre de Vottem, puis plus tard député permanent de Liège.

GERMER.

Fondateur, il fut l'un des premiers administrateurs de **De Vrije Bakkers**, d'Anvers (1880).

GEUKENNE A.

Ouvrier mineur, fut fondateur de l'**Alliance Ouvrière** de Flémalle-Grande (1889).

GHIJDEZ G.

Employé et mutuelliste, il fut parmi les fondateurs des **Pharmacies Populaires** de Bruxelles (1881).

GILBEAU R.

Directeur de **La Ménagère**, à Braine-le-Comte (1897).

GILLON Z.

Fondateur de la coopérative **L'Union Ouvrière**, à Vierset-Barse (1891) et en fut son secrétaire pendant de longues années.

GILMANT O.

Fut avec son frère fondateur de **Germinal**, à Tertre (1905). Il créa dans cette même localité une laiterie coopérative. Se préoccupa beaucoup de Coopération agricole.

GILMANT.

Membre fondateur de la coopérative **Germinal**, à Tertre,

qui fut reprise en 1923 par l'**Union des Coopérateurs borains**. Gilmant devint membre du Conseil d'administration de l'Union.

GILTAIX Lambert (Flémalle-Grande, 1864 - Bruxelles, 1931).

Ouvrier mineur, fut des premiers à se faire membre de l'**Alliance Ouvrière**, société coopérative à Flémalle-Grande. Ayant été appelé à s'occuper de celle-ci, il s'attacha plus particulièrement à la partie commerciale de la société et contribua puissamment aux progrès de cette société. Il se donna tout entier à sa tâche, ne se rebutant à aucun travail si pénible qu'il fut.

Il ne la quitta que pour occuper la direction du grand magasin de vêtements de la **Populaire** de Liège, « Le Printemps » (1912), en qualité de directeur et il réorganisa complètement cette entreprise. Au cours de l'occupation militaire allemande, les coopératives de la région liégeoise connaissant les capacités commerciales de Lambert Giltaix et sa parfaite honnêteté, le chargèrent du soin de se procurer les marchandises nécessaires à leur commerce et lorsque l'**Union Coopérative** de Liège commença ses premières opérations (1915), il fut revêtu de la qualité de directeur commercial. A l'armistice, il fut appelé à recueillir en partie la succession de Victor Serwy à la Fédération des Sociétés coopératives belges, ce dernier ayant été spécialement chargé de la direction de l'Office coopératif belge. Pendant une dizaine d'années, Lambert Giltaix opéra en commerçant, prudent et consciencieux, à la gestion des affaires du Magasin de Gros, ainsi qu'à celle de l'**Union Coopérative** de Liège.

GILTAIX Désiré (Flémalle-Grande, 1896).

Fils de Lambert Giltaix, fut employé au service commercial de l'**Union Coopérative** de Liège et, plus tard, au service des achats de la Fédération des sociétés coopératives succédant dans cette fonction à son père. Il devint en 1935 Directeur général de la **Société Générale Coopérative**.

GOBELET Nicolas

Fut l'un des fondateurs de la société coopérative **La Concorde**, à Soignies (1894). Il fut appelé à la diriger. Il fut aussi l'instigateur de la **Brasserie Fédérale**, de Soignies. En 1921, la **Concorde** de Soignies fusionna avec l'**Avenir du Centre**, mais elle n'eut guère à se féliciter de cette politique. Nicolas Gobelet devint bourgmestre de Soignies et sénateur du Hainaut.

GODFRAIN François (1874, Bruxelles).

De profession chef-garde principal aux chemins de fer belges, fut appelé en 1911 aux fonctions de secrétaire de coopérative d'Anvers **S. E. A.**, après en avoir été commissaire en 1905. Depuis 40 ans, il est un des fidèles animateurs de la Coopération parmi ses congénères. Il fut l'initiateur au sein de sa société de la création d'un service de prêts hypo-

thécaires au bénéfice des membres (1930). On lui doit plusieurs publications intéressantes, notamment : *La Vie de la S. E. A. de 1887 à 1924* ; *La Vie de la Fédérale de Belgique de 1890 à 1945*.

GODIN André (Esquéhéries, Aisne, 1817 - Guise, 1888).

Fils d'un petit patron serrurier, il apprit le métier de son père. Après avoir été apprenti, puis ouvrier, il devint à son tour un petit patron. Il prit un brevet pour son industrie, le jeune ouvrier ayant découvert un procédé par lequel la fonte de fer remplaçait la tôle dans la construction des poêles et des appareils de chauffage. Ayant beaucoup voyagé, il s'intéressa aux doctrines socialistes et particulièrement à celles de Charles Fourier. Inspiré par elle, il créa une usine à Guise, qui devint la *Famillistère* (1859), et, plus tard, en Belgique, à Forest, transférée à Laeken. La conception qu'il s'était faite de la solution du problème social résidait dans l'intervention de l'Etat aidée par l'association ouvrière libre.

Dans le *Famillistère*, Godin a tenté de traduire dans la réalité quelques-unes des pensées du grand écrivain français en mettant à la disposition des familles ouvrières des habitations convenables, hygiéniques, des locaux scolaires dans lesquels l'enseignement se donnait gratuitement, en installant pour l'enfance des nourricières, des pouponnières, des cuisines sociétaires libres, en organisant l'assurance sous diverses formes, une salle de fêtes, une bibliothèque, un mess, un parc. Dans son *Famillistère*, Godin a simplement essayé d'associer le capital et le travail.

Godin s'intéressa à la colonie du Texas, entreprise inspirée des théories de Fourier.

La Coopérative socialiste belge retint toujours son attention par son caractère pratique et son but émancipateur ; il visita à plusieurs reprises le *Vooruit* à Gand et la *Maison du Peuple* à Bruxelles, ce qui amena Ed. Anseele et L. Bertrand à voir de près l'œuvre de Godin à Guise.

André Godin a écrit plusieurs ouvrages traitant les questions sociales : *Solution sociale*, *La Richesse au service du Peuple*, *Les socialistes et les droits du travail*, *Les socialistes et les droits du peuple*, *La Politique du Travail et la Politique des privilèges*, *La Mutualité sociale*, *Le Gouvernement*, *La République du Travail*. Il a aussi publié une revue à partir de 1878, dénommée *Le Devoir*, organe des doctrines du phalanstère.

Il fut Maire de la ville de Guise et député à l'Assemblée Nationale. Sa veuve, née Marie Moret, a publié une traduction française de l'œuvre de G. Holyoake : *Les Equitables Pionniers de Rochdale*.

GOETSCHALK Constant (1853, Hoevene près Cappellen, 1923)

Ouvrier ébéniste, devint en 1873 membre de la section anversoise de l'*Association internationale des travailleurs*, collabora avec Philippe Coenen au journal *De Werker* (1885).

mais partout où il passa, il ne manqua pas de susciter des divisions. Sa collaboration au journal suscita à diverses reprises les protestations des syndicats. Au sein du **Midden Komiteit**, il fut la cause de véhémentes discussions et de profondes animosités. La scission au sein du parti par la création du journal **De Wacht** (1897) et la société du même nom n'est pas étrangère à la politique suivie par Goetschalk. Au sein de la coopérative **De Vrije Bakkers** qu'il aida à fonder, il remplit les fonctions de contrôleur, d'administrateur et de gérant, mais il ne se distingua point dans ces fonctions par ses qualités administratives et comptables. Il ne fut pas le dernier à critiquer et à censurer les dirigeants de la coopérative. Constant Goetschalk représente somme toute le type de porc-épic social. Découragé, il se retira de la vie militante après avoir été conseiller communal d'Anvers.

GOFFART V.

Un des fondateurs des principales coopératives de Huy et, notamment, des **Prolétaires Hutois** (1892).

GOOSE Eugène.

Ouvrier cordonnier, fondateur de la coopérative **L'Economie** à St-Hubert (1900).

GOOSSENS Louis (Bruxelles, 1857).

Employé, fut à l'origine de la société coopérative **Les Pharmacies Populaires** de Bruxelles ; il fut président de la coopérative **Les Ateliers Réunis** à Bruxelles et fondateur de la **Mutualité des Employés**. Son activité ne faillit point pendant plus de vingt années (1886-1907).

GOUTTIERE Constant.

Fondateur de la coopérative **Le Peuple**, à Pont à Celles (1902).

GRANDSDORF.

Membre de l'**Association Internationale des Travailleurs**, fut le fondateur de la coopérative de consommation d'inspiration rochdalienne **La Ruche** à Bruxelles (1868).

GREVISSE Joseph.

Ouvrier mineur, fondateur de l'**Alliance Ouvrière** à Flémalle-Grande (1887).

GUESSE Henri (Jumet, 1853 - Roux, 1901).

Ouvrier mineur de caractère modeste, d'une instruction tout au plus primaire, fut le principal fondateur de la Coopération à Roux. Il fut le premier directeur de la **Concorde**, de Roux,

à laquelle il se donna tout entier. Il a laissé dans la région de Charleroi le souvenir d'un apôtre de la Coopération socialiste.

GUILLAUME Charles, dit Jacques Gueux.

Fonctionnaire de l'Etat, chansonnier, journaliste socialiste, auteur de nombreuses chansons, toutes inspirées par le plus vif amour envers les travailleurs. Ce fut le poète des souffrants, des miséreux, des exploités et aussi des révoltés. Quelques-unes de ses chansons magnifient le mouvement coopératif et évoquent la noble œuvre des Maisons du Peuple.

GUILLERY Jules (Nivelles, 1839).

Avocat juriconsulte, député, rapporteur sur le projet de loi sur les Sociétés coopératives (1873), auteur d'un livre : **Les Sociétés commerciales.**

GUINOTTE Paul.

Ouvrier métallurgiste, fondateur des **Pharmacies Populaires** de Liège (1885).

H

HAECK François (1818, Zoërsel, Anvers - Bruxelles, 1889).

Ouvrier typographe. Porté à l'étude des mathématiques et des sciences naturelles, de la comptabilité et des questions industrielles, commerciales et financières. Il vint à Bruxelles en 1940 et entra au Ministère des Finances. C'est l'époque où V. Considérant se livrait à la propagande fouriériste. Impressionné par la lecture des ouvrages de Charles Fourier qui lui ouvraient des horizons nouveaux, il s'empessa de les faire connaître. Dans les meetings, il défendait la formule phalanstérienne. Dès 1848, avec Houzeau, Dulieu, Mathieu, Defré, il se prononça « pour l'association intégrale, le travail attrayant et le développement libre et complet de toutes les aptitudes ». En matière d'organisation du crédit, ses idées se rencontraient avec celles de Fourier (Le Comptoir communal) avec celles de V. Considérant (Les Quatre Crédits) et avec celles de F. Vidal (Organisation du crédit personnel et réel).

Il fut un chaud adversaire de l'alcoolisme et il chercha à trouver une solution à ce problème dans l'épuration des boissons fortes. Il fut au nombre des fondateurs de **La Boucherie Sociétaire** qui exista à Bruxelles en 1848 et y seconda les essais coopératifs de tous genres et plus particulièrement de production : tailleur, cigariers, chaisiers, cordonniers, menuisiers, typographes. (L'Alliance Typographique).

Entré en conflit avec le Ministre des Finances Frère Orban, au sujet de questions financières il donna sa démission et se fit le rédacteur du journal **Le Crédit à bon marché** pendant trois ans.

Ce sont les questions financières qui le passionnèrent surtout. En 1849, il publia un premier volume sur la question du crédit : « **De l'organisation du crédit en Belgique et du Caisier général de l'Etat.** » D'autres devaient paraître. Pour lui, il concevait que celui qui a recours au crédit « ne fut plus le sujet d'autrui ni la victime des intermédiaires ». Ses opinions en matière de crédit l'amènèrent à se livrer à une lutte acharnée contre certaines organisations capitalistes, notamment contre la Banque Nationale.

Il collabora aux journaux **Le Débat Social**, **La Civilisation** et, plus tard, à **La Voix de l'Ouvrier**. Sa plume traduisait souvent les misères du peuple et ses aspirations. C'est ainsi qu'en 1857, il déclare « que les salaires n'ont pas

augmenté dans la proportion des prix et que les conditions d'existence actuelles ne sont pas meilleures qu'en 1843, au contraire l'alimentation des travailleurs de l'industrie et de l'agriculture est tombée en dessous de l'alimentation des détenus dans les prisons.

Après avoir démissionné du Ministère des Finances, étant en opposition avec son Ministre Frère Orban, il écrivit un ouvrage intitulé : « **Organisation du crédit industriel, commercial, agricole et financier** » (1857, Bruxelles) dont l'objet était de garantir aux cultivateurs, aux commerçants, aux industriels, aux propriétaires, la permanence d'un compte courant proportionné à leur solvabilité. Travail remarquable qui lui valut les éloges de Proudhon. Ce sont les recherches de Haecq qui ont présidé à la fondation de l'**Union du Crédit de Bruxelles** et aussi à la société du **Crédit Communal de Belgique**. Il a écrit à ce sujet une brochure intitulée : « **Union de crédit des communes** ».

Il mourut pauvre. Ses nombreux travaux, sa vaste érudition, ses inventions ne l'avaient point enrichi, bien au contraire.

HAINAUT Elie.

Petit patron boucher, propagandiste socialiste dans le milieu binchois très inféodé au cléricisme. Elie Hainaut s'attacha à faire connaître aux travailleurs très exploités de l'industrie binchoise les moyens mis à leur disposition pour améliorer leur situation économique. La Coopération en est un. Il créa la coopérative de consommation « **En Avant** », qui eut son modeste magasin et sa petite Maison du Peuple.

HALLET Max.

Avocat, membre du Parlement, seconda constamment de toute sa sympathie, de sa gracieuse collaboration et quelquefois de son aide financière nombre de sociétés coopératives de Bruxelles et de Wallonie. Il fut notamment un des garants de la Maison du Peuple de Bruxelles, vis-à-vis de La Caisse d'Epargne de l'Etat dans ses divers emprunts. Il présida pendant de longues années la société coopérative **L'Orphelinat rationaliste** de Bruxelles-Uccle.

HAMBURSIN Maurice.

Fermier à Perwez, s'occupa de propagande socialiste parmi les campagnards, fut l'un des promoteurs de l'organisation des paysans sous forme de syndicats et de sociétés coopératives, d'où la création en 1900 à Granleez de la coopérative **Les Campagnards Socialistes** dont il devint le secrétaire. Il est l'auteur de plusieurs brochures s'adressant aux travailleurs agricoles et aux cultivateurs. Il fut rédacteur au journal **Le Laboureur** et aussi au journal **Le Peuple**.

HANNECART.

Ouvrier métallurgiste, l'un des fondateurs de **La Démocratique**, coopérative à Bracquegnies (1900) dont il fut le principal animateur.

HANS Joseph (Seraing 1867-1943).

Ouvrier métallurgiste, fut le directeur de l'**Emulation Prolétarienne**, de Seraing. Sous sa direction, la coopérative réalisa de grands progrès. Ses installations furent considérablement agrandies et le Congrès coopératif qui eut lieu en 1914 à la veille de la guerre à Seraing, eut la satisfaction d'enregistrer cette heureuse progression. L'entente, l'union avaient succédé à la période de division qui avait régné pendant de nombreuses années au sein du milieu socialiste et coopératif de Seraing, et elle avait fait merveille. L'**Emulation Prolétarienne** adhéra une des premières à l'idée de la concentration régionale et Joseph Hans fut ainsi appelé à la direction des Boulangeries fusionnées au sein de l'**Union Coopérative**.

De 1918 à 1937, il a rempli ses fonctions avec le souci de tenir les installations de boulangerie à la hauteur des améliorations techniques de cette industrie. Joseph Hans est de ceux qui depuis les débuts de la **Fédération des Sociétés coopératives** s'était attaché à seconder et à soutenir toutes les œuvres coopératives de caractère national.

HARDENNE Désiré.

Ouvrier plafonnier, fondateur de la coopérative **La Pointe du Jour**, à Wellin (1902).

HARDYNS Ferdinand (1864 - Gand 1927)

Manœuvre dans une filature, entra au Parti Ouvrier Belge fort jeune, s'adonna bientôt à la propagande socialiste, devint rédacteur au journal « Vooruit » et au cours de nombreux articles publiés dans ce journal, il prit maintes fois avec beaucoup de talent la défense de la Coopération ouvrière. Il fut aussi administrateur de la coopérative **Vooruit** de Gand. Ecrivain et orateur de talent, parlant les deux langues avec beaucoup d'élégance. Parmi les brochures écrites, citons : **La Coopération à Gand**, et celle consacrée à la vie d'Edmond Van Beveren.

HARMEGNIES François (Dour, 1888).

Directeur de la coopérative **Les Socialistes Réunis** de Dour, après avoir occupé les plus modestes fonctions, s'est particulièrement attaché à la Brasserie coopérative. Il est administrateur de la **Société Générale Coopérative**.

HARMEGNIES Hyacinthe.

Fut l'un des premiers constituants de la société coopérative **Les Socialistes Réunis** de Dour (1895). Comptable de profession, c'est en cette qualité qu'il s'est particulièrement intéressé à la marche de cette coopérative boraine. Il a été appelé à occuper un siège de sénateur pour le Hainaut.

HAUMONT A.

Fondateur de la société coopérative **Les Pharmacies Populaires** de Charieroi (1884).

HAUMONT Joseph (Hougaerde, 1783 - Lankaer, 1848).

Conducteur de travaux sous le Gouvernement hollandais, très indépendant de caractère, ambitieux de trouver la vérité et de ne s'incliner que devant l'autorité de la raison. Loin de tout centre intellectuel, Joseph Haumont s'intéressait à la philosophie et aux sciences. Il écrivit en 1848 une brochure intitulée : **Discours sur les sciences** qui est le complément d'un premier **Discours sur les systèmes** de 1818. Il a aussi écrit une brochure dont le titre est : « **Trois mots sur les choses importantes par un paysan flamand** » (Bruxelles, Gérurit, 1842) dans laquelle il revient aux sciences sociales et en même temps qu'au fouriérisme.

HELLEPUTTE J.

Professeur de l'Université de Louvain, député de cette ville, plus tard ministre. Il suivit attentivement les Congrès des Œuvres sociales qui se tinrent à Liège à partir de 1886 et s'éleva avec véhémence contre les dangers que faisaient courir au pays le Socialisme et, en particulier, la Coopération. Il s'opposa à ce que le Parti catholique entra dans la voie de créer des coopératives de consommation et ne cessa de les attaquer. A la suite de la fondation par l'abbé Mellaerts de la première Gilde des Paysans, il en recommanda la création, trouvant dans ce groupement le moyen d'empêcher le paysan d'être affecté par la propagande du Parti Ouvrier. Il fut dans la suite le défenseur du Boerenbond et de ses œuvres, toutes inspirées par la religion.

HENAUT Valère (1872 Marneffe - Liège 1934).

Avocat, propagandiste très populaire en Hesbaye. Avec son frère Lucien, ils furent les éveilleurs du Socialisme dans cette région, où les travailleurs agricoles n'étaient que « des charrués croyantes en Dieu ». Jusqu'en 1900, la Hesbaye avait connu une crise agraire terrible; les frères Henaut se firent les défenseurs des intérêts de la plèbe hesbignonne. Les questions agricoles tenaient à cœur Valère Henaut. Il participa à tous les Congrès agraires du Parti Ouvrier Belge à Nivelles et à Waremme et préconisait la formation de syndicats agricoles avec mutualités et coopératives et, dans sa pensée, il unissait ces organisations rurales en vue de placer les produits de la terre dans les sociétés coopératives de consommation des villes et des centres industriels. Il aida ainsi à la constitution du syndicat agricole **La Gerbe** à Hologne-sur-Geer et prépara la venue de la Coopération à Waremme. Pendant plusieurs années, il apporta tout son temps et parfois même son aide financière à la gestion de la coopérative **La Populaire** de Liège. Il fut aussi membre de la **Fédération des Sociétés coopératives** et commissaire à la **Brasserie Fédérale** de Liège. Conseiller communal de la ville de Liège pendant de longues années, il en fut aussi l'échevin, devint le faisant fonction du bourgmestre de la ville de Liège pendant la guerre 1914-18 et depuis fut appelé à siéger au Sénat.

HENDRICKX H.

Serrurier, mutuelliste, fondateur de la société coopérative **Les Pharmacies Populaires**, à Bruxelles (1881).

HENDRIKX de la Rocca.

Fut le réalisateur de l'Assurance coopérative sur la vie qui prit la dénomination **La Prévoyance Sociale** (1907) dont il fut directeur jusqu'en 1910. Son œuvre conçue dans la hâte des réalisations dut être remise au point au cours de la guerre 1914-18, notamment au point de vue financier. Il fut aussi sénateur de Bruxelles.

HENNEQUIN Victor.

Ecrivain, auteur d'une brochure, **Sauvons le genre humain**, qui qui s'inspirait des idées philosophiques de Charles Fourier. En 1847, il participa à Louvain à une phalange phalanstérienne qui eut ses fervents et ne manqua pas d'activités. (Cf. **La question sociale à Louvain**, L. Fonteyne, 1886).

HENNEYONCK Ernest (Mouscron, 1878).

Après la première guerre mondiale fut appelé aux fonctions de directeur de **La Fraternelle**, à Mouscron. Sous son administration, la coopérative a connu une période de prospérité que la crise financière de 1930 à 1935 atteignit considérablement.

HENON Denis (Ensival - Lux., 1877).

Ouvrier boulanger, devint administrateur de la **Maison du Peuple** de Dinant (1897) ; sous son administration des progrès évidents se réalisèrent, mais en même temps des conflits surgirent qui, depuis longtemps, étaient latents entre la direction et le personnel et qui se traduisirent par une grève des boulangers qui, fort heureusement, fut de courte durée. Le fait démontrait combien les ouvriers occupés à la boulangerie avaient peu conscience du rôle de la Coopération et de leurs obligations personnelles. Nombre d'entre eux s'imaginaient qu'à la coopérative la discipline dans le travail n'était pas indispensable. Henon a quitté la direction de la coopérative, mais est resté membre du Conseil d'administration de la coopérative et est aujourd'hui du Conseil d'administration des **Magasins Généraux** de Philippeville qui, en 1918, ont opéré la reprise de la **Maison du Peuple** de Dinant. Henon fut député de Dinant.

HENNIN Sylva.

Fondateur des **Pharmacies Populaires** de Charleroi (1884).

HENRARD L.

Fondateur des **Pharmacies Populaires** de Liège (1885).

HENRY, Joseph.

Cultivateur, secrétaire du groupe **Les Cultivateurs de Patignies**, l'organisateur du célèbre meeting au cours duquel César De Paepe développa en long et en large la conception socialiste du point de vue de la propriété. Il collabora aux journaux démocratiques de l'époque : **Le Prolétaire**, **La Tribune du Peuple** à Bruxelles, **Le Devoir** à Liège, **Le Mirabeau** à Verviers, de 1860 à 1869.

J. Henry et plusieurs de ses amis qui partageaient les opinions qui avaient cours au sein de l'**Association Internationale des Travailleurs**, durent s'expatrier en Amérique, où ils collaborèrent à des journaux d'avant-garde, tel le **Mirror of Progress**. Ce fut un précurseur du Socialisme à la campagne.

HERMAN Alfred.

Ouvrier sculpteur, collabora à plusieurs journaux démocratiques, fut le principal rédacteur du journal « **Les Cahiers du Travail** » à Liège dans lequel il développa ses idées sur l'organisation du Mouvement coopératif. Il écrivit aussi quelques brochures sur les questions ouvrières. Esprit très clair, très lucide et pratique, fondateur de **La Mutualité**, société coopérative de consommation adhérente à l'**Association Internationale des Travailleurs** (1869). Promoteur à cette époque du projet d'ériger une Fédération des Sociétés coopératives de consommation par bassin et par province et d'un dépôt central pour tout le pays. Ce fut le thème de son discours au congrès qui eut lieu à Liège le 10 avril 1871. Il fut appelé aux fonctions de secrétaire dans la commission appelée à organiser la future fédération que les événements de l'époque empêchèrent d'être appelée à la vie. Plus tard, Alfred Herman collabora à d'autres journaux de Liège : **L'Emancipation**, **Le Frondeur**, **Le Peuple**.

HERMAN Emile (1855 - Fayt, 1935).

Ouvrier monteur, membre de l'**Association Internationale des Travailleurs**, fut délégué en 1872 au Congrès international de La Haye, fut membre de la première caisse de secours du Centre, participa à la constitution du **Progrès de Jolimont**, fut bourgmestre de Fayt. Il fut un des rares survivants de la Première Internationale Ouvrière qui put participer au Cinquantenaire de la fondation du Parti Ouvrier Belge.

HEYMANN-COULON Fernande (Fay-lez-Manage, 1906).

Elevée dans le milieu du **Progrès de Jolimont**, jeune fille elle s'attacha à intéresser les ménagères à la pratique de la Coopération et, en 1920, elle présentait avec une coopératrice liégeoise, au Congrès de l'**Office Coopératif Belge**, un rapport invitant les sociétés coopératives à favoriser le groupement des coopératrices. Bientôt, elle fut l'une des principales initiatrices de la **Ligue Nationale des Coopératrices**.

à la suite d'un voyage d'étude en Angleterre. Depuis la constitution de la Ligue, elle a présenté de nombreux rapports sur les questions intéressant les ménagères et notamment : « Une organisation nationale de femmes coopératrices », « Les Guildes coopératrices », « La femme dans le Mouvement coopératif ». Elle fut appelée aux fonctions de secrétaire de la Fédération liégeoise des Guildes coopératrices de l'**Union Coopérative** de Liège, après avoir été pendant plusieurs années la secrétaire de la Section du Centre. Somme toute, elle est l'une des plus actives dirigeantes de ce mouvement. Depuis 1924, elle siège au Comité central de la **Guilde Internationale des Coopératrices**, dont elle est une des membres les mieux écoutées. En 1951, elle en est devenue l'une des Vice-Présidentes.

HINS Eugène (Molenbeek-St-Jean, 1839 - Ixelles, 1923).

Professeur, membre de l'**Association Internationale des Travailleurs**, secrétaire de la section belge, il se consacra surtout aux questions de l'enseignement, fut l'un des premiers conférenciers à conseiller aux ouvriers du Centre de se grouper en associations coopératives. C'est à la suite d'une de ses conférences que fut fondé le premier magasin ouvrier alimentaire **La Solidarité** à Fayt.

HOEBEKE.

Fut chargé de la direction de la **Persévérance** de Nivelles à l'époque où cette société connaissait déjà une situation difficile. La bonne volonté mise pour en opérer le redressement ne put empêcher sa déconfiture. La confiance en l'administration et la foi en l'idée avaient toutes deux disparu.

HOEN Jules (Dison, 1885).

Fut l'un des 37 fondateurs de l'**Union Coopérative** de Liège. De 1918 à 1949, il assumait les fonctions de Vice-Président de cette importante société. Il devint bourgmestre de Dison et député de Verviers. Il fut membre du Conseil National de l'**Office Coopératif Belge**. Orateur éloquent, il savait, avec clarté et concision qui n'excluaient pas la chaleur ni l'émotion, exprimer, traduire nos espoirs et synthétiser nos pensées et nos volontés en l'idéal coopératif.

HOUSSIERE H.

Succédant à Elie Hainaut, fondateur de la coopérative **En Avant**, de Binche, H. Houssière donna en peu de temps à cette coopérative un réel développement. Malheureusement après la guerre, la société qui n'avait pas cessé d'opérer pendant l'occupation, se trouva sans direction et ne put continuer.

HOYAUX Gaston.

Ancien instituteur, se mêla activement dans la région du Centre aux diverses formes d'activités des travailleurs; jour-

naliste, il fut aussi le secrétaire de l'**Union des Coopératives** à La Louvière, dont on connaît la triste fin. Il est devenu député de l'arrondissement de Soignies.

HUBER Victor (1800-1869).

Professeur de littérature à l'Université de Berlin. Est considéré comme le père de la Coopération allemande de consommation, de construction et de colonisation. Conservateur de conviction, il avançait néanmoins dans la question sociale bien des libéraux. Son intervention au **Congrès International de la Bienfaisance**, en 1856, à Bruxelles, en témoigne suffisamment. (voir Vol. I). Il visita la France en 1855-1856 et, en 1858, aussi l'Angleterre. Il visita Rochdale en 1854 et s'intéressa vivement à son organisation qu'il décrit avant que le fit Georges Holyoake. Peut-être est-ce le professeur Victor Huber qui parla le premier en Belgique de l'œuvre de Rochdale (1856). On ne trouve aucune allusion, aucune trace de l'histoire de cette société dans nos journaux et revues avant cette date.

L'idéologie coopérative de Victor Huber est imprégnée d'esprit religieux et d'un noble autocratisme. Pour lui, les travailleurs doivent attendre une amélioration de leur sort, de l'aide de classes supérieures. D'après son opinion, « le peuple qui développera la plus grande force coopérative dans les individus écartera le plus tôt la pauvreté, atteindra au point de vue de la morale un plus haut degré de culture et occupera une position dominante. » Parmi ses œuvres citons: « **Lettres sur la Belgique, France et Angleterre, sur les associations ouvrières**, 2 vol. (1854) ; **Thèses sur l'association coopérative des classes ouvrières** (1856) au Congrès de la bienfaisance à Bruxelles ; **Ueber der Cooperativen Arbeiter-associationen in England** (Conférences faites à l'Union centrale pour le bien des classes travailleuses le 23 février 1852, Berlin 1852 éd. Wilhem Herz).

HUBERT Emile (Antheit, 1851 - Bruxelles, 1924).

Ouvrier typographe, s'occupa surtout de syndicalisme, publia un « **Historique de l'Association libre des Compositeurs et Imprimeurs typographes de Bruxelles** » (1890), fut administrateur de la **Maison du Peuple** de Bruxelles et pendant vingt ans (1922) fut le contrôleur vérificateur du service médico-pharmaceutique et de l'Assurance mutuelle, branche de la coopérative ; il fut conseiller communal à Bruxelles et vice-président du Conseil de Prudhomme. Homme épris d'idéal, accomplissant modestement mais avec cœur la tâche sociale qu'il s'était imposée.

HUBIN Georges (1863, Bouvignes - Vierset, 1947).

Ouvrier fondeur, puis tailleur de pierre, fondateur de l'**Union Ouvrière** à Vierset (1892), de la coopérative de production **L'Aillance des Carriers** à Vierset (1894) dont il fut l'admi-

nistrateur-délégué depuis les débuts. L'exploitation de cette carrière coopérative fut une entreprise qui a coûté beaucoup de dévouement, de peines, de sacrifices et de difficultés. Georges Hubin a pris part à la création de la **Fédération des Sociétés coopératives**.

Hubin était fort attaché à l'esprit d'initiative qui est à l'origine de la coopérative locale et c'est ainsi qu'il n'a jamais été fort admirateur des grandes sociétés absorbant des coopératives avec des milliers de membres. C'est dans cet esprit qu'il présenta en 1922 au Congrès de Liège un rapport sur les méthodes et l'esprit coopératif, en opposition à une autre thèse présentée à ce même Congrès préconisant une unique coopérative de consommation pour la Belgique. Il avait sur cette question de méthode comme sur d'autres encore des aperçus souvent très originaux.

Esprit ouvrier, très curieux, respirant une philosophie faite d'individualisme et de solidarité à laquelle se mêle un souci de science, il était profondément attaché aux institutions démocratiques. Conseiller communal dans sa commune, conseiller provincial et député de Huy depuis 1898. Il fut aussi Ministre d'Etat.

HUET François (1814-1869).

Fut appelé aux fonctions de professeur à l'Université de Gand (1850); catholique, il entreprit de démontrer qu'il n'y a pas de désaccord entre l'Eglise et la Révolution, entre le Christianisme et le Socialisme et il prétendit fonder une doctrine sous le nom de Socialisme-chrétien. Il publia sur ce sujet un livre intitulé : « **Le Règne social du Christianisme** » (Paris-Bruxelles, 1853) et un autre : « **Essai sur la réforme catholique** » (Paris, 1856). A les lire on sent que l'auteur appelle de tous ses vœux l'entente de l'Eglise et du Socialisme, repoussant de toutes ses forces le régime théocratique et se refusant de voir dans le Socialisme contemporain autre chose que le développement normal et régulier des vérités divines déposées dans l'Evangile.

François Huet exerça une grande influence sur le milieu gantois, malheureusement ses sympathies pour l'œuvre de la Révolution et pour les idées nouvelles le rendirent suspect. Dénoncé pour ses opinions subversives, considéré comme un danger pour la quiétude bourgeoise, il fut appelé à prendre sa retraite de professeur sous le Ministère de Charles Rogier. Rentré à Paris en 1867, il y prononça un discours à l'occasion de la pause de la première pierre de l'Association de production des ouvriers maçons, il rappela la lutte héroïque des ouvriers associés pour maintenir leur société et... enfin pour la faire prospérer. Ce fut un des précurseurs de la démocratie-chrétienne en Belgique.

HUSTIN Hubert.

Ouvrier d'usine, fondateur de la coopérative **L'Union Ouvrière** à Ethel-Belmont (1900).

HUYSMANS Camille (Bilsen 1871)

Professeur, journaliste, collaborateur et rédacteur à de nombreux journaux et revues, secrétaire de l'Internationale Ouvrière Socialiste (1905), homme politique, fut conseiller communal à Bruxelles, devint ministre, plus tard bourgmestre d'Anvers et président de la Chambre des Représentants, a à son activité en matière de Coopération l'initiative de la constitution de l'Imprimerie coopérative **Lucifer** à Bruxelles.

HUYSENS André (Bruxelles, 1888).

Entré comme employé à la **Maison du Peuple** de Bruxelles, il en devint le comptable à la mort d'Isidore Levêque. Pendant la guerre de 1914-1918, il fit fonction de comptable au **Magasin Coopératif de Gros** de France. Revenu en Belgique, il se donna pour tâche particulièrement difficile d'assurer le fonctionnement financier de la coopérative. En 1925, après la retraite d'Alphonse Octors, il devint le gérant et il s'évertua à doter la **Maison du Peuple** d'une importante boulangerie moderne et d'installations modèles pour les principaux services. Jusqu'en ces dernières années, il se confina dans sa tâche importante d'administrer la **Maison du Peuple** et ne commença à jouer un rôle dans l'ensemble du mouvement qu'à l'heure où de sérieuses difficultés se présentèrent lors de la crise mondiale de 1930-1935 pour tout le Mouvement coopératif. Pendant cette période, et même après, Huyssens s'est particulièrement attaché à améliorer et à stabiliser la position financière du Mouvement coopératif. C'est cette pensée qui a présidé à la constitution de la société coopérative **Coop Dépôts** dont il est l'initiateur et le Président.

J

JACOB Florimond (1882-1943).

Fut au nombre des rares fondateurs du Mouvement coopératif qui, sous la conduite du docteur De Watrion essayèrent d'organiser les cultivateurs du pays de Braine-le-Comte, Soignies et Ecaussines. De toute l'entreprise projetée, seul le **Progrès Agricole** survécut (1911). Florimond Jacob en fut le directeur dès son origine. Il fut aussi l'initiateur de la coopérative annexée à l'**Economie Ouvrière** de Deux Acren qui a dans son sein une importante section commerciale de plantes médicinales. En ces dernières années, il avait pris l'initiative de créer une laiterie, celle de **La Sylle**, à Ghislenghien. C'était un homme qui avait acquis dans toute la région les sympathies générales. Il fut échevin de l'Instruction publique et sénateur suppléant.

JACQUES Auguste (1855 - 1897 Bruxelles).

Employé au service des chemins de fer de l'Etat, fut au nombre des fondateurs de la Coopération dans le milieu des fonctionnaires et ouvriers des services de l'Etat. On sait que la première initiative prise par ces travailleurs fut d'essayer de constituer un groupement professionnel (1881), mais que ce projet rencontra l'hostilité du Ministre. Dès lors, les initiateurs du Mouvement songèrent à utiliser la forme coopérative comme moyen de groupement. Jacques fut du nombre de ses partisans, ainsi que ses amis Fransquin et Van den Heuvel. Il fut appelé en 1890 à l'organisation de l'œuvre mise précédemment en activité qui succédait à l'ancienne association du personnel (Société du personnel). Jacques, coopérateur conscient, sut faire succéder l'ordre à l'absence de conception administrative qui avait présidé à la première entreprise coopérative. La réorganisation du mouvement à laquelle il présidait porta à la fois sur l'**Union Economique**, mais surtout sur la **Fédérale de Belgique**, groupement national. Sachant qu'un mouvement ne peut se développer qu'à condition d'en faire connaître le fonctionnement et ses avantages, il fonda le premier organe de presse : « **Le Bulletin mensuel** » de l'**Union Economique** (1892). Il fut en réalité l'âme la plus vivante et la plus consciente de ce mouvement. Il se consacra de tout cœur à ces œuvres au mépris de sa santé et de ses propres intérêts. En qualité de président de l'**Union Economique** (1890-1896), il assista aux premiers succès de l'entreprise. Il prit part également à plusieurs Con-

grès coopératifs de l'étranger et notamment à ceux de l'Union des Coopératives neutres de France (Marseille, 1890; Paris 1891; Grenoble 1893; Lyon 1894) et aussi aux premiers Congrès coopératifs internationaux de Paris (1896). Il essaya en 1896 de nouer des relations commerciales avec l'**Union Coopérative** de France à Paris. Il fut pendant un an membre du Comité central de l'Alliance Coopérative Internationale. Jacques partageait l'idée de ne constituer en Belgique qu'une Fédération englobant toutes les formes d'activités coopératives.

JACQUES Edmond.

Fondateur de la coopérative de consommation **L'Emancipation Ouvrière** à St-Mard (Virton) (1903).

JAMAELS O.

Cet ouvrier ayant eu des démêlés avec la direction de la coopérative **Le Progrès** de Jolimont, projeta la constitution d'une société coopérative à Ecaussinnes en opposition avec la première. Ainsi, l'**Union Ecaussinnoise** vit le jour (1898), mais ce fut pendant vingt années une lutte sans fin ; à la boulangerie on avait opposer une boulangerie, puis la création d'une brasserie vint accroître la rivalité entre les deux sociétés. **Le Progrès**, de son côté, établit un magasin à Ecaussinnes. Nouvelle cause de discorde au sein des coopérateurs. L'intervention des autorités nationales ne parvint jamais à solutionner le conflit ; le tout resta en cet état jusqu'à la veille de la guerre 1914-1918. Après celle-ci, l'**Union des Coopératives du Centre** effectua la reprise de l'**Union Ecaussinnoise**, mais ce fut pour celle-ci une malheureuse expérience. Il y a ainsi parfois dans le monde coopératif des milieux où pour des questions de personnes, pour quelques intérêts mal compris se glisse le désaccord et qui plus est jette pour toujours la discorde à la grande joie des adversaires.

JANSON Paul (Herstal, 1840 - Bruxelles, 1913).

Avocat, tribun, participa aux travaux de la Chambre du Travail où, en 1876, il fait une remarquable conférence sur « la loi de solidarité ». Démocrate, il devint député et ministre d'Etat.

JASSOGNE J.

Après avoir été l'un des fondateurs de la coopérative **La Fraternelle** à Seilles (1898), il quitta son métier de cordonnier pour prendre la direction du magasin, puis se retira dès qu'on eut trouvé un bon vendeur. Ayant repris sa profession de cordonnier, il continua à présider la société coopérative et en assura la bonne direction tout en ayant souvent maille à partir avec les adversaires de la coopérative. La société fut reprise par l'**Union Coopérative** de Liège.

JASSOGNE J. B.

Ouvrier agricole, fut appelé à la direction de **La Concorde** de Roux, vers 1900. Il y resta jusqu'à sa mort.

JOACHIM Guillaume (Waremmé, 1871).

Participa au début de la société coopérative **La Justice** à Waremmé (1898), remplit pendant de longues années les fonctions de président de l'**Union Coopérative de Liège** ; il fut bourgmestre de Waremmé et sénateur de l'arrondissement de Huy.

JOTTRAND Lucien (1804 Genappe - 1877).

Avocat, écrivain, journaliste, fut membre du Congrès National, d'opinion catholique et démocrate flamand. Dès 1826, il collabora au « **Courrier des Pays-Bas** », fut très mêlé à l'agitation engendrée par les théories sociales du Saint-Simonisme et du Fouriérisme. Fut au nombre des collaborateurs du **Radical** (1837) et la **Revue Démocratique** (1846), journaux dans lesquels on peut lire de nombreux articles de sa plume sur les doctrines sociales. Adhéra à l'Association démocratique dont K. Marx était membre.

K

KATS Jacob (1804 Anvers - 1886 Bruxelles).

Ouvrier tisserand, se fit professeur, puis marchand, eut une vie pleine de vicissitudes, se fixa à Bruxelles, constitua une société : **Verbroedering**, dont le but était d'instruire les ouvriers. Dans cette œuvre, il fut soutenu par quelques bourgeois au nombre desquels on signale Alexandre Gendebien, Lucien Jottrand, le général le Hardy de Beaulieu. Avec Alexandre et Félix Delhasse, Altmeyer, Lucien Jottrand et Félix Timmerman, il fonda en 1937 **Le Radical**, journal démocratique et républicain, qui formula leur revendications politiques appelées à favoriser l'émancipation de la classe ouvrière. Il est l'organisateur des premiers meetings ouvriers à Bruxelles. Sa grande préoccupation était d'amener par l'instruction la classe ouvrière à comprendre ses obligations morales aussi bien que ses droits. Il se servit dans ce but de la presse et du théâtre, il fonda de petits journaux populaires : **De Ware Volksvriend**, **Uylenspiegel** et publia un **Volkshandboekje-almanak**, toutes publications où s'affirment les idées fouriéristes, démocratiques et socialistes. Kats Jacob devint directeur du Théâtre communal flamand de Bruxelles.

KEBERS H.

Fonctionnaire aux Chemins de fer belges, fut parmi les fondateurs de la **Fédérale de Belgique**. Il en devint successivement commissaire, administrateur, trésorier, vice-président et enfin président de 1910 à 1918. Il remplit ce poste ardu avec un dévouement sans bornes, un tact et une intégrité exemplaires au milieu des difficultés résultant de l'occupation ennemie au cours de la première guerre mondiale.

KEST.

Ouvrier du transport, de la **Concorde** de Roux, se fit le fondateur principal de la coopérative **Les Dévoués** de Farciennes (1903).

KNOOD Achille (chanoine) (Havelange, 1884)

Nommé en 1918 directeur des Œuvres sociales, il se rendit immédiatement compte de la nécessité et du rôle de la Coopération dans la défense des intérêts des ouvriers. Il fonda,

le 7 mai 1919, l'**Economie Populaire** et depuis plus de trente ans, il consacre une grande partie de son temps aux questions coopératives.

Pour en faire connaître l'idéal, il écrivit de nombreux articles et donna de multiples conférences. Toujours, il défendit les principes de Rochdale, les buts de l'A. C. I. et les vertus de cette trilogie : Syndicats - Mutualités - Coopérative.

L

LABOULLE Alfred (1865-1947).

Ancien instituteur, fut à l'origine du Conseil d'administration du **Progrès** à Chênée, de la **Maison du Peuple** de Prayon-Trooz. Homme politique, député permanent de Liège, sénateur et ministre. Depuis toujours, il s'était intéressé à la vie de la coopérative **La Populaire** à Liège et il fut l'un des signataires de la constitution de l'**Union Coopérative** à Liège.

LABOULLE Marguerite

Fut l'une des fondatrices du mouvement des Guildes de Coopératrices au pays de Liège, inspirée par ce qu'elle avait pu voir en Grande-Bretagne à la suite de son séjour dans ce pays de 1914 à 1918. Elle ne cessa de propager par la parole et par l'écrit les idées de la Coopération parmi les ménagères, les invitant à constituer des guildes. Présidente de la Fédération des Guildes de Coopératrices de Liège depuis 1924, elle le resta pendant 25 années ; elle apporta à l'institution le précieux appoint de sa longue expérience de femme d'œuvre et aussi de son sens politique.

LAGASSE Charles.

Ingénieur, directeur à l'administration des Ponts et Chaussées, fut rapporteur à la Commission du Travail (1887) sur les sociétés coopératives.

LAMARCQ Désiré.

Fut chargé de la propagande coopérative à Ninove et finit par créer une coopérative sous la dénomination **De Redding**. Après la guerre de 1914-1918, elle fut reprise en 1921 par **De Verbroedering** à Grammont.

LAMBRECHTS.

Docteur en médecine, est le fondateur de la boulangerie coopérative socialiste de Tongres, dénommée **Tongersche Coöperatief**. Il fut l'un des premiers propagandistes du Parti Ouvrier Belge dans le Limbourg, dont il est originaire.

LAMPENS Jean.

Ouvrier menuisier, fut l'administrateur de la société coopérative **Vooruit** de Gand, mais s'occupa plus spécialement d'organisation syndicale.

LARUELLE A.

L'un des créateurs de la société coopérative **Syndicat Agricole de Landenne**, dont il fut directeur (1885). C'est le premier syndicat agricole de Belgique.

LAMOT.

Employé comptable aux chemins de fer, fondateur de la coopérative des cheminots à Malines (1887).

LARDINOIS.

Un des fondateurs de la coopérative **Meunerie et Boulangerie** à Verviers.

LARUTH Bartholomé (Soumagne 1872 - Fléron 1943).

Ouvrier mineur, fut le Président fondateur de la société coopérative **L'Egalité** à Fécher-Soumagne (1898). Il devint le gérant du magasin de cette société en 1905, ayant perdu son emploi au charbonnage. En 1920, il devint employé au département de production que l'**Union Coopérative** avait créé à Micheroux. Il y resta jusqu'à sa retraite en 1932. Il s'intéressa aussi à l'action mutuelliste et créa **La Fraternelle**, puis en 1901 **La Sauvegarde** avec l'ouvrier italien Rosetto Dominique. A l'époque c'était faire œuvre d'audace. Laruth fut aussi mandataire communal, provincial et bourgmestre de sa localité pendant de longues années. Il fut, sur le plan local, le type de dirigeant exemplaire, même lorsque la centralisation dont il fut un chaleureux partisan vint modifier le caractère de ses activités.

LARUTH Jean (1902, Soumagne).

Administrateur de la société coopérative de pharmacie **La Sauvegarde** à Micheroux ; devint membre du Conseil d'administration de l'**Union Coopérative** à Liège et de celui de la **Société Générale Coopérative** à Bruxelles. Il a collaboré régulièrement au journal **Le Prolétaire** à Liège ; ses articles traitant de questions coopératives sont marqués du cachet d'une certaine personnalité.

LASSALLE Ferdinand (Breslau, 1825 - Genève, 1864).

Agitateur socialiste allemand, promoteur des associations ouvrières de production. Le point de vue de Lassalle présente une grande analogie avec celui de Louis Blanc. D'après lui, l'ouvrier ne peut pas par ses propres moyens améliorer son sort. Il est fatalement soumis à cette loi de salaire minimum qu'il dénomme « loi d'airain ». Il en conclut que pour remédier à ce mal social il faut que le capital soit mis au service du travail. Pratiquement, il conclut à la nécessité de sociétés coopératives de production avec l'intervention de l'Etat. Cette

théorie rencontra de très nombreuses adhésions dans le milieu de « l'Association Internationale des Travailleurs » ; elle connut les sympathies des socialistes belges tels qu'Edmond Van Beveren et Edouard Anseele.

LAURENT François (Luxembourg, 1810 - Gand 1887).

Avocat, juriconsulte, professeur à l'Université de Gand, initiateur de l'épargne scolaire, promoteur des sociétés ouvrières d'études, écrivit un livre sur les sociétés ouvrières de Gand, fut l'âme du **Werkmans Genootschap tot Aankoop van Levensmiddel** (1867). Il est l'auteur d'un important travail : **L'Histoire de l'Humanité** (1866), se déclara partisan des sociétés coopératives de consommation et ne manqua pas d'encourager Edouard Anseele à se livrer à l'étude.

LAURENT Félix.

Fut le Président du Congrès coopératif de Liège (1871), tenu au local de la section liégeoise de l'Internationale. Il y fut décidé de la création d'une Fédération des Sociétés coopératives par bassin et par province et des moyens d'établir un entrepôt central qui desservirait les magasins coopératifs.

R. P. LECHIEN S. J.

Est le fondateur en 1893 dans le Hainaut à Flobecq de la **Corporation de Notre-Dame-des-Champs**, syndicat paroissial agricole auquel étaient annexées des sections d'achat et de vente en commun, des Caisses Raiffeisen ; mais il ne parvint point à établir sur une base provinciale son organisation agricole à raison de ce que le caractère religieux de celle-ci était considéré par lui comme principal, alors que pour les cultivateurs le point de vue économique était dominant. Il se fit aussi le propagateur de l'organisation corporative des paysans dans la province de Liège.

LEBEAU Fernand.

Avocat du barreau de Huy, se fit tout jeune le défenseur des petits et pendant toute sa carrière celui des sociétés coopératives. Rares sont celles qui n'eurent pas recours à solliciter l'avis de Maître Lebeau. La confiance ouvrière du pays de Huy l'envoya siéger au Sénat.

LEBEAU François.

Cultivateur, fut membre de la section de Waremmes de l'**Union Coopérative** de Liège, puis Président de celle de Hollogne-sur-Geer. Toute sa vie, il s'est occupé de propagande socialiste et coopérative.

LECLERC Hubert.

Un des fondateurs de la coopérative **L'Avenir** à Monceau-sur-Sambre (1894).

LECLERC Louis (Seraing 1893)

Employé, débuta en 1909 à **La Populaire** à Liège. A la constitution de l'**Union Coopérative** il devint chef du service à la comptabilité et, en 1922, fut promu directeur comptable. Il fut revêtu de la charge d'administrateur général de l'**Union Coopérative** à partir de 1937. Devenu administrateur de la **Société Générale Coopérative** à Bruxelles, il en devint le Président au décès de François Logen.

LECLERCQ Léonard (Berzée, 1877).

Fondateur de la coopérative **L'Economie Ouvrière** à Berzée (1891). Cette société ayant fusionné avec l'**Avenir** de Boussu-lez-Walcourt, Léonard Leclercq en devint directeur (1912). Dès lors, il ne songe plus qu'à réaliser la fusion des coopératives de l'arrondissement de Philippeville, mais les circonstances voulurent qu'après la guerre la fusion s'étendit aussi aux coopératives de l'arrondissement de Dinant et ainsi furent constitués **Les Magasins Généraux** de Philippeville qui rayonnent depuis sur la majeure partie de la région de Dinant et sur toute l'Entre-Sambre-et-Meuse. Léonard Leclercq est parmi les administrateurs qui dirigent les coopératives de saboterie de ce pays.

LECLERCQ Paul.

Ouvrier mineur, fut du nombre des travailleurs qui prirent l'initiative de créer la **Malson du Peuple** d'Auvélais, société des ouvriers de la Basse-Sambre. Dès les débuts de la coopérative, il fut choisi en qualité de gérant et il donna à la société en peu d'années une grande extension. La guerre passa par la région et le pillage et l'incendie provoqués par les soldatesque allemande exercèrent leur action néfaste sur les Maisons du Peuple d'Auvélais et de Tamines. Après la guerre, le travail reprit, mais ce ne fut plus avec la foi et l'enthousiasme de jadis. La **Malson du Peuple** fut reprise en 1928 par l'**Union des Coopérateurs** de Charleroi.

LEDOUX Jules.

Est du groupe d'hommes qui dans la région de la Basse-Sambre apportèrent dès les débuts des activités ouvrières leur concours à la création des œuvres ouvrières, notamment de la **Malson du Peuple** d'Auvélais, de la **Brasserie Coopérative** de Falissoles.

LEFEBVRE Henri.

Fermier et entrepreneur de transport, fut placé à la tête de la coopérative **Les Travailleurs** de Quenast (1902).

LEFRANCO Victor (Molenbeek, 1885).

Comptable à la **Maison du Peuple** de Bruxelles, appelé en

1935 à la direction de l'organisation nationale **Coop-Dépôts**, s'occupant du financement des coopératives et de leur revision comptable.

LEJEUNE N.

Fut l'artisan de la nouvelle coopérative **La Renaissance** à Verviers (1908) et se livra à la propagation de l'idée de la fusion des sociétés de la région : Pepinster, Dison, Ensival et Verviers.

LEMAIRE Joseph (Grivegnée, 1882).

Fut appelé dès les débuts de la **Prévoyance Sociale** (1907) aux fonctions d'inspecteur. Deux ans plus tard, à celles d'inspecteur général. **La Prévoyance Sociale** dont les bases financières avaient été jugées défectueuses à l'expérience, subit un commencement de réorganisation pendant la guerre 1914-1918, complétée au lendemain de l'armistice. Après 1919, la société prenant chaque jour plus de développement, son Conseil sentit la nécessité de confier la direction de la société à une personne versée dans la pratique de l'assurance : c'est son inspecteur général qui fut ainsi appelé en 1921 à la direction et, en 1925, à la direction générale. Sous cette direction, **La Prévoyance Sociale** réalisa bientôt des progrès considérables dans la branche vie, branche populaire pour laquelle elle avait été fondée. Elle étendit cette activité à la France en créant une succursale à Lille. Peu à peu, après avoir pratiqué par l'intermédiaire de compagnies d'assurance incendie et l'assurance accident, elle les fit elle-même. Depuis plus de vingt ans, ses bilans témoignent d'une progression constante et d'une situation financière de tout repos. Ce qui caractérise la **Prévoyance Sociale** et la distingue des autres sociétés d'assurance c'est : 1) qu'elle applique à ses assurés le principe de la ristourne ; 2) qu'elle attribue une partie relativement importante de ses bénéfices au soutien d'institutions et d'œuvres sociales ; 3) qu'elle consacre chaque année des sommes considérables à l'organisation et à la propagande socialiste.

A l'initiative de son directeur général, elle a édifié ou aidé à édifier des œuvres de solidarité tout à fait remarquables qu'elle a construites de ses propres ressources et qu'elle entretient le plus souvent de ses propres deniers. C'est le domaine de Tribomont près de Pepinster, c'est le home de Clemskerke, ce sont les domaines de Solières et de Fallais, accueillants aux vieillards et aux enfants ; c'est enfin le magnifique sanatorium de Tombeek à Overryssche et les installations de thermalisme social à Spa et Ostende. **La Prévoyance Sociale** a fondé l'**Institut d'Histoire sociale** à Bruxelles. Le succès que la **Prévoyance Sociale** a obtenu elle le doit à l'activité inlassable et intelligente de son directeur général et aussi à la politique suivie par son Conseil d'administration qui a su s'assurer la collaboration de toutes les formes du mouvement ouvrier et socialiste en faisant siéger dans son sein un représentant de chacune d'elles et en inter-

venant financièrement dans le soutien des organisations politiques, syndicales, coopératives et mutuellistes.

J. Lemaire est l'auteur d'un remarquable travail dans lequel il étudie la question de la nationalisation des assurances. Pendant 25 années, il fut le secrétaire actif du **Comité international des assurances coopératives** sous l'égide de l'**Alliance Coopérative Internationale**.

LEMAIRE.

Un des fondateurs de la coopérative **L'Emulation Proletarienne** à Seraing (1889).

LEMOUCHE Jean.

Fondateur de la coopérative **La Fraternité** à Jupille (1897).

L'ENTREE Ferdinand.

Messenger, mutuelliste, fut parmi les fondateurs des **Pharmacies Populaires** de Bruxelles (1884).

LEONARD Henri (Seneffe, 1862 - La Hestre, 1926).

Ouvrier métallurgiste, s'occupa très jeune de l'organisation ouvrière sous forme de caisses de secours et de groupes politiques dans la région du Centre, fut des premiers jours du **Progrès** de Jolimont, dont il devint le comptable. Appelé dans le pays de Charleroi pour instruire les dirigeants de la Coopérative de Roux sur l'organisation du **Progrès** de Jolimont, il se mit à les seconder et à les guider. Elu député de l'arrondissement de Charleroi en 1894, il se préoccupa dès lors de donner à cet arrondissement une coopérative dans le genre de celle du **Progrès** de Jolimont. Grâce à son énergie il parvint en 1895 à faire sortir les masses ouvrières du pays de Charleroi de leur longue apathie et bientôt il eut la satisfaction de constater qu'elles répondaient peu à peu à son appel pour constituer des mutualités, une Fédération des ouvriers métallurgistes et une boulangerie fédérale. Déjà à cette époque Henri Léonard se prononçait avec netteté pour la centralisation régionale des coopératives, fidèle en cela à la conception première du Parti Ouvrier Belge qui, statutairement, ne voulait qu'une société coopérative par région. C'est à cette époque qu'il nous écrivait : « Une plus grande société se dessine par l'évolution des sociétés locales, par la fusion au sein d'une société générale avec ses vastes magasins, ses Maisons du Peuple, ses boulangeries, ses fabriques de toutes sortes, le tout couronné par la Banque ouvrière, recevant les produits des opérations commerciales et les épargnes des travailleurs. » La pensée d'Henri Léonard était de faire de **La Concorde** la seule coopérative de tout le bassin de Charleroi, s'appuyant sur toutes les organisations ouvrières de la région et plus particulièrement sur toutes les mutualités. Il en devint l'administrateur-délégué

à partir de 1901. Et dès ce moment, la société coopérative connut une marche régulièrement ascendante.

Henri Léonard participa aux Congrès coopératifs qui eurent lieu à Paris en 1900 et y prononça un discours sur la Coopération socialiste belge qui fit impression. Il représenta la Coopération carolorégienne à la constitution de la Fédération des Sociétés coopératives belges (1900) et il fut de son Conseil d'administration dès les débuts. Son rêve était de faire de la **Concorde** la seule et grande coopérative du bassin de Charleroi, mais il ne put se réaliser à raison de l'esprit localiste qui sévissait dans la plupart des communes : dans plusieurs d'entre elles on comptait même plusieurs sociétés coopératives et dans nombre d'autres on en constituait d'autres, autant d'obstacles à la réalisation de la coopérative unique. Henri Léonard restait partisan de la fusion de toutes les sociétés coopératives du Bassin, mais il ne la concevait que se faisant au sein de la **Concorde** et par elle et pour elle. Déjà avant la guerre de 1914, la progression de la **Concorde** s'était ralentie à mesure de la venue de nombreuses petites coopératives. Se rendant compte de cette division des forces coopératives, un essai de centralisation régionale fut esquissé à l'initiative d'Edouard Anseele, mais il ne donna pas les résultats qu'on en attendait et ne produisit point l'entente qu'on espérait. Deux esprits quelque peu différents divisaient les militants coopérateurs de la région : à la coopérative de Roux on demeurait attaché à des habitudes commerciales et on voulait conserver au mouvement un caractère foncièrement ouvrier ; enfin on ne croyait pas devoir modifier en rien la structure de la société, bref la **Concorde** restait attachée au Parti. Ailleurs, on était imbu de l'esprit de clocher et enfin dans quelques sociétés, des jeunes coopérateurs apercevaient un développement considérable du Mouvement coopératif en essayant d'adapter l'organisation coopérative à une organisation plus rationnelle du commerce, de lutter avec des méthodes nouvelles contre la concurrence du commerce, des firmes à succursales multiples. Somme toute, deux mentalités se présentaient qui ont subsisté à travers les temps, malgré les efforts de rapprochement et se sont retrouvées lorsqu'en 1918 se posa la question de la fusion régionale.

La grande coopérative dont Henri Léonard avait été le promoteur et qu'il déclarait devoir se réaliser un jour, « malgré les résistances des cerveaux étroits et obscurs qui considèrent que tout progrès nouveau est une utopie », se constitua fin 1918, mais malheureusement pas complètement. Après la guerre, la concentration coopérative se réalisa par la fondation de l'**Union des Coopérateurs** de Charleroi, mais somme toute en dehors de la **Concorde** de Roux et de l'**Economie Ouvrière** de Wanfercée-Baulet. Toutes les tentatives de rapprochement entre les trois sociétés coopératives pour l'existence d'une seule union coopérative pour tout l'arrondissement sont restées vaines.

Quoiqu'il en soit, Henri Léonard qui a énormément travaillé à l'édification d'une grande coopérative régionale, ne

semblait pas la concevoir en dehors de la **Concorde** et n'a pas eu le bonheur de voir réaliser le rêve qu'il avait formulé dès les débuts de la **Concorde**.

LEONARD Pierre.

Ouvrier métallurgiste, fut parmi les fondateurs des **Pharmacies Populaires** de Liège (1885).

LEROUX Pierre (Paris, 1798 - 1871).

Saint-Simonien dont l'ouvrage principal est intitulé **L'Egalité** (1838). Toute sa théorie repose sur le principe que l'homme est à la fois producteur et consommateur et qu'il trouve dans sa consommation même les éléments de sa production nécessaire. Pour lui, la consommation n'est pas seulement le but de la production, elle est aussi sa cause.

En ce sens, cette conception socialiste se rapproche du Coopératisme pour lequel la consommation est la raison dominante de tout travail.

LETOCART Jules (Alle-s/Semois 1883 - Flobecq 1944).

L'un des fondateurs du **Bonnet Rouge** à Leuze (1900), en eut la direction à l'époque où la dite entreprise était la propriété de la **Fédération des Sociétés coopératives** et plus tard, de la **Société Générale Coopérative**. La disparition de cette usine coopérative est due à diverses causes : l'insuffisance des débouchés dans les sociétés coopératives, les variations de la mode, les exigences du personnel administratif et ouvrier.

LEVAUX Joseph.

Ouvrier carrier. Après s'être activement occupé de donner une direction à l'organisation professionnelle de ses camarades de travail, Joseph Levaux fut appelé à administrer la société coopérative **Les Carriers Sprimontois** (1892). Sous sa direction très active et quelque peu autoritaire, la coopérative ne tarda pas à prendre un sérieux développement : nombreuses branches, des Maisons du Peuple. Malheureusement, des dissensions résultant de questions personnelles et d'opinions politiques divergentes amenèrent des jours difficiles pour la coopérative. Il en résulta une scission dans son sein et la constitution d'une coopérative adverse. La situation se compliquait de la charge considérable de nombreuses immobilisations. De nouvelles administrations furent appelées à ramener l'ordre et la paix au sein de la société coopérative, mais la guerre était là.

LEVEQUE Isidore.

Instituteur à St-Gilles, révoqué comme tel pour son attitude pendant les événements agités de la période révisionniste, il entra à sa sortie de prison à la **Maison du Peuple** de Bruxelles comme employé et en devint le comptable. Il participa à plusieurs Congrès coopératifs étrangers et il écrivit une brochure sur la Coopération anglaise.

LEVIE Michel (Binche, 1851 - Bruxelles, 1939).

Avocat, s'intéressa à l'industrie du bassin de Charleroi, puis au mouvement des « Jeunes Catholiques », défendit la Coopération devant les assises catholiques de Malines (1891) et devant les **Congrès des Œuvres sociales** de Liège. Fondateur de la boulangerie coopérative de caractère catholique **Les Ouvriers Réunis de Charleroi** (1891). Il en fit une importante société au sein de laquelle il créa des œuvres d'entraide : société mutualiste contre la maladie, une caisse de pensions et une association pour la construction d'habitations ouvrières. Il fut député de Charleroi (1900). Il occupa des fonctions de premier ordre dans la vie officielle de la Belgique et mourut ministre d'Etat.

LEYHAUSEN Clément (Eeklo 1871 - Ostende 1934).

Est l'un des fondateurs de la société coopérative **L'Economie** (S. E. O.) à Ostende (1892). Il fut appelé à en diriger l'administration à partir de 1904. Sa direction fut une des plus difficiles à raison de la faiblesse des ressources financières, mais en même temps une de celles qui se traduisit tant au point de vue du nombre des branches commerciales que de l'importance de chacune d'elles par un développement considérable vraiment merveilleux, à tel point que dans Ostende S. E. O. représente la plus puissante firme du commerce de distribution et qu'elle est considérée à l'égal d'un service public. C'est que Leyhausen avait mis tout son savoir, tout son cœur au service de **L'Economie**, la coopérative de ses camarades des services de l'Etat et des pouvoirs publics. **L'Economie** d'Ostende est devenue le baromètre du coût de la vie dans la cité balnéaire et à la côte où elle a établi en ces dernières années plusieurs succursales.

LHOEST Dieudonné.

A une époque où il faisait dangereux d'affirmer des opinions socialistes, se lança dans la lutte pour l'amélioration des conditions sociales de ses camarades. Ce fut surtout l'action coopérative qui le préoccupa et, avec ses amis, il constitua une des premières coopératives ouvrières du Pays de Liège. Mais la lutte était sévère à cette époque et, au moment d'ouvrir le premier magasin coopératif à Glain, le propriétaire de l'immeuble fit proprement expulser des locaux la jeune société ouvrière.

Dieudonné Lhoest hébergea la coopérative et assura la distribution et la répartition des produits entre les membres de la société. Il engagea son modeste et propre avoir pour permettre l'éclosion et l'essor de la Coopération dans sa commune. Depuis 1918, date de la constitution de **l'Union Coopérative**, Dieudonné Lhoest fut président de la section coopérative de Glain.

LION Albert (Huy, 1853 - Marchin, 1929).

Ouvrier de fabrique, privé de travail à raison de sa propagande socialiste, il se fit représentant de commerce. Il fut l'un des fondateurs de la société coopérative **Les Métallur-**

gistes économes de Marchin (1894), dont il fut longtemps l'un des administrateurs. Devint ensuite secrétaire de la Fédération ouvrière hutoise et rédacteur du journal hebdomadaire **Le Travailleur**. C'était un fervent de la Coopération et de l'organisation ouvrière socialiste ; il fut aussi conseiller provincial et sénateur, après avoir contribué très activement au développement matériel et intellectuel de la commune.

LOGEN François (Seraing, 1874 - Jemeppe-s/Meuse, 1951).

Entra tout jeune à la coopérative **Les Artisans Réunis** à Jemeppe-sur-Meuse en qualité de boulanger, puis fut appelé aux fonctions de magasinier. Il se mit ensuite à étudier la comptabilité et bientôt fut à même d'être le comptable des **Artisans Réunis**. A la mort de J. Wettinckx, il fut chargé des fonctions d'administrateur-délégué. Sous sa direction, la société coopérative accrut considérablement son chiffre d'affaires et aussi son rayon d'action. A l'armistice, **Les Artisans Réunis** furent parmi les premiers à adhérer à l'**Union Coopérative** de Liège et François Logen fut appelé à la direction de la comptabilité, puis plus tard à la fonction de secrétaire général et, enfin, d'administrateur général. François Logen, dont l'âme vibre à l'idée de la Coopération, s'est dépensé comme pas un au développement de l'**Union Coopérative**, s'attelant à toutes les tâches, ne reculant devant aucune. L'**Union Coopérative** lui doit beaucoup.

Il fit de l'**Union Coopérative** la plus puissante institution coopérative et la plus importante association de consommation du pays.

François Logen fut élu, en 1936, membre du Conseil d'Administration de l'**Union Coopérative**. Il fut appelé en 1942 à la vice-présidence et en 1945, président, fonction qu'il exerça pendant de nombreuses années.

François Logen fut aussi, sur le plan national, une grande figure du Mouvement coopératif. Lorsqu'au lendemain de la guerre 1914-1918, le Mouvement coopératif belge se regroupa et se réorganisa, François Logen prit une part importante et exerça une influence déterminante dans l'orientation et l'organisation des forces coopératives.

A la **Société Générale Coopérative**, constituée en novembre 1924, il fut administrateur, dès la création, alors qu'elle n'était qu'une organisation nationale de production coopérative. Plus tard, en 1935, lorsqu'on procéda à la réorganisation du Mouvement coopératif, à la suite de la crise économique et financière qui frappa notre pays et en particulier nos sociétés coopératives, il fut de ceux qui participèrent activement à la recherche et à l'élaboration des nouvelles bases constitutives des organisations nationales **S. G. C.** et **Coop-Dépôts**, succédant à l'**Office Coopératif Belge** et à la **Fédération des Sociétés coopératives belges**.

Depuis 1935, membre du Conseil d'Administration et du Comité Exécutif de la **S. G. C.**, il en fut également le Président, tâche qu'il assumait avec compétence, animé du constant souci du développement des activités de cette institution nationale.

Depuis 1919, il prit part aux divers Congrès coopératifs de l'**Office Coopératif Belge** et ses interventions nombreuses et judicieuses toujours écoutées, furent souvent utiles à l'orientation donnée au Mouvement coopératif dans son ensemble ; entre les deux guerres, il présenta des travaux sur les questions ci-après : Les impôts de consommation et les coopératives ; Le Parti Ouvrier et la Coopération ; La majoration de la part sociale.

Depuis 1935, il présida tous les Congrès coopératifs, tenus depuis cette époque, et à cette occasion, chaque fois, il prononça de substantiels discours d'ouverture, sur des faits d'actualité et marqués d'un bon sens éprouvé, d'un idéal coopératif indéfectible, ne négligeant point les réalités du monde dans lequel se meut la Coopération.

En 1936, il fut rapporteur sur le thème « la Défense des Coopératives de Consommation contre les projets de lois arbitraires ». En 1939, il fut l'auteur du remarquable rapport intitulé « Pour la création d'un **Office National de la Coopération** » qui devait être dans la suite l'origine du dépôt de la proposition de loi qu'il fit au Sénat en 1947, sur la création de cette institution, qui, sur le plan national peut assurer le développement et la défense de la Coopération, sous toutes ses formes.

En janvier 1950, il tint sur les fonts baptismaux, le Comité National d'Education Coopérative. Il participa également à différents Congrès de l'Alliance Coopérative Internationale, notamment ceux de Zürich (1946) et de Prague (1948) particulièrement à ce dernier en qualité de membre du Comité des Résolutions.

Depuis de nombreuses années, il était membre du Conseil d'Administration de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales des Œuvres Ouvrières et Socialistes, de la Société Coopérative Nationale de gestion coopérative (NACO) de la Prévoyance Sociale, de la Fédération des Sociétés Coopératives Belges.

En maintes occasions, il fut délégué de la S. G. C. à des Congrès coopératifs étrangers (France, Suisse) et chargé de missions délicates en Belgique, auprès de certaines Sociétés coopératives en difficulté.

Rien de ce qui touchait l'action et les institutions coopératives ne le laissait indifférent. L'action éducative, notamment, le préoccupa constamment. C'est ainsi que François Logen fut l'un des principaux promoteurs de la Fédération des Guildes de Coopératrices et l'un des organisateurs du « Capital Accessoire » de l'**Union Coopérative**. Ce n'est pas sans raison que les coopératrices l'appelaient le « père de la Fédération des Guildes de Coopératrices ».

En 1945, alors qu'il venait d'être appelé à la présidence de l'**Union Coopérative**, il s'intéressa immédiatement au problème de l'Education et de l'organisation d'un Enseignement Coopératif. Quelques mois après, se crée, en effet, le 5 octobre 1945, le **Centre d'Etudes Coopératives** de Liège, A.S.B.L. dont François Logen est le Président fondateur, et dont il fut le promoteur. Sous sa présidence, le Centre d'Etudes

Coopératives se développa et il est devenu, depuis quelques mois l'**Institut Coopératif**, dont le siège est fixé dans un immeuble exclusivement réservé aux cours et conférences.

En 1936, il devint sénateur provincial et fut un parlementaire exemplaire. Au Sénat, souvent, il intervint dans les questions économiques et exprima le point de vue des coopérateurs. On se souviendra, notamment, de son intervention dans le débat décisif sur l'Organisation du Conseil de l'Economie.

Malgré ses innombrables occupations, ses travaux si nombreux et divers, il a trouvé le temps d'écrire un « **Cours de Coopération** » qui fut publié par le Centre d'Etudes Coopératives. Ce « Cours » constitue une précieuse synthèse des théories et des idées coopératives ainsi qu'une initiation pratique à la vie coopérative.

François Logen était un grand coopérateur, un travailleur infatigable : son nom aura toujours au sein du mouvement ouvrier la signification d'un grand exemple.

LOMBARD Alfred (1864 - Souvret, 1940).

Ouvrier mineur à Souvret, fut le créateur de la société coopérative **La Citadelle du Progrès** (1886) de cette localité, qu'il administra jusqu'au jour où elle entra dans l'**Union des Coopérateurs** de Charleroi (1919). Il dota Souvret non seulement d'un fort beau et grand magasin, d'une Maison du Peuple, mais aussi d'une brasserie. Très attaché à sa profession, il fut un des militants les plus actifs de l'organisation syndicale des mineurs non seulement sur le terrain régional, mais aussi national et international. Il participa à la plupart des Congrès nationaux et internationaux des ouvriers mineurs. Au Parlement, il eut l'occasion de prendre maintes fois la défense de ses camarades de travail et le fit toujours avec autant de cœur que de connaissances. Lombard fut un des artisans de la fusion coopérative dans le bassin de Charleroi. Il a participé aussi au développement de la **Prévoyance Sociale**. Il fut bourgmestre à Souvret.

LOOR Pierre.

Militant socialiste des premiers temps du Parti Ouvrier du Centre. Vint au Borinage. Après avoir constitué dans cette région des syndicats et des caisses de secours, se mit à créer des sociétés coopératives, notamment à Cuesmes. La boulangerie ainsi formée arriva en peu de temps à cuire 24 sacs par semaine. Ensuite, Pierre Loor voulut adjoindre à la coopérative d'autres branches de commerce, mais mal lui en prit : il rencontra peu de concours de la part des coopérateurs et même de l'hostilité. Il dut renoncer à continuer sa mission et la coopérative cessa d'exister. La cause du mal résidait avant tout dans les profondes divisions qui existaient en ce moment parmi les travailleurs.

LUYTGARENS Mgr. (Roosbeek-lez-Louvain, 1868).

Prêtre, professeur, débuta à Dilbeek (Brabant) à s'intéresser aux œuvres sociales. Fut appelé aux fonctions de Secrétaire général du **Boerenbond** de Louvain, succédant à l'Abbé Mel-laerts en 1903 et donna un essor considérable à l'organisation dont il avait la direction, en en perfectionnant et en en complétant le fonctionnement.

M

MABILLE Valère

Industriel du Centre, prit une part active aux Congrès des œuvres sociales catholiques, s'occupa dans le Centre de fonder des sociétés ouvrières chrétiennes : mutualités, syndicats Francs-Mineurs, etc. Il prit l'initiative de créer l'**Union des Ouvriers** à Houdeng, société coopérative de brasserie (1896) qui fut reprise par le **Bon Grain**, autre société que Mabilille avait aidé à constituer en opposition avec **Le Progrès** de Jolimont. Après la guerre, il fonda encore la **Coopérative Ouvrière Chrétienne du Centre** (1932).

MAES Georges.

Ouvrier typographe, se sépara de la **Boulangerie Coopérative Ouvrière de Bruxelles** pour constituer une coopérative de boulangerie, **La Sociale**, dans le quartier de la rue de Schaerbeek à Bruxelles, trouvant que les coopérateurs socialistes de la Maison du Peuple ne suivaient pas une tactique révolutionnaire. Cette entreprise coopérative n'eut qu'une vie très brève. L'entente se refit, Maes Georges fut échevin de la ville de Bruxelles. Il avait rempli autrefois les fonctions de Secrétaire du Parti Ouvrier Belge.

MAHAIM Ernest (1865-1938).

Appelé en 1892 à l'Université de Liège à professer le droit et l'économie politique, Ernest Mahaim s'inspira dans son enseignement d'Emile de Laveleye. Très tôt, il s'attacha particulièrement à l'étude du problème du droit du travail. En 1897, il fut l'un des organisateurs du premier Congrès international de législation du travail et fut bientôt l'un des plus ardents de cette conception nouvelle appelée « le droit au travail ». C'est ainsi qu'il représenta notre pays à diverses reprises à la Commission Internationale du Travail à Genève et dans plusieurs organisations chargées de réformes sociales. Ministre de l'Industrie et du Ravitaillement en 1921, il fut appelé en 1923 à la direction de l'Institut Ernest Solvay à Bruxelles et organisa d'intéressantes semaines sociales de Sociologie par lesquelles la question coopérative sous ses divers aspects fut plus d'une fois envisagée. Il avait d'ailleurs toujours manifesté une très vive sympathie pour la Coopération. En cette matière, il partageait les idées de

Charles Gide, Ernest Mahaim prit l'initiative de créer en Belgique des associations appelées Ligues de consommateurs à l'époque de la vie chère et des crises. On lui doit entre autres publications : « **Les syndicats professionnels** » (1890) ; « **Le Congrès des Habitations à bon marché** » (1918) ; « **Emile de Laveleye** » (1892) ; « **Le consommateur, les classes moyennes et les formes modernes du commerce de détail** » (1937) ; « **La formation du Commerce de détail** » (1937). Dans un article de la *Revue de l'Université Libre de Bruxelles*, intitulé **Organisation des Consommateurs**, il arrive à la conclusion que la production doit être au service de la consommation et se prononce pour un grand développement des sociétés coopératives de consommation et de Ligues d'acheteurs.

MAHIEU Auguste.

Fut le premier gérant de l'**Alliance** à Bruxelles, société coopérative de typographes (1849).

MAHY Joseph.

Fut l'un des initiateurs du Mouvement coopératif dans l'Entre-Sambre-et-Meuse, fut le promoteur de l'**Avenir**, boulangerie et brasserie coopératives de Boussu-lez-Walcourt, ainsi que de la coopérative de consommation à Florennes. L'exploitation de la première société étant devenue déficitaire, il dut démissionner.

MAILLET Anna

Fut avec Coulon parmi les premières initiatrices des Guildes coopératrices en Belgique, devint la première secrétaire de la section liégeoise de la **Guilde régionale des Coopératrices**. Plusieurs rapports élaborés sous sa signature montrent qu'elles furent ses préoccupations : « **La femme dans le Mouvement coopératif** » ; « **Les devoirs des coopératives vis-à-vis de la femme** », « **La Coopération des petits** », « **La lutte contre l'alcoolisme** ».

MALEMPRE Joseph (1858-1949)

Fut l'un des fondateurs de la coopérative ouvrière constituée par les carriers à Anthisnes : **La Concorde** (1894).

MANPAYE.

Ouvrier confiseur, fondateur de la **Maison du Peuple** de Bruxelles et de la société coopérative de production **Les Confiseurs de Bruxelles** (1890).

MANSART Jules (Bois-d'Haine 1862 - St-Gilles, Brux., 1944).

Mineur, à Haine-St-Paul, tout jeune se fit membre de la caisse de secours **La Solidarité** de Fayt, section de l'Internationale. Est un des fondateurs du **Progrès** de Jolimont où il fut employé pendant plusieurs années. S'est surtout occupé

de mutualité dans le Centre, a été élu député de Soignies et plus tard nommé bourgmestre de La Louvière ; il est l'un des fondateurs de la **Prévoyance Sociale** et il fut l'un de ses directeurs de 1910 à 1921. Depuis, il en était devenu le vice-président.

MARBAIX Eloi (1865 Ecaussines d'Enghien - 1942.)

Ancien membre du **Progrès** de Jolimont, constitua avec quelques coopérateurs dissidents à Ecaussines une société coopérative en opposition avec celle du Centre. Cette rivalité se continua pendant des années malgré tous les essais de rapprochement tentés par les organismes nationaux. L'**Union Ecaussinnoise** prospéra. En 1921, elle adhéra à l'**Union des Coopératives du Centre**, mais malheureusement elle disparut avec la liquidation de celle-ci. Elle réapparut sous une forme nouvelle en 1938. En 1940, étant bourgmestre de sa localité, il fut démissionné d'office à l'instigation des autorités occupantes. Néanmoins, il se considéra toujours investi de la confiance de ses concitoyens, lesquels, à sa mort, lui firent des funérailles officielles à l'encontre de la décision des Allemands.

MARECHAL Léon.

Fut le promoteur de l'idée de constituer le **Progrès** de Jolimont (1886).

MARECHAL Philibert.

Ouvrier emballleur à Bois-d'Haine, l'un des sept fondateurs du **Progrès** de Jolimont (1886).

MARESKA Daniel (1803 Gand 1858).

Chimiste, médecin, professeur à l'Université de Gand, élabora de nombreuses œuvres scientifiques. Parmi ses écrits, il faut citer un travail remarquable sur « Les sophistications des farines et du pain » et une « Enquête sur le travail et les conditions physiques et morales des ouvriers dans les manufactures de coton » (1845).

MARIAGE

Ouvrier, fut le fondateur et la cheville ouvrière de la coopérative **L'Economie Havelangeoise** à Havelange (1898).

MARLIERE.

Fondateur d'une coopérative, **La Sociale**, à Baume, division dirigée contre le **Progrès** de Jolimont, sous l'influence de la propagande Defuisseautiste. Plus tard, après la chute de **La Sociale**, Marlière rentra au **Progrès** de Jolimont et s'occupa activement de créer des caisses de secours et de faire de la propagande coopérative.

MARNETTE Eustache.

Ouvrier monteur, fut l'un des fondateurs de la **Populaire** à Liège (1887).

MAROILLE Désiré (1862 Frameries 1917).

Ouvrier mineur, se fit socialiste de bonne heure. Chassé du charbonnage pour ses opinions avancées, il se fit marchand de journaux. Plus tard, à la suite d'une grève des mineurs ayant éclaté dans le Borinage, à l'exemple des ouvriers gantois du **Vooruit**, il prit l'initiative de fonder à Frameries la **Boulangerie Coopérative** et, bientôt, aida les travailleurs des communes voisines à faire de même. Il collabora aux petits journaux de l'époque créés par Alfred Defuisseaux, fut mêlé à toute agitation en faveur du Suffrage universel, comparut dans l'affaire du Grand Complot. En 1894, il fut élu député de Mons. Plus tard il fut appelé à la première magistrature de sa commune, il remplit pendant plusieurs années les fonctions de secrétaire de la Fédération nationale des Mineurs dont il rédigeait le journal, il participa très activement à la vie de l'Internationale des Mineurs. En 1898, il constitua l'**Imprimerie coopérative** de Mons. Et, en 1904, il fonda le journal « L'Avenir du Borinage ».

MARTEL Ernest.

Fut l'un des fondateurs de la coopérative l'**Union Ecaussinoise** à Ecaussinnes (1898).

MARTENS Alfred (1848-1929).

Directeur de **Het Volk**, société coopérative démocrate-chrétienne à Gand.

MASSART Théophile (1840 Fayt-lez-Seneffe 1903).

Ouvrier forgeron. Vers 1869, à la suite d'un meeting donné par des orateurs de l'Association Internationale des Travailleurs, il se fit membre de la section du Centre. Dès ce moment, il s'occupa d'organisation ouvrière. Mis sur le pavé par suite de sa propagande, il a travaillé dans le pays de Charleroi. Peu de temps après, il fonda la première Maison du Peuple du pays au hameau de Jolimont (1872) : elle était la propriété de l'**Union des Métiers** qu'il avait créée un an auparavant. En 1873, il prêchait en faveur de l'organisation ouvrière et préconisait la coopérative. Ce fut en 1886, qu'il constitua avec quelques camarades après une lutte homérique à Haine-St-Paul, le **Progrès de Jolimont**, boulangerie sous la forme de coopérative à la suite d'une visite qu'il avait faite au **Vooruit** de Gand ; il en fut le directeur jusqu'à sa mort, survenue le 4 mars 1903. Il avait fait de sa coopérative la plus importante boulangerie de Belgique. Théophile Massart avait coutume de répéter : « Bien faire, laisser dire. »

Ses discours étaient nets, martelés de gestes expressifs, d'affirmations et de négations. Son souvenir est resté vivace dans cette contrée, car son nom rappelle des heures d'âpres luttes, soit contre les capitalistes, soit aussi contre l'ignorance des travailleurs. Toute sa vie fut consacrée à la cause ouvrière ; il eut à se défendre contre ses adversaires politiques, Valère Mabille et le **Bon Grain** et aussi souvent contre ses camarades de travail. Théophile Massart fut conseiller communal à Fayt et conseiller provincial du Hainaut.

MASURE.

Contre-maitre, l'un des fondateurs de la coopérative des cheminots de Malines.

MATHIEU Ad. (Mons 1804 - Ixelles 1876).

Littérateur, versificateur, poète, journaliste, sympathique aux idées fouriéristes. Collaborateur à l'**Almanach Belge**, à la **Sentinelles** de Bruxelles, au **Messager** de Gand, etc. Ses articles révélaient un caractère épris de justice, ne ménageant personne, dénonçant les abus, flétrissant les infâmies.

MATHIEU Auguste.

Fut le premier gérant de la société coopérative de production **L'Alliance Typographique**, formée à Bruxelles en 1852.

MATHIEU Gérard.

Membre de la **Fraternelle** à Bruxelles, société pour propager les principes démocratiques.

MATHIEU Gustave.

Disciple de Fourier, il est l'auteur d'une brochure : « Un mot à tous », au cours de laquelle il développe l'idée de grouper les consommateurs. Elle fut imprimée chez Désiré Brismée (1890).

MATON E.

Fondateur de la société coopérative **Les Pharmacies Populaires** de Charleroi (1886).

MAYEU Richard.

Appelé il y a un demi-siècle le patriote de la démocratie liégeoise pour laquelle il ne cessa de lutter. Il fut l'un des fondateurs de la **Mutualité**, société coopérative de consommation à Liège (1869), adhérente à l'Association Internationale des Travailleurs. Il fut des premiers à répondre à l'appel quand il fut lancé de créer une société coopérative à Liège. Pendant quelque temps, il revêtit au sein de la **Populaire** la fonction d'administrateur délégué.

MELLAERTS (abbé) (Bine Kom 1845).

Curé d'abord à Goor-St-Alphonse (Campine anversoise), plus tard se retira à Louvain. Il fut l'organisateur en 1887, à Goor-St-Alphonse, de la première association locale du pays calquée sur les associations locales des paysans allemands. Ce fut la Boerengilde St-Isidore, association appelée à pratiquer non seulement l'achat en commun, mais aussi à organiser le crédit. Somme toute, ce fut la caisse rurale de crédit du type Raiffeisen. Dès 1890, s'étant mis en rapport avec les dirigeants du Parti catholique, il s'efforça de développer et de propager l'idée de ses Boerengilden et, bientôt, il songea à les grouper dans une société centrale, le **Boerenbond**, société créée en 1891 à Louvain. Lors du premier Congrès de la Ligue démocratique, l'abbé Mellaerts préconisa la formation dans les campagnes de ces caisses d'épargne et de crédit (Spaargilden) avec le concours financier de la Caisse d'Epargne de l'Etat et leur centralisation au sein du **Boerenbond** de Louvain.

Il fut appelé à remplir les fonctions de Secrétaire Général de cette association. Ce ne fut qu'en 1892, que l'abbé Mellaerts parvint à créer à Rillaer (arrondissement de Louvain) la première caisse rurale de crédit du type Raiffeisen.

Jusqu'en 1902, l'abbé Mellaerts s'acquitta de sa double mission de secrétaire général du **Boerenbond** et d'administrateur-délégué de la caisse centrale. Il dépensa une très grande activité dans la formation des groupements de paysans tant ceux qui réalisaient les achats en commun que ceux qui rassemblaient leurs économies en vue d'améliorer leur situation.

L'abbé Luytgarens lui succéda.

L'abbé Mellaerts est l'auteur de plusieurs brochures dans lesquelles il expose le but, les avantages et le fonctionnement des caisses rurales de crédit.

MELCHIOR.

L'un des fondateurs de la **Maison du Peuple** d'Auvelais (1897). Après la guerre, il en devint le président. Il fut aussi bourgmestre de sa localité.

MENTZ A.

Ouvrier garnisseur, mutuelliste, fut parmi les fondateurs de la société coopérative **Les Pharmacies Populaires** de Bruxelles (1881).

MERCIER J.

L'un des fondateurs de la coopérative **Le Progrès** à Jolimont (1886).

MERLOT Léonard.

Membre de l'**Union Ouvrière**, société coopérative neutre à

Seraing. Cette dernière fusionna au sein de l'**Union Coopérative de Liège** et Merlot en devint un des administrateurs. Il contribua à la création et à la gestion des **Pharmacies du Peuple** à Seraing (1901).

MEULEMANS Charles.

Ouvrier ébéniste, fondateur du **Prolétaire** à Louvain, dont il fut pendant de longues années l'administrateur-délégué, se trouve parmi les fondateurs de la coopérative d'imprimerie **Excelsior**, fut conseiller communal à Louvain.

MEULEMEESTER Jacques.

Fondateur de la coopérative des cheminots d'Anvers **S. E. A.** (1887), il fut appelé aux fonctions de trésorier dès les débuts.

MICHA Alfred (1845 Liège 1925).

Avocat, échevin, député de Liège, vice-président de la **Banque Populaire** de Liège pendant 30 années et a remplacé Léon d'Andrimont à la présidence. Fut secrétaire général de la **Fédération des Banques Populaires de Belgique**. Il participa aux premiers Congrès de l'**Alliance Coopérative Internationale** dont il fut membre de son Comité central jusqu'en 1902.

Parmi les rapports présentés par Micha, ses réflexions sur l'**Historique du Crédit agricole en Europe** (1888) dont la conclusion en ce qui concerne la Belgique est : « fondons des syndicats, des banques agricoles basés sur les principes coopératifs ». A ce moment, les catholiques n'avaient point constitué le **Boerenbond** (1890).

MIESEN Prosper.

Ouvrier fileur, fondateur de la coopérative **Les Pharmacies Populaires** de Verviers (1885).

MILOT Joseph (1854 Bruxelles 1934).

Ouvrier cordonnier, fondateur de la coopérative **La Presse Socialiste** (1885); il fut le premier caissier du journal « Le Peuple » et le resta pendant près d'une demi-siècle. Il fut l'éditeur des premières brochures socialistes à 5 centimes, qui contribuèrent efficacement à répandre les idées socialistes et coopératives dans tout le pays. Il fut aussi le premier caissier de la **Fédération des Coopératives** à Bruxelles.

MINGUET François.

Ouvrier lainier, fondateur de la société coopérative **Les Pharmacies Populaires** de Verviers (1885).

MISSIAEN Edgard.

Fondateur de la coopérative **Hoop en Vertrouwen** à Ypres (1925).

MOFFARTS D'HOUCHEENEE (de) Adolphe
(Houchenée 1853 - Massogne Ciney 1928).

Convaincu de la vertu et de la puissance de réalisation de l'idéal coopératif, pour les avoir expérimentées sur une aire assez restreinte au cours de la guerre de 1914, il s'efforça, dès le lendemain de celle-ci, de les mettre en action sur un champ plus vaste.

Il fut un des fondateurs, en 1919, de la coopérative de consommation **L'Economie Populaire**, appelée à son origine : « La Populaire Condruzienne ».

Administrateur averti, il mit toutes les ressources de son intelligence, son dévouement et son influence au service de la Coopération.

MOREAU J.

L'un des fondateurs du **Progrès** de Jolimont (1886).

MORTELMANS Auguste (1857 Anvers 1898).

Employé de bureau, vint à Anvers vers 1880 et fut des fondateurs de la société coopérative **De Vrije Bakkers** dont il devint le Président. Il fut avec Nevelsteen et Jos. De Grater les organisateurs des principaux services : boulangerie, vêtements, chaussures, épicerie, café, salle de fêtes et de réunions, pharmacie. Une bibliothèque fut créée à son initiative. Il participa à la création de la Mutualité et aussi à la rédaction du journal **De Werker**. Mortelmans comme de nombreux coopérateurs qui prirent part à la bataille pour la conquête du Suffrage universel, fut condamné à plusieurs mois de prison qu'il fit à Gand et de la maladie qu'il y contracta, décéda peu de temps après sa libération.

MOSTAERT

Fermier à Oostcamp, fut l'initiateur et fondateur de la coopérative **De Ontwaking** à Thourout (1911).

MOSTENNE Clément.

Ouvrier maçon, fut parmi les fondateurs de la coopérative d'Aubange.

MOUFFE.

Ouvrier mineur, fut le principal fondateur de la société coopérative **L'Economique Ouvrière** de Wanfercée-Baulet (1887). Il en devint l'administrateur-délégué et le resta pendant plusieurs années. Sous sa direction, la société conquiert rapidement de nombreuses sympathies parmi les travailleurs mineurs.

MOULARD E.

Fondateur de la société coopérative de production **Le Bonnet Rouge** à Leuze (1900).

MOULARD Marcel (1881 Ransart 1940).

Apprenti briquetier, ouvrier de charbonnage, verrier, fut appelé au service de la comptabilité de l'**Union des Coopérateurs** de Charleroi et en devint le chef. S'occupa toute sa vie de mutualité et d'œuvres de protection de l'enfance.

MOUSTY Emile.

Ouvrier métallurgiste, créateur de la coopérative **L'Avenir** à Gosselies (1899), entra plus tard au service de la **Concorde** de Roux et en fut le principal propagateur. Devenu sénateur de l'arrondissement de Charleroi, il se fit le défenseur des intérêts des coopératives du bassin de Charleroi et il s'attela particulièrement à propager l'idée coopérative dans le Brabant wallon. Au Sénat, il prit fréquemment la défense des intérêts des cultivateurs.

MOYSES.

Ouvrier cigarier, fut parmi les fondateurs de la **Maison du Peuple** de Bruxelles (1882).

MOYSON Emile (Gand 1838 - Haut Pré - Liège 1868).

Originaire d'une famille bourgeoise de Gand, fut élève de l'Université de cette ville. Ayant quitté sa maison paternelle (1858) (sa mère était morte quelques jours après sa naissance et son père s'était remarié), il mena une vie agitée et misérable. Il afficha bientôt des opinions démocratiques, socialistes, républicaines et libres-penseuses. D'une intelligence d'élite, d'un esprit supérieur, il se mit à défendre les intérêts des travailleurs, les conviant à se grouper. Dès 1857, écrit Henri Pirenne, Emile Moyson, jeune bourgeois, démocrate et flamingant, entreprenait parmi les travailleurs gantois une agitation qui aboutit en 1859 à une grève plus sérieuse encore que celle de 1857 et à la publication du **Werkverbond**, qui semble être l'ancêtre de la presse prolétarienne en Belgique. Ne se réclamant d'aucun parti, cette petite feuille déclare n'avoir pour but que l'amélioration du sort des classes inférieures. Sa devise : « Voor Vaderland en Wet en God » dénote suffisamment qu'elle réproouve toute action révolutionnaire. En même temps, cette devise dénote l'esprit religieux d'asservissement des classes laborieuses.

Poète flamand et orateur, il collaborait à de nombreux journaux : **La Tribune du Peuple**, **La Cigale**, **Peper en zout**. Les étudiants de l'Université publièrent un recueil de ses poésies en deux volumes : **De Noord en Zuid**. Plus tard, toutes ses poésies furent réunies en un volume par L. De Cort sous

le titre **Liedjes en Andere Verzen** (Anwerpen, 1869) avec un portrait de l'auteur.

Les poésies d'Emile Moyson sont généralement des satyres dirigées contre les classes dirigeantes et contre les adversaires du mouvement flamand.

Abandonné par sa famille à cause de ses opinions, préférant la vérité et l'humanité aux siens, il se consacra avec un courage au dessus de ses forces physiques à la défense des prolétaires. La maladie, la phthisie, le mina, le tua et il disparut qu'il n'avait pas 30 ans.

MULLIE Gilbert (Dottignies 1875).

Docteur en médecine-vétérinaire, devint inspecteur au Ministère de l'Agriculture et dans cette fonction eut l'occasion de prendre intérêt aux problèmes préoccupant les milieux agricoles. Ensuite, de séjours à l'étranger, il s'intéressa également aux questions financières. Lors de la crise de 1935, il devint le président de la Caisse Centrale de Crédit agricole et aussi celui du Boerenbond. En 1946, le Boerenbond a institué le prix quinquennal « Gilbert Mullie », réservé aux ouvrages, recherches et inventions qui constituent un véritable progrès pour les sciences agricoles. G. Mullie est sénateur depuis 1925.

N

NARCISSE André (1830 Bruxelles 1896).

Ouvrier bijoutier, mutuelliste, membre fondateur de la **Fédération des Mutualités** de Bruxelles, des **Pharmacies Populaires** et de la société coopérative d'alimentation **Les Ateliers Réunis** de cette même ville, fut membre de la **Générale Ouvrière**. Il fut l'un des artisans les plus actifs de l'organisation ouvrière.

NEUSY Léon (1884 Pâturages 1949).

Aide-boulangier à la coopérative **Union Progrès Economie** à Pâturages, devint successivement comptable, secrétaire de la coopérative pour finalement prendre la place de Directeur général de l'**Union des Coopérateurs borains**. C'est à son inlassable attachement à l'œuvre coopérative qu'on doit l'existence de cette Union qui par une propagande de tous les instants est parvenue à grouper une vingtaine de sociétés coopératives aux sentiments très localistes. La fusion coopérative est d'autant plus méritoire qu'elle se trouva lors de son début en butte à l'action démagogique de l'**Union des Coopératives du Centre**. Avec le temps l'**Union des Coopérateurs borains** n'a fait qu'accroître son influence et c'est à Neusy auquel en revient l'honneur.

Ainsi que la plupart des militants borains, Neusy a été mêlé à toutes les manifestations de l'opinion ouvrière : sociétés de prêts hypothécaires, mutualités, fanfares ouvrières, fond de chômage intercommunal, etc. Pendant plusieurs années il a été quasi le seul rédacteur du journal **Le Coopérateur Borain**. A son actif, il a organisé nombre de cours sur la Coopération. Il fut membre du Conseil d'administration de l'**Office Coopératif Belge** et de la **Société Générale Coopérative**. Depuis 1939, il occupa la place de bourgmestre de sa commune.

NEUVILLE André.

Coopérateur et mutuelliste d'élite, fondateur de la **Coopérative d'alimentation populaire économique** à Liège, fut aussi administrateur de la **Banque Populaire** de cette ville et fondateur de la boulangerie coopérative **La Liégeoise** qui n'eut qu'une existence éphémère. Il fut aussi parmi les fondateurs des **Pharmacies Populaires** de Liège, dont il fut la cheville ouvrière.

NEVELSTEEN Aloïse.

Habitant Bruxelles, il vint à Anvers comme premier boulanger de la coopérative **De Vrije Bakkers** et, en même temps, comme porteur de pains. Les premiers pains furent conduits par lui au domicile des coopérateurs dans un sac porté sur le dos. Il devint dans la suite directeur de cette société coopérative. Il fut un des premiers socialistes qui briguerent un mandat électif au Parlement. En 1885, il se présenta comme candidat à la Chambre, mais sans aucun succès. En 1888, il quitta le pays pour l'étranger.

NEVES Joseph.

La société coopérative **La Ruche Ouvrière** de Péruwelz qui n'avait point adhéré à la fusion de l'Union des Coopérateurs du Tournaisis, se créa en 1919. Pendant les premières années la société prospéra, mais le jour où elle s'engagea dans des immobilisations conséquentes, la situation devint difficile. Une tentative de grouper les petites sociétés coopératives de la région ayant échoué, la société fut amenée à prendre des engagements vis-à-vis des fournisseurs. Une boulangerie à grand rayon d'action devait amener une amélioration. Il n'en fut rien. Nèves crut pouvoir remonter le courant, mais en vain. La société fut obligée de liquider en 1938.

NICOLAS Alphonse (1867 Moha 1920).

Ouvrier carrier, organisateur de premier ordre, d'esprit calme, de tempérament droit et énergique, il fut l'un des principaux fondateurs de la société coopérative **Les Carriers de Moha** (1895). Il administra la coopérative jusqu'à l'armistice avec autant d'habileté commerciale que d'attachement à l'œuvre émancipatrice de la Coopération et non sans batailler fréquemment contre les adversaires politiques qui ne trouvèrent rien de mieux que de créer une coopérative cléricale. Grâce à son intervention, la commune de Moha put organiser convenablement son ravitaillement pendant la guerre. Il fut des partisans de la centralisation coopérative et fut des premiers à adhérer à l'**Union Coopérative** de Liège.

NICHELS A.

Fut appelé à la direction de la coopérative **Hand aan Hand** d'Alost, mais les difficultés qu'avaient rencontrées les administrateurs précédents ne furent solutionnées que par la fusion de la coopérative avec le **Vooruit** de Gand.

NUVEN Emile.

Tailleur, mutuelliste, fondateur de la société coopérative **Les Pharmacies Populaires** de Bruxelles (1881).



OCTORS Alphonse (Ixelles 1862 - 1942).

Fils d'ouvrier, il se classa parmi les intellectuels à force de volonté et de travail ; s'inscrivit au Parti Ouvrier vers 1890 ; en 1892, il quitta l'enseignement pour devenir le caissier de la coopérative. A cette époque, l'on ne recherchait pas la place pour ses avantages, mais bien afin de pouvoir librement lutter en faveur des travailleurs.

Octors fut alors le militant complet, s'occupant non seulement de l'action coopérative, mais consacrant à l'action syndicale tout le temps dont il pouvait disposer.

Il mena cette action avec ardeur, organisa la Commission Syndicale, dont il fut le premier secrétaire général.

En 1906, il fut appelé aux fonctions d'administrateur-délégué de la **Maison du Peuple** de Bruxelles qu'il remplit jusqu'en 1925, année où il prit sa retraite. Une des périodes les plus difficiles de son administration fut celle de l'occupation militaire. Grâce à son attachement à l'œuvre, **La Maison du Peuple** de Bruxelles put se présenter au lendemain de l'armistice prête à poursuivre sa marche en avant. La Maison du Peuple occupait toute sa pensée ; même aux heures de sa retraite, il ne manqua jamais d'assister aux réunions du Conseil de gérance et du Conseil d'administration.

Alphonse Octors a collaboré à plusieurs journaux et revues coopératives de Belgique et de l'étranger. Il a écrit un historique de **La Maison du Peuple** de Bruxelles. De tout temps, il s'attacha au côté éducatif et moral de la Coopération. Pendant plusieurs années, il recommanda aux sociétés coopératives d'intéresser la jeunesse aux sports afin que ceux-ci pussent rester en contact avec elle ; il a écrit quelques piécettes de propagande coopérative et des contes moraux dont le mobile principal est d'élever les mentalités à la morale de la solidarité.

ORBAN Victor (1869 Amay 1930).

Membre fondateur de la **Famille Ouvrière** à Amay (1891), fut le représentant de la **Fédération des Coopératives belges** auprès des sociétés affiliées (1912-1914), devint ensuite administrateur-délégué de la **Famille Ouvrière** et entra à l'**Union Coopérative de Liège** en qualité de directeur des transports quand celle-ci reprit la **Famille Ouvrière**.

OWEN Robert (1771-1858).

Gallois, philanthrope, industriel, réformateur social, fit des essais de colonies coopératives dénommées **New Lanark** et **New Harmony**, créateur de la première coopérative à Londres sous le nom de **London Cooperative Society** ; a été surnommé le « Père de la Coopération ». C'est à ce titre que son nom figure dans ce **Dictionnaire coopératif** à côté de ceux de Ch. Fourier, V. Considérant, L. Blanc.

P

PAELMAN Charles.

Ouvrier lithographe, fondateur de la **Maison du Peuple** de Bruxelles (1882) et fut de son premier Conseil d'administration. Il s'est établi dans la suite patron imprimeur.

PAILHE Léopold (1869 Huy 1951).

Ouvrier lithographe, fut à l'origine de la plupart des organisations coopératives de la ville de Huy et notamment de la société coopérative **Les Prolétaires Hutois** (1892) et de l'**Imprimerie coopérative** (1894). Il fut l'administrateur-délégué de cette dernière société à laquelle il a donné un essor remarquable, notamment par la création d'une fabrique de sacs de papier et d'un département papeterie. Il fut aussi appelé à administrer au lendemain de l'armistice **Les Campagnards de Tihange**, société coopérative qui se trouvait en très grosse difficulté financière et parvint à lui donner une excellente situation. Il fut membre du Conseil communal de Huy et fut Vice-Président du Conseil des Prud'hommes.

PANNEKOEK Jean.

Adhéra de bonne heure à la coopérative **Vooruit** à Gand dont il fut pendant plus de dix ans le directeur commercial.

PAPART Julien (Couillet 1889).

Dans sa jeunesse, il s'occupa de propagande en tant que jeune garde socialiste, il fonctionna comme employé comptable et administrateur-délégué à la société coopérative **Les Ouvriers Mineurs et Métallurgistes** de Couillet. Après la guerre 1914-1918, cette société ayant été fusionnée au sein de l'**Union des Coopérateurs** de Charleroi, il en devint l'un des dirigeants et il s'efforça d'amener toutes les sociétés coopératives de la région à s'incorporer dans l'**Union**. Nombre d'entre elles se rallièrent aisément à cette idée étant donné que plusieurs se trouvaient dans une position financière extrêmement difficile, tandis que d'autres vinrent à la fusion par principe et par conviction, tandis que deux sociétés ne s'y rallièrent jamais jusqu'à ces derniers temps. Cependant, l'une d'entre elles, **La Concorde** de Roux, vient en 1951 de décider de rejoindre l'**Union** après avoir traversé une sérieuse crise finan-

cière. Quoiqu'il en soit, l'**Union des Coopérateurs** étendit bientôt son action, non seulement à l'arrondissement de Charleroi, mais à ceux de Thuin et de Namur ; elle se donna des installations commerciales importantes en plein centre de Charleroi. L'administration de Julien Papart se caractérisait par le souci de lutter contre la concurrence des firmes à succursales multiples et contre les magasins patronaux par de multiples initiatives tendant à une adaptation de tous les services commerciaux de l'**Union** à la technique moderne du commerce : comptabilité industrielle, travail au rendement, statistiques, publicité, ventes à primes, ventes à tempérament, prix uniques, self-service. Il est devenu le directeur général de l'**Union des Coopérateurs**.

Quelques questions coopératives ont fait de sa part l'objet de rapports intéressants présentés devant les Congrès annuels et ont trait à « La fusion coopérative », « Le financement des coopératives », « La Coopération et les classes moyennes », « La Coopération dans l'économie nationale ».

Lors de la réorganisation du Mouvement coopératif socialiste belge, il fut appelé aux fonctions d'administrateur-général de la **Société Générale Coopérative**. Il est aussi depuis cette époque président de la société coopérative **La Prévoyance Sociale**. Enfin, en 1938, il fut le délégué de la Coopération belge à l'**Alliance Coopérative Internationale**.

PAQUES Emile (1881 Ganshoren 1934).

Fonctionnaire à la Société Nationale des Chemins de Fer Belges, fut successivement commissaire et administrateur de l'**Union Economique** à Bruxelles ; il en devint aussi le trésorier et le vice-président. D'un dévouement sans borne, il a marqué de son empreinte de travailleur opiniâtre et infatigable tous les domaines où son activité eut l'occasion de s'exercer et spécialement dans les services de transports de la société.

PAQUAY Oscar.

Fondateur de la coopérative **La Sociale** à Lessines (1899) ; il fut aussi député du Centre.

PAUL F.

Ouvrier carrier, fondateur de la coopérative **Les Carriers Sprimontois** à Sprimont (1892). Il en devint le secrétaire deux ans après la création de la société.

PAULSEN Félix.

Fut au nombre des fondateurs de la coopérative **En Avant** à Angleur, devint administrateur-délégué de la **Populaire** de Liège. Il a écrit une brochure intitulée « **La Coopération** ». Ayant quitté Liège pour Bruxelles, il devint rédacteur au journal « **Le Peuple** » et écrivit de temps à autre des articles

sur le Mouvement coopératif. Après la guerre, il eut la charge d'administrer la commune d'Anderlecht en qualité de bourgmestre. Il fut aussi sénateur de Bruxelles.

PAUWELS.

Ouvrier magasinier, fondateur de la **Boulangerie Coopérative Ouvrière** à Bruxelles (1882).

PELLERING Jean (1817 Bruxelles 1877).

Ouvrier cordonnier, fut de la coopérative de production des bottiers de Bruxelles (1849). Propagandiste de la libre-pensée il est au nombre des fondateurs de l'**Affranchissement**. Plus tard, il affirma ses tendances révolutionnaires, combattit la méthode d'organisation préconisée par **Les Solidaires** (1857) qui à côté de leur société d'enterrements civils, avaient créé **La Solidarité**, société d'approvisionnement, coopérative avant la lettre, comme moyen d'amélioration de la classe ouvrière ; il se posa en adversaire de la Coopération et plus particulièrement de celle de consommation. Une polémique à ce sujet parut dans « **La Tribune du Peuple** ». Nous en avons relaté une partie concernant Nicolas Coulon et qui concerne aussi Pellerin, dans notre volume I. Il restera au temps de l'Internationale l'un des adversaires les plus résolus de la Mutualité, de la Coopération et de la Prévoyance pour s'en tenir aux moyens révolutionnaires.

PEPIN Louis (Angre 1862 - Pâturages 1938).

Professeur, fut l'un des fondateurs du **Cercle Socialiste** de Mons (1889) ; on le compte parmi les fondateurs de l'**Union, Progrès, Economie** de Pâturages (1885). Il contribua énormément à la diffusion de **Maisons du Peuple** dans le Borinage. Il fut le président de la **Fédération des Coopératives** du Borinage. Il est parmi les fondateurs de la **Fédération des Sociétés Coopératives Belges** et il en fut pendant longtemps l'un des administrateurs. D'une façon générale, il prit une part très active à l'éveil des consciences parmi les travailleurs borains et plus particulièrement parmi les ouvriers mineurs. Louis Pepin fut pendant plusieurs années un des collaborateurs de l'**Avenir** du Borinage. Il a été bourgmestre de Pâturages et député de Mons.

PERIN Charles (Mons 1815 - Louvain 1905).

Professeur de droit à l'Université de Louvain, combattit vivement les théories saint-simoniennes et fouriéristes. Il a publié plusieurs ouvrages qui démontrent son opposition à toutes les théories nouvelles répandues au lendemain de la révolution de 1830 : « **Les Economistes, les Socialistes et le Christianisme** » (Paris 1849) ; « **Les doctrines économiques depuis un siècle** » (Paris, 1880). Pour l'écrivain catholique, le salut et la prospérité de la Société est dans l'esprit de sacrifice de tous et dans l'observation exacte de la loi chrétienne.

Henri Pirenne écrit : « Qu'à l'Université de Louvain, le professeur Perrin attaquait fougueusement le catholicisme libéral, enseignait que l'erreur n'a pas de droit, prônait l'intolérance en matière religieuse et poussant à fond ses principes, s'élevait dans ses « **Lois véritables de la société chrétienne** » contre l'anarchie d'un système économique abandonnant la Société à tous les abus de la concurrence et à l'appétit des richesses. »

PERIQUET Jean-Baptiste (1868 Oignies 1933).

Fut le créateur de la coopérative de boulangerie **L'Espérance** à Nismes (1897). Il fut aussi l'un des fondateurs de la coopérative des sabotiers, **Le Progrès**, à Nismes. Il créa enfin à Oignies une petite coopérative de consommation. On le compte aussi parmi les militants les plus actifs du Mouvement mutualiste et il fut président de la Fédération régionale des mutualités. Jean-Baptiste Périquet fut député de l'arrondissement de Philippeville pendant de nombreuses années.

PIERLOT (Chanoine). (Cugnon 1881 - Neutischien 1944).

Chargé par son évêque, en 1909, de s'occuper des ouvriers du Namurois, il fonda les syndicats et fut notamment un ardent défenseur des intérêts des verriers. L'étude de la question ouvrière le détermina à entreprendre, simultanément avec l'action syndicale, des réalisations économiques. La première fut la fondation, en 1912, du **Bon Pain Namurois**, puis, le 4 août de la même année, de la coopérative de consommation **La Populaire** de Namur, qui établit des succursales dans les provinces de Namur et de Luxembourg. Cette dernière société fusionna en 1929, et sur ses conseils, avec l'**Economie Populaire** de Ciney.

Il fut aussi le créateur d'une coopérative d'imprimerie, **La Rapide** et il utilisa même cette forme d'association, en laquelle il avait une foi absolue, à l'organisation des loisirs des travailleurs. Car, au lendemain de la première guerre mondiale, il fonda la coopérative **Les Loisirs de l'Ouvrier** qui a réalisé le **Bon Théâtre** de Namur.

Conférencier, publiciste, préoccupé uniquement de la question ouvrière, il fut non moins ardent patriote qu'intrépide défenseur des ouvriers ; condamné à mort, puis détenu par les Allemands en 1914, il fut arrêté par la Gestapo en 1941 et acheva sa vie dans les geôles allemandes.

PIERARD Louis

L'un des fondateurs de la **Boulangerie Coopérative Ouvrière** de Bruxelles (1882) ; il en fut pendant peu de temps son administrateur-délégué.

PIRE Adphonse.

Ouvrier métallurgiste, fut pendant plusieurs années administrateur-délégué de la **Populaire** à Liège (1887).

PIRON Lambert.

Ouvrier fileur, fondateur de la société coopérative **Les Pharmacies Populaires** à Verviers (1885).

PLEUNES Alphonse.

Fut l'un des principaux fondateurs de la coopérative **Werkerswelzijn** de Bruges (1888).

POLLAERT F.

Fondateur de **De Vrije Bakkers** d'Anvers (1881).

POFFE A.

Cordonnier, fondateur de la **Maison du Peuple** à Bruxelles (1882).

POLIART Adolphe.

Quand il fut question de créer une société coopérative de consommation à Soignies, c'est dans le milieu des ouvriers carriers que se recontreront les premiers adhérents. A. Poliart, comptable, et J. Clerbois, voyageur, parvinrent à vaincre les hésitations de leurs compagnons et la coopérative vit le jour (1894).

PONTHIERE (de) Charles.

Député catholique de Liège à tendances démocratiques, fut le principal fondateur de la **Fédération Ouvrière**, société coopérative à Seraing (1897), organisée sous le patronage des « Aumôniers du Travail ».

POPLIMONT Isidore.

Fondateur de la société coopérative de production **L'Union des Ouvriers Peintres** à Bruxelles (1897).

POTTIER Antoine (abbé) (Spa 1849 - Rome 1923).

Docteur en philosophie et en théologie du Grand Séminaire de Liège. Après les émeutes ouvrières de 1886, il étudia en homme et en philosophe chrétien les questions sociales et il publia sur ce sujet — fort de sa doctrine et de sa documentation ouvrière — son traité **De Jure et de Justitia**. Dans la suite, il s'intéressa très activement à l'organisation économique des ouvriers, se réclamant de la démocratie-chrétienne qu'il contribua à fonder avec G. Kurth, De Ponthière, Maquinay, R. Simons, H. Boland, Michel Bodeux, etc... Il publia plusieurs brochures, notamment **La Coopération et les Sociétés ouvrières** (imprimerie Demarteau, Liège, 1889).

Il parla, il écrivit, il agit, il fonda des coopératives, des syndicats. Il eut le bonheur de voir sa doctrine consacrée par le Pape Léon XIII dans son Encyclique **Rerum Novarum**.

« Pour avoir déduit logiquement, écrit Henri Pirenne, les conséquences de la philosophie thomiste en faveur des ouvriers, un professeur du séminaire de Liège, l'abbé Pottier, souleva un tel scandale qu'il fallut par prudence lui imposer

silence, « d'où son départ pour Rome où après avoir fait sa soumission au Pape, il fut nommé professeur au Collège Léonin de Rome. »

Vers 1923, il résuma sa doctrine en deux volumes : **La morale catholique, Les questions sociales d'aujourd'hui**, volumes au cours desquels il continuait son apostolat en faveur des idées démocrates-chrétiennes.

M. Depresseux décrit comme suit l'œuvre de l'abbé Pottier : « Elle est serrée comme un syllogisme, forte comme une batterie d'artillerie, invincible comme un roc. »

Le temps a établi la part de vrai et la part de faux qu'il y a dans cette appréciation.

POTVIN Charles (Mons 1848 - Bruxelles 1902).

Poète et critique, littérateur, d'esprit républicain et démocratique, prit de bonne heure une participation active à la défense des pauvres. Il a collaboré pendant de nombreuses années à des journaux d'avant-garde, tels que **Le National**, journal quotidien de Bruxelles (1850), **La Civilisation** (1849), **La Tribune** à Bruxelles (1850), **Le Bien-Etre Social, L'Avenir** à Liège, **La Réforme** à Verviers; il écrivit également dans plusieurs revues littéraires et fut le directeur de la **Revue de Belgique** (1860-1871). En 1847, il a publié en brochure : « **De l'idée philosophique et sociale dans la littérature** » (Bruxelles, Lelong) et l'année suivante : « **Qu'est-ce qu'un pauvre ?** » par un Béoïen. Charles Potvin fonda en 1949 le journal **La Belgique Démocratique** qui prit la défense des théories fouriéristes.

PREVERS Joseph.

Fondateur de la **Fraternité**, société coopérative à Jupille (1897), dont il fut le secrétaire pendant de longues années. Ce coopérateur attachait une grande importance à l'éducation par la Coopération. En 1918, **La Fraternité** fut reprise par l'**Union Coopérative** de Liège.

PROUDHON Pierre-Joseph (Besançon 1809 - Paris 1865).

Fils d'un garçon brasseur, il quitta très tôt ses études pour faire l'apprentissage du métier de typographe. En 1858, il vint s'établir en Belgique et il y resta jusqu'en 1862. Il fit paraître son ouvrage, **De la Justice dans la Révolution et dans l'Eglise**. Il publia aussi « **De la Capacité des Classes ouvrières** ». Il exerça une grande influence sur Guillaume De Greef, Victor Arnould, Hector Denis, sinon sur César De Paepé.

PYFFEROEN Oscar (1868 Gand 1908).

Docteur en droit, professeur à l'Université de Gand, se spécialisa dans la question de l'organisation des classes moyennes, et écrivit plusieurs ouvrages sur ce sujet, notamment sur la petite bourgeoisie, sur l'enseignement professionnel et sur la Coopération.



QUENON François.

Fondateur de la coopérative **Ordre, Progrès, Economie** à Elouges (1887). En devint le dirigeant pendant de longues années et se donna tout entier à son administration qui connut une des situations financières les plus belles : les propriétés de la coopérative complètement amorties sont devenues propriété collective.

QUETELET Adolphe (Gand 1796 - Bruxelles 1874).

Sociologue, mathématicien, astronome, statisticien, professeur, directeur de l'Observatoire Royal de Bruxelles (1828). Dès cette même année, il avait publié : **Instructions populaires sur le calcul des probabilités**. Il avait entrepris de rassembler les documents de l'observation scientifique sur l'homme physique et moral. Son livre parut en 1835. Il portait un titre que n'eussent pas réprouvé ni Saint-Simon, ni Fourier : **Physique social du développement sur les facultés de l'homme** (2 volumes, Paris 1835 - Bruxelles, 1869). Il a aussi publié les volumes suivants : **Sur le recensement de la population 1847**, **Du système social et des lois qui le régissent** (Paris, 1848).

Quetelet fut bientôt considéré comme un socialiste à raison des idées formulées dans ses ouvrages. Pour lui, « Les chiffres sont les chiffres ; il démontre que tout dans l'homme : ses forces physiques et morales, sa fécondité et sa longévité, ses mœurs et sa civilisation dépendent des conditions de milieu, d'où il provient et où il est placé ».

Les travaux démographiques de Quetelet sont en esprit de concordance avec ceux de Ducpétiaux, mais ils procèdent d'un esprit plus scientifique.

QUINCHON François (1885 Hornu 1940).

Ouvrier mineur, est au nombre des fondateurs de la société coopérative **L'Avenir Socialiste** à Hornu (1895). Il a participé à la formation de plusieurs coopératives. Il devint l'administrateur-délégué de l'**Avenir Socialiste**, plein d'initiative et d'enthousiasme jusqu'au jour où l'**Avenir** fut absorbée par l'**Union des Coopérateurs Borains** (1921). Pendant la guerre, la coopérative d'Hornu se distingua par les services qu'elle rendit à la population. François Quinchon fut bourgmestre de sa commune et sénateur pour le Borinage.

R

RAIFFEISEN Frédéric

(Hamm (Allemagne) 1816 - Heddesdorf 1888).

Militaire, entré dans l'administration, devint bourgmestre de plusieurs localités, prit connaissance des misères et des difficultés de ses concitoyens. Voulant les soustraire aux usuriers qui abusait du crédit, il constitua, à Flammersfeld, une association d'aide mutuelle sous forme de coopérative de crédit, après avoir doté ses administrés d'une boulangerie et d'une société coopérative de consommation. Somme toute, il adopta l'idée de Schulze, relative à la Coopération de crédit et l'appliqua aux besoins des cultivateurs. La première caisse rurale de crédit fut ouverte en 1854. Raiffeisen est considéré comme le créateur de la Coopération de crédit agricole. Ces sociétés étaient dès l'origine de caractère religieux et s'occupaient non seulement de crédit, mais aussi d'achat et de vente.

REMACLE J.

Fut des premiers à participer à la vie de la **Populaire** de Liège (1887), en fut pendant quelque temps l'administrateur-délégué et termina sa carrière dans le Mouvement coopératif en devenant le gérant du café de la **Populaire**.

RENARD François.

Ouvrier sculpteur, mutuelliste, membre du conseil d'administration des **Ateliers Réunis** de Bruxelles, membre militant de la société coopérative **Les Pharmacies Populaires** de Bruxelles, fut au nombre des premiers adhérents de la **Boulangerie Coopérative Ouvrière** de Bruxelles (1882), fut enfin des partisans de la constitution d'une fédération nationale des sociétés coopératives.

RENAUX Firmin.

Fut le fondateur de la société coopérative de saboterie **L'Espérance** à Cerfontaine (1898) et son directeur. Il avait aussi créé dans cette même commune un magasin d'alimentation qui, lors de la création des **Magasins Généraux** de Philippeville, fut repris.

RENETTE Eugène.

Fondateur de la coopérative **Les Pharmacies Populaires Liégeoises** (1885).

RENETTE Georges.

Entra comme ouvrier à la société coopérative **La Persévérance** de Nivelles plusieurs années après la fondation de celle-ci. Devint plus tard, à la suite de divisions nombreuses qui s'étaient produites au sein de la société, l'administrateur-délégué, mais la confiance des membres avait été ébranlée par des fautes d'administration et, malgré l'intervention des autres sociétés coopératives du pays, **La Persévérance** ne parvint jamais à retrouver l'équilibre de ses bilans. La situation devint telle que, pendant la guerre, elle dut être liquidée.

RENOIRT-LESCART Hélène.

Se fit la propagandiste de la **Ligue des Coopératrices** dans la région du Centre, devint la secrétaire de la section constituée à Jolimont. Elle est l'auteur de plusieurs travaux de caractère spécial : « La vente du lait dans les coopératives », « Les articles à prime ».

REUMONT.

Ouvrier du chemin de fer, l'un des fondateurs de la **Maison du Peuple** de Nassogne dont l'existence fut constamment mise en cause, tantôt par les violentes attaques du curé ou de quelques commerçants, d'autrefois par quelques membres. La constitution de cette société au centre de l'Ardenne tient du roman et de la tragédie. On y trouve l'âpreté au gain chez les uns, le désintéressement le plus complet chez les autres, le dévouement le plus absolu, l'enthousiasme le plus délirant chez l'un ou l'autre et aussi à certain moment le découragement le plus complet, l'incapacité commerciale la plus notoire et l'ignorance la plus grande à côté du travail de bêtes de somme qu'accomplissent l'un ou l'autre. Reumont put résister aux vicissitudes d'une telle situation pendant plusieurs années comme administrateur-délégué, mais d'autres n'eurent ni sa patience, ni sa philosophie et la **Maison du Peuple** de Nassogne, à la veille de la guerre, était sur le point de succomber.

ROBERT Albert.

Fut parmi les fondateurs de la **Maison du Peuple** d'Auvelais (1898).

ROELS Auguste (Gand 1853-1931).

Fondateur du **Vooruit** à Gand, il fut membre du syndicat des tisserands pendant 57 ans après avoir été dès l'origine du **Vooruit** l'un des porteurs de pains.

ROGIER Charles (St-Quentin 1800 - Bruxelles 1885).

Belge d'origine, avocat à force de travail, et malgré la maigreur de ses ressources. Docteur en droit de l'Université de Liège, prit une part importante à la Révolution de 1830. Après avoir été poursuivi par les tribunaux pour un article du journal **Le Politique**, fit partie du Gouvernement provisoire, fut appelé successivement à être Gouverneur de la province d'Anvers, ministre et chef du Gouvernement, fut en relation avec les Saint-Simoniens et les Fourieristes et, notamment, avec Victor Considérant. Nombre de réformes légales qu'il fit adopter par le gouvernement ou par le parlement se ressentent de ces influences ; il en est de même des mesures que l'Etat fut appelé à prendre pendant la période critique de 1847. La misère des Flandres fut l'objet des pressantes préoccupations de Rogier lorsqu'il fut revenu au pouvoir en 1847 ; il créa le bureau spécial pour les affaires des Flandres. Voulant se rendre compte de la situation dans cette malheureuse contrée, il la visita fréquemment ; à son avis, l'appauvrissement de la Flandre avait pour cause la substitution de la machine au travail manuel et dans cette opinion, il encouragea la transformation de l'industrie textile vers la production du coton et, d'autre part, songea à créer le crédit pour les paysans.

ROMBAUT Edmond (1850 St-Nicolas - 1909 Anvers).

Employé et plus tard commerçant, fut membre du Conseil d'administration de **De Vrije Bakkers** d'Anvers et ensuite de la coopérative **De Werker**.

RONVAUX Edouard (Franc-Waret, 1877).

Ouvrier verrier, s'occupa beaucoup de l'organisation syndicale de ses camarades de travail dont il fut le secrétaire. Il fut parmi les fondateurs de la boulangerie coopérative **L'Espérance** à Namur (1902) dont il devint l'administrateur-délégué. Sous son administration, des succursales furent créées à Flawinne et à Malonne. Après l'armistice de 1918, cette société entra à l'**Union Coopérative** de Liège et Edouard Ronvaux en resta le directeur. Depuis plusieurs années, il est aussi du Conseil d'administration de la **Prévoyance Sociale**. Il est conseiller communal de sa ville natale et fait partie du Sénat pour l'arrondissement de Namur.

ROUCLOUX Alexandre.

C'est dans la localité de Jumet qu'habitait Roucloux, comptable à la **Concorde** de Roux qu'il prit l'initiative de préconiser la fondation d'une coopérative, **Le Progrès** (1900).

ROUSSEAU Antoine.

Fondateur de la **Persévérance** à Nivelles, il en fut le trésorier pendant plusieurs années. Cette société coopérative ayant

disparu, il s'occupa de politique socialiste et devint échevin de la ville de Nivelles.

ROUSSEAU P.

Ouvrier plumassier, fondateur de la **Boulangerie Coopérative Ouvrière** (1882). Il en devint l'un des directeurs de la boulangerie.

ROUSSEAU Emile (1859 Fayt 1928).

Ouvrier métallurgiste, entra dès la naissance de la société comme aide-boulangier au **Progrès** de Jolimont. En 1887, il devint employé à cette coopérative, plus tard remplaça Henri Léonard comme comptable et, à la mort de Théophile Massart, il fut désigné comme directeur. Depuis, il devint membre du Conseil d'administration et de l'Exécutif de la **Fédération des Sociétés Coopératives**, ainsi que de l'**Office Coopératif Belge**. Il a aussi siégé au Conseil d'administration de la **Prévoyance Sociale**.

ROUSSEAU Eugène (Jemappes 1871 - Haine-St-Pierre 1922).

Renvoyé à plusieurs reprises des usines pour sa propagande socialiste, il entra dans la société coopérative **La Sociale** à Baume, qu'il avait constituée avec V. Duby et Hector Evrard. Cette société qui avait été édiflée en opposition à celle de Jolimont, n'eut qu'une vie éphémère. Reprise par le **Progrès**, Eugène Rousseau devint membre de celui-ci. Dès cet instant, il se fit l'apôtre du **Progrès** de Jolimont, conférencier, écrivit pour en faire connaître la raison d'être et les avantages, batailla avec vigueur et sans répit contre les adversaires et, notamment, contre **Le Bon Grain**. Il collabora à de nombreux journaux dans lesquels il ne cessa de défendre, de prôner la Coopération et le Socialisme. Il a publié en 1894 un volume sur « **L'Histoire du Socialisme et de la Coopération dans le Centre** » et plusieurs brochures : « **Les Avantages de la Coopération socialiste** ». Il est mort misérablement.

RUFFIN L.

Ouvrier cordonnier, fut aussi parmi les fondateurs de **La Populaire** de Liège (1887) et en devint l'administrateur-délégué. Il devint mandataire communal, provincial et échevin des Travaux publics de la Ville de Liège.

S

SACRE H.

Fondateur de la société coopérative **La Ruche Herstallenne** à Herstal (1885).

SACRE Pierre (1836 Grivegnée 1891).

Fut au nombre des fondateurs des **Pharmacies Populaires Liégeoises** (1885); il en fut le président; excellent propagandiste de la Mutualité et de la Coopération.

SAINT-SIMON Claude-Henri (comte de)

Auteur d'une doctrine sociale qui conclut à une réorganisation de la Société sur le principe de l'association industrielle soumise à l'autorité d'une hiérarchie sacerdotale et intellectuelle.

Les Saint-Simoniens n'eurent jamais recours qu'à la propagande; dans des brochures, dans des conférences, dans des cérémonies religieuses, ils prêchaient toujours avec zèle et désintéressement, presque toujours avec éloquence la doctrine du Maître et c'était avec le plus noble enthousiasme qu'ils annonçaient l'avènement « des jours heureux ». Parmi les disciples de Saint-Simon, signalons Olain Rodrigues, le théoricien par excellence. Enfantin, le prêcheur-ardent, Bazard, forte personnalité, Auguste Comte, le créateur de la philosophie positive, Pierre Leroux, Michel Chevalier, l'économiste, Augustin Thirry, historien, Ferdinand de Lesseps, Buchez, Transon, etc. En France, la doctrine compte jusqu'à 10.000 adhérents. En Belgique, elle n'en connut que quelques centaines, parmi lesquelles Ed. Ducpétiaux, Van Praet, Chazal, Lignon, Emile Vanderlinden, Quetelet, Maréchal, Bourson, Delanes, Félix Delhasse, Charles Rogier.

Ses principaux ouvrages sont : **L'Introduction aux travaux scientifiques du XIX^e siècle** (1808); **Le Mémoire sur la science de l'homme** (1813); **Le Système Industriel** (1821); **Le Catéchisme des Industriels** (1823-1824); **Le Nouveau Christianisme** (1825).

SAMUEL Henri.

Rédacteur du journal **La Civilisation** à Bruxelles (1844-1851), fut le rédacteur principal de ce journal fouriériste, il publia sous le titre un « Journal des améliorations pacifiques ».

SAUVEGNIERE Jacques.

Clerc d'huissier, fondateur de la coopérative **Les Pharmacies Populaires** de Verviers (1885).

SAUVEUR Nicolas (1865 Huy 1931).

Ouvrier métallurgiste, prit part à la constitution du Cercle des Etudes sociales ainsi que la plupart des militants ouvriers de l'époque. Fut l'un des fondateurs de la coopérative **Les Proletaires Hutois** (1892). Il en fut le trésorier pendant toute son existence et directeur de la boulangerie. Il est l'auteur d'un historique de la Coopération à Huy.

SCHINLER Jean-Baptiste (Aywaille 1873 - Sprimont 1937).

Ouvrier tailleur et sculpteur de pierre. En 1890, il fonda une caisse de secours au sein du Syndicat ouvrier des carriers et, en 1892, on le rencontre parmi les fondateurs de la coopérative **Les Ouvriers Carriers sprimontois**. Il constitua, en 1892, une société coopérative de production des travailleurs de sa profession à Rouvrex, appelée **Les Ouvriers carriers des bords de l'Ourthe et de l'Amblève** dont l'objet était l'extraction de la pierre. Elle disparut en 1911. Schinler prend place aussi parmi les fondateurs d'une société coopérative de pharmacie en 1912, à Sprimont. Il s'occupa surtout d'organisation syndicale et fut député de Liège de 1894 à 1920.

SCHUPPERT A.

Fondateur de la société coopérative **Les Pharmacies Populaires** de Mons (1886).

SCHULZE-DELITZSCH (1808 Delitzsch - Postdam 1885).

C'est le père de la Coopération des artisans et du crédit ; il était convaincu que par l'organisation coopérative, il était possible d'aider au soulagement des misères et à l'atténuation des difficultés ; il poursuivit tout d'abord l'organisation des artisans en vue de l'achat en commun des matières premières sous un régime de responsabilité illimitée et il compléta son expérience par la création de sociétés de consommation et de production.

SCHWARTZ Henri (187. Bruxelles 1933).

Fonctionnaire, administrateur de l'important département Alimentation de l'**Union Economique** à Bruxelles (1918 à 1924) ; il remplit sa mission difficile de gestion et de surveillance avec distinction et assiduité remarquables. La maladie mit fin prématurément à une carrière coopérative qui s'annonçait particulièrement brillante.

SELADE Em. (Sombreffe 1813 - Ixelles 1867).

Médecin, fit un rapport sur le travail des enfants et de la condition des ouvriers de la capitale par la Commission médicale de Bruxelles (1847).

SELVAIS Eloi (Nimy 1887).

Fonctionnaire de l'Etat. Après avoir été administrateur de la coopérative **L'Indépendance** à Mons, devint en 1920 le secrétaire de la **Fédérale de Belgique** et en fut le pionnier actif et dévoué. Il est un des rares propagandistes enthousiaste de l'idée coopérative dans le groupe des sociétés de cheminots; il fut le fondateur de la coopérative **Coo** pour opérer la fusion de 14 éconômats et de l'**Union Economique de Belgique** à Mons. Auteur de plusieurs rapports, présentés aux Congrès des sociétés coopératives d'ouvriers et d'employés des services publics, notamment sur le financement coopératif, l'organisation des assurances, la création d'une Revue coopérative, la fusion des coopératives. Il est l'auteur d'une brochure intitulée : « **Coup d'œil sur les idées directrices de la Coopération** » (Mons, 1918).

SELVAIS Camille.

Ouvrier raboteur à Familleureux, fut l'un des sept fondateurs du **Progrès** de Jolimont (1886).

SEPULCHRE François.

Ouvrier carrier, s'occupa d'organiser avec Alfred Laboulle les ouvriers de sa localité, fonda l'**Union Ouvrière**, société coopérative à Prayon-Trooz dont il devint le secrétaire. Plus tard, cette société ayant été reprise par le **Progrès de Chênée**, il devint l'administrateur de cette dernière. On rencontre aussi François Sépulchre parmi les fondateurs de l'**Union Coopérative** de Liège, en 1918.

SERWY Grégoire (1869 Ixelles 1945)

Employé, conseiller provincial du Brabant, devint secrétaire du Conseil général du Parti Ouvrier Belge, plus tard délégué par celui-ci dans l'arrondissement de Nivelles à la veille de l'instauration du suffrage plural; il créa la coopérative **La Persévérance** de Nivelles et en fut le secrétaire pendant plusieurs années. **La Persévérance** prit en peu de temps une grande extension, malheureusement l'éducation des travailleurs était encore à faire et des divisions personnelles entravèrent le développement de la **Persévérance** et l'amènèrent après avoir connu maintes autres administrations, à disparaître pendant la guerre 1914-1918.

Grégoire Serwy fut aussi administrateur-délégué de la société coopérative **La Presse Socialiste** de Bruxelles (1894-1901). De 1904 à son décès, il s'est adonné à la publication de nombreuses brochures et revues agricoles et il a édité un journal : **Le Trait d'Union des Coopératives**, organe neutre.

SERWY Victor

(St-Josse-Ten-Noode 1864 - St-Gilles-Bruxelles 1946).
Le dictionnaire coopératif du Dr. Totomiantz, paru en Alle-

magne en 1928, donne une biographie de Victor Serwy. Nous croyons devoir la reproduire en la complétant par celle qu'écrivit lors de sa retraite de l'**Office Coopératif Belge**, en 1935, la **Revue de la Coopération Internationale** sous la signature de M. Henry May, ainsi qu'en nous servant d'autres publications coopératives belges et étrangères.

« Victor Serwy a appartenu de 1884 à 1900 au corps des instituteurs de la ville de Bruxelles. Pendant cette période de son existence, il prit une part active à l'organisation socialiste et fut chargé d'importantes missions par le Parti Ouvrier dont il était membre depuis 1885 en devenant un adhérent à la Ligue ouvrière à Ixelles. Ajoutons que, malgré ses fonctions dans le corps enseignant, il ne manqua pas de se dépenser en participant à la vie ouvrière par la rédaction de publications, de rapports, écrits sous le pseudonyme de Zéo qui, selon une correspondance de Camille Huysmans au « Devenir Social », de Paris (1898) cachait l'un des travailleurs les plus étonnant. C'est sous le même pseudonyme qu'il écrivit dès 1894 dans **Les Coopérateurs Belges**.

Il occupa successivement les postes de secrétaire de la **Ligue Ouvrière d'Ixelles** et de la **Fédération Bruxelloise** (1889-1895). Il organisa dans la capitale la première bataille électorale de 1894 sous le régime du suffrage universel. Au Congrès du Parti Ouvrier qui eut lieu à Verviers, il présenta une proposition de constituer entre toutes les coopératives socialistes du pays une **Fédération nationale** pour les achats en commun et l'organisation de la propagande. Une commission dont V. Serwy fut le secrétaire, étudia la réalisation de cette proposition et, finalement, après un essai de deux ans, la **Fédération des Sociétés Coopératives Belges** fut créée et V. Serwy en fut le premier directeur. C'était en 1900.

Pendant 19 ans, il assura la gestion de la Chambre commerciale et la direction de la Chambre consultative de cette Fédération. Somme toute, c'est le fondateur du **Magasin Coopératif de Gros** ; il fut à la fois commerçant, représentant, écrivain, rédacteur, parcourant pendant sept années la Belgique afin de rallier les coopératives socialistes autour de l'organisation nationale.

Victor Serwy fut le premier secrétaire de la **Seconde Internationale Ouvrière Socialiste** et quitta ce poste après le Congrès d'Amsterdam en 1904 pour se consacrer uniquement à la Coopération. Il prit part au Congrès de l'**Alliance Coopérative Internationale** de 1900 à Paris. En 1902, au Congrès de Manchester, il fut élu membre du Comité Central de l'**Alliance Coopérative Internationale** et, dès lors, prit une part active aux délibérations de ces associations. A la Conférence coopérative interalliée et neutre tenue à Paris en 1919, il présenta un rapport sur **L'organisation des relations commerciales entre les Magasins de gros coopératifs**. Au Congrès international de Bâle qui eut lieu en 1921, Victor Serwy présenta un remarquable rapport sur **Les relations entre les sociétés coopératives et les associations syndicales**. Cette même année, il entra au Comité exécutif de l'**Alliance**. C'est

en 1922 qu'il fut chargé par l'**Alliance** d'une difficile mission en Géorgie, occupée par les Soviets. En suite de sa mission, il publia une relation de sa visite aux institutions coopératives qui suscita une vive polémique dans la presse soviétique.

» Sa collaboration à la presse coopérative très importante est marquée d'un sincère attachement à l'idéal coopératif en même temps que d'un esprit pratique.

» Depuis 1902, il s'est efforcé de donner à l'**Alliance** une orientation inspirée de démocratie basée sur l'organisation nationale.

» Victor Serwy fut l'un des principaux organisateurs de l'Exposition internationale des Œuvres coopératives et sociale à Gand (1924). »

Le **Dictionnaire Coopération** reproduit aussi cette appréciation sur Victor Serwy émanant de **The Millgate Monthly**: « Parmi la demi-douzaine de militants coopérateurs que compte le Mouvement belge, Victor Serwy est un des plus actifs coopérateurs socialistes. Il apporte dans la discussion sur les questions coopératives un tempérament plein de puissance et d'énergie ; dans ses écrits, il témoigne d'une grande connaissance de nos principes, en même temps que d'un attachement complet à notre cause. C'est un des meilleurs combattants de la République coopérative.

» En 1888, Victor Serwy fit partie du Conseil d'administration de la **Maison du Peuple** de Bruxelles et fut chargé de présenter un rapport sur la réorganisation de la coopérative. En 1900, il fut appelé aux fonctions d'administrateur-général de la **Fédération des Coopératives Belges** qu'il avait puissamment aidé à créer. Au cours de ses fonctions, il a écrit de nombreux rapports, tracts, brochures sur la Coopération de consommation qui sont autant d'excellents moyens de propagande.

» Victor Serwy est une figure fort connue dans le Mouvement coopératif international et plus particulièrement dans le milieu de la Wholesale anglaise.

» De 1896 à 1903, Victor Serwy fut rédacteur en chef de la plus importante revue mensuelle socialiste de Belgique : **L'Avenir Social** (1904 à 1911). Depuis plus de trente ans, il collabore au journal **Le Peuple** (1888-1940), ainsi qu'à plusieurs autres journaux. Il est devenu le rédacteur principal de la **Coopération belge** et de **Belgisch Samenwerking**. Le nombre des brochures qu'il a écrites est très grand. »

The Cooperative News, l'organe officiel de l'Union coopérative britannique a écrit : « M. Victor Serwy a fréquemment rendu visite à l'organisation coopérative britannique pendant plus de trente ans et il est remarquable par sa vigoureuse jeunesse coopérative. Son influence est considérable dans le Mouvement ouvrier et l'auteur du présent article se souvient d'avoir pris part en sa compagnie au meeting à Phoenix Park à Dublin, organisé par Jim Larkin en 1914.

» Ceux qui ont eu le privilège de prendre part aux réunions

coopératives internationales regardent Victor Serwy comme un des plus fervents du mouvement. »

Enfin, voici en quels termes la **Revue de la Coopération Internationale** s'exprime au sujet de Victor Serwy :

« Les services que Victor Serwy a rendus au Mouvement international dans le passé sont de tout premier ordre. Le regard toujours fixé sur le but final et sur l'idéal de la Coopération, mais connaissant en détail toutes les difficultés de la route que les organisations coopératives du monde ont à parcourir, Serwy n'a jamais failli dans son dévouement aux institutions qu'il servait ou à celles dont il avait été nommé représentant. Encore moins a-t-il failli dans son dévouement aux principes fondamentaux de la Coopération.

» Le bref résumé de ses services que nous allons donner constitue un monument qui souffre peu de rivaux. Il a l'habitude, lorsqu'il s'adresse à ses collègues dans un conseil au sujet d'un point particulièrement délicat, d'élever ses yeux et sa pensée vers les questions les plus hautes. Cette attitude reflète simplement la façon de voir et de réfléchir d'un esprit de sa trempe.

» La place ne nous permet pas de nous étendre sur toutes les qualités de Victor Serwy, encore moins sur tous les services qu'il a rendus aux mouvements nationaux et internationaux du monde des travailleurs... Nous avons devant nous, alors que nous écrivons, deux brochures qu'il a écrites : **La nouvelle organisation de la Fédération des Sociétés coopératives belges** et **La Coopération socialiste belge de demain** et nous nous souvenons de la joie avec laquelle il nous les présenta lors de sa première visite au bureau de l'**Alliance**, au lendemain de la guerre 14-18. Ces brochures avaient été écrites et imprimées à Bruxelles durant l'occupation allemande et, par suite, presque sous le nez de l'ennemi. Leur introduction est un manifeste enthousiaste et émouvant écrit au cœur même des angoisses du Mouvement et est inspirée par cet esprit imbattable de liberté et d'opposition à la tyrannie, qui est seul capable de permettre la réalisation de nos rêves de fraternité universelle. Durant cette période terrible, Victor Serwy a su maintenir le calme contrôle de la situation coopérative, sauvegarder son indépendance, préparer la victoire, faciliter à ses camarades et aux sociétés le passage des temps difficiles avec le minimum de dommages pour leur structure économique.

» Il y a cinq ou six ans, Victor Serwy demanda à prendre sa retraite de la direction de l'**Union**, mais l'influence de ses collègues et les effets de la crise économique le firent rester à son poste.

...» Il a servi l'**Alliance** de toutes les manières possibles, par sa collaboration active à tous les travaux et tous les Conseils par les articles dans la presse coopérative nationale et internationale et les rapports aux Congrès.

...» Son enthousiasme pour l'éducation, dans le sens le plus large du terme, ne s'est jamais refroidi et sa foi dans son importance ressort d'une déclaration récente : « Jamais,

a-t-il dit, il n'a été aussi nécessaire qu'aujourd'hui de donner, avec toute l'activité que le Mouvement possède, le plus grand développement à ses tâches morales et éducatives, afin que les coopérateurs demeurent fidèles et conscients de leur idéal. »

Après ces renseignements fournis par les organes coopératifs de l'étranger, voici à présent comment s'exprimait **Le Peuple**, organe officiel du Parti Ouvrier Belge à l'époque où Victor Serwy prenait sa retraite :

« Nous ne devons plus présenter Serwy. Il est l'une des figures les plus connues, non seulement dans le Mouvement coopératif belge et étranger — l'autorité de Serwy est très grande parmi les coopérateurs étrangers — mais dans tout le Mouvement ouvrier de Belgique. Il est de tous les Congrès du Parti. Il participe à l'activité de nombreuses organisations et œuvres. On ne peut pas concevoir les séances de certaines de ces organisations sans la présence du directeur de notre **Office Coopératif Belge** dont les avis sont toujours écoutés.

» Victor Serwy, qui a 71 ans, a, par sa vie militante, bien mérité de notre classe ouvrière. Il fut avec son ami Louis Bertrand dont il partage l'admirable verdeur, l'un de ceux qui ne cessèrent à aucun moment de défendre à travers tout l'idée coopérative, qu'ils confondent, dans leur esprit réaliste et constructif, avec l'idée socialiste elle-même.

» Ainsi donc, Serwy est l'un des représentants de cette génération de réalisateurs, qui donnèrent au Socialisme belge ses caractéristiques particulières, que nous envient bien souvent nos camarades étrangers.

» Il était tout naturel que cet instituteur socialiste, qui avait pu se rendre compte de près de la misère intellectuelle de notre classe ouvrière, s'occupât d'éducation populaire. Il donna de nombreuses conférences, et on le retrouve plus tard parmi les membres les plus actifs du Comité de la **Centrale d'Education Ouvrière**.

» C'est là qu'il trouva véritablement la voie qu'il devait poursuivre jusqu'à sa retraite. En 1919, il se chargea de la direction de l'**Office Coopératif Belge** qui devint le lien entre toutes nos sociétés coopératives du pays. Il serait impossible d'énumérer toutes les initiatives que Victor Serwy prit dans sa nouvelle fonction et dont il se fit l'exécuteur. Il a créé de nombreuses sociétés coopératives ; il fut l'initiateur de la banque syndicale et coopérative, constituée en 1921 à Gand sous le nom de **Comptoir de Dépôts et de Prêts**. On lui doit d'innombrables brochures de propagande coopérative. Il fut le rédacteur de **La Coopération Belge** et de toutes les éditions techniques de l'**Office**.

» L'un des plus grands mérites du directeur de l'**Office Coopératif Belge** est d'avoir toujours défendu l'idée de la concentration du Mouvement coopératif, qui est en train de se réaliser en ce moment.

» Victor Serwy a vécu au service d'une idée qui lui est

chère entre toutes. Il a mérité largement la reconnaissance de notre Mouvement ouvrier, qui est animé fortement de cette idée, sans laquelle nous ne concevons pas de socialisme constructif.

» Cette idée, c'est celle de l'organisation des consommateurs, liée étroitement à l'organisation des producteurs.

» Serwy n'abandonne pas tout à fait la lutte. Il reste membre du Comité exécutif de l'A. C. I. et continuera à présider l'association **Les Propagateurs de la Coopération.** »

C'est à lui qu'on doit la fondation de la Chaire de la Coopération à l'Université libre de Bruxelles et l'édition des cours donnés par Louis de Brouckère, ainsi que la publication des ouvrages du Docteur Fauquet, Georges Lasserre et Colombain.

Les questions d'éducation l'ont toujours profondément intéressé, d'où ses conférences à l'Ecole internationale de Gand (1924), de La Haye (1927), de Vienne (1930). A Stockholm, en 1927, il fit une remarquable leçon sur **La Place de la Coopération dans un Etat socialiste.** Pendant plus de vingt années, il enseigna la Coopération à l'Ecole Ouvrière Supérieure de Bruxelles. On le vit assister à toutes les Conférences internationales sur la presse coopérative.

En 1927, il représentait le Mouvement coopératif à la Conférence économique internationale de Genève.

Victor Serwy a eu l'occasion d'écrire de nombreuses correspondances à la presse ouvrière belge, relatant ses visites au Mouvement coopératif d'Angleterre, d'Ecosse, d'Italie, de France, d'Allemagne, de Suisse, du Danemark, de Suède, de Finlande, d'Italie, d'Autriche, de Pologne et de Tchécoslovaquie.

Il a présenté de multiples travaux traitant de la Coopération qui sont remarquables autant par la richesse de leur documentation, que par l'élévation de la pensée et le souci de servir. Voici l'énumération des principaux : **La Propagande coopérative : son but, ses méthodes, son organisation ; L'Action de la Coopération en faveur de la diminution du coût de la vie ; La Coopération et la crise ; Le Crise et la Coopération ; Les Méthodes modernes de la Coopération ; Les cartels, les trusts et les consommateurs ; Les problèmes actuels de la Coopération ; L'Enseignement de la Coopération ; Relations à établir entre coopératives de consommation et coopératives agricoles ; Les Relations entre syndicats et coopératives ; La Politique internationale coopérative ; La Coopération ouvrière de production ; « Les Ecoles coopératives ; Les sociétés coopératives de consommation.**

Victor Serwy a collaboré à maintes revues coopératives de l'étranger et, notamment à **L'Action Coopérative** à Paris, **Le Coopérateur de France**, **La Coopération suisse** à Bâle, au **Year Book** de Manchester, etc.

Le nombre de livres, de brochures, de tracts est considérable ; ils ont tous trait à la Coopération et, dès lors, sont tous de nature à intéresser nos lecteurs. Citons parmi eux :

La Fédération des Sociétés coopératives (Zéo),	32 pages, 1897
La Coopération Ouvrière et Socialiste (Zéo),	20 pages, 1900
Comment on fonde, on administre, on fait prospérer une société coopérative (manuel)	
première édition,	192 pages, 1905
deuxième édition	1914
La Coopération de gros en Angleterre,	80 pages, 1908
Le Renchérissement de la vie, 2 ^e édition,	16 pages, 1910
Instruction concernant la comptabilité des sociétés coopératives,	36 pages, 1910
La Coopération à l'Ecole socialiste du Dimanche,	96 pages, 1910
Croquis et silhouettes coopératifs,	40 pages, 1910
La Coopération socialiste en France,	40 pages, 1911
La Coopération de production,	48 pages, 1911
La Coopérative Wholesale Society d'Angleterre (illustré)	100 pages, 1914
La Coopération socialiste de demain,	108 pages, 1917
La Coopération ouvrière en Belgique,	64 pages, 1919
La Géorgie coopérative sous le régime bolchéviste,	60 pages, 1922
Vade-Mecum du propagandiste coopérateur,	24 pages, 1922
La Coopération depuis un siècle,	36 pages, 1923
La Coopération en Belgique (en français, allemand et anglais),	132 pages, 1924
La Coopération et la femme (vade-mecum),	16 pages, 1924
La Coopération - Cours à l'Ecole Ouvrière Supérieure,	40 pages, 1925
Ce qu'il faut entendre par société coopérative,	32 pages, 1927
Les home coopératifs de vacances (illust.),	48 pages, 1929
Guide du Vendeur (en collaboration),	112 pages, 1930
La neutralité coopérative et les partis politiques,	32 pages, 1931
La Merveilleuse Histoire des Pionniers de Rochdale (album)	16 pages, 1934
Pour une orientation nouvelle de la Coopération socialiste,	40 pages, 1934
Le Centenaire des « Equitables Pionniers de Rochdale - Un siècle de Coopération,	311 pages, 1946
Les institutions d'enseignement coopératif,	125 pages, 1946
Civilisation nouvelle,	8 pages, 1945
La généralisation de l'Association coopérative,	28 pages, 1945
La Pré-Coopération,	31 pages, 1945
Histoire de la Coopération en Belgique :	
I. Les origines : première édition,	200 pages, 1940
deuxième édition,	200 pages, 1946
II. La formation de la Coopération, 1880-1914 (première partie),	407 pages, 1942
(deuxième partie),	524 pages, 1946
III. Le développement de la Coopération, 1914-1940 (première partie),	364 pages, 1946
(deuxième partie),	281 pages, 1948
IV. La vie coopérative - Dictionnaire de biographies coopératives,	260 pages, 1952

SERWY Willy (Ixelles 1892).

Fit ses études à l'Institut Solvay, Ecole de commerce, conquit son diplôme d'ingénieur commercial à l'Université libre de Bruxelles. Après avoir géré, en 1916, la **Fédération des Sociétés coopératives**, le Compte moratoire d'un grand nombre de sociétés coopératives, il fut envoyé par le Ministère du Ravitaillement à Paris en mission auprès de la Commission américaine du ravitaillement. Rentré en Belgique, il fut appelé à remplir les fonctions de secrétaire de l'**Office Coopératif Belge**. Fut l'un des directeurs de l'**Exposition internationale des œuvres coopératives et sociales** à Gand (1924), fut fréquemment délégué de la Coopération belge aux Congrès de l'Union britannique, ainsi qu'à plusieurs Congrès coopératifs de France. S'occupant plus spécialement de l'éducation de la jeunesse, il prit part à nombre de sessions de l'Ecole coopérative internationale, ainsi qu'à plusieurs Conférences internationales de la presse coopérative. Il est le secrétaire des **Propagateurs de la Coopération** depuis les débuts de cette association (1925). Grâce à son intervention, certains des cours de Louis de Brouckère ont pu être édités en volumes par les **Propagateurs de la Coopération**, à savoir: « La Coopération, ses origines, sa nature, ses grandes fonctions » (1926), « Les finances coopératives » (1932), « Les Aspects politiques du Mouvement coopératif » (1937), « La Coopération, l'Etat et les Services publics » (1938). Après la dissolution de l'**Office Coopératif Belge**, il devint, en 1935, le Secrétaire Général de la **Société Générale Coopérative**. Il est le représentant de l'institution coopérative nationale au sein de maintes organisations ouvrières et de Conseils du Gouvernement, notamment au Conseil Central de l'Economie. Il est aussi le Président de l'Association sans but lucratif **La Caisse Nationale des Allocations familiales pour le personnel des œuvres ouvrières et socialistes** (1930) et la représenta dans les organismes officiels qui s'occupent de cette activité. Il est également administrateur-délégué de la **Société Nationale de Gestion coopérative** (Naco) (1933), société constituée à l'initiative de l'**Office Coopératif Belge** appelée à gérer les sociétés coopératives en mauvaise posture commerciale et financière. Il représente le Mouvement coopératif au sein du Conseil d'administration de la Caisse Nationale des Pensions pour employés (1930), du Conseil général de la **Caisse Générale d'Epargne et de Retraite de l'Etat** (1935).

Il est l'auteur de plusieurs rapports remarquables par leur documentation, parmi lesquels il importe de citer : **Le travail de nuit dans les boulangeries coopératives**, **L'Etablissement d'une Exposition internationale de la Coopération et des Œuvres sociales**; **Les buanderies coopératives et les lavoirs publics**; **Les moyens de favoriser la vente des articles de production coopérative**; **La Presse coopérative**; **Les économats et les magasins patronaux**; **Un titre unique pour les coopératives et une même marque pour les produits coopératifs**.

Il est l'initiateur et le collaborateur d'organes de presse coopérative de Belgique et de l'étranger. Membre du Comité

central de l'**Alliance Coopérative Internationale** depuis 1946 il a été élu membre du Comité exécutif de cette institution dès son entrée au Comité central précité. Il collabora activement aux travaux de l'**Alliance Coopérative Internationale**.

SEVRIN Emile.

Comptable, fut au nombre de ceux qui, avec Gustave Defnet, constituèrent la **Maison du Peuple** d'Auvclais (1898). Il en eut la direction dès sa fondation jusqu'après la guerre et il sut en faire une société coopérative à la base financière des plus solides.

SIMONET Auguste.

Ouvrier d'usine qui avec quelques camarades d'atelier concurrent le projet d'avoir une société coopérative à Châtillon et ainsi naquit, dans cette localité, **La Mutuelle** (1899) qui fut reprise par l'**Union Coopérative** de Liège en 1920. Auguste Simonet fut chargé dès les premières années du Mouvement coopératif dans la région luxembourgeoise de suppléer à l'insuffisance des capacités administratives du plus grand nombre des gérants des nouvelles petites sociétés coopératives. C'est ainsi qu'il eut la charge pour nombre d'entre elles de tenir leur comptabilité, de dresser leur bilan et aussi de s'occuper de leurs achats. C'est dans ces conditions que l'idée surgit de créer une administration centrale pour le Luxembourg. Auguste Simonet en devint le secrétaire. Ce ne fut pas toujours une tâche agréable d'autant plus qu'en ces premiers temps du Mouvement coopératif dans cette province, on connut nombre de gérants incapables ou malhonnêtes.

SIMONET Ernest.

Ouvrier métallurgiste, après avoir appartenu à la **Persévérance** de Nivelles, il songea à créer pour la région de Tubize une société coopérative. Ce fut une réalité en 1899, sous le nom de l'**Aurore** à Tubize qui eut bientôt son café, sa salle de fêtes, sa boulangerie et puis ses magasins de denrées alimentaires, de chaussures, de quincaillerie et sa pâtisserie. Son administration prudente et vigilante lui permit de réaliser un bel ensemble d'immobilisations couvertes par de notables amortissements. En 1921, sollicitée par l'**Avenir du Centre**, l'**Aurore** adhéra à la fusion réalisée au sein de l'**Union des Coopératives du Centre**. Ce fut une malheureuse opération, car elle vit bientôt ses capitaux s'engouffrer dans les opérations de la production de l'**Avenir du Centre**. Elle ne fut pas la seule société à se voir entraînée dans la liquidation de l'**Union des Coopératives du Centre**, car nombre d'autres sociétés n'avaient point résisté aux sollicitations de La Louvière. Ernest Simonet fut non seulement un excellent vulgarisateur de l'idée coopérative, mais il fut un homme de réalisations démocratiques sur le terrain politique de la commune et de la province. Il fut bourgmestre de sa commune ; il rendit d'énormes services pendant la guerre 1914-1918. La coopérative **L'Aurore** a été reprise par la **Maison du Peuple de Bruxelles** en temps qu'exploitation dans le ca-

dre de l'intervention de la **Naco** dans la liquidation de l'**Union des Coopératives du Centre** après sa déconfiture.

SIPIDO Jean-Baptiste (Bruxelles 1884).

Très jeune, milita dans les jeunesses socialistes, géra successivement des succursales de la **Maison du Peuple** de Bruxelles, le Magasin central de cette société et finalement il fut chargé de la direction des achats. Tout en restant partiellement occupé à la Maison du Peuple, il s'occupa en 1924 de la laiterie d'Herffelingen dépendant de la **Fédération des Sociétés Coopératives Belges** et, en 1931, devint directeur auprès de cette dernière institution. Enfin, à partir de 1935, jusqu'à sa retraite, il assura la direction commerciale de la **Société Générale Coopérative**.

SMEETS Alfred (1857-1909).

Ouvrier métallurgiste, agitateur, orateur, fut un éveilleur de la population ouvrière de Seraing. Il fut du Conseil d'administration de la coopérative **L'Emulation Prolétarienne** à laquelle il apporta son esprit de combat et de prosélytisme. Pendant de longues années, il fut député de Liège. Il batailla ferme pour faire respecter la dignité, la volonté et les droits de la classe ouvrière. Ni la misère, ni la prison, ni les avanies de toutes espèces n'eurent de prise sur cette volonté de fer qui avait décidé de lutter sans répit contre les magnats du capitalisme et contre les oppresseurs du peuple.

SOUDAN Robert (Gand 1882).

Fut appelé à la direction commerciale du **Vooruit** de Gand, après la crise financière qui frappa durement la susdite société.

SOUMOIS Camille (Achel 1888).

Fonctionnaire à l'administration des Postes, il exerça de 1924 à 1930, un mandat d'administrateur au département de l'Alimentation de l'**Union Economique** à Bruxelles. Appelé ensuite au Comité exécutif, il exerça les fonctions d'administrateur-secrétaire jusqu'en 1934, date de sa démission provoquée par un déplacement administratif. Il fut l'initiateur d'améliorations apportées à l'édition du Bulletin mensuel de la société.

SOUPLIT Nicolas (1882 Roux 1937).

Entra très jeune à la **Concorde** de Roux, au service de la comptabilité, militant très actif, orateur, il s'occupa beaucoup de la propagande jeune-garde et de la propagande coopérative. Après avoir été élu conseiller communal, il fut appelé à être député de l'arrondissement de Charleroi. Plus tard, il revêtit les charges de bourgmestre de Roux. A la mort de Henri Léonard, il fut chargé de la direction de la **Concorde** de Roux. Sous son administration, de sérieuses réformes furent apportées à l'administration de cette der-

nière et avant de mourir, il eut la satisfaction de remettre à ses successeurs une propriété coopérative libérée de toutes charges.

SPECKSPAAN Arthur.

Ouvrier cordonnier, fondateur de la **Boulangerie Coopérative Ouvrière** de Bruxelles (1882).

SPITAEELS Charles-Louis.

Cultivateur, fut parmi les fondateurs de la coopérative **De Verboddering** de Grammont (1900).

STANDAERT Camille (Ninove 1838 - Bruxelles 1899).

Comme tant d'autres enfants de son âge, Standaert dut commencer à travailler à l'âge de 9 ans, la famille ayant perdu le chef de la famille.

Ouvrier gantier, membre de l'**Association Internationale des Travailleurs**, trésorier des **Solidaires**, devint administrateur-délégué de la **Maison du Peuple** (1887-1889). Il fut aussi administrateur de la société coopérative **Les Ateliers Réunis**. Il devint conseiller communal de Bruxelles en 1889 et redevenit administrateur-délégué de la **Maison du Peuple** de 1893 à 1900, à la suite de la mort de Jean Volders. C'est sous son administration qu'il fut procédé à l'inauguration de la **Maison du Peuple**, place Emile Vandervelde, au milieu d'un concours immense de coopérateurs socialistes venus des quatre coins du pays et aussi de nombreux délégués étrangers. La **Maison du Peuple** de Bruxelles avait enfin un local digne de son passé de labeur à même d'élever les masses à la compréhension de son rôle d'avenir. Standaert appartint aussi au premier Conseil d'administration de la **Fédération des Sociétés coopératives belges**.

STAPPERS J.

Fondateur de la **Fraternité** à Jupille (1897) dont il fut le principal animateur.

STAS Joséphine (Anvers 1883).

De tous temps s'est préoccupée de l'émancipation de la femme et s'est faite la propagandiste de la Coopération au sein de **Kooperatief Verbond** d'Anvers. Elle est membre du Conseil d'administration de la **Société Générale Coopérative** de Bruxelles.

STAUTEMAS Edouard (dit Millio) (Weiteren 1858-Gand 1928).

Employé des Postes, il joua un rôle important dans une grève des dockers du port de Gand et fut le créateur d'une société coopérative de travail de dockers. Millio fut le compagnon

de bataille de Van Beveren et d'Edouard Anseele et il fut de la pléiade des Procureurs, des Hardyns, des lutteurs pour la cause ouvrière. Il fut rédacteur au journal « Vooruit » et il écrivit maintes brochures et maints romans de caractère social, notamment un roman populaire : **Moeder Loo**.

STEENS Eugène (Ostende 1825 - Bruxelles 1898).

Représentant de commerce. Se trouvait déjà en 1857 à la tête du mouvement des tisserands à Gand ; arrêté comme meneur, après la charge des cuirassiers au Marché du Vendredi, il fut condamné à 6 mois de prison. Chansonnier à son heure, fut condamné à deux mois de prison pour ses refrains. A Bruxelles, où il habita désormais, il fut un des fondateurs de l'Association **Le Peuple**, dont l'organe était **La Tribune du Peuple** qui, en 1870, fit place au journal **L'International**.

Steens créa une des premières sections de l'**Association Internationale des Travailleurs**. Il prit une part active à la propagande socialiste de cette époque. Plus tard, sa grande joie fut la constitution définitive du prolétariat belge en Parti Ouvrier, préparée par l'apostolat des Brismée, des De Paepe, des Verreycken et de Steens lui-même. Maintes fois, il parla en province dans des conférences sur l'utilité pour les travailleurs de s'organiser et, notamment, d'établir des caisses de résistance et des sociétés coopératives.

STEUX Emile (1889-1942).

Connu une longue vie de lutte et de travail en vue de libérer ses camarades des injustices et des inégalités dont ils étaient victimes dans ce milieu fanatique des Flandres. La création d'une société coopérative avait une première fois échoué. La fondation de la coopérative **Le Progrès des Flandres** à Dottignies (1901) qu'il aida à créer et dont il devint l'administrateur zélé et prudent, fut à ses yeux le bon moyen pour l'ouvrier de poursuivre par ses propres moyens son affranchissement des boulangers et des boutiquiers. Par l'élévation de ses sentiments, par son grand respect des convictions des uns et des autres, il était parvenu à gagner la sympathie de tous.

STEYAERT Florimond (Anvers 1884).

Fonctionnaire de la commune d'Anvers, c'est en 1914 qu'il devint un des administrateurs de la société coopérative **S.E.A.** d'Anvers et s'occupa particulièrement du service des épiceries. Au Congrès de Tournai de 1933, il fit un excellent rapport sur la centralisation des achats.

STRACMAN Jean-Baptiste (Fayt-lez-Seneffe 1878 - La Louvière 1936).

Fils de Jules Stracman, il fut employé comme camionneur et plus tard comme caissier et secrétaire de la société **Le**

Progrès à Jodimont. Il s'occupa dans ses dernières années de la section des denrées alimentaires de l'**Union des Coopératives du Centre** rattachée au **Progrès** de Jolimont ; il a pris part au cours de sa vie de militant à la création de plusieurs syndicats dans le Centre.

STRACMAN Jules (1851-1931).

Ouvrier mineur, fut en 1868 le premier trésorier de l'**Union des Mineurs** du Centre et fondateur de la **Solidarité** à Fayt ; puis fut des constituants du **Progrès** de Jolimont. C'est Stracman Jules qui remplit en premier lieu les fonctions de camionneur de la coopérative **Le Progrès**.

STRANNARD Pierre.

Fondateur de la coopérative **Les Pharmacies Populaires** de Charleroi (1884).

SUETENS.

Bijoutier, fondateur de la société coopérative **Les Ateliers Réunis** à Bruxelles (1868).

T

TEGELBECKERS Ed.

Fondateur de la société coopérative **L'Union des Ouvriers Peintres** à Bruxelles (1896).

THEYS Auguste.

Fut le premier secrétaire de la **Persévérance** de Nivelles (1896).

THOMAS Jean-Baptiste.

Mineur, fut l'un des sept fondateurs du **Progrès** de Jolimont (1896).

THONAR Michel (1842 Huy 1912).

Forgeron d'art, habitant Huy, se trouva parmi les premiers militants socialistes de cette ville, qui vers 1880 commencèrent à secouer la torpeur ouvrière de ce pays. Dès 1882, il fonda la coopérative **L'Alimentation Hutoise**. Il fut des premiers organisateurs de la classe ouvrière et s'employa, orateur puissant, à propager par de nombreuses conférences et des réunions données dans sa province l'idée de constituer des sociétés coopératives de consommation et de grouper les travailleurs.

THONE Mathieu.

Ouvrier typographe, fondateur de la société coopérative **La Fraternité** à Jupille (1897), de l'**Imprimerie Coopérative** de Liège (1894), auteur d'une brochure : « **La Coopérative de production** » ; il a transformé la société coopérative d'imprimerie en société anonyme dont il devint le patron.

THONISSEN J. J. (Hasselt 1816 - Louvain 1891).

Jurisconsulte et homme politique. Professeur de l'Université de Louvain et député, il est l'auteur de « **Le Socialisme et ses promesses** » (1850) ; « **Le Socialisme depuis l'Antiquité** » (1852).

TIHANGE J.

L'un des constituants de l'**Union Ouvrière**, coopérative de Vierset-Barse (1891) dont il devint le principal artisan.

TIHANGE François (Ougrée 1860 - Seraing 1948).

Fut d'abord de la société coopérative neutre **Le Progrès**, coopérative de consommation à Ougrée, à laquelle adhéraient nombre d'ouvriers de Cockerill et aussi pas mal de contre-maitres et de porions. Il est aussi des fondateurs de la coopérative **Les Pharmacies Ougréennes** pendant plusieurs années. Il remplit au **Progrès** les fonctions de gérant. Au sein de cette coopérative existaient des courants politiques opposés : des membres étaient pour la neutralité complète, tandis que d'autres désiraient que la coopérative fit cause commune avec le Parti Ouvrier Belge. Cette dernière opinion n'était point celle de la majorité d'où il arriva que les coopérateurs socialistes s'en allèrent pour constituer avec François Tihange une nouvelle société coopérative à Ougrée : **La Prévision**. Cette société ne tarda pas à prendre un développement remarquable grâce à une excellente et active gestion à tel point qu'en quelques années **La Prévision** dépassa en affaires sa consœur neutre. François Tihange fut la cheville ouvrière de la **Prévision**. Quand celle-ci adhéra en 1918 à l'**Union Coopérative** de Liège, François Tihange en devint l'inspecteur général.

TOUSSAINT Olivier.

Ouvrier tisserand, fondateur de la coopérative **Les Pharmacies Populaires** de Verviers (1885).

TRILLET A.

Fondateur de la coopérative **L'Egalité**, de Fêcher-Soumagne (1896) qu'il dirigea depuis ses débuts jusqu'à la guerre 1914-1918 avec dévouement et intelligence. Il fut fusillé par les Allemands le premier jour des hostilités avec 24 autres coopérateurs.

TROCLET Léon.

Fut longtemps collaborateur des groupes de jeunesse, écrivit de nombreux articles dans leurs publications. Il est l'auteur de plusieurs brochures anti-militaristes. Il fut des fondateurs de la coopérative **En Avant d'Angleur**, ainsi que son administrateur. De tout temps, il a participé à toutes les manifestations en faveur de la Coopération et plus particulièrement en faveur des Guildes coopératrices. Il fut échevin de la ville de Liège et député de cet arrondissement.

V

VALENTIN Joseph.

Comptable, fondateur de la coopérative **Les Pharmacies Populaires** à Verviers (1885).

VANBEVEREN Edmond (1851 Gand 1897).

Fréquenta l'école jusqu'à 13 ans ; entré dans une filature, il suivit les cours de l'Ecole industrielle de Gand, fréquenta les réunions du Cercle **Vrijheidsliefde**, l'une des sociétés pour jeunes ouvriers fondées par le professeur Laurent, il fut aussi membre du **Willemsfonds**. Devenu ouvrier peintre en bâtiment, il se mêla très tôt à l'agitation ouvrière (Grève des tisserands en 1870), se mit à collecter en faveur des grévistes, se fit vendeur à Gand du journal **De Werker** d'Anvers et bientôt y envoya des articles. En 1870, il se fit membre de l'**Association Internationale des Travailleurs** ; il se mit à écrire des poésies et édita le **Werkman Almanak** ; il participa en tant que délégué de l'association des ouvriers peintres au Congrès ouvrier hollandais tenu à Amsterdam.

Lors du tirage au sort pour l'armée il éleva une vive protestation (1872) comme il avait élevé la voix en 1870 contre la guerre franco-allemande. Après la Commune de Paris, il s'expatria, se rendit en Hollande, tandis que ses camarades gantois Paul De Witte passait en Amérique, Jules De Bleyne en Italie et que d'autres Gantois assez nombreux s'en allaient travailler dans l'industrie textile de Roubaix (1874).

Son séjour en Hollande le mit en relation avec le mouvement ouvrier de ce pays et lui permit aussi de faire connaissance de la littérature socialiste allemande. Edmond Van Beveren se familiarisa bientôt avec le mouvement ouvrier hollandais, mais il repoussait la tactique anarchiste qu'il y rencontrait : Plus d'action individuelle et libre ; pour Van Beveren, pareille tactique c'est la négation de toute organisation, de toute action d'ensemble. Pour lui, le seul et le meilleur moyen à préconiser et à employer c'est l'organisation disciplinée des travailleurs. Voilà, pense-t-il, ce qu'il faut à la classe ouvrière pour sortir de l'inférieure situation qui lui est faite ».

En 1874, Ed. Van Beveren rentra à Gand, ainsi que Paul De Witte et ils essayèrent de reconstituer l'**Association Internationale des Travailleurs**. Dès ce moment, Ed. Van Beveren dressa un exposé au cours duquel il recommandait aux ou-

vriers de se grouper, d'agir avec discipline, de constituer des sociétés de formes diverses et aussi des associations politiques qui auraient à batailler pour conquérir le suffrage universel.

Le jour, on le rencontrait portant son pot de couleur, prononçant un mot d'espérance et l'avenir ou une parole de blâme contre un méfait patronal, le soir il parlait dans des meetings et provoquait le groupement des travailleurs sous l'une ou l'autre forme.

L'idée qui animait Ed. Van Beveren est celle qui présidera dix ans plus tard à la constitution du Parti Ouvrier Belge. Parmi les sociétés dont Van Beveren conseille la réalisation se recommandent les sociétés coopératives. Avec raison, on l'a appelé « le père de la Coopération socialiste ».

En 1874, il rencontre Ed. Anseele qui fut tout d'abord son élève puis son ami inséparable. A eux deux, ils s'attelèrent à l'œuvre qui leur est chère : l'émancipation de leurs camarades de travail.

On a essayé de comparer ces deux hommes, de dégager de leur collaboration la valeur personnelle de chacun d'eux a écrit Ferdinand Hardyns qui vécut dans l'intimité de la vie de ces deux hommes ; il répond à cette interrogation : « Les deux leaders partagent sur les théories et la tactique générale du Socialisme les mêmes idées. Dans ses discours, Ed. Van Beveren est cinglant et spirituel. Ed. Anseele a des envolées superbes, une largeur peu commune : tous deux sont enthousiastes et énergiques. De la Coopération, Ed. Van Beveren fut l'apôtre. Ed. Anseele, l'organisateur, a-t-on aussi écrit. Est-ce exact ? A première vue, on est porté à le croire. Ed. Van Beveren préconisant dès 1874 la Coopération de consommation comme une méthode d'organisation de la classe ouvrière ; toutefois, réflexion mûrie, on est amené à reconnaître que tous deux avaient non seulement la foi la plus ardente en l'avenir de la classe ouvrière, mais ils possédaient tous deux le sens des réalités.

Déjà en 1873, Van Beveren était entré à la coopérative **De Vrije Bakkers** dont le siège se trouvait dans la Vossenstraat. Enfin, plus tard, il fut des travailleurs qui sortirent de cette société coopérative pour fonder le **Vooruit** dont les dirigeants précisaient ainsi leur but : constituer au sein de la coopérative, à côté de la boulangerie tout un ensemble d'œuvres destinées à soulager la classe ouvrière des maux qui l'assaillent : maladie, accidents, chômage, vieillesse, etc., et d'autres œuvres appelées à élever son niveau moral et intellectuel : cercles d'art théâtral, chant, musique, gymnastique, bibliothèque avec cet objectif bien spécifié : « Par l'organisation des travailleurs, arriver à les soustraire à la domination de la bourgeoisie tant au point de vue politique qu'au point de vue économique. »

Comment concevait-il la Coopération ? Une conférence donnée à Bruxelles le 17 juillet 1881 nous permet de connaître sa conception : « Nous ne sommes pas de ceux qui voyent dans la Coopération le salut de l'humanité, le remède à la

misère, mais au contraire un moyen pour réunir les ouvriers et les organiser. Il existe déjà beaucoup de sociétés coopératives d'alimentation et de production. Si elles n'ont pas réussi, ce n'est pas parce que ce principe est mauvais, mais parce que les hommes qui la composent n'étaient pas suffisamment mûrs.

« On peut dire, en général, que l'idée socialiste n'est pas comprise par la grande masse populaire. Il faut donc par n'importe quels moyens organiser les forces ouvrières et répandre nos idées.

» Certes, les sociétés de résistance, les sociétés de métier sont bonnes, mais actuellement à cause de la crise industrielle, ces sociétés étant forcément inactives ne sont pas un moyen de ralliement. Il faut donc chercher autre chose. »

Petit patron peintre, Ed. Van Beveren consacrait tous ses loisirs et même le temps qu'on doit aux siens et au sommeil, à vulgariser les notions du Socialisme et de Coopération par la parole et par la plume, et c'est ainsi qu'il collabora à nombre de petits journaux : *De Volkswil*, *De Toekomst*, le *Vooruit* de Gand, la *Vlaamsche Lantaarn*, le *Volksalmanak Vooruit voor Noord en Zuid Nederland*; il écrivit sur le mouvement ouvrier de 1874 à 1880, il publia un petit roman social à caractère utopique, intitulé : *Après 20 ans d'absence*, dans lequel il raconte qu'après 20 ans d'absence, revenu à Gand, il voit en un rêve toute la région transformée : à l'horizon fument par dizaine des cheminées d'usines, mais ce sont des fabriques coopératives, des centaines de magasins, des ateliers, mais ce sont tous des bâtiments coopératifs (*Zijn de wenschen der Socialisten droombeeldig?* (Voordracht gehouden te Gent op 8 januari 1883). Ed. Van Beveren traduisit d'allemand en français plusieurs brochures de socialistes, entre autres des écrits de Engels, de Liebknecht, de Domela Nieuwenhuys, de Van Kol (Rienzi), de Kropotkine. Ed. Van Beveren est aussi l'auteur d'une brochure sur la Coopération, intitulée : *Coöperatie en Socialisme* qui est le sujet d'une conférence faite à Groningue et à Amsterdam en 1888, une autre sur Robert Owen (*De Vader van het Socialism in England en grondlegger der Samenwerkende vereenigingen*), une troisième sur le minimum de salaire et une cinquième sur le suffrage universel (*Het Algemeen stemrecht door een werkman beoordeeld en verdedigt* (1878)). En tant que conférencier, Ed. Van Beveren alla porter le verbe coopératif et socialiste non seulement en Hollande, à Anvers et en Flandre, mais fréquemment dans le Nord de la France à Roubaix, à Tourcoing et à Armentières ; d'où la naissance dans cette région de coopératives à caractère socialiste. Ed. Van Beveren fut parmi les fondateurs du Parti Ouvrier Belge (1884-1885) et dès ce moment, on le compte parmi ses leaders les plus écoutés. A la Commission d'enquête du Travail à Gand, en 1887, il ne manqua pas d'appeler l'attention de ses membres sur l'utilité qu'il y aurait d'encourager la Coopération de production à pénétrer avec le concours de l'Etat dans le domaine de l'industrie.

Il était très attaché à César de Paepe et il en retraça la vie et les travaux dans une notice qu'il écrivit en 1890.

Ed. Van Beveren fut conseiller communal dans sa ville natale : Gand. A cette occasion, le monde officiel fut obligé de rendre hommage à l'ouvrier intelligent et probe dont toute l'existence avait été vouée à aider ses semblables et plus particulièrement à améliorer la position matérielle, politique et morale de la classe ouvrière.

Un hommage à l'action d'Edmond Van Beveren nous est aussi donné par le compte rendu du Troisième Congrès de l'**Alliance Coopérative Internationale** de Delft (1897), peu de temps avant sa mort. Le Président, M. Van Marcken, le grand industriel hollandais, saluant la présence de Van Beveren à ce Congrès, s'exprimait en ces termes au sujet de l'œuvre des socialistes gantois :

« Quand nous parlons de Coopération ouvrière pure, nos collègues belges viennent nous exposer les brillantes réalisations du **Vooruit** (En Avant) de Gand. Et leur fièreté est légitime. De vrais ouvriers et exclusivement des ouvriers ont été les créateurs de cette œuvre grandiose qui ne le cède ni en multiplicité ni en étendue aux établissements de nos amis de La Haye (Eigen Hulp). Mais ces ouvriers s'appellent Anseele, Van Beveren ; ce sont les dignes fils de ces robustes Flamands du 15^e siècle ; c'est encore le sang des van Artevelde, des Breydel qui coule dans leurs veines. Leur parole vibrante a ébranlé les masses et leur talent d'organisation a conduit des milliers d'ouvriers à une éclatante victoire de la Coopération. Pour ces lutteurs, la Coopération est bien autre chose que le commerce de café et de sucre ; elle est un moyen, non un but ; un anneau nécessaire dans la chaîne du développement de la société vers le Socialisme qu'ils ont embrassé avec toute l'ardeur de leur âme, avec toute la conviction de leur foi. »

Van Beveren mourut le 3 décembre 1897, laissant un énorme vide dans le milieu ouvrier gantois.

VAN CUTSEM Henri.

Fondateur de la coopérative **Les Pharmacies Populaires** de Charleroi (1884).

VANDE CASTEELE.

Fut l'auteur d'une brochure parue en 1845 et intitulée **Misère des Flandres**.

VANDEN BERGH Ernest et Julien.

Sont les promoteurs de la première association coopérative agricole conçue sous le régime de la loi coopérative de 1873. Elle avait son siège à Roulers et avait pour objet l'achat d'engrais et de graines de lin de Riga (1873).

VAN DEN BOSSCHE Séraphin (Schaerbeek 1883).

L'un des fondateurs de l'imprimerie coopérative **Lucifer** à Bruxelles et dont il devint le directeur (1919).

VANDENDORPE Désiré.

Typographe, mutuelliste, fondateur de la société coopérative **Les Pharmacies Populaires** de Bruxelles (1881). Il fut aussi à l'origine de la fondation de la coopérative **La Presse Socialiste** de Bruxelles (1886) et aussi de la **Coopérative des Tabacs** (1898). Il fut échevin de la ville de Bruxelles.

VAN DEN DRIESCHE (abbé).

Directeur des Xavériens d'Iseghem, débuta en 1872 par la fondation dans cette petite ville d'un Cercle d'ouvriers qui devait avoir pour objet la création d'œuvres économiques. C'est ainsi qu'il fonda en 1874, une caisse d'épargne, puis plus tard une mutualité destinée aux malades pauvres, qu'il constitua, en 1877, la **Société de Crédit et de Cautionnements**, inspirée de Schulze-Delitzsch. Dans la suite, il prit l'initiative de former de semblables associations à Eeghem et ailleurs, poursuivant son projet d'instituer des banques populaires basées sur le système de Schulze-Delitzsch. Il n'acceptait pas le principe de la responsabilité illimitée qui se trouve à la base des Caisses Raiffeisen, cependant sous l'influence de l'abbé Mellaerts, il finit par abandonner son point de vue et se fit le défenseur des caisses Raiffeisen notamment en Flandre occidentale, malgré l'opposition des seigneurs terriens et de l'évêque. Il a écrit une brochure intitulée : **Œuvres économiques préparatoires à la Coopération** (1890).

VAN DEN EENDE J.

Membre fondateur de la coopérative **Les Pharmacies Populaires** à Bruxelles (1881).

VAN DEN EYNDE Henri.

D'origine flamande, il s'installa dans la région liégeoise. D'emblée il se mêla au mouvement socialiste qui naissait dans cette région et à Flémalle-Grande, il fut aux côtés de feu Samuel Donnay, parmi les fondateurs de la société coopérative **L'Alliance Ouvrière** de Flémalle-Grande.

C'est à Henri Van den Eyde, notamment que l'on doit la création de la boulangerie coopérative de Flémalle. Il fut aussi un militant socialiste qui, à l'époque héroïque, alla très souvent porter la parole socialiste dans les campagnes hesbignonnes.

VAN DEN WEGHE Jules (Furnes 1872 - Gand 1919).

Petit industriel du textile, sympathique aux idées socialistes, passa du parti des radicaux gantois au Parti Ouvrier, se mit

à propager les idées d'organisations ouvrières avec Richard Beragan, fut l'un des fondateurs de la coopérative de consommation **De Zon** à Wetteren. Il s'occupa particulièrement de créer la coopérative de production ouvrière **Les Tisserands Réunis** et en fut le directeur très actif. Les **Tisserands Réunis** furent transformés en société anonyme en 1912 et il en devint le directeur.

VANDERECK Joseph.

Fut membre de l'Exécutif de la **Concorde** de Roux pendant de nombreuses années.

VANDERELST Cyrin.

Ingénieur, disciple de l'Ecole phalanstérienne, est l'auteur d'un travail au cours duquel il concevait l'entente entre les forces industrielles et les forces agricoles dans la région de Couvin en vue de constituer une vaste propriété industrielle et agricole appartenant à l'Etat. Ce projet resta dans les cartons des pouvoirs publics et l'auteur en conçut un vif découragement.

VANDER HEGGEN François (1877 Gand 1945).

Ouvrier métallurgiste, entra au service de la coopérative **Vooruit** de Gand, en 1908. Ses qualités d'ordre, de ponctualité, de serviabilité le portèrent à la direction de la boulangerie. Le travail accompli au sein de cette industrie, fort apprécié de l'administration, l'amènèrent à participer à la direction de maintes autres boulangeries des deux Flandres. Les belles qualités dont Vander Heggen fit preuve dans ses tâches : sentiment du devoir, conscience dans les responsabilités le firent désigné en qualité d'administrateur général du **Vooruit** en 1928. Au cours de son mandat, il fut appelé à organiser les manifestations du cinquantième anniversaire de la fondation de la société et il ne manqua pas de leur donner un éclat particulier.

La guerre 1940-1944 pesa lourdement sur la société et fut pour lui un monde de soucis. Il fallait garder intacte l'œuvre d'Edmond Van Beveren et d'Edouard Anseele en prise constante avec les exigences de l'ennemi et en butte aux menaces des nazis flamands. Il y a réussi grâce à son courage que lui donnait sa foi en la Coopération. Il fut aussi l'un des artisans de la concentration coopérative dans la Flandre orientale. Il représenta le **Vooruit** au sein des organisations centrales du Mouvement coopératif : Fédération des Sociétés Coopératives Belges, Office Coopératif Belge, Société Générale Coopérative. Vander Heggen allait être pensionné lorsque la mort le surprit.

VANDERSMISSEN Laurent (Loth 1874 - Bruxelles 1916).

Ouvrier ébéniste, fut pendant plusieurs années du Conseil d'administration de la **Maison du Peuple** de Bruxelles et aussi

la cheville ouvrière de la **Fédération Bruxelloise**. Quelques années avant la guerre 1914-1918, il fut le Secrétaire national du Parti Ouvrier Belge (1909-1916). Son passage à ce poste de premier plan fut marqué par une réorganisation méthodique de l'action du parti. Ses activités révélèrent en lui un esprit de méthode et d'ardent prosélytisme. Pendant les premières années de l'occupation allemande, il s'en alla par tout le pays suscitant les énergies en faveur de la grande œuvre du **Comité National d'Alimentation**, calmant les rancœurs, apaisant les impatiences, engageant tous à avoir confiance en l'avenir du Socialisme. Il apporta durant toute son existence un concours précieux à la propagande coopérative. Il fut conseiller communal de la capitale.

VANDERVELDE Emile (Ixelles 1866 - Bruxelles 1938).

Adhéra très jeune au Parti Ouvrier (1886), docteur en droit, sort de l'Université libre de Bruxelles (1885), docteur en sciences sociales (1890), docteur en économie politique (1892), fondateur du « Cercle des Etudiants Socialistes » (1888), se multiplia en conférences de caractère économique et social, collabora à de nombreuses revues belges et étrangères, participa activement à la lutte pour le Suffrage Universel ; fut élu député de Charleroi en 1894, plus tard de Bruxelles, en 1900 ; Ministre d'Etat en 1914, fit partie de plusieurs cabinets ministériels à partir de 1919 en qualité de Ministre de la Justice, de Ministre des Affaires étrangères et de Ministre de la Santé publique, fut président du Parti Ouvrier Belge et aussi de l'Internationale Ouvrière Socialiste.

Orateur parlementaire à l'éloquence claire, captivante, orateur populaire puissant à la voix de métal pur, animé de la pensée socialiste, il personnifie un demi-siècle de lutte pour l'émancipation des travailleurs sur le terrain national et sur le terrain international, sous ses multiples aspects économique, politique, intellectuel, esthétique et moral. Il a marqué de son empreinte intellectuelle toutes les activités du Parti Ouvrier par ses discours, par ses écrits et par son action et le plus souvent il s'est placé à la pointe du combat.

Sa production littéraire est considérable, elle a trait à l'étude de multiples problèmes relevant de l'histoire, de la sociologie, du Socialisme, de l'agriculture, de l'art, de la religion, de l'économie, etc... La bibliographie de ses publications comporte quelques milliers de numéros, livres, brochures tirées à part, articles de revues et de journaux.

Nous rencontrons sa première appréciation en matière coopérative dans l'analyse parue dans la **Société Nouvelle** (décembre 1889) qu'il fait de l'ouvrage de Ugo Rubbens sur les **Sociétés de production** et du discours prononcé par Ch. Gide au Congrès coopératif international sur **Coopération et transformation de l'ordre économique**. E. Vandervelde écrit :

« Le véritable antagonisme existe entre la production dont les moyens sont appropriés par une minorité et la consom-

mation dont le besoin existe chez tout le monde. Il ne s'agit donc pas d'entamer la lutte contre la production, mais contre la minorité qui détient les instruments de travail et se préoccupe bien moins des besoins à satisfaire que du gain à réaliser.

» La société de consommation suffirait elle à soutenir cette lutte, à faire cette conquête ? Ne doit-on pas la considérer plutôt comme une des manifestations de l'effort collectif qui amènera fatalement la victoire du Quatrième Etat ? Nous concluons par la seconde hypothèse. La Coopération industrielle sera le couronnement de l'édifice auquel travaillent de concert, non seulement la société de consommation, mais les syndicats professionnels, les groupements politiques qui réclament de l'Etat une indispensable assistance, l'ensemble d'institutions en un mot qui font l'éducation morale et économique du peuple et le préparent à des formes supérieures d'organisation industrielle. »

Dans ses premières lignes qui datent de 1889, Emile Vandervelde considère toutes les formes de la lutte de la classe ouvrière qui n'ont ou ne peuvent avoir d'autre aboutissement que le Socialisme. De fait, il ne s'est guère mêlé à l'action coopérative, se contentant de la suivre, de l'observer et de toujours s'y intéresser. Il fut parmi les fondateurs d'une première coopérative socialiste qui, malheureusement, n'eut qu'une durée éphémère : **Les Campagnards Socialistes** de Grand-Leez (1900).

Il a consacré à la question coopérative un volume qui s'intitule : **La Coopération neutre et la Coopération socialiste**, qui fut écrit au lendemain du Congrès Socialiste International de Copenhague, qui eut à délibérer, comme on le sait, sur l'attitude des partis socialistes à l'égard de la Coopération (1910). On se rappellera qu'au Congrès de l'**Alliance Coopérative Internationale** qui eut lieu quelques jours plus tard à Hambourg, il fut fait un exposé des idées coopératives dans leur rapport avec le Socialisme. Après avoir indiqué ce que Coopération et Socialisme furent autrefois, il les montre ce qu'ils sont dans quelques pays, au cours des premières années du siècle et il expose très objectivement les deux conceptions qui se sont affrontées au Congrès international socialiste de Copenhague : « Une seule question continue à diviser les socialistes : la question de savoir si la Coopération doit être neutre ou socialiste », écrit Vandervelde, et résumant l'attitude des divers partis socialistes, il continue en ces termes : « Dans ces conditions, la controverse entre les partisans de la Coopération neutre et les partisans de la Coopération socialiste devient plutôt une question de tactique qu'une question de principe. » Il ajoute enfin qu'« à l'exemple des Pionniers de Rochdale, les neutralistes de l'Union Coopérative de France, de la **Konsumgenossenschaftliche Rundschau** en Allemagne, des **Co-operative News** en Angleterre, voient dans la Coopération le moyen de résoudre la question sociale par le groupement des consommateurs et la conquête progressive des diverses branches

de la production et de l'échange. Ils font appel, pour la réalisation de cet idéal, à tous les consommateurs, sans distinction de croyances, d'opinions et de classes. Ils admettent que la Coopération se suffisant à elle-même, doit conserver une indépendance absolue à l'égard de tous les partis.

» Par contre, les coopérateurs socialistes, qui ont formulé leur pensée commune dans la résolution de Copenhague, ne voient dans la Coopération que l'un des moyens d'affranchissement du prolétariat. Ils considèrent le mouvement coopératif comme un mouvement de classe, qui n'intéresse réellement que les travailleurs : ouvriers et employés. Ils admettent qu'entre les coopératives, les syndicats, les groupes politiques socialistes, formés en grande partie des mêmes éléments, doivent s'établir des relations de plus en plus intimes, afin de faire converger leurs efforts vers le but commun : l'émancipation politique et économique de la bourgeoisie. Ces deux conceptions sont, l'une et l'autre, parfaitement cohérentes. »

A sa parution, le livre souleva du côté des coopérateurs des critiques tant en France qu'en Belgique, et notamment en ce qui concerne sa conclusion : « En résumé, écrivait-il, il nous est impossible d'admettre la société coopérative de consommation, **soit socialiste par nature, socialiste par définition**. Elle peut, tout comme une entreprise capitaliste, exploiter de la plus-value aux salariés qu'elle emploie. »

Parmi les autres affirmations d'Emile Vandervelde, il en est encore une qui rencontra les critiques de L. Bertrand ; c'est celle où il déclarait que « dans les sociétés de consommation comme dans les sociétés anonymes, les employés et les ouvriers sont des **salariés** », ajoutant qu'« à leur point de vue, il importe assez peu que cette plus-value transformée en profit, soit confisquée à leurs dépens, par un capitaliste isolé ou par quelques centaines ou milliers de coopérateurs. »

A cela, on ne manqua de lui objecter que la société coopérative de consommation travaille à l'avantage de tous, que s'il y a lieu à profit, il est rétribué et, qu'au surplus, il n'y a pas de plus-value.

En France, les coopérateurs socialistes qui venaient de faire leur fusion avec les coopératives neutres, n'eurent point l'heur d'approuver les considérations d'Emile Vandervelde, tout en reconnaissant à l'ouvrage une certaine objectivité, en même temps qu'une grande valeur d'exposition.

Le livre d'Emile Vandervelde, publié au lendemain de l'unité française, n'était point fait pour la cimenter. Par contre, le passage ci-après du même livre, ne tendait-il point à établir que la Coopération pouvait opérer dans la voie que suivait le Socialisme lui-même ? « Certes, écrivait Vandervelde, les choses changeraient d'aspect dans un état social — l'Etat coopératif des neutralistes — où tous les citoyens étant à la fois producteurs et consommateurs dans la même association d'égaux, se trouveraient dans l'impossibilité d'exploiter eux-mêmes. » (p. 222).

Une longue polémique s'engagea à ce propos dans **Les Coo-**

pérateurs Belges, sous la signature de L. Bertrand et dans le **Peuple**, sous celle de l'auteur.

Chacun resta finalement sur ses positions, l'un reconnaissant que la Coopération est d'essence socialiste, l'autre le niant.

Emile Vandervelde commit une erreur en déclarant dans ce livre que « l'**Alliance Coopérative Internationale** avait dans ses statuts la phrase « La Coopération se suffit à elle-même ». Depuis trois ans, cette stipulation avait disparu pour faire place à celle-ci : « La Coopération poursuit la transformation de la société capitaliste en un régime d'intérêt général. » L'utopie de se suffire à elle-même ne se trouve même plus dans les écrits de Charles Gide et de B. Lavergne.

Quelques années plus tard, Emile Vandervelde devait reconnaître que « lorsqu'on passe la revue du Mouvement coopératif en Europe, on est amené à reconnaître que le système belge — incorporation des coopératives ouvrières au Parti Socialiste — constitue un fait plutôt exceptionnel. » Après la grande guerre, l'unité coopérative sur la base de la neutralité dans tous les pays, devint la règle générale, avec cette heureuse constatation : Le Socialisme de plus en plus favorable à la Coopération.

E. Vandervelde n'attribua en réalité qu'une valeur très relative à la Coopération. Il avait, semble-t-il, crainte de sa déviation capitaliste et il écrivait : « On peut justement poser la question de savoir si la Coopération n'est pas plus nuisible qu'utile au prolétariat dans sa lutte pour le Socialisme. »

» Elle est elle-même un patronat qui pour être collectif n'en est pas moins un patronat. Ces patrons ont des salariés. Ces salariés produisent de la plus-value dans ses usines... »

Toujours la même pensée chez Emile Vandervelde : pas de salut en dehors du Socialisme.

En 1906, dans un article paru dans l'**Annuaire de la Coopération Belge** intitulé : **Les Dangers de la Coopération**, Em. Vandervelde écrivait : « La prospérité même des coopératives peut devenir un danger, soit pour l'ensemble du prolétariat », à raison qu'elles se transforment en affaires. C'est ce qu'il appelle la **dégénérescence graisseuse**. Si elles ne demeurent pas des associations de lutte, elles font courir le plus grave danger au prolétariat. Il en dit tout autant des syndicats et des mutualités. Ses appréhensions seront encore exprimées quelque temps à la veille de la guerre. En bref, il n'éprouvait qu'une sympathie réservée pour la Coopération, craignant que les avantages matériels résultant de l'action économique obscurcissent l'idéal socialiste.

Dans les dernières années de sa laborieuse existence, ses idées au sujet de la Coopération avaient-elles quelque peu évolué ?

Ses préférences allaient vers la Coopération de consommation et il écrivait dans le **Socialisme contre l'Etat** : « Le type vers lequel doit selon nous évoluer l'organisation des industries socialistes, ce n'est pas les coopératives de produc-

tion dont les membres n'étant associés qu'entre eux, sont associés contre tout le monde, mais la **société de consommation** dans laquelle le dernier mot appartient non pas au personnel, mais à l'assemblée générale des coopérateurs. »

C'était vers la grande coopérative de consommation que les services publics, les régies étaient appelés à s'orienter, s'administrant eux-mêmes, dépourvus de toute ingérence gouvernementale et ainsi comme l'avait déjà écrit K. Kautsky « transformant l'Etat en une grande coopérative économique. »

Dans son travail **Le Collectivisme et l'évolution industrielle** (1906), Emile Vandervelde concevait que « généraliser ce type d'association (la coopérative) et vous aurez une idée bien imparfaite, bien rudimentaire d'ailleurs de ce que serait, ou plutôt de ce que pourrait être le régime socialiste. »

Emile Vandervelde s'était aussi intéressé à la question agraire en Belgique et il a publié à ce sujet un volume : **Essai sur la question agraire en Belgique** en 1902, dans lequel plusieurs chapitres sont consacrés à la Coopération.

« Il ne serait pas difficile de montrer que la plupart des pensées maitresses, formulées par Fourier dans ses études sur l'association agricole se réalisent partiellement, fragmentairement, rudimentairement, dans les innombrables syndicats et coopératives rurales qui ont pris naissance sous la pression économique, dans tous les pays d'agriculture capitaliste. »

Envisageant le point de vue belge, il s'exprime ainsi :

« Les associations rurales, les syndicats ou ligues agricoles avec les institutions coopératives ou soi-disant telles, qui s'y rattachent forment depuis quelques années, l'organisation économique la plus puissante du Parti catholique. »

Son jugement sur l'organisation du **Boerenbond**.

« La seule composition de ces états-majors nous en dit long déjà sur les tendances des œuvres qu'ils dirigent, quelque soit l'apparence démocratique de leurs appellations, l'importance des avantages matériels qu'elles accordent à leurs membres, le nombre de petits collaborateurs ou même d'ouvriers qui en font partie, les associations catholiques, placées à la fois sous la tutelle du clergé, et sous la dépendance économique des grands propriétaires sont bien plutôt des instruments de règne pour les classes dirigeantes que des moyens d'émancipation pour les classes sujettes. »

Un chapitre de cet ouvrage décrit les expériences socialistes belges en matière de coopération à la campagne, puis un autre est consacré à établir les résultats de la Coopération rurale. On peut lire ces lignes :

« Tout le monde de trouve d'accord pour reconnaître les services que ces institutions rendent à l'agriculture et aux agriculteurs, malgré les appréhensions qu'elles inspirent dans certains milieux : contribuer à industrialiser l'agriculture, mettre à la disposition des petits paysans une partie des avantages de la grande culture capitaliste, répandre dans les

campagnes l'usage des machines, des engrais artificiels, le recours aux méthodes les plus rationnelles. »

Si, en 1899, E. Vandervelde acceptait la Coopération agricole pour l'achat en commun des engrais, des machines, la réunion des attelages, etc..., qui lui paraissait la seule voie de salut pour les cultivateurs (les petits), il s'était déclaré comme Kautsky favorable à cette forme d'organisation, considérant qu'elle « peut jouer un rôle dans l'évolution de l'agriculture », il semble quelque temps après, formuler des réserves, au cours d'une conférence donnée à Paris en janvier 1902.

L'écrivain socialiste aboutit, une fois de plus, à cette conclusion qui est conforme à sa pensée maîtresse : qu'en dehors du Socialisme, il ne serait rien d'équitable, de stable, de positif.

« Les quelques exemples d'organisation coopérative rurale dont nous avons eu soin de marquer le caractère exceptionnel, n'ont évidemment pas une portée décisive. Ils prouvent seulement qu'il faut se garder de généralisations trop absolues ; que dans certains cas, les coopératives rurales, comme les coopératives industrielles, peuvent réellement associer le capitalisme au travail ; mais il n'en reste pas moins vrai que la tendance des sociétés coopératives de production à dévier dans le sens du capitalisme est beaucoup plus forte encore dans l'agriculture que dans l'industrie. »

A son avis, les associations rurales couraient moins le risque de déviation capitaliste si elles étaient rattachées à d'importantes sociétés coopératives de consommation.

Emile Vandervelde voyait-il en ces dernières années les malheurs frapper le monde quand il écrivait que le problème le plus urgent qui possède de plus en plus l'attention publique c'est celui de la liberté. Voici ce qu'il écrivait en 1933 dans son livre **L'Alternative : Capitalisme d'Etat ou Socialisme démocratique** :

« On pourrait dire, sans trop de paradoxe qu'à l'heure présente le grand problème du Socialisme est moins un problème de propriété que de liberté ; les progrès de la technique et de la rationalisation mènent d'eux-mêmes à l'une ou l'autre forme du collectivisme ; le problème crucial de la liberté ne peut être établi au contraire que par l'effort individuel et collectif des travailleurs. »

Parmi les nombreux ouvrages d'Emile Vandervelde, il en est quelques-uns dans lesquels il a retracé l'histoire du Parti Ouvrier et de ses organisations : **La Belgique ouvrière**, en collaboration avec J. Destrée ; **Le Parti Ouvrier Belge**, 1885-1925, cinquantième anniversaire. Dans ce dernier volume, on y trouve un exposé du Mouvement coopératif pendant un demi-siècle. Emile Vandervelde a aussi préfacé l'**Histoire de la Coopération en Belgique**, de Louis Bertrand.

Emile Vandervelde ne participa pas directement à l'action coopérative, il ne cessa de l'observer, quelquefois de la mettre en garde contre certaines déviations. Lorsque le Mouvement

coopératif belge connu des jours pénibles et douloureux (1934-1935), il ne manqua pas de lui apporter toute sa science, toute sa diplomatie et tout son temps.

VANDERWALLE Georges (Pont-à-Celles 1888).

Tout jeune entra à l'**Immortelle** de Luttre, dont il devint le comptable. Après la guerre 1914-18, il appartint au personnel de l'**Union des Coopérateurs** du Bassin de Charleroi, où il occupa les fonctions de directeur commercial. En 1931, il fut appelé à être l'administrateur-délégué de la **Fédération des Sociétés coopératives**. Il fut aussi membre du Conseil d'administration de la **Société Générale Coopérative**.

VANDEVELDE Joseph.

Fut le secrétaire de la **Fraternelle** de Mouscron, pendant les dix années qui précédèrent la première guerre mondiale. Pendant toute la durée des hostilités, il se préoccupa du ravitaillement de la population de cette région située près du front. Après la guerre, il fut député du Courtrais.

VAN DE VEGHEL.

L'un des fondateurs d'une société coopérative de production à St-Gilles-lez-Bruxelles, dénommée **L'Union des Cordonniers** (1896).

VAN EEGHEM Benoît.

Ouvrier jardinier, horticulteur ; a rempli pendant de longues années les fonctions d'administrateur-délégué de la coopérative **Werkers Welzijn**, de Bruges. Pendant la crise des années 1930, sa situation devint difficile. Un changement fut apporté dans la direction sans que la société parvint à se ressaisir.

VAN FLETEREN Gustave.

Comptable de profession, fut des débuts de la coopérative **De Werker** d'Anvers ; était membre du Parti Ouvrier dès 1885. En 1887-1888, il s'occupa vivement de l'organisation des dockers et de ce fait, perdit son emploi. En 1890, il entra à la coopérative **De Werker**, où il joua un rôle de premier plan. Il la sauva de l'emprise désordonnée de Goetschalck et y demeura jusqu'après la guerre 1914-18, ayant transformé la société coopérative en société à nombre limité de membres. Ainsi, l'administration de la société avait mis un terme semble-t-il aux discussions fréquentes, aux dissensions qui surgissaient au sein des assemblées, mais en même temps elle avait arrêté le développement des affaires. Quoiqu'il en soit, la société s'était acquise une situation financière fort stable et une trésorerie facile quand l'idée de créer à Anvers une grande Union coopérative fut proposée en 1918.

Il prit également en main la coopérative de Boom, en difficultés et la mena en bonne voie.

VAN GILS J.

Ouvrier tailleur, mutuelliste, fondateur et membre du premier Conseil d'administration des **Pharmacies Populaires** de Bruxelles (1881).

VAN GYSEGHEM Frans (1844 Gand 1919).

Ouvrier tisserand, fit partie de la coopérative libérale du professeur Laurent. Entra plus tard aux **Vrije Bakkers** dans la rue Ste-Catherine, en 1880; fut du nombre des fondateurs du **Vooruit**, dont il devint bientôt le caissier, ayant perdu sa place à l'usine pour avoir adhéré à la coopérative. Il le resta pendant près d'un demi-siècle. C'était l'intégrité même, toucher à la caisse du **Vooruit**, c'était toucher à son propre argent.

VANHINSBERGH Gustave (Anvers 1875).

Professionnellement chef de bureau de la Société Nationale des Chemins de Fer Belges, il a rempli successivement, à la coopérative des cheminots **S. E. A.** d'Anvers, les fonctions de trésorier, de secrétaire et de président. Il a à son actif 33 ans de services.

VAN HOEYLANDT.

Petit patron boulanger de Tamise s'intéressant au Mouvement coopératif de consommation et de production, se mit en tête de constituer dans sa localité une société de production sous l'appellation **Broederlijke Mandemakers** à l'effet de produire des paniers, des corbeilles non seulement pour les besoins du pays, mais aussi pour l'étranger. Les besoins des coopératives étaient à cette époque quasi nuls et il fallut recourir à l'exportation. Malheureusement, après deux ou trois années de production pour l'étranger, la société, mal outillée pour cette activité spéciale, dut cesser ses opérations.

VAN KUYCK J.-B.

Il fut le premier gérant de la société coopérative de production **Les Amis Réunis Menuisiers, Charpentiers**, à Bruxelles (1852).

VAN LANGENDONCK Prosper

(Louvain 1856 - Molenbeek-St-Jean 1934).

Cordonnier, auteur dramatique. En 1886, s'affilia au Parti Ouvrier. Il se livra bientôt dans sa région à une campagne de conférences et de meetings. Il constitua le **Prolétaire** avec 105 sociétaires qui, au début, ne fut qu'un estaminet dans la rue de Paris. Au début, les affaires furent loin d'être brillantes. Prosper Van Langendonck créa ensuite une bou-

cherie, puis une autre coopérative pour la fabrication du pain ; il en fut le premier porteur et le premier directeur. Le **Prolétaire** prit bientôt quelque développement et, de 1890 à 1900, il en fut l'administrateur. A cette époque, il fut nommé député de Louvain.

Prosper Van Langendonck prit aussi l'initiative de constituer à l'exemple de Gand une série de petites coopératives de production dans le sein du **Prolétaire** : cigariers, cordonniers, imprimeurs, mais ces petites sociétés coopératives eurent beaucoup de peine à se maintenir et surtout à prendre quelque extension. Toutes constituèrent une charge pour la société coopérative de consommation et, à certains moments, compromirent sa situation financière. La coopérative de fabrication de chaussures fut obligée de liquider. Prosper Van Langendonck est l'auteur de nombreuses pièces dramatiques à caractère ouvrier et socialiste.

VAN LEDA J.

Secrétaire de la Fédération nationale des Ouvriers cigariers, fondateur de la **Boulangerie Coopérative Ouvrière** de Bruxelles et l'initiateur de la coopérative de tabacs (1898).

VAN LOO Romain.

Fut obligé comme tant d'enfants de l'époque, de quitter l'école pour subvenir aux besoins de sa famille ; ouvrier typographe, fut au nombre des fondateurs du **Vooruit** de Gand ; vint de bonne heure à Bruxelles et se mêla à l'action ouvrière. En 1889, il fut élu administrateur de la **Maison du Peuple** de Bruxelles, puis occupa les fonctions de trésorier sous l'administration de Jean Volders. En 1891, il en devint le comptable et le resta jusqu'en 1899, année où il remplaça Camille Standaert en qualité d'administrateur-délégué. Il a présidé aux premières années en cette qualité à la gestion de la **Maison du Peuple** de Bruxelles dans ses nouveaux locaux. Il s'est particulièrement attaché à l'organisation de l'assurance mutuelle, du service médico-pharmaceutique, au fonctionnement de l'**Harmonie**, société de musique de la **Maison du Peuple**. Romain Van Loo est au nombre des fondateurs de la coopérative **La Presse Socialiste** de Bruxelles, de la coopérative de laiterie **De Goede Boter** à Herfelingen et aussi de la coopérative des **Fleurs et Couronnes**.

VAN ROSSEM Victor (St-Gilles - Termonde 1897).

Employé de bureau, entra à la **Fédération des Sociétés Coopératives** à Anvers en 1912. Pendant la guerre devint magasinier à la coopérative **L'Aurore** à Amsterdam. Revenu à Anvers, il devint chef-comptable à **Kooperatief Verbond** en 1924 et, en 1930, en devint l'administrateur-délégué. Sous son administration, le service de la boulangerie fut sérieusement amélioré et celui des épiceries et des pharmacies prit un

grand développement. Il est vice-président de la **Société Générale Coopérative** et membre du Conseil d'administration de la **Prévoyance Sociale**.

VAN STAEN Auguste.

Fut administrateur de la coopérative **S. E. O.** d'Ostende pendant de longues années.

VAN SWEDEN Emile (Lille 1876 - Gand 1949).

Ouvrier peintre, s'intéressa très jeune au Mouvement ouvrier dont il devint un ardent propagandiste. Après avoir été au **Bond Moyson**, il devint rédacteur au journal **Vooruit**, secrétaire du Parti Ouvrier à Gand et aussi secrétaire de la coopérative **Vooruit**. Pendant quelques temps, il en fut aussi l'administrateur-délégué et s'intéressa également à d'autres sociétés coopératives d'habitations et de crédit populaire. Il fut conseiller provincial et bourgmestre de Gentbrugge.

VAN VLAANDEREN Edouard.

Ouvrier de fabrique, fut au nombre des fondateurs de la coopérative **De Noordstar** à Ostende (1903). Il en fut l'administrateur-délégué pendant de nombreuses années. La coopérative fut aux prises avec la concurrence de l'**Economie** d'Ostende, société coopérative des cheminots, lutte qui s'exerçait sur le terrain des prix et des avantages accordés aux membres. Après une résistance âpre, la coopérative socialiste dut renoncer à poursuivre la lutte. Van Vlaanderen fut aussi député de l'arrondissement d'Ostende.

VAN WALLEGHEM Eugène.

Ouvrier métallurgiste, entra très jeune à la société coopérative de Couillet, s'occupa surtout d'organisation syndicale. Pendant la guerre, il s'occupa très activement du ravitaillement de la commune de Couillet et prit une part très grande à l'étude des projets de concentration ouvrière et coopérative dans le bassin de Charleroi, dont il se fit l'un de ses plus acharnés défenseurs. Il fut dès l'origine du Conseil l'administration de l'**Union des Coopérateurs** de Charleroi. Il est député de cet arrondissement.

VAN WAMBECK Charles.

C'était en 1890 un jeune ouvrier qui, avec le concours d'Alfred Bont, s'était proposé de fonder une coopérative, mais devant l'hostilité du curé, il fallut remettre à plus tard l'idée d'avoir sa Maison du Peuple. Dans la suite, il devint le plus ardent défenseur de la fondation de la coopérative de Dottignies (1901).

VARLEZ Louis.

Est l'auteur de nombreuses études d'économie sociale relative au chômage (Plan de Gand) et de plusieurs autres trai-

tant de l'organisation du **Vooruit** à Gand, de la Fédération des ouvriers de Gand, des associations rurales en Belgique, etc...

VELDEMANS Anton.

Fut appelé à diriger la coopérative de consommation **Mechelen-Vooruit** quelque temps avant la guerre 1914-18 et en resta un des administrateurs pendant plusieurs années après l'armistice.

VERBAYST Prosper.

Ouvrier typographe, il défendit avec beaucoup de vigueur la Coopération ouvrière de production dans le journal **Le Gutenberg** (1872). Il fut des créateurs de la société coopérative **L'Imprimerie Bruxelloise** (1874) et en devint le gérant.

VERBAUWEN Paul (Gand 1844 - 1926).

Ouvrier tisserand, membre de l'**Association Internationale des Travailleurs**, l'un des fondateurs de la société coopérative **De Vrije Bakkers** de Gand (1872) qui fut établie dans son propre cabaret. Il fut le premier porteur de pains de cette société coopérative d'où devait sortir en 1880 le **Vooruit**. Paul Verbauwen fut un propagandiste socialiste très actif et il défendit en maintes circonstances ses camarades de travail contre les patrons gantois. En 1878, ayant été condamné à 18 mois de prison et 900 fr. d'amende pour crime de lèse-majesté, les ouvriers gantois adressèrent un appel à leurs camarades pour venir en aide, par leurs souscriptions, à Paul Verbauwen. Il fut parmi les fondateurs de la coopérative **Vooruit** de Gand, mais quelques années ne s'étaient point passées qu'il se trouvait en opposition avec les dirigeants du **Vooruit**. Il a publié ouvrage dans lequel il expose l'histoire de la fondation et du développement de l'**Association des Tisserands gantois** et dans lequel il raconte les démêlés qu'il eut avec le parti socialiste, avec le **Vooruit** et son chef, Ed. Anseele.

VERHAELEBEEK.

Ouvrier bijoutier, membre de la **Générale Ouvrière**, est parmi les fondateurs de la **Boulangerie Coopérative Ouvrière** de Bruxelles (1882)

VERHAEGEN Arthur (baron) (1847 Gand 1917).

Ingénieur. Avec G. Eylenbosch et Herman Ronse, s'occupa d'organisation ouvrière pour combattre le Socialisme, fonda en 1890 la Ligue des Travailleurs Gantois et fut des créateurs de la coopérative **Het Volk** de Gand ; il participa aux Congrès des œuvres sociales du Parti catholique.

VERLINDEN.

Percepteur des postes, fondateur de l'**Association Coopérative des Travailleurs des Administrations publiques** (1887).

VERRYCKEN Laurent (Grimbergen 1835 - Bruxelles 1892).

Exerça divers métiers et eut une vie extrêmement mouvementée, se fit ouvrier boulanger, entra à l'**Association Internationale des Travailleurs**, fonda la boulangerie coopérative **Le Fourmi** à Bruxelles (1868) qui fut obligée de fermer à cause du crédit qu'elle croyait devoir faire à ses associés. Il fut l'un des défenseurs belges de la Coopération au sein de l'Internationale et dans plusieurs de ses Congrès ; il conféra maintes fois dans les centres industriels, recommandant l'organisation coopérative ; fut l'un des fondateurs de l'association de libre-pensée **L'Affranchissement**, de la société appelée **L'Association Le Peuple** et plus tard de la **Chambre du Travail** de Bruxelles. A un certain moment de son existence, il se fit marchand de journaux et s'installa libraire. Quelque peu découragé par l'apathie des masses ouvrières, il cessa sa propagande et ne la reprit qu'en 1885 à la constitution du Parti Ouvrier Belge, dont il devint le trésorier pendant les premières années et fut l'un des orateurs les plus populaires.

Laurent Verrycken était resté un fervent de l'idée coopérative.

VINCK Emile.

Avocat, sénateur, fondateur de la société coopérative de production **L'Union des Tisserands** d'Ellezelles, tissage à la main (1897), l'un des promoteurs de la **Fédération des Sociétés Coopératives** à la suite d'un voyage d'études en Angleterre (1898).

VOGLET Prosper.

Fut un barde populaire par ses poèmes et ses nombreuses chansons dédiées aux travailleurs et qui parurent fréquemment dans la **Tribune du Peuple**.

VOLDERS Jean (1855 Bruxelles 1896).

Employé de banque, révoqué pour ses opinions politiques, devint journaliste, se fit membre de l'**Association Générale Ouvrière de Bruxelles**, fut rédacteur au journal **Le National**, prit part à la fondation du Parti Ouvrier Belge en 1885, devint rédacteur en chef du journal **Le Peuple** (1886). Dès cette époque, ayant été appelé aux fonctions de membre du Conseil général, il partagea bientôt tout son temps entre le travail du journal **Le Peuple**, celui de la propagande du Parti Ouvrier dans tout le pays et ses occupations coopératives. Si sur la rue c'était un tribun populaire d'une éloquence simple et chaude, il était dans le Parti un excellent administrateur. Il visita en sa qualité de secrétaire général du Parti Ouvrier tous les centres industriels du pays et, par tout, conseillait aux travailleurs de se grouper en sociétés coopératives, d'édifier des Maisons du Peuple, de fonder des cercles politiques. A la tâche qu'il s'était imposée de tout

son cœur il apporta le concours d'un verbe éloquent, fait d'amour pour les déshérités, de haine pour les exploiters, de colère contre les puissants. Toute sa personne donnait aux masses une impression de force et de virile résolution. Il savait joindre l'action constructive à la parole vibrante d'enthousiasme. C'était un organisateur de la **Boulangerie Coopérative Ouvrière** avec le double projet d'y faire régner l'entente entre les membres qui se disputaient et ensuite d'accroître la force économique de la société coopérative ; il en devint le secrétaire l'année suivante et quelque temps plus tard l'administrateur-délégué. Quoique surchargé de travail, il donna à la coopérative une grande partie de son temps, car il avait décidé d'en faire une belle et puissante société. Parmi les principales réformes qu'il apportât dans l'organisation de la Coopérative, il y a lieu de citer la transformation complète de la boulangerie et l'application de la journée de huit heures ; il fit acquérir un immeuble rue de la Gendarmerie en remplacement du local trop exigü de la boulangerie existant Place de Bavière. Il opéra ensuite la mécanisation de la fabrication du pain en remplaçant le système suranné des fours chauffés au bois par des fours mécaniques doubles avec chauffe à eau chaude et deux grands pétrins mécaniques. Cette transformation opérée malgré l'avis du personnel de la boulangerie permit à l'administration d'instaurer pour les ouvriers boulangers et pour les porteurs de pains le travail de huit heures. Le résultat fut que peu de temps après la production s'éleva de 30.000 kilos de pain par semaine à 70.000 kilos. Ce n'est pas tout, Jean Volders fit respecter les lois de l'hygiène dans la production et dans le transport du pain ; il créa aussi de nouvelles branches commerciales. Sous son administration, la société fut désormais appelée **Maison du Peuple** ; des magasins furent ouverts pour le débit de certaines denrées alimentaires et aussi pour les tissus. L'administration fut transformée et il établit la permanence, notamment pour le caissier, le comptable et l'administrateur-délégué. Le personnel vit sa situation améliorée par le minimum des salaires et l'octroi de la masse d'habillement. Tout ce travail de réforme fut réalisé grâce à la volonté et à l'énergie de Jean Volders dans des conditions les plus difficiles, les capitaux faisant défaut à la Coopérative. Son passage à la **Maison du Peuple** est en tout cas marqué par une progression sérieuse des affaires et par un rapprochement plus intime de la coopérative et du parti politique. Il avait aussi songé à doter l'organisation coopérative bruxelloise d'une brasserie et d'un moulin. Malheureusement, l'homme chargé de lourdes et multiples tâches, toutes acceptées avec la pensée de servir la cause du Peuple n'avait pas manqué d'être bientôt atteint par la fatigue, par l'épuisement, par la déchéance physique. Il ne vécut que dix ans la vie du Parti Ouvrier, mais il la vécut à plusieurs atmosphères de pression. Ce tribun, cet homme des foules, aimé d'elles et lui les aimant s'en est allé à l'âge de 40 ans.

W

WAELBROECK Charles (1824 - Gand 1877).

Avocat, professeur à l'Université de Gand, journaliste, auteur de travaux de caractère juridique, fut envoyé à l'étranger par le gouvernement belge pour y étudier la situation de la Coopération.

Waelbroeck présenta des rapports sur la Coopération en Allemagne (1868-1869) et en France (1868-1869) qui servirent de base à des discussions devant le Parlement sur la loi sur les sociétés coopératives belges de 1873.

WARIE François (1861 - Gand 1932).

Ouvrier métallurgiste, fut un des fondateurs du Vooruit de Gand (1881).

WARNIER Pierre.

Fut l'un des fondateurs de la coopérative **Union et Progrès** à Couthuin (1896). Il en fut jusqu'à la guerre 1914-18 la cheville la plus active. Il périt par accident pendant l'occupation militaire.

WART Abel (1853 Fayt 1893).

Tourneur en fer, membre de la première Internationale ouvrière. Fondateur du syndicat de sa profession, dont il fut le secrétaire, avait été membre de l'**Union des Métiers**. Il fut fondateur avec Théophile Massart du **Progrès** de Jolimont; se livra aussi à la propagande en faveur de la libre-pensée et de la mutualité, il entra comme employé à la coopérative **Le Progrès** et se dépensa depuis à la propagande de l'idée coopérative.

WART François (Fayt-lez-Manage 1876).

Fils d'Abel Wart, entra tout jeune au **Progrès** de Jolimont dont il devint le comptable. A la mort d'Emile Rousseau, il lui succéda dans la direction de la grande société du Centre.

François Wart eut à lutter pendant plusieurs années comme l'avait déjà fait son prédécesseur Emile Rousseau contre les imprudentes et téméraires initiatives de l'**Avenir du Centre** et il eut à parer aux grosses difficultés qui se présentè-

rent à la dissolution catastrophique de l'**Union des Coopératives du Centre**. Grâce à une gestion prudente, le **Progrès** put doubler le cap des difficultés et il reprit dans sa région la gestion d'un certain nombre de succursales de la susdite **Union**.

Sa femme, Félixia, s'est consacrée à la propagande coopérative, particulièrement parmi les femmes et les enfants. Elle est une des dirigeantes de la **Ligue des Coopératrices du Centre**; elle a publié nombre de poésies en patois, de piécettes sur des sujets coopératifs et socialistes et elle a fait de nombreuses causeries.

WATHELET Jules.

Cultivateur, fondateur de la coopérative **La Pointe du Jour** à Wellin (1902).

WAUTERS Charles.

Frère de Joseph Wauters, recueillit sa succession à la direction de la coopérative **La Justice** de Waremmé, quand son frère fut appelé à occuper la place de député et de directeur du journal **Le Peuple**. Pendant son court passage à cette fonction, il donna libre cours à ses fécondes aptitudes à l'administration de la coopérative hesbignonne, ainsi qu'à son ardente pensée de diffusion des idées coopératives et socialistes. Le plus mérité et le plus suggestif éloge qu'on puisse faire de Charles Wauters, a-t-on écrit, c'est qu'au moment où il fut touché par le mal qui ne pardonne pas, il était parvenu à suppléer à son aîné aux postes divers auxquels il lui avait succédé à Waremmé et dans la région.

Il se donna tout entier à la propagande coopérative et socialiste pendant quelques années. Il mourut pendant la guerre, laissant le souvenir d'un cœur d'or, d'une brillante intelligence et d'une maturité d'esprit qui était appelée à faire merveille.

WAUTERS Joseph (1875 Rossoux - Bruxelles 1929).

Etudiant à l'Université de Liège, devint docteur en sciences physiques et chimiques. Encore étudiant, il fonda à Waremmé **La Justice**, société coopérative (1898) ; il participa aux Congrès agricoles de Nivelles et de Waremmé, exposant ses vues sur les moyens d'éveiller les campagnes aux idées de rénovation sociale ; il poussa à l'organisation de syndicats et de mutualités agricoles en Hesbaye ; il défendit l'idée d'organiser des relations constantes entre les cultivateurs et les sociétés coopératives et il démontra les possibilités et les heureuses conséquences qui devaient en résulter pour les uns et pour les autres. Sous sa direction, la **Justice** s'efforça d'offrir aux paysans les avantages de la Coopération en tant que consommation et aussi en tant que débouchés pour les produits agricoles.

Dans un rapport présenté à un Congrès de l'**Office Coopé-**

ratif Belge portant pour titre : « La Coopération et le Paysan », il exposait ses vues à ce sujet.

Il ne manqua pas de prendre part à plusieurs Congrès nationaux coopératifs et d'y apporter le concours de ses plus judicieuses réflexions. Ses sympathies pour le Mouvement coopératif font qu'il songea à faire représenter celui-ci dans chacun des organismes appelés à traiter les problèmes de la consommation et projeta de constituer au sein du Ministère, un bureau, un département, un Office de la Coopération.

Son action pendant la guerre au point de vue du ravitaillement fut des plus précieuses.

Aux heures les plus douloureuses de l'existence du pays se dégageait de toute sa personne une philosophie faite de confiance, d'espérance, de bonhomie, de bon sens, de science pratique qui en firent un grand Belge.

Après la guerre, appelé au Ministère du Travail, de l'Industrie et du Ravitaillement, il assura les approvisionnements du pays par des mesures appropriées, tenant compte à la fois des intérêts des producteurs et de ceux des consommateurs. Sous son ministère, la journée de huit heures et la suppression du travail de nuit dans les boulangeries furent décrétés.

Dans son action coopérative en Hesbaye, comme dans ses activités publiques, il fut l'homme des réalisations, poursuivant sans cesse l'idée de vivre mieux, voulant pour le travailleur des usines et des champs, le bon gîte, le bon couvert, le bon repos et la gaieté.

A ce point de vue, Joseph Wauters fut peut-être l'incarnation la plus parfaite du Socialisme belge avec toute les particularités qu'il doit aux racines profondes qu'il a poussées dans le sol de notre pays et dans son histoire : Socialisme pratique et constructif plutôt qu'agitateur, profondément démocratique, non seulement au sens politique du mot, mais encore au sens humain qui signifie simplicité, modestie, absence de morgue, confiance tranquille dans les vertus supêmes du bon sens et même de la bonne humeur.

Orateur agressif, persuasif, souvent très ardent, mais toujours parfaitement informé, au fond extrêmement modéré, toujours sympathique, ne sacrifiant jamais la réalité au rêve, organisateur de première force, fut un convaincu de l'idée de la centralisation nationale et de la concentration régionale. Il est parmi les fondateurs de l'Union Coopérative de Liège.

Joseph Wauters était foncièrement animé de l'esprit de la Coopération. C'est l'école de la vie qui l'avait formé, c'est l'école de la Coopération qui lui avait insufflé le sens des réalités.

Son souvenir est religieusement gardé par les coopérateurs qui savent qu'en Joseph Wauters il y avait un coopérateur profondément attaché à l'idéal des Pionniers de Rochdale.

WERY Em.

Fondateur de la société coopérative **Les Pharmacies Populaires** à Charleroi (1884).

WETS Jean-Baptiste (1852-1890).

Ouvrier ciseleur en bronze, mutuelliste (1865), s'intéressa aux associations coopératives de production : il fut l'un des fondateurs de la **Fédération des Sociétés de secours mutuels** à Bruxelles et de la société coopérative **Les Pharmacies Populaires** (1882). Collabora à la constitution de la **Boulangerie Coopérative Ouvrière** de Bruxelles (1882), a donné plusieurs conférences sur les sociétés coopératives de consommation. Il fut aussi des fondateurs de la société coopérative **La Presse Socialiste** (1886) et s'occupa de la société coopérative des **Ateliers Réunis**.

WETTINCK Joseph (Liège 1852 - Jemeppe-sur-Meuse 1907).

Ouvrier mineur, principal fondateur en 1887 de la coopérative **Les Artisans Réunis** de Jemeppe-sur-Meuse. Quoiqu'il n'ait reçu qu'une très modeste instruction primaire, il se mit à établir les premiers comptes de la société. C'est à lui qu'on doit les premières œuvres de solidarité. Jusqu'à sa mort, il ne vécut que pour sa coopérative et la classe ouvrière. Il fut aussi député de Liège.

WEUSTENRAAD J. T. H. (Maestricht 1805 - Namur 1889).

Docteur en droit, magistrat, poète, polémiste et publiciste, se lia d'amitié avec Charles Rogier, fut d'abord Saint-Simonien, puis fut Fourieriste. Il a publié en 1831 sous le pseudonyme de Charles Donald, Belge : **Les Chants du Réveil**, dans lequel il exprime sa foi saint-simonienne. Dans ses poèmes, il s'attaque à la Société et spécialement aux lois d'hérédité ; il maudit la guerre et il prédit une ère nouvelle de fraternité. Ses chants sont parfois âpres et violents, mais aussi souvent fort déclamatoires. Il a aussi publié **Les Chants du Prolétaire** où il avoue sa sympathie pour la classe ouvrière durement traitée par les puissants.

WILKAY Jean.

Fondateur de la coopérative **Les Pharmacies Populaires** de Verviers (1885).

WILLEKENS Joseph (Gheel 1874).

Porteur de pains pendant de longues années à **Kooperatief Verbond**, devint le chef de service de la boulangerie qui connut un grand succès sous sa direction avec la collaboration de Van Fleteren. Fut aussi un propagandiste zélé et dévoué pour la coopérative et les organisations ouvrières.

WILMET François.

Mécanicien, fondateur de la société coopérative **Les Pharmacies Populaires** de Verviers (1885).

WITTEBOLS Jean-Antoine.

Un des principaux militants du Mouvement mutuelliste à Bruxelles et fondateur de la société coopérative **Les Pharmacies Populaires** (1881).

WORMHOUT Alphonse.

Imprimeur, fondateur de la société coopérative **Les Ateliers Réunis** de Bruxelles, membre de l'**Association Générale Ouvrière** et fondateur du journal **Le Mutuelliste** (1886).

WYNINCKX AMAND Emile (1824 Bruxelles - Ixelles 1895).

Fondateur de l'**Association de Résistance** de la Fédération des Sociétés mutuellistes de Bruxelles et de la société coopérative **Les Pharmacies Populaires** (1881).

TABLE DES MATIÈRES

LA VIE COOPERATIVE :

	Pages
L'idée coopérative	11
Le rêve de Rochdale	12
L'esprit d'association	13
L'éveil en Belgique	13
Avoir sa coopérative	14
Coopération et Parti Ouvrier Belge	15
Gand sert d'exemple	15
La Coopérative essentiellement ouvrière	16
Les hostilités	17
Les pionniers	18
Les difficultés du dehors	19
Les difficultés du dedans	23
Les statuts	24
Le capital social	26
Le problème financier	27
Le cabaret local - Les Maisons du Peuple	28
Les caisses d'épargne	29
Les premiers achats	32
La question des achats	34
Les achats en gros	36
Les prix de vente	38
Le Personnel	40
La Direction	44

	Pages
Les Conseils d'Administration	50
Le Bilan	51
Les Assemblées générales	52
Les Porcs-Epics sociaux	53
Coopération et Parti Ouvrier	56
L'INFLUENCE DES CIVILISATIONS VOISINES SUR LA BELGIQUE ET RECIPROQUEMENT	59
L'ŒUVRE DE LA COOPERATION	63
DICTIONNAIRE COOPERATIF	67
Avertissement	69
Lettre A	70
B	88
C	108
D	118
E	151
F	153
G	159
H	167
J	177
K	180
L	182
M	195
N	205
O	207
P	208
Q	215
R	216
S	220
T	235
V	237
W	256

Règles d'utilisation de copies numériques d'œuvres littéraires, réalisées par les Archives & Bibliothèques de l'ULB

L'usage des copies numériques réalisées par les Archives & Bibliothèques de l'ULB, ci-après A&B,, d'œuvres littéraires qu'elles détiennent, ci-après dénommées « documents numérisés », implique un certain nombre de règles de bonne conduite, précisées dans le présent texte. Celui-ci est accessible sur le site web des A&B et reproduit sur la dernière page de chaque document numérisé ; il s'articule selon les trois axes [protection](#), [utilisation](#) et [reproduction](#).

Protection

1. Droits d'auteur

La première page de chaque document numérisé indique les droits d'auteur d'application sur l'œuvre littéraire.

Les œuvres littéraires numérisées par les A&B appartiennent majoritairement au domaine public. Pour les œuvres soumises aux droits d'auteur, les A&B auront pris le soin de conclure un accord avec leurs ayants droits afin de permettre leur numérisation et mise à disposition. Les conditions particulières d'utilisation, de reproduction et de communication de la copie numérique sont précisées sur la dernière page du document protégé.

Dans tous les cas, la reproduction de documents frappés d'interdiction par la législation est exclue.

2. Responsabilité

Malgré les efforts consentis pour garantir les meilleures qualité et accessibilité des documents numérisés, certaines déficiences peuvent y subsister – telles, mais non limitées à, des incomplétudes, des erreurs dans les fichiers, un défaut empêchant l'accès au document, etc. -.

Les A&B déclinent toute responsabilité concernant les dommages, coûts et dépenses, y compris des honoraires légaux, entraînés par l'accès et/ou l'utilisation des documents numérisés. De plus, les A&B ne pourront être mises en cause dans l'exploitation subséquente des documents numérisés ; et la dénomination 'Archives & Bibliothèques de l'ULB', ne pourra être ni utilisée, ni ternie, au prétexte d'utiliser des documents numérisés mis à disposition par elles.

3. Localisation

Chaque document numérisé dispose d'un URL (uniform resource locator) stable de la forme

<http://digistore.bib.ulb.ac.be/annee/nom_du_fichier.pdf> qui permet d'accéder au document ; l'adresse physique ou logique des fichiers étant elle sujette à modifications sans préavis. Les A&B encouragent les utilisateurs à utiliser cet URL lorsqu'ils souhaitent faire référence à un document numérisé.

Utilisation

4. Gratuité

Les A&B mettent gratuitement à la disposition du public les copies numériques d'œuvres littéraires appartenant au domaine public : aucune rémunération ne peut être réclamée par des tiers ni pour leur consultation, ni au prétexte du droit d'auteur.

Pour les œuvres protégées par le droit d'auteur, l'utilisateur se référera aux conditions particulières d'utilisation précisées sur la dernière page du document numérisé.

5. Buts poursuivis

Les documents numérisés peuvent être utilisés à des fins de recherche, d'enseignement ou à usage privé. Quiconque souhaitant utiliser les documents numérisés à d'autres fins et/ou les distribuer contre rémunération est tenu d'en demander l'autorisation aux A&B, en joignant à sa requête, l'auteur, le titre, et l'éditeur du (ou des) document(s) concerné(s).

Demande à adresser au Directeur des Archives & Bibliothèques, Université Libre de Bruxelles, Avenue Franklin Roosevelt 50, CP180, B-1050 Bruxelles. Courriel : bibdir@ulb.ac.be.

6. Citation

Pour toutes les utilisations autorisées, l'utilisateur s'engage à citer dans son travail, les documents utilisés, par la mention « Université Libre de Bruxelles - Archives & Bibliothèques » accompagnée des précisions indispensables à l'identification des documents (auteur, titre, date et lieu d'édition, cote).

7. Exemple de publication

Par ailleurs, quiconque publie un travail – dans les limites des utilisations autorisées - basé sur une partie substantielle d'un ou plusieurs document(s) numérisé(s), s'engage à remettre ou à envoyer gratuitement aux A&B un exemplaire (ou, à défaut, un extrait) justificatif de cette publication. Exemplaire à adresser au Directeur des Archives & Bibliothèques, Université Libre de Bruxelles, Avenue Franklin Roosevelt 50, CP 180, B-1050 Bruxelles. Courriel : bibdir@ulb.ac.be.

8. Liens profonds

Les liens profonds, donnant directement accès à un document numérisé particulier, sont autorisés si les conditions suivantes sont respectées :

- les sites pointant vers ces documents doivent clairement informer leurs utilisateurs qu'ils y ont accès via le site web des A&B ;
- l'utilisateur, cliquant un de ces liens profonds, devra voir le document s'ouvrir dans une nouvelle fenêtre ; cette action pourra être accompagnée de l'avertissement 'Vous accédez à un document du site web des Archives et Bibliothèques de l'ULB'.

Reproduction

9. Sous format électronique

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement le téléchargement, la copie et le stockage des copies numériques sont permis. Toutefois les copies numériques ne peuvent être stockées dans une autre base de données dans le but d'y donner accès ; l'URL permanent (voir [Article 3](#)) doit toujours être utilisé pour donner accès à la copie numérique mise à disposition par les Archives & Bibliothèques.

10. Sur support papier

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans le présent texte les fac-similés exacts, les impressions et les photocopies, ainsi que le copié/collé (lorsque le document est au format texte) sont permis.

11. Références

Quel que soit le support de reproduction, la suppression des références aux Archives & Bibliothèques dans les documents numérisés est interdite.